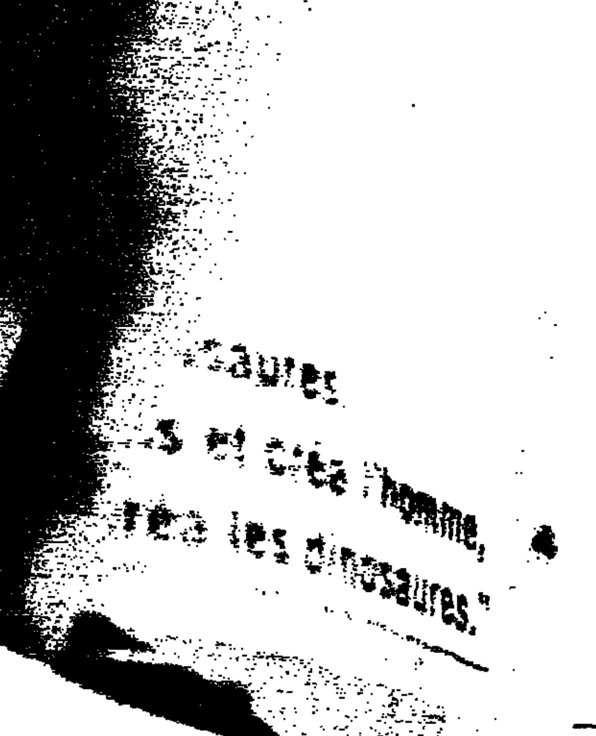

Le Monde

LE MONDE ÉCONOMIE

■ Grands marchés et petites entreprises
■ 10 pages d'annonces classées

CINQUANTE-TROISIÈME ANNÉE – N° 16218 – 7 F — MARDI 18 MARS 1997 — FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

La droite face au piège de l'extrême droite

● François Léotard renvoie dos à dos le Front national et la gauche « Front populaire »

● Premier volet de l'enquête du « Monde » sur les terres du FN

● Un entretien avec Marceau Long, président du Haut Comité à l'intégration

LA STRATÉGIE du RPR, consistant à combattre à égalité la gauche et le Front national, a été réaffirmée, samedi 15 mars, devant les élus locaux de la majorité, par Alain Juppé, premier ministre et président du parti néogaulliste.

Cette stratégie est approuvée par François Léotard, mais le président de l'UDF s'est exprimé dans des termes qui reflètent les réticences d'une partie de la « base » de droite à l'idée de traiter le Front national comme un ennemi : le député du Var a appelé la majorité, en effet, à n'avoir *« aucune complaisance ni pour le Front populaire, ni pour le Front national »*, ce qui est une manière de récuser tout éventuel « front républicain » consistant à voter pour la gauche, dans un second tour, afin de barrer la route à l'extrême droite. L'électorat de la majorité se montre d'ailleurs, dans les sondages, peu empressé d'obéir à un tel mot d'ordre. François Bayrou, président de Force démocrate et numéro deux de l'UDF, cherche à tourner la difficulté en expliquant

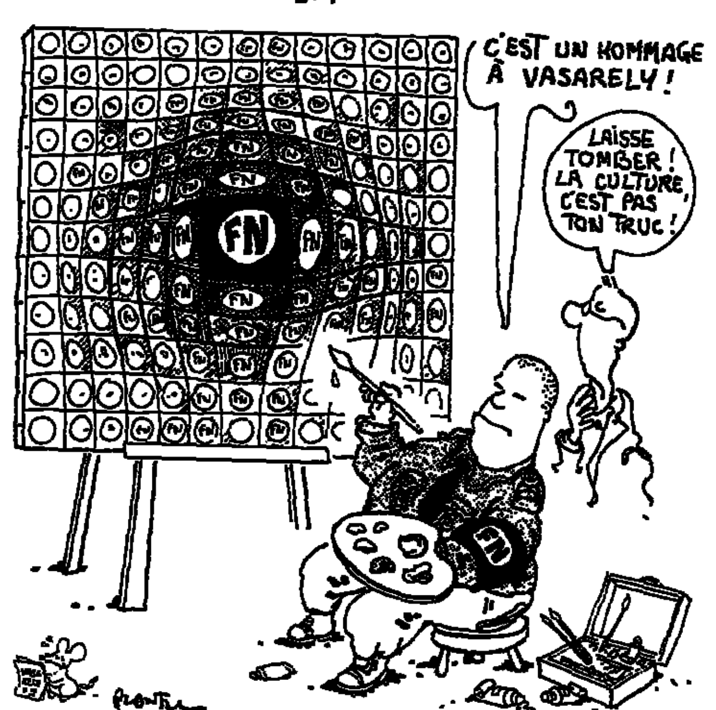

qu'il ne faut pas laisser le débat politique s'organiser autour du Front national. Par ailleurs, le Haut Conseil à l'intégration, dans une étude remise au gouvernement et rendue publique lundi 17 mars, s'inquiète d'une *« crispation réciproque »* entre Français et immigrés. Il met en garde contre la politique de *« regroupement ethnique »* suivie dans les prisons par l'administration. Dans un entretien au *Monde*, son président, Marceau Long, estime que *« les succès du Front national ont alourdi un climat déjà rendu oppressant par la montée du chômage »*. *« Le climat changerait »*, ajoute-t-il, si les responsables politiques tenaient un discours d'intégration.

Sous le titre « La France du Front », nous commençons aujourd'hui la publication d'une enquête en quatre épisodes de Dominique Le Guilledoux sur les terres du vote d'extrême droite.

Lire pages 7, 9, 13 et notre éditorial page 15

Faut-il construire des prisons au fond des mines sud-africaines ?

JOHANNESBURG
de notre correspondant

Transformer les puits de mines désaffectées en prisons de haute sécurité pour les criminels les plus endurcis, telle est l'étonnante proposition formulée par le chef des services correctionnels sud-africains. Unanimement condamnée par les milieux humanitaires et politiques, elle a le soutien d'une très large majorité de la population. Selon les résultats d'un sondage effectué à l'occasion d'une émission de télévision consacrée à ce sujet, 94 % des personnes interrogées se sont déclarées favorables au confinement des prisonniers dans des galeries souterraines. Les Sud-Africains manifestent ainsi leur mécontentement face à la montée de la criminalité et à l'impuissance du système policier et judiciaire.

L'emprisonnement souterrain permettrait de faire face à la surpopulation carcérale et de réduire les possibilités d'évasion, avait affirmé le responsable des services pénitentiaires. Selon lui, il s'agirait d'un dispositif au caractère punitif exemplaire. *« Il y a des criminels qui ont montré qu'ils n'étaient pas prêts à se conformer aux règles de notre société. Ce sont des animaux qui ne devraient pas revoir la lumière du jour »*, a déclaré Khulekani Sithole.

Ces propos, accompagnant une proposition aux relents concentrationnaires, avaient déclenché un tollé parmi les associations de défense des droits de l'homme, qui ont dénoncé le caractère *« inhumain »* et *« barbare »* de la mesure envisagée.

Les journaux, eux aussi, s'étaient déchaînés contre une *« proposition de dérangé mental »*, tandis que les partis politiques réclamaient la démission du fonctionnaire. Pour calmer les esprits, le ministre de tutelle a cru bon de préciser qu'il s'agissait de transformer les mines en *« installations pénitentiaires modernes »*. Malgré les avis sceptiques d'experts miniers pataugeant devant les caméras de la télévision dans des boyaux humides et sombres, il a confirmé qu'une étude de faisabilité était en cours.

La proposition en dit long sur le désarroi et l'impuissance des autorités pénitentiaires. Comme beaucoup d'administrations, le système carcéral, hérité du régime de ségrégation raciale, est inadapté à la société post-apartheid. Les prisons sud-africaines, prévues pour 97 000 détenus, en abritent 124 000, soit 27 000 de trop. L'insuffisance du personnel de surveillance et sa corruption expliquent le taux record d'évasions – une centaine par mois. La situation de l'appareil judiciaire n'est guère plus brillante : une vingtaine de milliers de prisonniers sont en attente de passer en jugement devant des tribunaux encombrés qui manquent de moyens.

Le soutien populaire dont bénéficie l'idée des prisons minières est révélateur de la radicalisation de l'opinion publique face à la criminalité. Ce sentiment est amplifié par l'inefficacité de la police, qui conduit à la multiplication des milices d'autodéfense. Le gouvernement a beau annoncer une baisse ou une stagnation de la plupart des délits, beaucoup de Sud-Africains ont perdu confiance dans leur système policier, judiciaire et carcéral.

Frédéric Chambon

POINT DE VUE

Savants contre docteurs *par Régis Debray*

ON a donc grugé des lecteurs postmodernes avec des idioties dûment homologuées ? Rions, mais jaune. Car qu'a prouvé ce canular perspicace et naïf sinon que, dans ces contrées heureusement indécises flottant entre les Lettres et les Sciences, qu'on appelle *« sciences sociales »*, ce qui compte n'est pas le contenu d'une idée mais son origine (pour parler comme M. Sokal) ? Un auteur habilité peut faire passer une sottise, car il suffit d'une signature réputée pour l'accréditer. Corollaire : des propositions consistantes émises par une voix non autorisée n'auront pas droit de cité ; ces énoncés de seconde zone ne feront pas critère. L'indexation sur le nom propre, c'était justement le statut des énoncés religieux et politiques, dont les *« sciences humaines »* ont tant fait pour conjurer le spectre. Leurs champions se veulent des chercheurs et non des doctrinaires ; leurs propositions s'y donnent pour des résultats et non pour des thèses. Ils visent à produire des effets de vérité, et non d'autorité. La mésaventure de *Social Text* ramène ces ambitions à des vœux pieux : si on peut leurrer aussi facilement une revue *« savante »*, où tracer la frontière entre *« l'idéologique »* et le *« scientifique »* ?

Sagaces épistémologues de l'irrémédiable, nos physiciens farceurs ont pour louable intention d'appliquer aux *« sciences humaines »* les critères et procédures valables dans les sciences tout court (sans adjectif), parce que *« les sciences exactes et les sciences souples sont dans le même bateau »*. Une différence de degré (entre *« souple »* et *« dur »*) ne servirait-elle pas d'euphémisme à une différence de nature ? Car ce qui est paresse et imposture chez un physicien (ou un mathématicien, un chimiste) ne l'est pas et ne peut l'être, chez un sociologue (ou un sémiologue, ou un psychanalyste, etc.).

Lire la suite page 17

***Régis Debray** est docteur en philosophie.*

La solitude de l'Albanie

L'Union européenne a exclu, dimanche 16 mars, une intervention militaire. Le président Sali Berisha estime que le *risque de guerre civile* est écarté. p. 4

Internes : la grève continue à Paris

Les deux intersyndicats des internes et chefs de clinique ont voté la fin de la grève, sauf à Paris. p. 8

Attentat contre une mosquée

Un blessé léger et d'importants dégâts matériels dans l'attentat de la mosquée de la rue de Tanger, à Paris, dans le XIXe arrondissement. p. 10

Renault : la marche de Bruxelles

La marche pour l'emploi a rassemblé, dimanche 16 mars à Bruxelles, 70 000 à 100 000 manifestants belges et français. La grève continue à l'usine Renault-Vilvorde. p. 18

La mort de Victor Vasarely

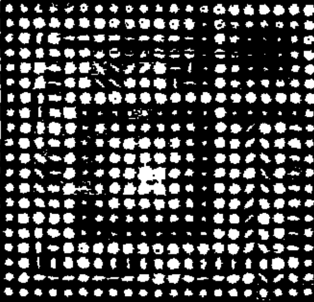

©ADAGP, PARIS, 1997

« Orion, 1961 » (collage architectonique).

Le peintre français d'origine hongroise Victor Vasarely, inventeur du cinétisme, est mort, samedi 15 mars, à Paris, à l'âge de quatre-vingt-dix ans. p. 26

Visite en France du président Ben Ali

Alors que les atteintes aux droits de l'homme ternissent les succès économiques de la Tunisie, le président Zine El Abidine Ben Ali est attendu en France les 5 et 6 mai. p. 6

L'aéroport lointain

Le projet de construction d'un nouvel aéroport dans la Beauce, à 90 kilomètres de Paris, est contesté: p. 12

Télé « offensive »

Hervé de Charette a installé, lundi 17 mars, le Comité stratégique de l'action télévisuelle extérieure. Il défend dans un entretien au *Monde* *« une conception offensive de la diffusion de la culture française »*. p. 29

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 220 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 380 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2900 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 318 - 7,00 F

SPORTS

Le printemps triomphant du ski et du rugby français

DOUBLE triomphe pour le sport français ce week-end. Samedi 15 mars au Parc des Princes, le XV de France a réalisé le grand chelem, son cinquième, du Tournoi des cinq nations en battant l'Ecosse par 47 points à 20, dont 4 essais contre 2 à leurs adversaires. Dimanche, à Vail (Colorado), Luc Alphand a été sacré meilleur skieur de la saison.

Privée de nombreux titulaires, l'équipe de France de rugby a développé, au cours des quatre matches du Tournoi 1997, un jeu de mouvement de plus en plus allègre. Son précédent grand chelem remontait à 1987. Quant à Luc Alphand, il succède, au palmarès de la Coupe du monde, à Jean-Claude Killy, vainqueur en 1968.

Lire pages 21 et 23

Zaïre : Kabila jusqu'à Kinshasa

APRÈS s'être emparé de Kisangani, samedi 15 mars, les rebelles de Laurent-Désiré Kabila veulent poursuivre leur offensive vers Lubumbashi, et, au-delà, jusqu'à la capitale Kinshasa. Le chef rebelle, dont nous faisons le portrait, refuse pour le moment tout cessez-le-feu et estime que le Zaïre vit la *« fin »* du pouvoir de Mobutu.

A Goma, si les habitants sont satisfaits du départ de l'armée zaïroise, certains estiment subir une occupation étrangère. Kinshasa bruit de rumeurs de coup d'Etat et redoute les pillages de l'armée en déroute. Le régime de Mobutu dresse le bilan d'un régime qui a transformé le géant africain en un pays exsangue, miné par la corruption.

Lire pages 2 et 3

La revanche des féministes

MAYA SURDUTS

QUATRE jours après le débat décevant, à l'Assemblée nationale, sur la parité, Maya Surduts a réuni 2 000 personnes, samedi 15 et dimanche 16 mars, aux assises nationales des droits des femmes. Cette féministe engagée, qui a passé de longues années à Cuba, parvient à faire coexister dans le collectif national des droits des femmes 170 organisations, partis politiques, syndicats et associations. L'exercice requiert des talents d'équilibriste.

Lire pages 10 et 15

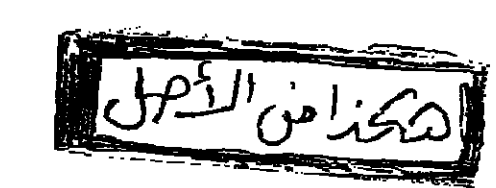

2

OFFENSIVE Les rebelles zaïrois, forts de leur nouveau succès avec la prise de Kisangani, samedi 15 mars, ont fait savoir, dimanche, qu'ils faisaient désormais de Lubumbashi, la capitale de la riche province méridionale du Shaba, leur objectif prioritaire. Le maréchal Mobutu, qui séjournait de nouveau dans sa résidence du sud de la France, a été hospitalisé à Monaco, dimanche, pour des *« soins complémentaires »*. ● A KINSHASA, où la population redoute un retour de l'armée en déroute, le pouvoir, assommé par la défaite de Kisangani, n'a fait aucune déclaration. Mais des rumeurs de coups d'Etat circulent. ● ENTASSÉS sur la rive droite du fleuve Zaïre, les dizaines de milliers de réfugiés craignent l'arrivée des rebelles tutsis de Laurent-Désiré Kabila et les organisation humanitaires attendent le feu vert des rebelles pour reprendre leur assistance.

Les rebelles zaïrois marchent maintenant sur le Shaba

Après la prise de Kisangani, samedi 15 mars, Laurent-Désiré Kabila refuse toujours un cessez-le-feu immédiat. Il a fait savoir, dimanche, son intention de s'emparer de Lubumbashi, capitale de l'ex-Katanga, la plus riche région minière du pays

LES REBELLES zaïrois qui s'étaient emparés, samedi 15 mars, de Kisangani, la troisième ville du Zaïre, ont clamé, dimanche, que leur prochain objectif était Lubumbashi, chef-lieu de la province du Shaba et deuxième ville du pays. *« Nous progressons au-delà de Kisangani dans toutes les directions où l'ennemi a battu en retraite »*, a dit le responsable de l'information de l'Alliance des forces démocratiques pour la libération du Congo (AFDL), Raphaël Ghenda, à Goma, où est installé le quartier général des rebelles.

« Lubumbashi est le prochain grand objectif, a déclaré M. Ghenda. *Mais toutes les villes de la République sont des objectifs, y compris Kinshasa »*. Lubumbashi est depuis longtemps un fief de l'opposition au président Mobutu Sese Seko. Le cuivre et le cobalt extraits au Shaba (ex-Katanga), comme les diamants de la province voisine du Kasaï, sont d'une importance vitale pour le gouvernement de Kinshasa s'il veut garder un quelconque contrôle de l'économie du pays. M. Ghenda a confirmé une information de la radio des rebelles qui avait annoncé la prise de Pweto, à 400 kilomètres au nord-est de Lubumbashi. *« Pweto est tombé il y a deux jours et nos forces ont avancé encore plus loin, au-delà de Pweto »*, a-t-il dit.

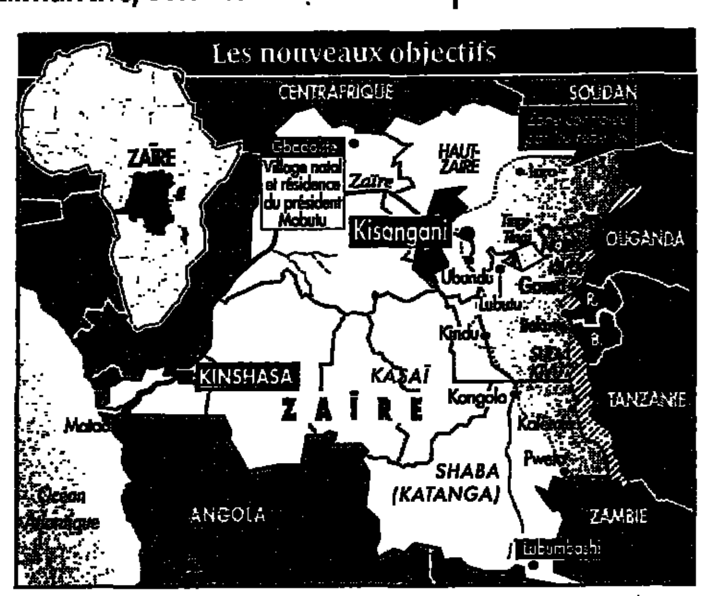

A Kisangani, le calme semblait régner en ville, dimanche. *« L'atmosphère est détendue, tout le monde respire »*, a affirmé un employé d'une société forestière qui a préféré garder l'anonymat bien que les rebelles ne lui aient adressé aucune menace. Selon ce témoin, depuis samedi après-midi, la population a recommencé à circuler en ville et le couvre-feu n'est plus en vigueur. Des hommes en uniformes et armés patrouillent mais ne procèdent à aucun contrôle. Le témoin indique que la situation alimentaire paraît normale. Tous les entrepôts de nourriture destinée aux réfugiés, mis en place par les organisations humanitaires, ont été pillés ainsi que plusieurs magasins, mais aucune maison n'a été touchée. Les pillages n'ont duré que quelques heures entre le départ des militaires zaïrois et l'arrivée des premiers rebelles.

Joseph Kabila, vingt-cinq ans, fils du président de l'Alliance des forces démocratiques pour la libération du Congo (AFDL), Laurent-Désiré Kabila, commande les opérations à Kisangani. A l'agence Reuter, il a déclaré que les mines laissées par l'armée gouvernementale sur chaque route menant à Kisangani sont le principal problème des rebelles. Selon lui, le bilan de la prise de la ville est de deux victimes seulement côté rebelle ; 260 soldats du gouvernement se sont rendus, ajoute-t-il. Il précise que les rebelles ont pris l'aéroport international de la ville, samedi à l'aube. *« Nous avons découvert qu'ils avaient fait sauter l'immeuble qu'ils utilisaient comme quartier général, l'armurerie et pratiquement toutes les pièces d'artillerie »*, ajoute le jeune commandant. Il souligne que les rebelles n'ont trouvé aucun avion ou hélicoptère et supposent que les militaires et les mercenaires ont utilisé les quelques appareils dont ils disposaient pour s'enfuir. A la question de savoir quand les combats prendront fin, Joseph Kabila répond : *« La fin de la guerre doit être la fin de la dictature. »*

Le gouvernement de l'ancienne puissance coloniale belge a estimé, dimanche, qu'il ne peut y avoir de solution au Zaïre sans tenir compte de Laurent-Désiré Kabila. Pour le ministre des affaires étrangères, Erik Derycke, *« l'époque de Mobutu est, depuis un moment déjà, révolue »*.

Washington a appelé à nouveau, dimanche, les rebelles à cesser les combats, tout en estimant qu'il était *« très difficile de* [les] *convaincre d'accepter de discuter »* avec Kinshasa. Toujours réfractaire au cessez-le-feu, en dépit de la visite, samedi, à Goma, de l'émissaire des Nations unies et de l'Organisation de l'unité africaine (OUA), Mohamed Sahnoun, le chef de la rébellion a rappelé qu'il continue de réclamer en préalable l'ouverture de négociations avec Kinshasa. – *(AFP, Reuter.)*

M. Mobutu hospitalisé à Monaco

Le président Mobutu Sese Seko a été admis, dimanche 16 mars, à l'hôpital Princesse-Grace de Monaco pour y subir des *« soins complémentaires »*. Un porte-parole de la présidence a précisé qu'*« il s'agit seulement de soins et* [que] *le président va bien »*. Opéré à Lausanne, en août 1996, pour un cancer de la prostate, le président séjourne une nouvelle fois dans sa villa de Roquebrune-Cap-Martin (Alpes-Maritimes), depuis le 21 février.

Après son opération, il avait déja effectué deux autres séjours en France, à la fin de 1996 puis en janvier, au cours desquels il s'était déjà rendu à Monaco pour des *« visites de routine »*.

Dans son entourage, on affirmait de nouveau, dimanche, que son état de santé *« n'inspire aucune inquiétude »*, mais on ne parlait plus du moment de son retour au Zaïre, alors qu'on le disait imminent quelques jours auparavant.

La fin de Mobutu Sese Seko, lâché par les Occidentaux après avoir ruiné son pays

KINSHASA
de notre envoyé spécial

ANALYSE
Le président zaïrois a commis l'erreur de croire qu'il restait indispensable à ses alliés de toujours

C'est avec le feu vert des Etats-Unis que le colonel Joseph-Désiré Mobutu, chef d'état-major de l'armée zaïroise, s'empare du pouvoir le 24 novembre 1965. La guerre froide bat son plein, et les Américains craignent d'autant plus que le Congo ne tombe dans l'orbite soviétique (par le biais du mouvement des non-alignés) que, durant la seconde guerre mondiale, ils ont déjà pu évaluer l'importance stratégique du pays. L'uranium de la province du Katanga leur a en effet permis de fabriquer une bombe nucléaire. Dès l'indépendance (30 juin 1960), les menaces se multiplient. Le premier ministre de l'époque, Patrice Lumumba, aux discours nationalistes enflammés, est vite catalogué par les Occidentaux comme un agent de Moscou. Il sera arrêté puis assassiné en janvier 1961, peut-être sur ordre du colonel Mobutu.

Trois ans plus tard éclate la rébellion de Pierre Mulele, qui aurait passé quelque temps en Chine populaire. En août 1964, celui-ci contrôle plus d'un quart du Congo et proclame à Stanleyville (aujourd'hui Kisangani) un gouvernement révolutionnaire. Le régime zaïrois en viendra à bout grâce à une intervention étrangère, en l'occurrence des mercenaires qui, en septembre 1964, reprennent Stanleyville.

L'Amérique a donc trouvé en M. Mobutu l'homme idéal pour faire du Congo (rebaptisé bientôt Zaïre) un rempart contre le communisme sur le continent noir. Il servira ainsi fidèlement les intérêts américains en Afrique pour tout ce qui touche à la lutte anticommuniste, notamment en soutenant les rebelles angolais de Jonas Savimbi. *« Dans ce domaine, c'était le meilleur*, insiste aujourd'hui un ministre proche du président. *Pourquoi lui reproche-t-on de n'avoir rien fait pour son peuple sans tenir compte de tout ce qu'il a fait pour l'Occident ? »*

Pour maintenir l'ordre dans son pays, M. Mobutu a dû à chaque fois faire appel à ses alliés, son armée se révélant incapable de mater quelque rébellion que ce soit. En 1977-78, notamment, les deux invasions des « gendarmes katangais » dans le Shaba furent respectivement repoussées par des soldats marocains et la Légion étrangère de l'armée française à Kolwezi.

UNE CORRUPTION INIMAGINABLE

Le maréchal avait sans doute pris l'habitude de compter sur une intervention étrangère, et il semble qu'il attendait une aide militaire de la France pour repousser les rebelles de Laurent-Désiré Kabila. Mais Paris n'a plus les moyens de protéger son pré carré africain et, de plus, la France est entrée en compétition directe, depuis la fin de la guerre froide, avec les Etats-Unis, qui poussent leurs pions dans certaines zones stratégiques. *« De plus*, remarque un diplomate occidental à Kinshasa, *Washington a l'avantage d'avoir des alliés efficaces et intelligents. »*

Après la chute du mur de Berlin, en 1989, un nouvel ordre mondial se met en place. Si Mobutu Sese Seko comprend vite qu'il faut se présenter comme un démocrate pour être bien vu à Paris ou Washington, il ne réalise pas qu'une seconde condition est nécessaire pour conserver les faveurs des Occidentaux, à savoir un assainissement économique.

De ce côté-là, son régime a depuis longtemps sombré dans une corruption inimaginable. Selon un économiste, l'évasion fiscale a réduit le budget de l'Etat de 1,5 milliard de dollars, dans les années 80, à 300 millions de dollars aujourd'hui, un montant dérisoire par rapport aux 45 millions d'habitants du Zaïre. Pour fonctionner, l'Etat imprime massivement des billets de banque (auxquels s'ajoute, dit-on, de la fausse monnaie) depuis 1990, les taux d'inflation annuels se situant entre 350 et 2 000 %.

M. Mobutu a pu penser que, tant qu'il serait aux commandes de ce pays stratégique, il resterait indispensable au monde occidental. Il a aussi pu avoir la naïveté de croire que, pour les services rendus, il bénéficierait de leur reconnaissance. Or le monde de l'après-guerre froide évolue vite et parfois de manière surprenante : les Etats-Unis se rapprochent ainsi du régime socialiste angolais au détriment de Jonas Savimbi.

Quant à la politique intérieure, M. Mobutu a systématiquement saboté la démocratisation, au point que les jeunes conseillers diplomatiques de l'équipe Clinton arrivés à la Maison Blanche en 1992 ne croyaient plus à la réussite de la transition démocratique annoncée par le maréchal en avril 1990. Ils songeaient peut-être déjà à le remplacer tout en admettant, de concert avec Paris, qu'il restait le seul Zaïrois capable de garantir la stabilité de son pays.

La révélation, en août 1996, de son cancer de la prostate, qui a provoqué son absence prolongée de la scène politique et une anarchie accrue dans les sphères dirigeantes, aurait convaincu les Américains qu'il devenait un élément déstabilisant pour le Zaïre. D'autant que Washington avait trouvé dans la région un nouvel allié en la personne du président ougandais, Yoweri Museveni.

Bien qu'il ait ruiné son pays et son peuple en trente-sept ans de dictature, le maréchal Mobutu a été tout de même acclamé par des centaines de milliers de Kinois dans les rues de la capitale lors de son retour, en décembre 1996, après avoir subi une opération en Suisse. Dans un sursaut nationaliste, tous imaginaient qu'il allait reprendre l'armée en main et bouter les rebelles hors du territoire. La rébellion, soutenue par les armées ougandaise et rwandaise, progressait toutefois irrésistiblement. Lorsque, en février, il repartit pour la Côte d'Azur en convalescence, son cortège a été sifflé par la population, qui ne lui a pas pardonné son échec.

Jean Hélène

Les réfugiés hutus sont plus isolés que jamais

LE HAUT-COMMISSAIRE des Nations unies pour les réfugiés, Sadako Ogata, a exhorté, dimanche 16 mars, les belligérants à garantir un accès *« humanitaire »* libre dans l'est du Zaïre, après la chute de Kisangani. *« Le HCR est prêt à envoyer des équipes d'urgence à Kisangani et dans d'autres régions du Zaïre aussitôt que la situation militaire s'améliorera »*, a précisé, dans un communiqué publié à Genève, Mme Ogata, en exprimant l'espoir que les dirigeants de la rébellion tiendront leur promesse de ne pas attaquer la région d'Ubundu où près de 100 000 réfugiés se sont regroupés.

Le HCR redoute que d'éventuels combats ne sèment la panique parmi les réfugiés qui se sont entassés sur la rive droite du fleuve Zaïre et ne les incitent à rejoindre, *« dans des conditions périlleuses »*, la rive gauche. Là, dit-on au HCR, leur vie serait encore davantage en danger et ils risqueraient, pour des raisons logistiques, de se priver de toute assistance. *« Les réfugiés doivent rester là où ils se trouvent actuellement, car c'est le dernier endroit où nous pouvons les localiser et les aider »*, précise le communiqué. Ubundu, au sud de Kisangani, était approvisionnée depuis cette ville par bateau ou par voie ferrée.

Sur place, les organisations humanitaires attendaient, dimanche, le feu vert des rebelles zaïrois pour reprendre leur assistance et notamment leurs vols vers Kisangani. Selon Brenda Barton, porte-parole à Nairobi du Programme alimentaire mondial de l'ONU (PAM), les réfugiés qui se trouvent dans le secteur d'Ubundu ont besoin de 60 tonnes de nourriture par jour. Le PAM avait repris ses vols pour Kisangani, jeudi, mais avait dû les interrompre, samedi, à l'approche des rebelles. Le PAM envisage d'envoyer un avion gros porteur deux fois par jour à Kisangani à partir de Mwanda, en Tanzanie. Chaque vol peut acheminer 40 tonnes de nourriture. *« C'est le moment pour un cessez-le-feu, pour un vrai couloir humanitaire, qui nous permettrait d'avoir accès aux réfugiés »*, a estimé Paul Stromberg, porte-parole du HCR à Goma.

Depuis une semaine, le HCR a organisé, depuis Goma, un système d'assistance à quelque 2 000 réfugiés à Tingi-Tingi et Amisi, deux camps tombés sous le contrôle des rebelles au début du mois. Treize personnes sont mortes de malnutrition ou de maladie, samedi, à Tingi-Tingi. Des réfugiés du camp avaient indiqué, mercredi, que 21 cadavres venaient d'être enterrés, en trois jours ; d'autres avaient fixé ce nombre à 35. Des milliers de réfugiés en fuite restent cachés dans les forêts alentour. *« Leur éprouvante odyssée doit maintenant prendre fin, sinon il faut craindre à nouveau d'importantes pertes en vies humaines »*, a affirmé Mme Ogata. – *(AFP.)*

Kinshasa, assommée, bruit de rumeurs de coup d'Etat

KINSHASA
de notre envoyé spécial

Il est difficile de savoir si le calme extraordinaire qui a régné en fin de semaine à Kinshasa après la chute de Kisangani, samedi 15 mars, aux mains de la rébellion, traduisait une accalmie avant la tempête ou bien l'absence de réaction d'un pouvoir assommé par le coup de cette défaite militaire majeure.

De bonne source, on sait que l'état-major zaïrois était en réunion dès samedi matin, et des rumeurs couraient déjà sur un éventuel coup d'Etat. On évoquait d'autre part la possible destitution par le Parlement du premier ministre, Kengo Wa Dondo, à qui ses adversaires voudraient faire porter la responsabilité de l'échec de la contre-offensive des Forces armées zaïroises.

Sur ce plan, le revers de Kisangani risque de déclencher des règlements de comptes, verbaux tout au moins, entre dirigeants civils et militaires, mais les observateurs sont unanimes à affirmer que, d'un côté comme de l'autre, il y a eu des détournements de fonds et d'armes destinés à l'effort de guerre.

Comme la plupart des habitants de la capitale, Moïse a en mémoire les pillages généralisés de Kinshasa par les soldats, en 1991 et 1993, et semble terrorisé à l'idée que cela puisse se reproduire. Quant à l'opposition, elle est étrangement silencieuse, peut-être de crainte d'irriter les militaires, déjà suffisamment nerveux, ou bien parce qu'elle n'a pas son mot à dire dans cette guerre. Elle a appelé à des négociations et n'aurait peut-être pas réussi à établir de contacts positifs avec les dirigeants de la rébellion, qui viennent de refuser toute idée de cessez-le-feu à l'envoyé spécial des Nation unies et de l'Organisation de l'unité africaine (OUA), Mohamed Sahnoun.

ASPHYXIE FINANCIÈRE

Leur chef, Laurent-Désiré Kabila, a déjà annoncé son intention de marcher sur le palais présidentiel de Gbadolite, *symbole du régime*, édifié dans le village natal du président Mobutu dans la province de l'Equateur, sur la frontière de la République centrafricaine. Ses troupes progressent également dans le sud en direction de Lubumbashi, la capitale de la province du Shaba (et des mines de cuivre de la région). Plus à l'ouest, les maquisards se rapprochent rapidement, grâce à la voie ferrée, de Kamina, à 300 kilomètres au nord de la ville minière de Kolwezi. Dans la province voisine du Kasaï-Oriental, la population redoute l'arrivée des soldats zaïrois en débandade qui refluent vers Mbuji Mayi, la capitale diamantifère, en pillant les localités sur leur passage. Et ceux qui ont fui Kisangani arrivent également par le nord à travers la forêt équatoriale.

L'Alliance des forces démocratiques pour la libération du Congo (AFDL) est en passe de contrôler toutes les compagnies minières qui rapportaient encore un peu d'argent à l'Etat, à savoir la Gécamines (cuivre, à Lubumbashi), la Sominki (or, à Kindu), l'Okimo (or, à Bunia) et la Miba (diamant, à Mbuji Mayi), et le régime pourrait ainsi rapidement se retrouver asphyxié financièrement, même si Kinshasa contrôle encore, grâce *au barrage d'Inga, toute l'alimentation* en électricité du Shaba.

Dans les milieux expatriés de la capitale, on tente de prévoir l'issue de cette « guerre civile » où il n'y a pratiquement aucun combat, en projetant différents scénarios possibles, qui vont de la négociation pour un partage du pouvoir à l'entrée victorieuse des rebelles dans la capitale, en passant par un coup d'Etat des militaires, modérés ou bien jusqu'au-boutistes.

J. H.

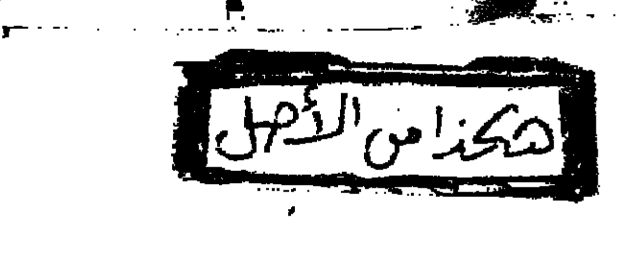

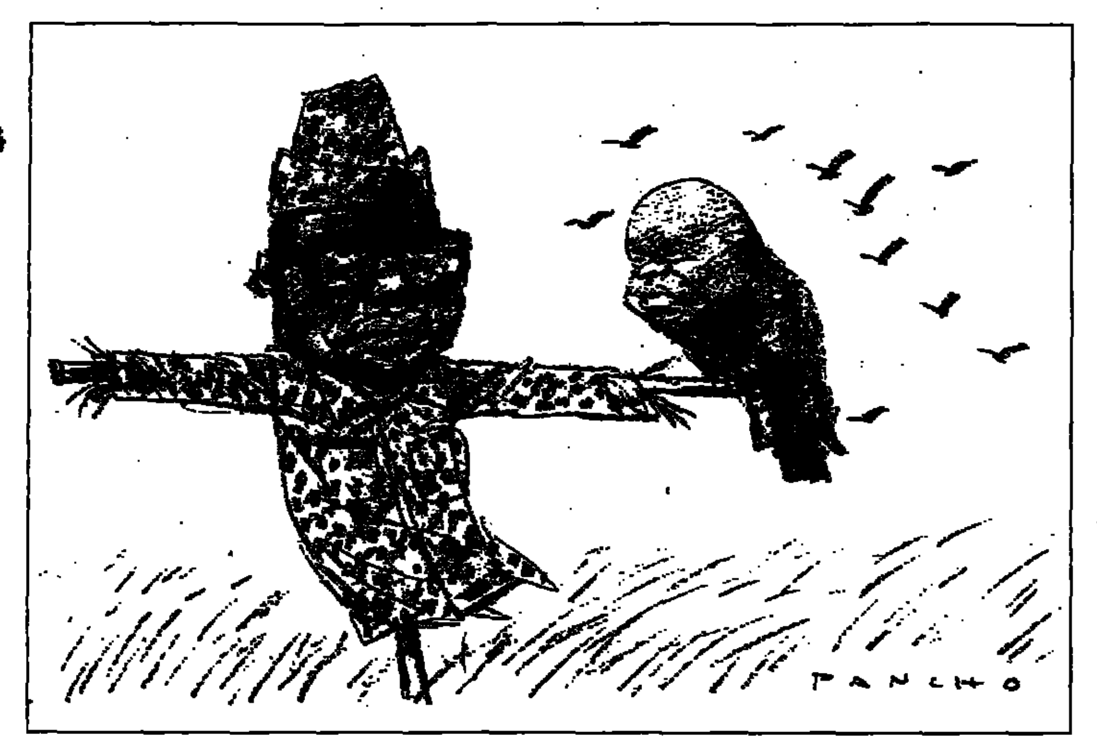

La deuxième vie de Laurent-Désiré Kabila

Volant de victoire en victoire, le leader rebelle doit maintenant prouver son indépendance vis-à-vis de ses « parrains » de Kampala et de Kigali

GOMA
de notre envoyé spécial

Il est petit et rondouillard. Le crâne rasé et le visage glabre donnent à son regard un air malicieux. Laurent-Désiré Kabila, le *chef des rebelles zaïrois*, à la *mise* modeste. Il affectionne les chemisettes à manches courtes et les pantalons légers. Il porte volontiers des sandales de cuir ou des chaussures de sport. A cinquante-six ans, il entame une deuxième carrière politique. Les Banyamulenges, littéralement « ceux de *Mulenge* », *des Tutsis vivant sur* les collines et les plateaux proches d'Uvira, dans le sud Kivu, l'ont tiré de sa semi-retraite politique.

PORTRAIT

Sorti de l'anonymat fin 96, le chef de maquis rêve aujourd'hui d'un destin national

Soutenus par le Rwanda, le Burundi et l'Ouganda, les Banyamulenges, qui résistaient aux tentatives de l'armée zaïroise de les refouler au Rwanda, lancent en septembre 1996 un mouvement de révolte armée. Le 25 octobre, les rebelles tutsis affirment avoir été rejoints par des opposants zaïrois voulant renverser le régime du président Mobutu Sese Seko. Plusieurs nébuleuses politiques, implantées dans le Kivu et proches du pouvoir ougandais, s'unissent au sein de l'*Alliance des forces démocratiques pour la libération du* Congo (AFDL), dont le coordinateur – et futur président – n'est autre que Laurent-Désiré Kabila.

Laurent-Désiré Kabila est né à Moba, un port sur le lac Tanganyika, dans la province du Shaba (l'ex-Katanga), et n'a rien d'un Tutsi. Il apparaît publiquement pour la première fois le 31 octobre à Uvira, tout juste conquise par les Banyamulenges, où il harangue la population. *« L'Alliance est votre mouvement contre la tyrannie et la corruption, un mouvement pour la liberté et la vie*, dit-il. *Nous devons renverser Mobutu et le jeter dans la poubelle de l'Histoire. »*

TRAFICS VARIÉS

Chef du Parti révolutionnaire du peuple (PRP), *fondé en 1967, il vit* de longues années dans les maquis du Shaba et du Kivu, luttant contre le pouvoir central avec ses Forces armées populaires (FAP), qui comptent jusqu'à trois mille combattants, impliqués dans des actions sur le territoire zaïrois ou stationnés dans des sanctuaires zambiens et tanzaniens. La guerre froide bat son plein et il reçoit le *soutien déclaré* de la Chine populaire et de la Tanzanie de Julius Nyerere, alors engagée dans une expérience socialiste à l'africaine.

Le PRP et sa branche armée s'autofinancent sans problème. Leur « territoire » est d'une richesse exceptionnelle : or, diamants, ivoire, café. Ils entretiennent des trafics variés et juteux avec le reste du monde, via la Zambie et la Tanzanie. C'est la belle époque. En novembre 1984, les hommes du PRP s'emparent de Moba, la ville natale du chef, qu'ils tiennent un moment. Ironie de l'histoire, c'est l'actuel chef d'état-*major des Forces armées zaïroises* (FAZ), le général Mabele, qui rétablit la situation et reprend la ville.

Ce coup d'éclat n'est pas du goût de Kinshasa, et, en 1985, le gouvernement négocie, en échange d'une amnistie, la reddi*tion des forces de Laurent-Désiré* Kabila. Le PRP perd une partie de ses hommes, mais aussi ses appuis extérieurs. La roue tourne. Le déclin s'amorce.

La Tanzanie et l'Ouganda où, dit-on, il possède des biens, sont alors des havres pour celui qui se réclame toujours de Patrice Lumumba, le nationaliste congolais et premier ministre de l'indépendance, *du 30 juin 1960*, à sa mort, le 17 janvier 1961. Assassiné, Lumumba devient un martyr, un mythe révolutionnaire. L'Union soviétique donne son nom à l'université de Moscou où viennent se former les étudiants du tiers-*monde*.

Laurent-Désiré Kabila est encore partie prenante de l'insurrection, déclenchée en janvier 1964 dans le Kwilu, partie méridionale de l'actuelle province du Bandundu, par Pierre Mulele, disciple et collaborateur de Patrice Lumumba. L'insurrection, soutenue par les Soviétiques, fait quelque cent mille morts.

CONJONCTION D'INTÉRÊTS

Laurent-Désiré Kabila, lumumbiste de la première heure, reçoit, dans son maquis du Kivu, d'avril à décembre 1965, Ernesto « Che » Guevara, qui envisage un moment de créer dans cette région un foyer de *« déstabilisation anti-impérialiste »*, avec quelque deux cents *barbudos* cubains. Il ne semble pas que le « Che » ait gardé un souvenir ému de sa rencontre avec Kabila, qu'il prend pour un noceur, un révolutionnaire peu sérieux. Le futur président de l'Alliance des forces démocratiques pour la libération du Congo reste discret sur cet épisode et prend bien soin de ne pas revendiquer le parrainage du « Che ».

*En septembre 1982, Laurent-Dé*siré Kabila apparaît subitement aux Pays-Bas, où il participe à une session du Tribunal permanent des peuples, en compagnie d'Antoine Gizenga, le fondateur du Parti lumumbiste unifié (Palu), principal héritier de la mouvance lumumbiste. Mais il s'abstient bizarrement de participer aux travaux de la conférence nationale souveraine, qui planche au début des années 90 sur l'avenir d'un nouveau Zaïre démocratique.

Il resurgit à point nommé, fin 1996, *alors que le président Mobu*tu, opéré le 22 août d'un cancer de la prostate, poursuit une longue convalescence en Europe. L'insurrection tutsie est en plein essor, portée à bout de bras par les armées rwandaise, burundaise et ougandaise. Elle a besoin d'un second souffle et d'une caution zaïro-zaïroise. Laurent-Désiré Kabila est propulsé sur le devant de la scène par ses amis de Kampala et de Kigali, sur une suggestion amé*ricaine*.

La conjonction d'intérêts est évidente. Les dirigeants rwandais veulent extirper du Zaïre le reliquat des ex-Forces armées rwandaises et des milices extrémistes hutues. Les Ougandais, au-delà du *soutien indéfectible qu'ils* apportent au Rwanda, veulent un Zaïre oriental tranquille, débarrassé de tous les embryons de rébellions hostiles qu'entretenait le régime Mobutu.

Le pari est gagné. La rébellion tutsie, devenue au fil des mois la rébellion zaïroise, a conquis quasiment un tiers du Zaïre. Elle continue sa progression vers le Kasaï et *Lubumbashi, la capitale du Shaba*. Elle avance sans rencontrer d'obstacle. Un peu trop, même, au gré de ses « sponsors » étrangers.

Laurent-Désiré Kabila n'est pas décidé à s'arrêter en chemin. Il veut aller à Kinshasa et se prend à *rêver d'un destin national*. Mais les Zaïrois ne sont pas dupes. Dans les territoires conquis, une fois passée la période d'euphorie, les populations constatent que cette rébellion n'est pas à proprement parler zaïroise.

L'entourage de Kabila est tutsi. Sa garde rapprochée, les sept officiers de l'état-major de l'Armée de libération du Congo (ALC), les *meilleures unités de ses troupes* et ses principaux conseillers sont tutsis. Les Zaïrois commencent à douter de son pouvoir de décision et s'interrogent sur sa marge de manœuvre réelle.

Laurent-Désiré Kabila sait maintenant qu'il doit « zaïrianiser » son mouvement.

Frédéric Fritscher

A Goma, territoire « libéré » et ville « occupée »

GOMA
de notre envoyé spécial

La route de la corniche serpente à la sortie de Gisenyi entre la rive *du lac Kivu et les villas, anciennes* résidences de la bourgeoisie coloniale belge. Les barrières rouge et blanc marquant la frontière entre le Rwanda et le Zaïre battent l'air au rythme du passage des voitures et des camions qui alimentent Goma, la capitale du Nord-Kivu, devenue le fief de Laurent-Désiré Kabila et de son mouvement, l'Alliance des forces démocra*tiques pour la libération* du Congo (AFDL).

Face au bureau des services de l'immigration, l'emblème de la République du Zaïre, peint sur un large panneau métallique, est barbouillé d'une couche de couleur neutre. Flottant dans un treillis de combat verdâtre, un jeune soldat de l'Armée de libération du Congo (ALC) frappe nerveusement le mé*tal d'une longue badine de bois*. Ses bottes de caoutchouc noir, trop grandes, elles aussi, rendent pataude la démarche qu'il voudrait martiale. Il sort de l'adolescence et multiplie postures et mimiques viriles pour discipliner une cohorte bigarrée de « mamas » zaïroises en route pour Gisenyi. Ces dames en ont vu d'autres. Les fanfaronnades du jeune rebelle ne les impressionnent pas et les noms d'oiseau fusent dans un swahili fleuri, ponctué de larges éclats de rire.

Les fonctionnaires de la nouvelle administration tamponnent à tour de bras les laissez-passer des Rwandais et des Zaïrois. Ils re*tiennent les passeports des ressor*tissants étrangers à la région des Grands Lacs et leur délivrent, en échange, des visas à 60 dollars la semaine avec cachets et reçus en bonne et due forme. Quelques chefs ont été remplacés. Les *« sans-grade » sont toujours là*, fidèles au poste, mais pas à leurs manières d'antan. La rébellion affiche des principes. Et au nom de ceux-ci, on ne triche plus avec le règlement, on ne rackette plus. *« Sans distinction de sexe ni de race*, prévient une affichette manuscrite, *chacun doit prendre son tour dans la file d'attente. »* Plus de passe-droits, plus de *matabiche* (le bakchich), l'institution zaïroise.

« Ça a changé, tu ne trouves pas ?, interroge l'agent de l'immigration ; *aujourd'hui, je ne vais même pas boire un Fanta ! »*, clin d'œil de connivence et allusion au bon vieux temps où le fonctionnaire, non payé, réclamait sans trop de pudeur *« quelque chose pour la bière »*. L'Etat, en totale déliquescence, n'assurait plus les salaires de ses employés. D'un bout à l'autre du Zaïre, chacun avait appris à se débrouiller pour assurer la pitance d'une famille qui, bien souvent, ne mangeait qu'une fois par jour, voire un jour sur deux.

Le changement a du bon. Les ha*bitants de Goma se réjouissent* de n'être plus maltraités par les soldats des Forces armées zaïroises (FAZ), qui ne patrouillaient que pour mieux racketter. Les militaires non plus n'étaient pas payés. Quand elle l'était, leur solde mensuelle ne leur garantissait pas une canette de bière... Ils se payaient donc eux-mêmes, utilisant leur arme comme un carnet de chèques. Ils ne se sont pas battus contre les rebelles. Ils n'en avaient pas envie. Leurs chefs, d'ailleurs, avaient fui les premiers. *« Ils n'allaient pas mourir pour rien et, en tout cas, c'est trop difficile, vraiment, de combattre avec un poste de télévision sur la tête et le fusil dans une main »*, explique un petit commerçant dont le magasin a pâti du pillage des FAZ. Devenus les *« dé-FAZ-és »*, les soldats-fuyards de Kinshasa ont semé la terreur et la désolation partout sur leur passage, sauf dans les rangs ennemis...

Si les habitants de Goma sont heureux d'avoir *« plus de sécurité »*, ils déplorent néanmoins de toujours travailler sans être payés. *« C'est plus difficile qu'avant*, expliquent-ils, *car on ne peut plus se débrouiller. L'article-15* [référence humoristique à l'instauration du système-D] *est aboli, mais rien ne le remplace ! »* Ils vivent paradoxalement plus mal qu'avant l'entrée *des rebelles dans la ville* et n'espèrent aucune amélioration rapide de leur situation. *« Les organisations non gouvernementales et les agences de l'ONU sont parties ou elles ont réduit leur personnel. Elles payaient très bien et cet argent rentrait à la cité* [les quartiers périphériques], *tout le monde en profitait »*, constate un ancien chauffeur des Nations unies

> « Il y a trop d'Ougandais et de Rwandais. C'est eux qui commandent. Ils nous méprisent »

Le million de réfugiés hutus qui vivaient dans le Kivu depuis juillet 1994 ne sont plus là. Un grand nombre d'entre-eux sont rentrés au Rwanda, les autres sont morts ou dispersés dans une nature hostile. Ils étaient un poids considérable pour la région. Ils avaient engendré l'effondrement de l'économie traditionnelle, basée *sur l'agriculture et l'élevage*. Ils vendaient leurs compétences et leur force de travail à bas prix au détriment de la main-d'œuvre zaïroise. Mais de nouvelles activités étaient apparues, une économie parallèle s'était peu à peu instaurée, et les *habitants de Goma* allaient faire leur marché dans les camps où les produits coûtaient moitié moins cher qu'en ville.

Quatre mois et demi après l'entrée des rebelles dans Goma, le 1er novembre 1996, l'état de grâce qui était apparu s'étiole peu à peu. La sécurité est certes meilleure, mais les disparitions continuent. Des soldats en uniforme se pré*sentent la nuit au domicile de per*sonnes qui sont emmenées et ne reparaissent jamais. Dénonciations, règlements de comptes vont bon train, et les rebelles ne font pas dans le détail. Plus une porte ne s'ouvre la nuit.

La contribution forcée à l'effort de guerre, les réquisitions de véhicules et de domiciles exaspèrent la population. *« J'ai l'honneur de vous informer que votre immeuble est réquisitionné par la province du Nord-Kivu pour y loger provisoirement une autorité de l'Alliance des forces démocratiques pour la libération du Congo. »* C'est en ces termes, dans une lettre officielle qui se conclut sur les *« sentiments révolutionnaires »* du vice-gouverneur de la province, qu'un malchanceux a appris son infortune. Mais c'est oralement qu'on lui a ordonné de laisser son domicile en l'état, avec meubles, linge et vaisselle. Il était inquiet depuis plusieurs jours : *« Des soldats tutsis sont passés plusieurs fois pour me dire que je devais partir. Maintenant j'y suis forcé*, dit-il en exhibant le document, la rage au cœur, *et malgré leurs promesses, je sais que je ne récupérerai jamais ma maison. »*

Plus que tout, ceux qui osent parler dénoncent l'occupation étrangère. *« Kabila parle de territoires libérés, mais nous, les gens d'ici, nous vivons en territoire occupé »*, murmure un habitant. *« L'armée de Kabila est majoritairement tutsie. Il y a bien sûr des Tutsis qui sont nés au Zaïre, comme les Banyamulenges, les Banyauvira ou les Banyajumba, mais il y a trop d'Ougandais et de Rwandais. C'est eux qui commandent. Ils nous méprisent. Leur arrogance est une perpétuelle humiliation »*, explique-t-il.

Goma vit une vraie présence militaire. Des hommes en uniforme quadrillent la ville et ne sortent que l'arme à la main. Minces et élancés, parfois très grands, les traits fins, ils s'expriment spontanément en kinyarwanda. Un grand *nombre d'entre eux ne parlent*, du reste, ni le swahili ni le français (les langues les plus parlées dans le Kivu), mais l'anglais et le kinyarwanda. Aucun signe distinctif ne permet, à coup sûr, de désigner celui qui vient du Rwanda ou de l'Ouganda. Mais le grand gaillard qui nous autorise, un matin, à entrer dans l'enceinte de l'aéroport était à Kigali en juin 1994, dans les rangs du Front patriotique rwandais (FPR). Venu d'Ouganda, il se battait à l'époque pour conquérir la ville. Celui qui passe, au volant d'un pick-up blanc, en provenance du Nord, est sans conteste un soldat de l'Armée patriotique rwandaise (APR). Il était, il y a peu de temps encore, affecté au dépôt de carburant situé dans le bas de Kigali.

Les deux jeunes soldats en treillis *« tache-tache »*, bottes de caoutchouc noir, béret rouge, fusil *AK-47 en main, pris en stop* à la sortie de Saké, ont bien l'intention d'aller respirer l'air de Goma. Ils ont combattu dans les collines du Masisi, *« où il y a beaucoup de soldats des ex-Forces armées rwandaises* [FAR]. *Ils ont des uniformes neufs et sont bien armés. Leur chef est le major Garaba*, expliquent-ils, *celui qui était avant la guerre au camp de Kanombe, à Kigali »*. Ils n'ont pas vingt ans et sont tous deux des Bagogwés natifs de Gisenyi, des Tutsis de l'ouest rwandais. Ils ont fait leurs classes à Kigali, où ils sont restés cantonnés quelque temps. Les parents de l'un d'entre eux vivent toujours dans la capitale rwandaise, et il nous charge de passer les saluer...

F. F.

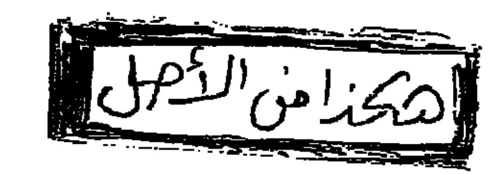

Plusieurs pays occidentaux estiment que le président albanais doit démissionner

Le nouveau gouvernement ne souhaite cependant pas le départ de Sali Berisha, qui estime-t-il, ne favoriserait pas le rétablissement de l'ordre. Les Européens ne sont prêts à envoyer que des conseillers civils et militaires

Les Européens n'ont pas répondu aux appels lancés la semaine dernière à la fois par le président albanais Sali Berisha et par le nouveau gouvernement d'union nationale de Tirana en faveur d'une intervention militaire extérieure. Ecartant une telle éventualité, de même que l'envoi d'une force de police internationale, les ministres des affaires étrangères de l'Union européenne ne se sont entendus que sur l'envoi d'une mission d'évaluation des besoins. Certains pays membres se sont dits prêts à envoyer des conseillers militaires et policiers auprès des autorités albanaises. Plusieurs pays occidentaux, au premier rang desquels les Etats-Unis, se prononcent pour la démission du président albanais. Les insurgés du sud du pays réclament ce départ, mais pas le gouvernement d'union nationale. M. Berisha a estimé, lundi, que le danger d'une guerre civile s'était éloigné mais que le calme demeurait fragile. Il a dénoncé *« des services secrets »* et *« des groupes qui visent à arriver au pouvoir par les armes »*. *(Lire aussi notre analyse en page 15.)*

L'UNION EUROPÉENNE a donné une réponse minimaliste aux appels lancés la semaine dernière par les autorités albanaises, qui demandaient une aide d'urgence pour rétablir le calme dans le pays. Les ministres des affaires étrangères des Quinze, réunis à Apeldoorn, aux Pays-Bas, samedi 15 et dimanche 16 mars, ont écarté l'idée d'une intervention militaire et ne sont pas parvenus à se mettre d'accord sur l'envoi d'une force de police internationale en Albanie.

« La tendance lourde est l'attentisme, la prudence », a dit le porte-parole du ministère français des affaires étrangères, Jacques Rummelhardt, à l'issue de cette réunion des chefs de la diplomatie européenne. Le ministre français, Hervé de Charette, a expliqué qu'il était *« hors de question d'aller rétablir l'ordre dans les villes et les villages d'Albanie »*. Partant de ce postulat, la France, l'Italie et la Grèce s'étaient repliées sur la proposition d'envoyer une force de police qui aurait pu notamment *« sécuriser »* l'aéroport, les ambassades et les bâtiments publics dans la capitale. L'opposition de certains pays, dont l'Allemagne et le Royaume-Uni, a eu raison de cette idée, et les Quinze se sont repliés vers une position représentant le plus petit dénominateur. *« Nous ne pouvons pas nous engager dans une aventure »*, a résumé le ministre allemand, Klaus Kinkel. *« Dans une situation comme celle-là, on ne peut pas envoyer une force de police. »*

ÉVALUER LES BESOINS

Un consensus ne s'est dégagé que pour envoyer une mission d'évaluation dirigée par le diplomate néerlandais Jan de Marchant et d'Ansembourg, afin d'évaluer les besoins. Cette mission devait se réunir lundi à Rome, avant de gagner Brindisi, où elle devait embarquer à bord d'hélicoptères militaires italiens à destination de Tirana.

Les Quinze font par ailleurs état, dans leur communiqué, d'une *« disponibilité parmi les Etats membres pour envoyer une mission d'assistance civile, ainsi que dans les domaines de la police et de l'armée »*, autrement dit des conseillers, en consultation avec l'ONU. Ils déclarent que l'Union européenne est disposée à reprendre son aide financière et humanitaire à l'Albanie *« dès que les conditions de sécurité seront assurées »*. L'idée d'installer à Tirana un *« administrateur »* de l'Union européenne, comme cela s'est fait dans la ville croato-musulmane de Mostar, en Bosnie-Herzégovine, a été écartée.

La réponse de l'Europe est donc loin de répondre aux attentes de Tirana, qui avaient été relayées par l'ancien chancelier autrichien Franz Vranitzky, à l'issue de la mission qu'il avait effectuée la semaine dernière auprès des dirigeants albanais pour le compte de l'OSCE (Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe). Les représentants permanents des cinquante-quatre pays membres de l'OSCE – parmi lesquels les quinze européens – réunis samedi à Vienne se sont prononcés en faveur d'une opération militaire occidentale en Albanie, sans cependant qu'aucun d'entre eux n'engage explicitement la participation de son pays.

Les Européens paraissent aussi divisés sur le soutien à apporter ou non au président Sali Berisha, que les Américains, pour leur part, ont « lâché ». Le représentant américain à l'OSCE s'est déclaré favorable au *« départ »* de M. Berisha, lors de la réunion de Vienne. Sans être aussi explicite, le ministre allemand des affaires étrangères, Klaus Kinkel, a déclaré à Apeldoorn : *« le président Berisha devrait réfléchir sérieusement à la façon dont il peut personnellement contribuer à résoudre l'anarchie qui règne dans son pays. »* Et le secrétaire d'Etat grec aux affaires européennes Yannos Kranidiotis a estimé, samedi, que sa démission serait *« positive »* pour un règlement de la crise. Dans les milieux diplomatiques français, on soulignait en revanche que le président albanais avait jusqu'ici suivi toutes les recommandations qui lui avaient été faites par les Européens. – *(AFP, Reuter.)*

Le calme de Tirana tranche avec les troubles qui secouent le Sud

TIRANA
de notre envoyé spécial

La journée de deuil pour les victimes des troubles s'est transformée en une journée pour l'ordre public. Au centre de Tirana, sur la place Skanderbeg, des milliers d'Albanais ont fraternisé, dimanche 16 mars, avec les forces de l'ordre. La foule, qui brandissait des fleurs, a acclamé la police gouvernementale. *« Paix ! Paix ! Vive l'Albanie ! »*, hurlaient les Tiranois. Les hommes grimpaient sur les capots et les toits des fourgonnettes des forces de l'ordre, les femmes offraient des fleurs aux policiers, qui agitaient leurs kalachnikovs sans tirer en l'air.

Une pancarte portait le prénom du premier ministre socialiste, *« Bashkim ! »* (Fino), qui tente ces derniers jours de ramener l'ordre à Tirana grâce à de nouvelles unités de police. Le rassemblement n'était pas très spontané et s'inscrivait dans la volonté gouvernementale de détendre l'atmosphère. Des badauds ont cependant rejoint les manifestants en frappant dans leurs mains, et en clamant leur refus de l'anarchie. Puis les Tiranois sont calmement rentrés chez eux ou se sont parfois attardés aux terrasses des cafés, en ce dimanche ensoleillé. L'atmosphère à Tirana offre un étonnant contraste avec les troubles qui continuent de secouer l'Albanie. A Durrës, sur la côte adriatique, la police a ouvert le feu au-dessus des têtes de désespérés qui avaient envahi, comme chaque jour, le port de la ville, à la recherche d'un bateau en partance pour l'Italie. Le Nord, où la situation semble moins tragique que les jours précédents, est toujours en proie à la violence et à l'anarchie, et des bandes armées règnent en maîtres sur les routes. Dans le Sud, si le degré de violence a considérablement diminué, les insurgés réclament toujours la démission du président Sali Berisha avant d'envisager de déposer les armes.

DES SIGNES DE BONNE VOLONTÉ

Le premier ministre Bashkim Fino s'est mis au travail, avec pour priorité absolue de restaurer l'ordre constitutionnel dans le pays. Il a donc appelé ces nouvelles forces de police à Tirana, a engagé tous les fonctionnaires à reprendre le travail, et il souhaite entamer un dialogue avec les insurgés sudistes. Il compte utiliser à cet effet les comités populaires qui ont émergé dans les villes du Sud, et qui sont souvent dirigés par d'anciens officiers de l'armée albanaise.

M. Fino a apparemment obtenu le soutien du président Berisha pour accomplir sa tâche. Ce dernier a donné ces derniers jours des signes de bonne volonté. Il a d'abord annoncé la démission du chef de sa police secrète (SHIK), le général Gazidede, qui était l'administrateur de l'état d'urgence. Et il a amnistié dimanche le président du Parti socialiste, Fatos Nano, emprisonné depuis 1993 pour corruption. L'opposition et les organisations internationales avaient toujours estimé que Fatos Nano était un prisonnier politique, et sa libération va largement contribuer à détendre le climat entre les différents partis.

« Le limogeage de Gazidede et l'amnistie de Nano sont des signes concrets de la volonté du président Sali Berisha de respecter le « pacte de réconciliation nationale » *conclu entre les mouvements politiques »*, se satisfait un diplomate européen. Les chancelleries occidentales hésitent encore sur l'attitude à adopter face à la détermination de Sali Berisha de rester à la présidence du pays jusqu'aux élections parlementaires anticipées, qui doivent avoir lieu avant le mois de juin. *« M. Berisha démissionnera si l'opposition emporte les élections, qui seront cette fois contrôlées par la communauté internationale*, estime ce diplomate. *Aucun parti politique ne veut voir partir le président avant les élections, car ce serait tuer le pacte d'union nationale. Ce serait le chaos. »*

La réalité albanaise est que les meilleurs alliés de Sali Berisha sont peut-être ses opposants politiques à Tirana. Le Sud réclame son départ inconditionnel du pouvoir, et il n'est plus guère populaire dans le Nord, la région dont il est pourtant originaire. La question est de savoir si le premier ministre va parvenir à imposer son autorité sur le pays, auquel cas il pourra également imposer la présence de M. Berisha à la présidence. Cette attitude est à double tranchant, puisque c'est précisément à cause du « pacte d'union nationale » que les insurgés se méfient du gouvernement de M. Fino.

Sali Berisha est certainement très seul, retranché dans son palais présidentiel, entouré des derniers fidèles agents du SHIK. Il a des réunions quotidiennes avec l'opposition et des diplomates étrangers, mais il ne paraît plus contrôler l'évolution de la situation. Un diplomate, qui l'a rencontré très récemment, a trouvé le président albanais *« à la fois extrêmement meurtri, amer, et à la fois très courageux, déterminé, certainement pas brisé »*. Le président perd, chaque jour, des parcelles de pouvoir. Certains pays occidentaux, Etats-Unis en tête, se prononcent ouvertement en faveur de son retrait de la scène politique. *« Les Américains focalisent leur politique albanaise sur cet homme, ce qui est très maladroit*, pense un diplomate. *Notamment parce qu'une démission de Berisha gênerait considérablement l'action du premier ministre en privant son gouvernement de son caractère multipartite. »*

L'homme fort du pays devient Bashkim Fino, qui doit encore rétablir l'ordre s'il veut offrir une espérance de vie à son gouvernement. Dans un pays où chaque habitant possède désormais un fusil d'assaut, où la population a peur de l'avenir et cherche souvent à fuir à l'étranger, sa tâche ne sera pas aisée. Les Albanais sont tellement écœurés de leur classe politique qu'ils se méfient terriblement des promesses d'« union nationale » pour un avenir meilleur.

Rémy Ourdan

Face au chaos, de nombreux Albanais organisent leur exil

KATAVIA
(frontière gréco-albanaise)
de notre envoyé spécial

« Plus rien ne fonctionne de l'autre côté », commente désabusé le chef du bureau des douanes. Le poste-frontière albanais a été brûlé et presque entièrement saccagé. Aux alentours, quelques poignées de jeunes, arborent, fiers, leur kalachnikov sous l'œil inquiet de policiers grecs. Un simple cadenas ferme désormais le portail grillagé qui marque la frontière gréco-albanaise de Katavia, à moins de 100 kilomètres des *« villes rebelles »* de Gjirokastër et de Saranda.

« Voici quelques jours, un Albanais a été tué presque sous nos yeux par des insurgés qui voulaient, sans doute, le rançonner avant qu'il ne passe la grille », assure un policier en expliquant que la frontière *« reste cependant ouverte pour ceux qui disposent d'un visa »*. Ils sont ainsi plusieurs dizaines à passer chaque jour, parfois à pied, mais le plus souvent en voiture. Comme ce père de famille accompagné de sa femme et de ses deux enfants qui assure *« avoir tout plaqué pour rejoindre des parents à Athènes, en attendant que les choses se calment »*. *« Le plus souvent*, assure le douanier, *ce sont des familles visiblement aisées qui partent. Les autres n'ont pas les moyens de perdre le peu qu'ils ont. »*

Maria, qui habite en Grèce, explique que c'est le cas de son amie albanaise qu'elle accompagne pour un rendez-vous frontalier avec son mari et l'un de ses deux fils. Les deux jeunes femmes tentent de convaincre les hommes de venir les rejoindre. Sans succès. *« Je suis bien obligé de garder la maison avec les garçons, sinon tout sera détruit ou volé »*, dit-il. Il assure se relayer avec ses fils pour *« monter la garde et faire comprendre aux pillards que nous ne nous laisserons pas faire »*. Maria et son amie ne parviendront qu'à leur laisser *« de la nourriture pour trois jours »*. En descendant vers le village, les deux femmes échangent quelques mots avec les routiers stationnés le long de la route. Des dizaines de camions sont ici volontairement bloqués par leurs propriétaires, qui *« préfèrent les garder en toute sécurité et ne pas les lancer sur des routes incertaines »*, selon un policier.

EMBOUTEILLAGE A LA FRONTIERE

A quelque 200 kilomètres au nord, près du village de Kristalopigi, le deuxième poste-frontière gréco-albanais est lui aussi embouteillé par une longue file de camions arrêtés. Ici encore, les chauffeurs attendent. Comme Michel, à qui son patron *« répète depuis cinq jours qu'il doit patienter tant que la route ne sera pas sûre pour repartir »*. Dans un petit café, Michel et ses collègues tuent le temps. Ils commentent les nouvelles de leurs familles qu'ils appellent au téléphone à tour de rôle. *« Nous habitons tous les quatre à Tirana, mais il est impossible pour nous de nous y rendre, ne serait-ce que pour quelques heures. »*

Les bus n'assurent plus de liaison entre la frontière et la capitale albanaise. *« Les rares taxis demandent des prix exorbitants, 1 dollar du kilomètre. »* Soit l'équivalent de quelque 2 500 francs pour un aller-retour. Alors qu'ils campent dans leurs camions et se nourrissent de quelques fruits et parfois d'un repas chaud dans la gargote du coin, les chauffeurs tiennent des paris sur la durée de vie possible de leurs cargaisons. Les quelques tonnes de bière de Michel *« peuvent tenir des mois »*. Les poulets réfrigérés de son ami, *« pas plus de quatre semaines »*. Et le troisième, avec son matériel de construction, *« peut s'installer pour la vie »*.

Les militaires qui surveillent le poste-frontière trouvent, eux aussi, le temps long. A la différence des policiers de Katavia, ils montent la garde nuit et jour, fusil à l'épaule, casque et gilet pare-balles. *« Un obus de mortier est tombé pas loin il y a quelques jours*, explique un des policiers. *Il s'agissait à l'évidence d'un acte isolé, voire d'un accident. De toute manière*, dit-il, *les gens qui habitent de l'autre côté ont trop peur de s'aventurer sur les routes pour rejoindre le poste-frontière. Il n'y a donc ici que très peu de mouvement, même si certains s'aventurent sans doute à pied à travers la montagne. »*

Le seul événement de ce dimanche sera le passage d'un convoi funéraire. Un jeune Albanais victime d'un accident de la route en Grèce dont le corps est ramené à sa famille. *« Triste ironie du sort tout de même »*, commente l'officier.

Denis Hautin-Guiraut

L'Italie a déjà accueilli près de cinq mille boat people

BRINDISI
de notre envoyé spécial

Le remorqueur de la marine italienne réduit les moteurs. La mer est grosse à la sortie du port. Un fort vent provoque des creux de plus de 2 mètres. Aujourd'hui, dimanche 16 mars, peu nombreux seront les bateaux de réfugiés albanais à oser tenter de franchir le détroit d'Otrante. Ils ne seront que quelques-uns : des bateaux de pêche rouillés, surchargés, dont les passagers font le signe de la victoire en entrant, sous escorte des garde-côtes italiens, dans le port de Brindisi. La traversée n'a pas été facile pour les boat people albanais, parmi lesquels de nombreux bébés enroulés dans des couvertures.

La nuit précédente, les deux cents occupants d'un patrouilleur de la marine albanaise, le F 324, n'ont pas eu la même chance. Le navire, plutôt en mauvais état, grouillant de réfugiés, s'est ensablé à l'entrée du port. Vers 3 heures, il a fallu procéder au sauvetage de ces rescapés de Vlora, parmi lesquels plusieurs blessés. L'opération s'est déroulée néanmoins sans problème, malgré le gros temps. Le long de l'immense jetée qui pénètre loin dans la mer Adriatique, les badauds sont nombreux à contempler le ballet des navires de surveillance qui contrôlent l'entrée de la rade. Aujourd'hui tout est tranquille comme tout au long de la côte des Pouilles. En revanche, en face, dans le port de Durrës, la police albanaise a tiré pour disperser la foule massée dans l'attente de l'arrivée d'une embarcation. Des milliers de personnes, nerveuses, se pressent tous les jours sur les quais dans l'espoir de pouvoir partir, de pouvoir fuir un pays en décomposition. Ce n'est pas encore la panique du printemps 1991, au cours duquel, 25 000 Albanais s'étaient précipités de l'autre côté de l'Adriatique pour trouver un monde meilleur. Une « sorte d'Amérique », comme l'a si bien montré le film italien *Lamerica*.

Aujourd'hui, c'est la peur qui les fait fuir. Ils sont déjà près de cinq mille à avoir entrepris le voyage qu'ils espèrent être celui d'une vie plus facile. Aucun de ceux qui ont été interrogés ne veut retourner dans sa patrie. Pourtant, Romano Prodi, en visite à Brindisi dimanche, a averti qu'il s'agissait d'un accueil humanitaire et que les réfugiés devront tôt ou tard rentrer chez eux. Le président du conseil a lancé un appel demandant aux Albanais de refuser *« la fuite et d'aider à la reconstruction du pays »* avec le soutien de l'Union européenne. Le pape a également prié pour que cesse la violence et a exhorté les insurgés à *« déposer les armes »*.

EN CAS D'EXODE MASSIF

Pour le moment, les autorités italiennes, bien préparées à cet afflux, font face à la situation. Les effectifs des forces de sécurité ont de nouveau été renforcés, ainsi que les capacités d'accueil. Mais les structures sont déjà saturées comme à Lecce ou à Brindisi. Il a fallu ouvrir les portes des églises et des séminaires pour pouvoir loger tout le monde. Plus de huit cents réfugiés ont déjà été transportés en autobus vers le Nord, dans les Abruzzes, les Marches et la Molise afin de désengorger les Pouilles. Comme l'a dit le préfet de Brindisi, Andrea Gentile : *« le problème n'est plus celui des Pouilles, mais celui de toute l'Italie. »* Et puis, il faut prévoir des places libres en cas d'exode massif – ce qui est toujours possible. En dépit de l'importance des moyens de surveillance mis en place, il est humainement exclu de refouler ces bateaux du désespoir. Samedi, le premier bébé albanais est né dans une clinique de Maglie.

Dans un grand parking couvert de la police municipale de Brindisi, les autorités sanitaires et policières procèdent à l'enregistrement et aux premiers soins. La vie s'est organisée sous le hangar et à l'extérieur. Les enfants s'amusent, les hommes jouent aux cartes et les femmes récupèrent de nouveaux vêtements. La plupart sont arrivés les mains vides, sans même une veste, quelquefois juste avec un sac de plastique dans lequel se trouve toute leur fortune.

La grande crainte des autorités est que figurent parmi ces exilés d'anciens criminels échappés des prisons ou des chefs de gang, déjà nombreux sur le sol italien dans l'organisation de la prostitution et du trafic de drogue. La plupart n'ont aucun document d'identité en poche. Il faut donc procéder au relevé des empreintes et établir des permis de séjour provisoires sur les seules déclarations des intéressés.

Michel Bôle-Richard

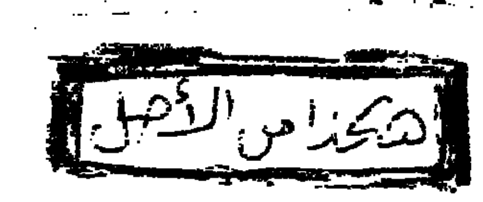

La Bolivie a reçu en héros Jacques Chirac ... et Michel Platini

L'Argentine, dernière étape en Amérique du Sud

LA PAZ
de nos envoyés spéciaux

Le président Jacques Chirac est arrivé, dimanche 16 mars, dans la soirée, à Buenos Aires, en Argentine, dernière étape de son voyage en Amérique latine. La veille, il avait fait halte au Paraguay, où il a eu plusieurs entretiens avec le président Juan Carlos Wasmosy, premier président civil élu démocratiquement après quarante-cinq ans de dictature du général Alfredo Stroessner, renversé en 1989.

Mais c'est, sans conteste, à La Paz, en Bolivie, où il était arrivé le 14 mars dans la soirée, que le président français a jusqu'ici eu droit à l'accueil le plus chaleureux. On ne peut rêver meilleurs parrainages que ceux du général de Gaulle et du foot réunis pour arriver à La Paz. Les mânes du premier et la compagnie de Michel Platini ont fait à Jacques Chirac un triomphe. Le jour de son arrivée, les journaux consacraient tous leur « une » à sa visite. L'un d'eux avait pris soin de rafraîchir les mémoires en publiant un supplément illustré de photos sur la tournée du général de Gaulle en 1964.

Les temps ont changé. Les hiérarchies en pâtissent. Si Jacques Chirac, dans le discours prononcé devant le Congrès bolivien, n'a pas manqué de faire part de sa grande « *émotion* », en s'asseyant, à Cochabamba, sur le canapé Napoléon Ier qui avait accueilli, trente-trois ans plus tôt, le séant du général, la référence à Michel Platini a devancé de quelques lignes l'évocation du glorieux prédécesseur. C'est au président du pays qui accueillera, en 1998, la Coupe du monde de football que les parlementaires boliviens ont rendu hommage, avec une médaille pour « *tout ce qu'il a fait pour le football* ». Et c'est pour le remercier de son intervention auprès de la FIFA qui a permis à la Bolivie d'organiser chez elle des matches éliminatoires pour la Coupe du monde que Jacques Chirac a été décoré de la plus haute distinction bolivienne.

Samedi après-midi, cinquante mille personnes attendaient dans les tribunes du stade de La Paz Jacques Chirac et Michel Platini, qui devaient donner le coup d'envoi d'un match France-Bolivie entre équipes juniors. « *Je savais qu'un jour sur un stade je serais meilleur que Platini. Ce jour est arrivé. C'est moi qui ai la décoration et pas lui !* », s'est exclamé M. Chirac. La délégation officielle française – ministres et chefs d'entreprise – n'a pas ménagé son souffle, pourtant précieux à cette altitude, pour reprendre à tue-tête l'hymne national joué par la fanfare. Tout enthousiaste, le ministre du commerce extérieur, Yves Galland, déguisé comme ses homologues avec toute la panoplie du parfait supporter de football, s'est exclamé : « *Ce voyage est décidément très gai. Il n'y a que Jacques Chirac pour faire ça !* » A l'intention ironique des deux anciens partisans d'Edouard Balladur dans la campagne présidentielle – MM. Barnier et Douste-Blazy –, un fidèle chiraquien a alors répliqué à la cantonade : « *C'est sûr, ce n'est pas avec d'autres qu'on aurait pu s'amuser autant !* »

Alain Abellard et Pascale Robert-Diard

Les élections législatives et municipales sont favorables à l'ancienne guérilla salvadorienne

Le Front Farabundo Marti pour la libération nationale remporte la mairie de la capitale

Les anciens guérilleros du FMLN se sont placés en bonne position pour l'élection présidentielle de 1999 en augmentant sensiblement le nombre de leurs élus. Ils profitent des difficultés économiques qui frappent un pays longtemps ravagé par une guerre civile particulièrement sanglante. Les Salvadoriens étaient appelés à élire 84 députés et 262 conseils municipaux au cours d'élections marquées par une forte abstention.

SAN SALVADOR
de notre envoyé spécial

Huit ans après avoir vainement tenté de s'en emparer par les armes, le Front Farabundo Marti pour la libération nationale (FMLN) a conquis la capitale salvadorienne par les urnes, dimanche 16 mars, au cours des élections législatives et municipales. Malgré l'absence de résultats officiels, la victoire électorale du candidat de la gauche, Hector Silva, ne fait plus aucun doute, et le président de la République, Armando Calderon, a déjà félicité le nouveau maire de San Salvador, pourtant l'un des adversaires de son parti.

Prenant date pour l'élection présidentielle, qui aura lieu en 1999, le FMLN a remporté les plus importantes municipalités du pays, et tout indique qu'il a aussi consolidé ses positions à l'Assemblée législative, où il disposait de 21 sièges sur 84 dans la législature précédente (7 députés l'ont quitté pour former le Parti démocrate).

Le succès de la formation créée par l'ancienne guérilla, après les accords de paix de janvier 1992, était attendu, mais son ampleur a surpris l'Alliance républicaine nationaliste (Arena, droite), au pouvoir depuis 1989 et autrefois associée aux redoutables Escadrons de la mort.

DIX ANS DE RÉCESSION

« *Si j'étais millionnaire j'aurais toutes les raisons d'être préoccupé...* », s'était exclamé, quelques jours plus tôt, un partisan du FMLN qui assistait au dernier meeting de son organisation. Réunis face à la cathédrale qui fut l'épicentre des luttes populaires au début des années 80, après l'assassinat par les Escadrons de la mort de l'évêque de San Salvador, Oscar Romero, les militants du FMLN étaient convaincus que l'heure de la revanche – électorale cette fois – était proche.

La gauche a atteint l'objectif qu'elle s'était fixé : augmenter son groupe parlementaire pour freiner une politique « *néolibérale* » et, si possible, bloquer certaines privatisations, en particulier celle des télécommunications. « *L'Arena veut résoudre les problèmes du grand capital, et le FMLN, ceux de la majorité de la population* », affirme le plus vieux dirigeant de la guérilla, Schafik Handal. La foule applaudit longuement son intervention. Outre les ex-guérilleros, le front ceint d'un bandeau rouge ou arborant une casquette de la même couleur, on note la présence de recrues fraiches, membres de cette véritable armée de déçus et de nouveaux pauvres surgis au cours des dernières années, victimes de licenciements massifs dans la fonction publique et de l'« *insensibilité* » du gouvernement à l'égard des secteurs sociaux les plus fragiles.

Après dix ans de récession provoquée par la guerre civile, l'économie avait enregistré une croissance annuelle de 6 % partir de 1992, mais elle est retombée à 4 % en 1996. Malgré l'inflation ramenée à moins de 10 %, le coût des produits alimentaires de base a considérablement augmenté, et l'énorme déficit commercial doit être compensé par les transferts des quelque un million de Salvadoriens installés, souvent illégalement, aux Etats-Unis. L'augmentation de 10 % à 13 % de l'impôt sur la valeur ajoutée (IVA) a contribué à aggraver le mécontentement, y compris chez les commerçants pénalisés par une baisse substantielle de la consommation.

La formation au pouvoir a tout fait pour éviter le débat économique, préférant concentrer ses attaques sur le passé violent du FMLN, accusé d'avoir gravement endommagé l'infrastructure du pays et d'être par conséquent responsable des difficultés actuelles. Les médias liés au pouvoir se sont chargés de sortir quelques vieilles photos de leurs archives montrant Schafik Handal donnant des cours d'instruction militaire à des enfants. Mais, selon l'un des dirigeants du FMLN, « *les gens ne veulent plus parler du passé. Ils veulent des solutions à leurs problèmes actuels* ». Du moins ceux qui votent, car l'abstention pourrait avoir dépassé 60 %.

Bertrand de la Grange

La France défend la vocation de la Turquie à adhérer à l'Union

BRUXELLES
(Union européenne)
de notre correspondant

En rappelant, samedi 15 mars, lors de la réunion des ministres des affaires étrangères des Quinze à Apeldoorn, que la Turquie avait vocation d'adhérer à l'Union européenne, la France a pris une initiative qui aurait connu sans doute plus de retentissement si, en raison de l'actualité, l'attention lors de cette réunion n'avait pas essentiellement porté sur les événements d'Albanie. La position exprimée avec beaucoup de netteté par Hervé de Charette, le chef de la diplomatie française étrangère, a apparemment été bien accueillie ; Théodore Pangalos, son collègue grec, a rappelé les griefs d'Athènes à l'égard des autorités turques, mais il s'est exprimé avec modération, ce qui permet peut-être d'espérer des résultats constructifs lors de la prochaine session du Conseil d'association de l'UE avec la Turquie le 29 avril prochain. Tel serait le cas si la Grèce levait son veto à la reprise de la coopération financière avec Ankara.

Tançu Ciller, le ministre turc des affaires étrangères, a adressé ces derniers temps plusieurs lettres à la présidence de l'Union, qui apparaissent comme autant de mises en garde que d'appels à la solidarité. La Turquie n'en peut plus de se sentir négligée, rejetée par l'Union, alors qu'elle est associée à la Communauté depuis 1964, qu'elle est supposée être en union douanière avec elle depuis le 1er janvier 1996. Inquiétant les Etats-Unis, les Turc sont allés jusqu'à menacer de mettre leur veto à l'élargissement de l'OTAN, si la porte de l'Europe leur restait fermée. C'est cette situation de blocage psychologique que l'intervention de M. de Charette tend à dépasser : « *La Turquie a bien vocation à l'adhésion ; ce qui a été indiqué en 1964 doit être confirmé avec force dans l'intérêt de l'Union, de la Turquie, de la stabilité internationale et de celle de cette région. La France pense que le moment est venu de confirmer cette vocation.* »

Comment procéder ? Fin 1997 ou début 1998 seront lancées les négociations d'élargissement avec les pays d'Europe centrale, ainsi qu'avec Chypre. Tous ne feront pas partie de la première vague d'adhérents. Mais la Turquie souhaite au moins figurer sur la ligne de départ. « *Nous trouvons légitime que la Turquie souhaite y être incluse* », a déclaré M. de Charette, en soulignant que l'adhésion ne devra pas se décider « *sur des critères ethniques et religieux* ».

L'Union attend cependant des gestes d'Ankara, notamment une réponse à sa déclaration de juillet 1996, où elle suggérait que le litige opposant la Turquie à la Grèce à propos des îlots contestés de la mer Egée soit soumis à la Cour internationale de justice de La Haye ; ou davantage de souplesse pour faire progresser une solution politique à Chypre. Il est souhaitable que les premiers signaux positifs arrivent d'ici à la réunion du Conseil d'association du 29 avril.

Philippe Lemaître

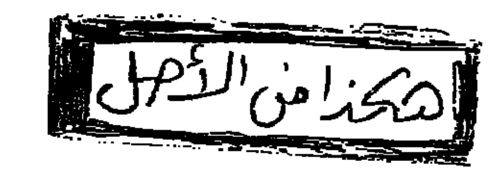

La visite en France du chef de l'Etat tunisien aura lieu les 5 et 6 mai

Les atteintes aux droits de l'homme ternissent l'image du régime

Le chef de l'Etat tunisien, le président Zine El Abidine Ben Ali, effectuera une visite officielle en France le lundi 5 et le mardi 6 mai. Le numéro un tunisien, qui fêtera en novembre le 10e anniversaire de son accession au pouvoir, souhaite s'adresser aux députés du haut de la tribune du Palais Bourbon. Mais, comme pour le roi Hassan II du Maroc, il y a un an, ce projet se heurte à la dérive policière du régime.

IRONIE DU CALENDRIER, le président tunisien Zine El Abidine Ben Ali va effectuer une visite officielle en France un an jour pour jour après celle du roi Hassan II du Maroc. Sauf changement de dernière minute, c'est en effet le lundi 5 et le mardi 6 mai que le chef de l'Etat tunisien sera reçu à Paris. Une journée de *« rencontre avec la communauté tunisienne en France »* viendra sans doute compléter la visite.

Dix ans après son accession au pouvoir, M. Ben Ali peut se targuer d'un bilan économique positif. La Tunisie affiche le revenu par tête le plus élevé de tous les pays du Maghreb (l'équivalent de 25 000 francs, si l'on calcule en parité de pouvoir d'achat). La grande pauvreté est en voie de disparition. Et la croissance qui a frisé les 7 % en 1996 devrait approcher les 6 % cette année. Le principal défi auquel est confrontée la Tunisie est la mise en œuvre de l'accord d'association conclu avec l'Union européenne. *D'ici douze ans, le pays (dont la* France est le principal partenaire commercial) va devoir s'intégrer progressivement à la zone de libre échange euro-méditerranéenne. Nombre d'entreprises tunisiennes n'y survivront pas.

A ces succès économiques, il est difficile de ne pas opposer les contre-performances du régime en matière de droits de l'homme. C'est d'ailleurs à cause de leur dégradation que le déplacement du président Ben Ali en France, initialement prévu pour septembre 1996, avait été annulé à la demande de Tunis.

Il est vrai qu'aujourd'hui le chef de l'Etat tunisien a moins à redouter. Condamné pour trahison, au printemps 1996, à onze ans d'emprisonnement à partir d'accusations *« fabriquées de toutes pièces »*, selon le rapport de l'organisation *Human Rights Watch*, Mohamed Mouada, le président du Mouvement des démocrates socialistes (MDS), le principal parti de l'opposition légale, a bénéficié en décembre 1996 d'une *« libération conditionnelle »* – sous la pression de Paris et de l'Union Européenne (UE).

MESURES D'APAISEMENT

D'autres figures de l'opposition tunisienne en ont également profité, dont l'avocat Khemaïs Chamari – par ailleurs membre du bureau politique du MDS – condamné lui aussi à une lourde peine pour avoir diffusé à l'étranger *« le secret de l'instruction »* dans l'affaire Mouada.

Ces mesures d'apaisement ont ouvert la voie à la visite du président Ben Ali en France. Elles ne valent pas brevet de bonne conduite, loin s'en faut. Libéré, Mohamed Moada – tout comme M. Chamari –, fait l'objet d'une surveillance policière assidue. Son téléphone est coupé. Deux diplomates américains qui souhaitaient le rencontrer à son domicile en ont été empêchés le 7 mars par les forces de l'ordre. Le lendemain, c'est le président de section tunisienne d'*Amnesty International*, Hechmi Jegham, un avocat, qui était interpellé à son domicile, sans mandat d'arrêt. Relaché quelques heures plus tard, il allait connaître le lendemain la même mésaventure. L'arrestation de M. Jegham, a commenté *Amnesty International*, *« est un exemple de plus du harcèlement et de l'intimidation systématiques dont continuent d'être victimes [...] les défenseurs et avocats des droits de l'homme en Tunisie »*.

Ce ne sont pas les seuls à être inquiétés. Ainsi, une jeune Tunisienne, Radhia Aouididi, est en prison, depuis le 9 novembre pour avoir tenté de fuir son pays munie d'un faux passeport (faute de pouvoir s'en faire délivrer un par les autorités). Assurant que son frère, Nourreddine, son fiancé, Ahmed El Amri, réfugiés politiques l'un en Grande-Bretagne, l'autre en France, sont membres du mouvement islamiste (interdit) Ennahda, les autorités tunisiennes ont donné à l'affaire une tournure nauséabonde. L'hebdomadaire « indépendant » *Réalités* a publié un long article – inspiré du dossier d'instruction en principe secret – qui fait craindre que la jeune femme a été violée par les policiers. *« Elle a été violentée »*, se contente de dire son avocate, Me Radhia Nasraoui (elle-même en butte aux tracasseries du pouvoir).

L'accumulation de ces affaires ternit singulièrement l'image du président Ben Ali à l'étranger. En France, elle pourrait menacer le projet du chef de l'Etat tunisien de s'adresser aux députés du haut de la tribune du Palais Bourbon, au cours de sa visite officielle. Pour ne pas se voir reprocher d'accueillir dans l'Hémicycle un homme peu regardant sur les droits de l'homme, l'entourage du président de l'Assemblée nationale, Philippe Seguin (natif de Tunisie), évoque une possible solution de rechange : proposer au président Ben Ali de rencontrer les députés dans les salons de l'Assemblée... Le souverain marocain, et avant lui le roi d'Espagne et Bill Clinton, avaient eu le privilège de prononcer une allocution devant les parlementaires. Il est peu probable que le chef de l'Etat tunisien se contente d'une réception au rabais, et en catimini.

Jean-Pierre Tuquoi

Un réfugié politique agressé dans l'Essonne

Réfugié politique en France, l'opposant Ahmed Manaï a été agressé par deux hommes, vendredi 14 mars, en rentrant à son domicile à Courcouronnes, dans l'Essonne. *« J'ai reconnu des Tunisiens aux insultes spécifiques qu'ils ont proférées »*, explique-t-il. En 1996, M. Manaï avait déjà été brutalisé au lendemain de la sortie de son livre *Supplice tunisien, le jardin secret du général Ben Ali*, dans lequel il raconte son arrestation en Tunisie en 1991 et les quatorze jours de torture qu'il y a vécus. Cette fois, atteint plus gravement, il passera plusieurs jours à l'hôpital d'Evry où il a subi douze points de suture au front. Si la police privilégie la piste d'une agression crapuleuse, M. Manaï est persuadé d'avoir été victime d'un attentat politique. *« Ils ont pris mon agenda et mon carnet d'adresses mais ni mon chéquier ni mon portefeuille, qui contenait de l'argent. »* Coïncidence troublante, le local du Comité pour la défense des libertés en Tunisie, situé à Evreux, dans l'Eure, a été saccagé dans la nuit du 14 au 15 mars.

Le sommet Clinton-Eltsine est retardé d'une journée

HELSINKI. Prévu initialement pour mercredi 19 mars, le début du sommet entre Bill Clinton et Boris Elstine à Helsinki sera retardé d'une journée, en raison de l'intervention chirurgicale subie au genou par le président américain, a déclaré dimanche 16 mars la Maison Blanche. La décision du report a été prise *« d'un commun accord »*. M. Clinton, qui s'est déchiré un tendon en trébuchant sur une marche d'escalier, participera au sommet avec des béquilles, ou dans un fauteuil roulant, a indiqué le porte-parole de la présidence américaine. Le sommet de Helsinki, consacré à l'élargissement de l'OTAN, sera la première rencontre entre les chefs d'Etat russe et américain depuis que Boris Eltine a subi un multiple pontage coronarien en novembre 1996. – *(AFP, Reuter.)*

20 000 personnes ont défilé contre la « dictature » en Biélorussie

MINSK. Environ 20 000 manifestants ont défilé dans le calme, samedi 15 mars dans la capitale biélorusse, en scandant des slogans hostiles au président Alexandre Loukachenko, qui s'est octroyé les pleins pouvoirs en novembre 1996. Le défilé, à l'appel de l'opposition, était destiné à marquer le *« jour de la Constitution »* indépendantiste de 1994. Vendredi, une centaine de personnes ont été interpellées à Minsk au cours d'un rassemblement interdit. Les Etats-Unis ont demandé le même jour au gouvernement biélorusse de *« respecter les droits de l'homme »*. Par ailleurs, le représentant de la fondation Soros à Minsk, Peter Burn, s'est vu refuser, lundi 17 mars, l'entrée en territoire biélorusse, au motif qu'il *« participait à des meetings »*. – *(AFP, AP.)*

Le ministre colombien de la défense a démissionné

BOGOTA. Mis en cause pour avoir reçu de l'argent des narcotrafiquants, le ministre colombien de la défense, Guillermo Alberta Gonzalez Mosquera, a dû démissionner de son poste, dimanche 16 mars, sous la pression de l'opposition et des militaires. Nommé il y a tout juste un mois et demi, M. Gonzalez est « tombé » pour un chèque de 3 millions de pesos (environ 15 000 francs) qu'il avait reçu en 1989, alors qu'il était candidat au Sénat. Le chèque était signé par un des trafiquants de drogue les plus recherchés aujourd'hui en Colombie, Justo Pastor Perafan. M. Gonzales est le deuxième ministre de la défense du président colombien, Ernesto Samper, à être contraint à la démission en raison de ses relations avec la mafia. – *(Corresp.)*

Nouvelle défaite pour l'opposition aux Bahamas

SAINT-DOMINGUE. Le premier ministre des Bahamas, Hubert Ingraham, devrait conserver le pouvoir pour un deuxième mandat de cinq ans, à la suite de la victoire de son parti, le Mouvement libre national (FNM) aux élections générales du vendredi 14 mars. Le FNM a remporté 34 des 40 circonscriptions. Le Parti libéral progressiste (PLP), dirigé par le leader de l'opposition, l'ancien premier ministre Sir Lynden Pindling, n'a obtenu que six sièges à l'Assemblée nationale. Cette nouvelle défaite devrait sonner le glas de la longue carrière politique de Sir Lynden, considéré comme le père de l'indépendance de cette ancienne colonie britannique. Sir Lynden avait récemment été impliqué dans une affaire de pots-de-vin. – *(Corresp.)*

AFRIQUE

■ **ALGÉRIE : quarante-trois islamistes armés ont été tués**, samedi 15 mars, par les forces de sécurité dans la région de Rélizane, dans l'ouest du pays, a rapporté dimanche le quotidien *Le Soir d'Algérie*. Le groupe a été localisé à la suite d'informations fournies par des habitants et des *« recoupements d'indices »*, précise le journal, ajoutant que les forces de sécurité ont déployé de *« gros moyens »* pendant près de vingt quatre heures pour venir à bout des quarante-trois hommes. Samedi, au moins quatre islamistes armés ont été tués à la casbah d'Alger lors d'une opération des forces de sécurité menée à la suite d'un attentat contre trois membres des services de sécurité, selon des journaux d'Alger. – *(AFP.)*

■ **Des intellectuels français viennent de lancer un appel** *« pour la paix civile en Algérie »* où ils invitent *« les partenaires politiques et économiques de l'Algérie, en premier lieu la France [...] à user de leur influence sur le régime algérien en vue [...] d'une ouverture démocratique favorable à la paix »*. Réclamant l'examen d'*« une procédure d'asile politique pour les Algériens »*, les signataires demandent *« à la France »* qu'elle mette fin *« à une politique de visas absurdement restrictive [...] qui isole les Algériens »*. L'ancien ambassadeur de France à Alger, Jean Audibert, l'universitaire François Burgat, Bernard Kouchner, Pierre Rosanvallon, Abraham Serfati, Joëlle Kauffmann, Roland Castro et Jean-Claude Guillebaud, figurent parmi les premiers signataires.

■ **NIGÉRIA : le camp du général Sani Abacha**, l'homme fort du Nigéria, semble en passe de s'imposer aux élections municipales organisées samedi 15 mars dans le pays, selon les résultats provisoires publiés dimanche. Le Parti unifié du Congrès et le Parti démocratique du Nigéria, qui ont tous deux assuré qu'ils soutiendraient la candidature d'Abacha à la présidentielle prévue en septembre 1998, devancent nettement les trois autres partis en lice pour les municipales. – *(Reuter.)*

ASIE

■ **BIRMANIE : au moins trente cinq personnes ont péri** dans le naufrage d'un ferry-boat sur le fleuve Irrawaddy, dans le nord de la Birmanie, samedi soir 15 mars, à cause d'un violent orage. Cinq cent deux personnes ont pu être secourues, selon les journaux. – *(Reuter.)*

■ **PAPOUASIE NOUVELLE GUINÉE : le commandant des forces de défense**, le général Jerry Singirok, et le commandant de la police, Robert Nenta ont appelé, lundi 17 mars, au renvoi du gouvernement, pour protester contre sa décision d'engager des mercenaires dans le cadre du conflit de Bougainville, a rapporté la télévision australienne. Le général Singirok a cependant démenti avoir voulu organiser un coup d'Etat, ajoutant qu'il refuserait de conduire des troupes à Bougainville. – *(AFP.)*

EUROPE

■ **HONGRIE : quelque 50 000 personnes ont manifesté**, samedi 15 mars à Budapest, à l'appel du parti de la Vie et de la Justice hongroise (MIEP, extrême-droite), contre la politique jugée *« anti-hongroise »* du gouvernement dirigé par le socialiste Gyula Horn, et contre les projets d'adhésion à l'Union européenne et à l'OTAN. – *(AFP.)*

■ **ESTONIE : le président** estonien Lennart Meri a approuvé, samedi soir 15 mars, la composition du nouveau gouvernement proposée par le premier ministre, Mart Siimann, désigné à ce poste mercredi. M. Siimann a promis de poursuivre la politique économique libérale de son prédécesseur, Tiit Vahi. – *(AFP.)*

Les Emirats arabes unis tentés par le F-16 américain plus que par le Rafale

EN ROUTE vers la Malaisie, le ministre français de la défense, Charles Millon, s'est arrêté, le 8 mars, dans les Emirats arabes unis (EAU). Il a remis un message personnel, demeuré confidentiel, de Jacques Chirac au président émirati, cheikh Zayed ben Sultan al-Nahyane. Les 16 et 17 mars, M. Millon a représenté la France au Salon international de l'armement que les EAU organisent à Abu Dhabi et où exposent soixante dix-sept groupes français.

Cette assiduité soudaine s'explique : les relations entre les EAU – qui ont acheté des chars Leclerc, des blindés, des Mirage 2000, des hélicoptères, des missiles antichars, antiaériens et antinavires – et la France n'ont jamais paru autant menacées par les Etats-Unis. Au point que les EAU semblent avoir retenu la perspective de commander quarante F-16 à Lockheed Martin, face au Rafale français. Si les EAU se tournent ainsi vers Washington pour moderniser leur armée de l'air, c'est sans nul doute un coup dur pour les Français, qui, sans en avoir l'exclusivité, avaient accaparé en quelque sorte, depuis plusieurs années, le gros de l'équipement de l'aviation émiratie. La fourniture de quarante F-16, avec le dernier cri des missiles air-air pour les armer, sera ressentie, quand elle sera officialisée, comme un soufflet adressé aux industriels français, et en particulier aux constructeurs du Rafale après leur tout récent échec en Norvège face au même avion américain.

Pourtant, lors d'un précédent séjour, en décembre 1996, pour célébrer le vingt-cinquième anniversaire de la création des EAU, M. Millon avait souligné l'importance stratégique de la signature, en janvier 1995, d'un accord de défense censé favoriser *« l'interopérabilité »* entre *les deux armées, une collaboration dans le renseignement* et *« la stabilité »* régionale, au besoin par l'engagement de troupes françaises en cas d'une agression contre les EAU. La France a vu dans cet accord de partenariat – après un accord du même type avec le Koweït et le Qatar – le moyen de maintenir son influence militaire et commerciale dans le Golfe. Les EAU ont acquis une soixantaine de Mirage 2000 dans les années 80. Leur intention est d'en acquérir une dizaine d'autres – de quoi compléter leur flotte – et de demander aux Français de moderniser les Mirage 2000 qui restent.

ARROGANCE

Mais ces commandes sont indépendantes de la volonté exprimée par les EAU de renforcer, d'autre part, leur défense sur la base de contrats qui prévoient, outre la livraison des équipements les plus modernes, des compensations, ce qu'on appelle des *offsets* directs et indirects, et des transferts de technologie civile ou militaire. Grâce à de tels *offsets*, l'industrie locale du client bénéficie – en échange – d'un retour sur investissement, l'équivalent de 60 % du montant initial, pendant une période de sept ans. Sur ce terrain-là, les Français ne sont pas, en dépit de leurs efforts, nécessairement les mieux placés pour gagner.

Après avoir écarté le F-15 de McDonnell Douglas, les EAU, qui exigent des transactions d'Etat à Etat, se sont intéressés au F-16 et au Rafale. Entre les EAU et les Etats-Unis, aujourd'hui, les discussions en sont à la rédaction d'une LOA *(letter of acceptance)*, étape dans un processus par lequel Washington s'engage à *fournir quarante F-16 dans un premier temps.* Les besoins globaux des EAU sont évalués à quatre-vingts avions.

Cette option dont on crédite les EAU a provoqué un certain émoi en France, un émoi que la remise aux autorités émiraties du message de M. Chirac a traduit à sa manière. D'autant que les positions commerciales de la France ont tendance à s'effriter, comme en témoigne le fait que ses exportations vers les EAU ont chuté de 15 % en 1996. Les constructeurs du Rafale escomptent encore que les EAU vont partager le marché, en leur attribuant ultérieurement la seconde tranche du contrat. Rien n'est moins sûr. Une fois acquise, la commande des F-16 sera le premier indice que l'armée de l'air émiratie a cessé d'être – hormis la vente de quelques avions d'entraînement Hawk britanniques – la chasse gardée de l'aéronautique française. Mais, surtout, elle pourrait signifier que l'accord de défense de 1995 n'a pas suffi à permettre à des industriels français – dont des Emiratis dénoncent parfois l'arrogance ou les carences du service après-vente – d'occuper le terrain commercial. M. Millon a probablement voulu limiter les risques encourus en prônant *« la mise en place de sociétés à capitaux mixtes »* franco-émiraties et en promettant, au nom de la France, que *« toutes améliorations qu'une armée ferait sur les matériels communs seraient appliquées à ceux de l'autre »*.

Jacques Isnard

Fragile reprise de dialogue entre M. Nétanyahou et M. Arafat

JÉRUSALEM
de notre correspondant

Le début des travaux israéliens pour la construction de Har Homa, une nouvelle colonie juive à Jérusalem-Est, est pour cette semaine. *« J'ai dit que les travaux commenceraient cette semaine, ils commenceront »*, a déclaré, dimanche 16 mars, le premier ministre israélien, Benyamin Nétanyahou, lors d'une conférence de presse commune avec le roi Hussein de Jordanie. Cette décision, qui a provoqué la plus grave crise que le processus de paix ait jamais connue, avait poussé les Palestiniens à organiser, samedi à Gaza, une conférence diplomatique qui n'a, semble-t-il, servi qu'à exposer la faiblesse de leur position. Les participants européens, américain, russe et arabes se sont contentés de réaffirmer leur foi dans le processus de paix.

Yasser Arafat, qui a refusé à deux reprises la semaine dernière de prendre M. Nétanyahou au téléphone, a accepté dimanche, après que le roi Hussein eut plaidé en ce sens, de dialoguer avec le premier ministre israélien. On ignore ce que les deux hommes se sont dit, mais M. Nétanyahou a annoncé qu'en gage de bonne volonté Israël a accepté de négocier les conditions dans lesquelles M. Arafat pourrait utiliser son aéroport à Gaza. L'idée, en attendant que les deux parties se mettent d'accord sur le fonctionnement régulier de cet aéroport, est de ficeler un protocole transitoire, valable seulement pour l'appareil personnel du dirigeant palestinien.

En principe, la visite du roi Hussein en Israël était exclusivement destinée à permettre au monarque de présenter en personne ses condoléances aux familles des sept adolescentes assassinées jeudi par l'un de ses soldats. Mais, dans une région où les symboles sont parfois aussi importants que les actes, elle a été perçue par M. Nétanyahou comme une véritable *« mission de paix »*. La lettre envoyée la semaine dernière et dans laquelle le monarque accusait le premier ministre israélien de *« mener la région dans un abysse de sang »* a été temporairement oubliée. *« Il s'agissait pour moi de faire part de mes réelles préoccupations pour le processus de paix dans une lettre personnelle qui n'était pas destinée à publication »*, a dit le roi, qui est allé de maison en maison présenter ses condoléances attristées aux familles des sept jeunes filles.

Selon le *Yediot Aharonot*, plusieurs personnalités jordaniennes, notant qu'on n'avait *« jamais vu un dirigeant israélien effectuer la même démarche lorsque des Arabes meurent sous des balles israéliennes »*, ont tenté de dissuader le monarque d'accomplir son geste de paix, lequel a également provoqué une remarque acide du président libanais, Elias Hraoui. Après avoir lui-même déploré la mort des sept adolescentes, M. Hraoui a souligné que *« ni les Israéliens ni le roi Hussein »* n'avaient effectué une démarche similaire lorsque cent quatre civils libanais de Cana avaient été tués en avril 1996 par des obus israéliens.

Patrice Claude

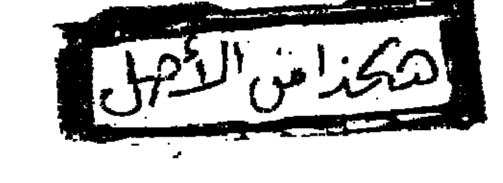

MAJORITÉ Devant le Mouvement national des élus locaux, Alain Juppé a assuré, samedi 15 mars, que la majorité pouvait gagner les élections législatives. Charles Pasqua a demandé que la droite se réapproprie les mots de *« nation »*, de *« patrie »*, de *« vertu »*, de *« morale »*. François Léotard a condamné dans une même phrase le Front national et le « Front populaire ». ● FRANÇOIS BAYROU refuse de donner trop d'importance au FN et à ses thèmes. Le président de Force démocrate estime que le danger d'extrême droite ne doit pas être exagéré et que le lepénisme doit être combattu par des propositions plutôt que par des anathèmes. ● L'ÉLECTORAT de la majorité se révèle, dans les sondages, assez peu réceptif au « front républicain » consistant pour lui, en cas de duel électoral, à préférer la gauche à l'extrême droite. *(Lire aussi notre éditorial, p.15.)*

M. Léotard récuse d'un même mouvement le FN et le « Front populaire »

Alain Juppé assure que la droite va gagner les législatives, mais sa stratégie d'une double bataille contre la gauche et l'extrême droite est de plus en plus contestée au sein de sa majorité. Charles Pasqua exige une rupture avec « le socialisme rampant »

ALAIN JUPPÉ se veut confiant. *« Le bon sens sera au rendez-vous de 1998 »*, a-t-il affirmé, samedi 15 mars, devant un millier de représentants du Mouvement national des élus locaux (MNEL), réunis à l'Hôtel de Ville de Paris. Son programme d'action, pour l'année à venir, se résume à deux certitudes et *« deux grands rêves »*. La majorité sera jugée, aux élections législatives, sur les résultats de sa politique pour l'emploi, particulièrement celui des jeunes.

Seconde certitude, il lui faudra tenir sur deux fronts : *« En 1998, nous aurons à combattre à la fois l'extrémisme des uns et l'irresponsabilité des autres. Entre le discours de haine des uns et le discours démagogique des autres, nous sommes les seuls à incarner une vraie politique de changement réaliste, équilibrée et humaniste »*. Quant au projet pour la prochaine législature, il suffit de le nourrir de ces deux vastes ambitions : *« faire vivre ensemble la France et l'Europe »* et *« bâtir une nouvelle forme de démocratie plus participative »*.

Le secrétaire général du RPR, Jean-François Mancel, a explicité, peu après, le contenu de la « ligne Juppé » vis-à-vis du Parti socialiste et du Front national, que l'électorat de droite a bien du mal à accepter.

Le PS, *« démagogue et opportuniste »* et *« trop occupé à prendre des trains en marche »*, est le *« premier ennemi »*. *« Nous allons le combattre et le battre. Comme nous allons combattre et battre le Front national »*, a assuré M. Mancel. Devenu le *« complice objectif »* de la gauche, le FN a *« choisi de tirer ses dernières cartouches en essayant de faire battre nos candidats »*. *« Il ne propose aux Français que de mauvaises ou de fausses solutions »*, a ajouté le député de l'Oise.

Trop occupé par la suite de sa journée *(lire page 8)*, le premier ministre n'a pas pu entendre la série d'interventions, plus droitières que la sienne, des principaux animateurs de la majorité qui se sont succédé à la tribune du MNEL. Prenant la mesure de l'auditoire, des élus locaux représentants de la France « profonde », membres du RPR, de l'UDF ou *« peut-être plus à droite »*, Charles Pasqua a constaté : *« Nous sommes beaucoup plus représentatifs de la majorité présidentielle »* que la majorité parlementaire. *« L'ambition de* [celle-ci] *ne devrait pas être de se reproduire à l'identique, mais de se rapprocher le plus possible de la majorité présidentielle »*, a-t-il ajouté.

« C'EST LA DÉCADENCE »

Fustigeant pêle-mêle les pédophiles, les juges *« qui désobéissent »* et les intégristes islamistes, l'ancien ministre a déclaré : *« La République, c'est un régime d'autorité, ce n'est pas le laxisme, pas la pagaille, pas l'anarchie »*. Le sénateur des Hauts-de-Seine a ainsi repris avec véhémence, et avec succès, son discours sur les *« valeurs républicaines »*. *« Ne donnons pas le sentiment que deux équipes s'affrontent pour se partager les postes »*, a-t-il conseillé. Il faut, a expliqué l'ancien ministre, se réapproprier les mots *« nation »*, *« patrie »*, *« morale »*, *« vertu »*. *« Tout ce qui se passe autour de nous se résume en un mot. Il est fort, très fort... C'est la décadence »*, a affirmé M. Pasqua, avant d'ajouter qu'il était temps de *« rompre avec le socialisme rampant »*.

Cette *« rupture avec le socialisme »*, deux ans après l'élection présidentielle, quatre ans après le retour de la droite au pouvoir, fait désormais recette sur les deux ailes de la majorité, l'aile libérale, à l'UDF aussi bien que chez les *balladuriens*, et l'aile autoritaire. Alain Madelin, président d'Idées-Action, a ainsi expliqué : *« Il ne suffit pas de se débarrasser des socialistes. Il faut se débarrasser des idées dirigistes, étatistes, que nous leur avons empruntées et que nous ne leur avons pas encore rendues »*.

Pour lutter contre *« l'étatisation croissante »* de la société, le président de l'UDF, François Léotard, avance deux engagements : celui de *« ne proposer aucune mesure qui se traduirait par une augmentation de la dépense publique »* » et celui de *« rendre des pouvoirs aux Français »*. C'est ainsi que l'UDF cherchera, lors de l'élaboration du projet de la majorité pour la prochaine législature, à relancer l'idée du quinquennat présidentiel, à approfondir la décentralisation, à réactiver le recours au référendum, à recentrer l'Etat sur ses fonctions régaliennes et à accroître les pouvoirs du Parlement.

Au travers d'un *« contrat de législature »*, M. Léotard a invité le RPR à mieux respecter ses partenaires de la majorité, en proposant d'*« admettre la discipline là où elle est nécessaire, pour le budget et les votes de confiance, et la liberté là où elle est utile »*.

Le maire de Fréjus a surtout sonné la charge contre les socialistes accusés, à propos du projet de loi Debré sur l'immigration, de *« prendre le parti de la xénophobie contre le couple nécessaire du bon sens et de la générosité »*. *« Je passe sur ce refuge dans le passé qui évoque le maréchal Pétain, en oubliant de dire que c'est une Chambre de Front populaire qui nous y a amenés. (...) Il faut que MM. Jospin et Le Pen, politiquement adversaires mais électoralement associés, sachent que nous n'aurons aucune complaisance ni pour le Front populaire, ni pour le Front national, car nous savons trop où l'un et l'autre nous ont conduits »*, a ajouté M. Léotard.

En accord en cela avec la stratégie développée par le mouvement néogaulliste, le président de l'UDF considère comme une *« chance »*, pour la prochaine campagne électorale, d'avoir deux adversaires, le Parti socialiste et le Front national, dont *« l'identité et le programme apparaissent peu à peu de plus en plus clairement »*. Le PS est condamné au titre de son programme économique et de ses *« 700 000 emplois artificiels »*, le Front national au nom d'un *« message »* qui s'oppose aux valeurs libérales.

Jean-Louis Saux

Bernard Pons distingue le FN de ses électeurs

Le Front national *« fait sa cuisine électorale avec les peurs, les angoisses et les inquiétudes des Français »*, a déclaré Bernard Pons, dimanche 16 mars, au « Grand jury RTL-*Le Monde* ». Le ministre de l'équipement, qui estime qu'il faut *« sanctionner »* le discours du parti lepéniste sur « l'inégalité des races », établit *« une différence totale entre les dirigeants du Front national, qui véhiculent ces thèses dangereuses, racistes, xénophobes, inacceptables, et les électrices et électeurs du Front national »*.

Convaincu que *« la majorité gagnera »* les élections législatives, car le bilan de la politique du gouvernement sera *« positif »* en 1998, M. Pons s'est déclaré *« atterré »* par les propositions économiques du PS. *« J'ai trouvé pratiquement 1981, avec Mitterrand en moins »*, a-t-il dit. A propos de Jean Tiberi, M. Pons estime qu'il *« est toujours le mieux placé »* pour être maire de Paris, malgré une mise en examen qui *« ne repose sur rien »*. Il s'est déclaré *« indigné »* par *« les campagnes dirigées »* contre M. Tiberi.

François Bayrou veut mettre le Front national hors jeu

LE FRONT NATIONAL ne semble pas rendre François Bayrou nerveux. Il refuse de faire de l'extrême droite un enjeu central du combat politique et électoral. Pourquoi le président de Force démocrate s'affolerait-il, en effet, puisque, selon son pronostic, il y aura moins de cinq élus lepénistes aux élections législatives de mars 1998 ? C'est du moins ce qu'il confiait, samedi 15 mars, en marge de la réunion du conseil national de son parti dans un grand hôtel parisien.

M. Bayrou a affirmé qu'il *« n'est ni sain ni utile pour la démocratie d'aller chercher constamment les thèmes de l'extrême droite pour en faire des thèmes de notre discours, de faire du Front national le sujet unique de nos prises de position »*. De la même manière, M. Bayrou craint que les manifestations qui se multiplient contre le Front national *« ne donnent à ceux qui sont tentés par ce genre de vote l'impression que c'est le seul vote de déstabilisation ou de transgression d'un monde politique qu'ils refusent »*.

C'est un point sur lequel le président de Force démocrate avoue, en privé, ne pas approuver l'action de son secrétaire général, Philippe Douste-Blazy, ministre de la culture, très actif dans la défense du Festival de Châteauvallon contre la mairie Front national de Toulon. Dans le même temps, le dirigeant centriste insiste sur *« l'intransigeance absolue »* dont il faut faire preuve *« sur le fond »*, vis-à-vis du *« risque »* que comporte *« le discours sur l'inégalité des races »*, qui est à l'origine du *« plus grand malheur que l'histoire du monde ait connu »*. Il condamne également *« l'exploitation minutieuse de tous les thèmes qui peuvent provoquer la haine et le mépris de l'autre et qui ne peuvent donner que des fruits dramatiques pour l'avenir de notre pays »*.

DÉMARCHE POSITIVE

Comment, alors, barrer la route au parti de Jean-Marie Le Pen ? En proposant *« un projet plus cohérent, plus courageux, plus solide et plus attrayant que le sien »*, affirme M. Bayrou, qui voit dans cette démarche positive une méthode plus efficace que *« d'aller chercher les électeurs de Le Pen sur son terrain, où il sera toujours le meilleur »*. Conscient de se *« démarquer »* d'un certain *« conformisme »* ambiant, M. Bayrou ne partage pas davantage l'*« obsession »* de ceux qui estiment urgent de *« sortir du socialisme »*. Il s'agit à ses yeux *« d'un faux débat, dépassé depuis longtemps »*.

« La majorité peut difficilement disposer de plus de pouvoir qu'elle n'en détient aujourd'hui. (...) Si nous n'avons pas compris que la France est sortie du socialisme, c'est que nous avons un problème politique », affirme-t-il. Quand on lui fait observer que le président de l'UDF, François Léotard, exploite, lui, le thème de la « sortie du socialisme », M. Bayrou réplique qu'*« en faisant élire François Léotard »* à la présidence de l'UDF il n'a pas, pour autant, *« choisi de disparaître »*.

Pour Force démocrate, les socialistes font si peu figure d'épouvantail que Pierre Méhaignerie n'a pas provoqué la moindre protestation dans la salle en imaginant que des responsables de la majorité puissent *« franchir les frontières et aller discuter avec les sociaux-démocrates de quelques sujets qui pourraient faire l'objet de consensus, par exemple de la nécessité de faire baisser les charges sur les salaires »*.

Le tournant libéral affiché par le PR et par Edouard Balladur ne convainc pas M. Bayrou, qui préfère insister sur *« l'incapacité où nous sommes* (...) *de proposer comme horizon aux Français un projet de solidarité et de générosité fondé sur l'économie de marché »*.

Citant l'exemple de Bill Clinton, qui, selon lui, a gagné les élections parce qu'il avait compris avant les autres que les Américains avaient *« repris confiance en la vie »*, M. Bayrou est persuadé que *« quelque chose de cet ordre est en train de se passer en France »* et veut être le premier à en tirer parti.

Fabien Roland-Lévy

L'électorat de droite est rétif au « front républicain »

LES SONDAGES ont été trop déprimants pour la majorité depuis l'automne 1995 pour qu'elle ne trouve des raisons d'espérer dans le moindre frémissement en sa faveur. Le président de la République et le premier ministre sont parvenus, depuis décembre, à remobiliser leur électorat et à retrouver quelque faveur dans l'opinion publique. De surcroît, comme le relevait Lionel Jospin il y a quelques jours, la gauche connaît, aujourd'hui, *« une phase moins facile »*.

Le premier secrétaire du PS paie en effet au prix fort ses hésitations lors du débat sur le projet de loi Debré. Selon la dernière enquête d'Ipsos, réalisée les 7 et 8 mars, son action en tant que responsable de l'opposition est jugée de façon négative par 57 % des personnes interrogées, contre 30 % seulement d'avis positifs (en baisse de 6 points en un mois et de 11 points parmi les seuls sympathisants socialistes). De même, l'enquête récente de la Sofres sur l'image des formations politiques montre que celle du PS s'est dégradée en un an. 42 % des Français se sentent aujourd'hui *« proches »* du PS, contre 49 % en mars 1996, tandis que 50 % s'en disent *« éloignés »* (contre 45 % il y a un an), soit un recul global de 12 points.

REGAIN DE CONFIANCE

Ce frémissement en sa faveur ainsi que l'effritement de la gauche sont de nature à redonner confiance à la majorité. La dernière enquête de l'Institut Louis-Harris (*Le Monde* du 15 mars) le confirme. Certes, 49 % des personnes interrogées pensent que la gauche reviendra au pouvoir l'an prochain, contre 40 % qui écartent cette hypothèse, mais la proportion s'inverse quand on demande aux Français s'ils souhaitent une telle victoire : 41 % y sont favorables, 50 % opposés.

L'enquête de Louis-Harris éclaire la façon dont les Français envisagent les législatives. Là encore, les perspectives ne sont pas rassurantes pour la gauche. En cas de duel, au second tour, entre la gauche et le Front national, 57 % seulement des électeurs RPR-UDF du premier tour voteraient pour la gauche contre l'extrême droite. Dans ce cas, 53 % des électeurs de la majorité considèrent que leur candidat éliminé ne devrait pas donner de consigne de vote, contre 39 % qui jugent qu'il devrait appeler à voter pour la gauche. Le « front républicain » ne fait guère recette chez les électeurs de la majorité.

Au contraire, en cas de duel majorité-Front national au second tour, 77 % des électeurs de gauche du premier tour voteraient pour le candidat de la majorité, et les deux tiers d'entre eux estiment que leur candidat, éliminé au premier tour, devrait appeler à voter pour le RPR ou l'UDF. De même, en cas de triangulaires (gauche-majorité-Front national) au second tour, 68 % des électeurs de gauche (contre 57 % de ceux du RPR ou de l'UDF) préconisent le retrait du candidat de la majorité ou de gauche le moins bien placé pour faire barrage à l'extrême droite.

Gérard Courtois

Les internes des hôpitaux sont très divisés sur la poursuite de la grève des soins

Les grévistes ont obtenu gain de cause sur leur principale revendication

L'intersyndicat des internes a décidé, dimanche 16 mars, d'arrêter la grève illimitée des soins et des urgences. En revanche, les internes et les chefs de clinique parisiens poursuivaient leur mouvement, lundi 17. Le gouvernement a satisfait leur principale revendication : l'exonération de toute pénalité financière, en cas de dépassement de l'objectif de dépenses, pendant les sept premières années de leur installation.

LA SITUATION restait confuse, lundi 17 mars, dans les vingt-six centres hospitalo-universitaires (CHU) où les internes sont en *« grève illimitée des soins et des urgences »*, depuis mardi 11 en province, et depuis vendredi 14 à Paris. Après avoir obtenu satisfaction sur sa principale revendication, samedi, leur intersyndicat a décidé, dimanche, lors de son assemblée générale, de *« lever »* leur mouvement. Quelques heures auparavant, l'intersyndicat des chefs de clinique-assistants avait déjà annoncé sa décision d'*« annuler »* son mot d'ordre de grève illimitée à partir du 19 mars.

Au terme d'un accord avec la Caisse nationale d'assurance-maladie des travailleurs salariés (CNAMTS), internes et chefs de clinique avaient obtenu gain de cause, samedi soir, sur leur principale revendication : l'exonération de toute sanction financière durant les sept premières années de leur installation en libéral, même s'ils dépassent l'objectif des dépenses médicales fixé chaque année par le gouvernement, puis voté par le Parlement.

MG-France, signataire de la nouvelle convention pour les généralistes, et l'UCCSF-chirurgiens, qui a approuvé la convention pour les spécialistes, avaient donné leur accord pour porter le moratoire de cinq ans à sept ans.

Cet accord n'a pas apaisé les esprits, les internes et les chefs de clinique restant très divisés après un accord qui les a pris de court. L'assemblée générale très houleuse de l'intersyndicat national des internes des hôpitaux (ISNIH), réunie dimanche pendant près de huit heures, a révélé de profondes divergences de vues entre deux courants.

Les uns estiment avoir obtenu satisfaction sur le moratoire de sept ans ; c'est, notamment, le cas du président de l'intersyndicat, Didier Legeais, qui est allé jusqu'à mettre sa démission dans la balance pour obtenir un vote en faveur d'une reprise du travail pour lundi soir dans les vingt-six CHU.

INSATISFACTIONS

Les autres, en revanche, réclament maintenant une renégociation de la convention régissant les relations entre les cinquante mille médecins spécialistes et la Sécurité sociale, comme les internes des onze CHU parisiens, qui ont voté, dimanche soir, la poursuite de la grève, et les chefs de clinique-assistants de la capitale, qui ont maintenu leur appel à la grève à partir du 19 mars. Dans les CHU de province, où de nombreuses « blouses blanches » souhaitent aussi continuer le mouvement, les « AG » devaient se prononcer lundi.

Au-delà du mécanisme de reversement d'honoraires prévu dans les nouvelles conventions médicales, ils redoutent les conséquences de l'encadrement des dépenses – inscrit dans le plan Juppé de réforme de l'assurance-maladie – sur leur activité de futurs praticiens libéraux. C'était d'ailleurs le leitmotiv des slogans de la manifestation qui a réuni, dimanche, à Paris, environ 3 000 praticiens libéraux. Près de 2 500 internes s'étaient joints à ce défilé organisé par la Fédération des médecins de France (FMF) et le Syndicat des médecins libéraux (SML), deux organisations minoritaires dans la profession, et par la Coordination nationale des médecins, qui s'est constituée en 1996 pour combattre la réforme de la « Sécu ».

Venus de province (Lille, Lyon, Saint-Etienne, Marseille, Nice, Montpellier...), et entrecoupant leurs slogans revendicatifs de chansons paillardes puisées dans le folklore des carabins, les internes et les chefs de clinique ont sauvé, par leur renfort et leur bonne humeur, une manifestation de médecins libéraux vouée à l'échec. La mobilisation de dimanche n'avait, en effet, rien de comparable avec des défilés de 1991 et 1992, quand les syndicats médicaux bénéficiaient du soutien sans faille du RPR et de l'UDF.

Le gouvernement n'a pas pris, dès le début de la semaine dernière, la pleine mesure du mécontentement des internes. Surpris par l'ampleur du mouvement, il a fait jouer à la Caisse nationale d'assurance-maladie le rôle de pompier volant. Il a fallu que les internes parisiens se décident à entrer dans le mouvement pour qu'Alain Juppé s'inquiète de la tournure des événements et demande au ministre des affaires sociales, Jacques Barrot, de recevoir très rapidement les représentants des internes.

M. Barrot estime, aujourd'hui, que l'heure est venue de reprendre le travail. Lundi matin, sur RMC, il a *« mis en garde »* les internes contre l'*« immobilisme »*, jugeant que ceux qui poursuivent la grève sont *« en train de travailler contre leur véritable intérêt »*, le redressement des comptes de l'assurance-maladie étant, selon lui, le meilleur moyen d'assurer la stabilité de l'exercice de la médecine libérale.

Jean-Michel Bezat

Edouard Balladur propose un référendum sur la justice

SOUCIEUX d'apporter sa contribution au débat lancé par Jacques Chirac sur la réforme de la justice, Edouard Balladur a organisé, samedi 15 mars, à Paris, un colloque réunissant magistrats, avocats et élus de la majorité. Estimant *« une réforme du système judiciaire indispensable »*, l'ancien premier ministre s'est prononcé en faveur de l'organisation d'un débat national conclu par un référendum *« afin que les Français soient appelés à dire s'ils approuvent les grandes lignes d'une organisation judiciaire adaptée à notre temps, mais fidèle à nos principes républicains »*.

Sur l'indépendance du parquet et le respect de la présomption d'innocence, les deux thèmes soumis à la commission de réflexion présidée par Pierre Truche, M. Balladur a livré quelques *« pistes »*. Favorable au maintien du lien de soumission unissant les magistrats du parquet au garde des sceaux, il a déclaré qu'on ne pouvait admettre *« que le corps judiciaire se contrôle lui-même, détermine seul la politique pénale et s'isole dans un tête-à-tête avec lui-même »*.

Il s'est dit opposé à une extension des pouvoirs du Conseil supérieur de la magistrature (CSM) en matière de nominations des magistrats du parquet. Afin d'assurer le *« souci légitime d'égalité devant la loi »*, M. Balladur se prononce en faveur d'une simple interdiction des classements sans suite sur instruction du garde des sceaux, ce qui est déjà prévu implicitement par le code de procédure pénale. Estimant que les juges d'instruction font un usage abusif de la détention provisoire, M. Balladur propose de la réserver aux seuls crimes, ce qui exclurait *de facto* toute incarcération en matière de délinquance économique et financière. Enfin, il souhaite que les mesures coercitives – la détention provisoire ou les perquisitions – soient confiées à *« un juge de la liberté »*, distinct du juge d'instruction. En 1993, le gouvernement de M. Balladur avait pourtant supprimé le *« juge délégué »*, instauré six mois plus tôt par les socialistes, qui détenait déjà ces prérogatives.

Relayées dans leurs grandes lignes par Nicolas Sarkozy (*Le Monde* du samedi 15 mars), ces propositions n'ont pas fait l'unanimité. Hubert Haenel, sénateur RPR du Haut-Rhin, a ainsi défendu l'idée d'un garde des sceaux dégagé des attributs partisans liés à son étiquette politique. Coauteur, avec Jean Arthuis, en 1991, d'un rapport sénatorial sur la justice, M. Haenel estime que son indépendance ne pourra pas être assurée tant que la police judiciaire relèvera du ministère de l'intérieur, et non du ministère de la justice. Le sénateur s'est aussi dit favorable à une véritable publicité lors de l'instruction pour *« en finir avec l'hypocrisie qu'est le secret de l'instruction, véritable secret de Polichinelle aujourd'hui »*.

Pour sa part, Patrick Devedjian, député RPR et maire d'Antony (Hauts-de-Seine), s'est prononcé pour une indépendance totale du parquet, nécessaire, selon lui, à l'émergence d'une justice impartiale. Estimant que la France était loin d'être *« menacée par un gouvernement des juges »*, il a longuement énuméré les moyens dont disposait actuellement le pouvoir pour étouffer les affaires : classer une procédure sans suite – *« ce qui nécessite de la discrétion »* ; ordonner une enquête préliminaire – *« le plus classique »* ; saucissonner un dossier – *« le plus désespéré »* ; choisir un juge lent ou complaisant – *« le plus sûr »* ; insérer une discrète nullité de procédure – *« le plus subtil »* – et invoquer le secret-défense – *« le plus absolu »*.

« Le magistrat du parquet qui veut rendre service peut le faire, a-t-il résumé. *Il y est d'autant plus enclin que sa carrière en dépend. »* M. Devedjian propose que le CSM rende un avis conforme, et donc obligatoire, sur la nomination des magistrats du parquet. Il se prononce surtout pour l'abandon du principe d'opportunité des poursuites, qui permet au procureur d'apprécier au cas par cas s'il y a lieu de poursuivre, lui préférant le principe de légalité des poursuites. Les interventions de MM. Haenel et Devedjian ont laissé transparaître les divergences entre balladuriens, partagés sur les modalités d'une réforme de la justice, en général, et du statut du parquet, en particulier.

Cécile Prieur

Un plan de modernisation sur cinq ans

Evoquant les missions confiées par le président de la République à la commission de réflexion présidée par Pierre Truche, Jacques Toubon a estimé : *« Pour méritoire et consensuelle que puisse être une réforme* [sur l'indépendance du parquet], *je doute fort qu'elle épuise le problème de fond, rassure les Français et assouvisse leur désir de justice. »* Le garde des sceaux a déclaré que, aujourd'hui, il fallait *« poser la question »* de la légitimité des juges, pour *« reconstruire une justice incontestée »*.

S'exprimant en ouverture du colloque organisé par M. Balladur, M. Toubon a par ailleurs indiqué qu'il proposerait cet été un plan de modernisation de la justice sur cinq ans. Il comprendra une réduction des délais de jugement, une accélération du traitement des affaires familiales et sociales, des moyens de dissuader la délinquance urbaine, et notamment la délinquance des mineurs, la simplification de l'accès à la justice, ainsi que l'extension des moyens de règlement non juridictionnels.

Alain Juppé, les jeunes, les amis et les livres

EXCEPTIONNELLEMENT, le maire de Bordeaux a passé son samedi à Paris. Le premier ministre avait ce 15 mars, il est vrai, un emploi du temps chargé. La politique et les sports, la culture et les jeunes, les amis et « l'image » étaient au rendez-vous. Un discours devant les membres du Mouvement national des élus locaux pour assurer à sa majorité qu'elle resterait la majorité au lendemain des législatives de 1998, pour se mettre en bouche. Puis, une bonne heure de dialogue avec des jeunes devant les micros et les caméras de Canal Plus, au cours de l'émission « L'Hebdo » de Michel Field.

Avec un tel public, Alain Juppé est fort à son aise. Il s'amuse du reportage sur la désormais célèbre passante de Bordeaux qui lui a crié *« Mort aux cons ! »*, lui donnant ainsi le prétexte de son livre *Entre nous*. Il assure que la *« coupure »* entre ceux qui gouvernent et les autres n'est pas *« aussi forte qu'on le dit »* : *« C'est vrai que je vis dans les palais nationaux et que j'y travaille. Mais je ne viens pas de Saturne ou de Jupiter, je suis né dans une famille française comme les autres. (...) Je connais autour de moi des tas de gens qui ont des chômeurs dans leur famille et j'en reçois beaucoup. »* C'est d'ailleurs pour éviter cette *« coupure »* qu'interdire *« complètement »* le cumul des mandats, *« comme on le fera peut-être d'ailleurs, parce que c'est dans l'air du temps »*, ne lui paraît pas *« un progrès formidable »*.

Le premier ministre était surtout là pour continuer la tâche entreprise par le président de la République. Face à des jeunes divisés, il a défendu l'utilisation de l'informatique dans les écoles : *« Il ne faut pas remplacer les profs par les ordinateurs, cela va de soi ! Mais apporter en soutien aux enseignants les techniques nouvelles qui peuvent ouvrir sur le monde. »* Devant des étudiants dubitatifs, il a insisté sur l'importance des stages, reconnaissant que *« les entreprises n'en font pas assez »*, mais que justement le gouvernement s'efforçait de *« les convaincre d'ouvrir leurs portes »*.

Après ce face-à-face parfois tendu, Alain Juppé est allé assister à un bel affrontement physique. Homme du Sud-Ouest, il ne pouvait bouder la « finale » du Tournoi des cinq nations. Il avait même convié à y assister avec lui ses anciens condisciples du lycée de Mont-de-Marsan. Il les a aussi invités à dîner à l'hôtel Matignon. Mais avant de les retrouver il est allé faire un tour au Salon du livre. Pendant une heure il est passé d'un stand à l'autre, se voyant offrir par Ababacar Diop, le porte-parole des sans-papiers, son livre. Il a acheté plusieurs ouvrages, notamment la BD de Tardi et Léo Malet, *Casse-pipe à la Nation*, tandis qu'Isabelle Juppé acquérait *Le Scaphandre et le Papillon*, de Jean-Dominique Bauby.

Thierry Bréhier

La droite conserve un canton à Bourges

Jacques Fleury (app. RPR) a devancé son adversaire communiste, Michel Berthot, de 38 suffrages seulement au second tour de l'élection cantonale partielle de Bourges-2, dans le Cher. En rassemblant 214 voix de plus sur son nom – il y a eu 268 suffrages exprimés supplémentaires par rapport au premier tour –, M. Berthot a mobilisé davantage son électorat que son adversaire le sien. Le Front national (13,7 % au premier tour) n'avait pas donné de consigne de vote. M. Fleury, conseiller municipal, succède dans ce canton à Frank Thomas-Richard, député (UDF-PR), qui avait obtenu 58,3 % en octobre 1995, avant d'être invalidé pour retard dans la présentation de ses comptes de campagne.

I., 8 058 ; V., 3 628 ; A., 54,97 % ; E., 3 434

Jacques Fleury, app. RPR, c. m., 1 736 (50,55 %)... *ÉLU*

Michel Berthot, PCF, 1 698 (49,44 %).

9 mars 1997 : *I., 8 060 ; V., 3 292 ; A., 59,15 % ; E., 3 166* ; Michel Berthot, PCF, 943 (29,78 %) ; Jacques Fleury, app. RPR, c. m., 701 (22,14 %) ; Yvon Mautret, UDF, adj. m., 547 (17,27 %) ; Bernadette Gimonet, PS, 447 (14,11 %) ; Jean d'Ogny, FN, c. r., 434 (13,70 %) ; Jean Signoret, MDC, 94 (2,96 %).

4 octobre 1995 : *I., 8 138 ; V., 3 035 ; A., 62,70 % ; E., 2 935* ; Franck Thomas-Richard, UDF-PR, 1 711 (58,29 %) ; Michel Berthot, PCF, 1 224 (41,70 %).

27 mars 1994 : *I., 8 077 ; V., 4 431 ; A., 45,14 % ; E., 4 214* ; Serge Lepeltier, RPR, d., 2 303 (54,65 %) ; Michel Berthot, PC, 1 911 (45,34 %).

Une élection cantonale partielle

HAUTE-GARONNE

Canton de Toulouse-1 (premier tour)

I., 15 107 ; V., 4 366 ; A., 71,09 % ; E., 4 285

Michèle Claux, div., 2 337 (54,53 %) ; Bernard Maylié, PS, 664 (15,49 %) ; Michèle Pellizon, FN, 606 (14,14 %) ; Yvette Grenet, PCF, 288 (6,72 %) ; Nathalie Fuentes, MPF, 135 (3,15 %) ; Jean-Pierre Castelnau, div. d., 68 (1,58 %) ; Pierre Cabaré, div., 66 (1,54 %) ; Jacques Daborge, div., 63 (1,47 %) ; Christian Dancale, div., 47 (1,09 %) ; Bernard Guéguan, div., 11 (0,25 %)... *BALLOTTAGE.*

[Bien qu'elle ait obtenu la majorité absolue au premier tour, Michèle Claux (div.) devra attendre le second pour succéder à Pierre Baudis, décédé le 7 janvier, dans le canton de Toulouse-1, car la participation n'a pas atteint 50 % des électeurs inscrits. Proche du maire de la ville, Dominique Baudis (UDF-FD), elle, a très largement devancé le candidat socialiste, Bernard Maylié, qui sera seul à pouvoir se maintenir. Il obtient un résultat bien inférieur à celui de la candidate présentée par le PS en 1992 et se trouve talonné par le représentant du Front national.]

22 mars 1992 : *I., 15 178 ; V., 9 063 ; A., 40,28 % ; E., 8 804* ; Pierre Baudis, UDF, 3 964 (45,02 %) ; Yvette Benayoun-Nakache, PS, 1 415 (16,07 %) ; Denis Corpet, div. g., 1 048 (11,90 %) ; Lucien Bezoles, FN, 878 (9,97 %) ; François Farre, UDF-PSD, 648 (7,36 %) ; Alain Chere, PC, 379 (4,30 %) ; Pierre Cabare, div. d., 276 (3,13 %) ; Christian Dancale, div., 104 (1,18 %) ; Jacques Daborge, div. g., 92 (1,04 %).

Deux élections municipales partielles

AIN

Bellegarde-sur-Valserine (second tour)

I., 5 975 ; V., 4 176 ; A., 30,11 % ; E., 4 141

Un. d. (Gérard Armand, RPR, m. s.), 2 198 (53,08 %), *26 ÉLUS* ; un. g. (Claude Tournier, PS, c. m.), 1 137 (27,46 %), *4 ÉLUS* ; div. (Jean-Claude Fillion, div. g., c. m.), 474 (11,45 %), *2 ÉLUS* ; FN (Georges Rousseau), 332 (8,02 %)... *1 ÉLU.*

[Contrairement au second tour des élections de juin 1995 qui avait donné le même nombre de voix aux listes de Claude Tournier (PS) et de Gérard Armand (RPR), celui-ci l'emportant au bénéfice de l'âge, cette revanche tourne à l'avantage de la liste de droite, qui améliore de 332 suffrages son résultat du premier tour et de plus de 700 voix son score du second tour de 1995, franchissant ainsi la barre de la majorité absolue. En revanche, la liste de gauche ne retrouve pas son résultat du premier tour et perd plus de 300 suffrages par rapport à 1995. La liste de Jean-Claude Fillion (div. g.) divise par deux son score antérieur, tandis que celle du Front national subit une érosion, mais son chef de file entre au conseil municipal.]

9 mars 1997 : *I., 5 975 ; V., 4 200 ; A., 29,70 % ; E., 4 145* ; un. d. (Armand, RPR, d.), 1 866 (45,01 %) ; un. g. (Tournier, PS, c. m), 1 160 (27,98 %) ; FN (Rousseau), 599 (14,45 %) ; div. (Fillion, div. g.), 520 (12,54 %).

18 juin 1995 : *I., 5 968 ; V., 3 883 ; A., 34,93 % ; E., 3 819* ; un. d. (Armand, RPR, d.), 1 462 (38,28 %) ; un. g. (Tournier, PS), 1 462 (38,28 %) ; div. (Fillion, div. g.), 895 (23,43 %).

LA RÉUNION

Saint-Paul (second tour)

I., 44 026 ; V., 32 619 ; A., 25,91 % ; E., 31 006

Un.d., (Joseph Sinimalé, RPR, m.) 16 842 (54,31 %), *38 ÉLUs* ; PCR (Paul Vergès, sén.), 14 164 (45,68 %)... *11 ÉLUS.*

[Mis en ballottage difficile au premier tour par le sénateur communiste Paul Vergès, le maire sortant, Joseph Sinimalé (RPR), a finalement pu s'imposer au second grâce à une large alliance avec ses trois concurrents de droite et surtout Jean-François Bosviel (ex-RPR), qui avait obtenu plus de 17 % des voix. M. Sinimalé a sacrifié certains de ses proches et les élus issus de sa première liste sont en minorité dans la nouvelle équipe municipale : ses alliés de droite disposent de 21 sièges sur les 31 remportés par sa liste. Le second tour a confirmé l'effritement de l'électorat de droite à Saint-Paul au profit du PCR. Entre 1995 et 1997, la majorité présidentielle a perdu plus de 4 000 suffrages.]

9 mars 1997 : *I., 44 026 ; V., 28 667 ; A., 34,88 % ; E., 26 998* ; PCR (Vergès, sén.), 9 699 (35,92 %) ; Un. d. (Sinimalé, RPR, m.), 8 486 (31,43 %) ; div.d. (Bosviel, ex-RPR, c. m.), 4 734 (17,53 %) ; div. d. (Kichenin, div. d.), 1 717 (6,36 %) ; div. g. (Bellon, div. g.), 1 425 (5,27 %) ; div. d. (Law-Wal, div. d.), 937 (3,47 %).

18 juin 1995 : *I., 43 042 ; V., 31 421 ; A., 26,99 % ; E., 30 603* ; un. d. (Sinimalé, RPR, m.), 17 624 (57,58 %) ; PCR (Vergès, d.), 9 761 (31,89 %) ; div. d. (Bosviel, RPR diss.), 3 218 (10,51 %).

DÉPÊCHES

■ **WALLIS-ET-FUTUNA : aux élections territoriales, dimanche 16 mars, la droite a gagné cinq sièges** par rapport au précédent scrutin de 1992. Alors que, sur 7 645 électeurs inscrits, la participation a été de 87,21 %, la majorité présidentielle (RPR et non-inscrits) a emporté 14 des 20 sièges à pourvoir, les socialistes et divers gauche 6 sièges. Parmi les conseillers sortants, trois personnalités ont été battues : le député (apparenté PS) Kamilo Gata, le président (RPR) de l'Assemblée territoriale, Keleto Lakalaka, et le président (non inscrit) de la commission permanente, Pitelo Manuofiua. – *(Corresp.)*

■ **FINANCEMENT : Pierre Mazeaud,** président (RPR) de la commission des lois de l'Assemblée nationale, a déposé, vendredi 14 mars, deux propositions de loi concernant le financement des campagnes électorales et les dispositions relatives à *« l'inéligibilité des candidats à l'élection des députés »*. Ces deux textes devraient être examinés, jeudi 27 mars, par la commission des lois et, jeudi 17 avril, en séance publique.

هكذا من الأصل

IMMIGRATION Le Haut Conseil à l'intégration, dans un rapport remis au gouvernement et rendu public lundi 17 mars, s'inquiète d'une dégradation des relations entre Français et immigrés. L'organisme appelle à multiplier les conseils de quartier et encourage les recours à la médiation. ● PRÉSIDENT du Haut Conseil, Marceau Long estime que *« les débats incessants sur l'immigration ne facilitent pas l'intégration »* et s'inquiète des nombreuses discriminations. *« S'il n'est commode pour personne d'obtenir un emploi ou un logement, c'est terriblement plus difficile quand on a la peau mate »*, dit-il. ● EN BELGIQUE, la mort de la petite Loubna Benaïssa, victime d'un pédophile criminel, a indirectement relancé le débat sur la place des immigrés dans la société. Plusieurs partis se déclarent désormais favorables au droit de vote des étrangers lors des élections locales.

Le Haut Conseil à l'intégration note une « crispation » entre Français et immigrés

Dans un rapport remis au gouvernement, les neuf membres du HCI s'inquiètent de la dégradation du lien social et de dérives communautaristes. Ils mettent en garde contre les regroupements « ethniques » effectués dans les prisons par l'administration

COMMENT va le creuset français ? Pas fort. Mais il peut redémarrer si l'on redonne vigueur aux valeurs républicaines, répond en substance le Haut Conseil à l'intégration (HCI), au terme de trois ans d'investigations aux confins des fractures sociales et ethniques. Perte des repères moraux, affaiblissement du lien social, défaillance des familles, délinquance des adolescents, enfermement dans les particularismes... Le diagnostic des neuf « sages » du HCI ne porte guère à l'optimisme.

Leur dernier rapport, rendu public le 17 mars, constate une *« crispation réciproque »* entre les Français et les populations issues de l'immigration. Les « nouveaux venus » sont d'autant plus mal perçus qu'ils arrivent *« au sein d'une population qui peut se sentir elle-même "en marge" »*. Même ceux qui, immigrés ou descendants d'immigrés, sont devenus Français *« peuvent se heurter à la même intolérance que les nouveaux venus et souffrent alors d'être regardés, par amalgame, comme "étrangers" dans leur pays »*.

Ainsi, aux incivilités et à la délinquance montante de jeunes répond la multiplication des discriminations pour l'accès aux emplois et aux logements. Celles-ci nourrissent à leur tour les rancœurs et les réflexes communautaires. Les mêmes mécanismes sont à l'œuvre dans quatre domaines (cité, école, sport et prison) étudiés dans ce rapport. *« L'affaiblissement du lien social, qui est à l'origine du sentiment d'insécurité, traduit la recherche, par des personnes appartenant à des couches sociales de plus en plus fragmentées, d'une identité collective qu'elles ne trouvent plus dans la nation »*, analyse le HCI.

D'un côté, des Français privés de leur utilité sociale par le chômage s'identifient à une nation « ethnique ». De l'autre, certains jeunes s'enferment *« dans leur propre particularisme »*, religieux par exemple. Pour jeter des ponts, le HCI appelle à multiplier les conseils de quartier et encourage les recours à la médiation. Il met cependant en garde contre le risque de transformer les médiateurs en représentants des communautés et en substituts des administrations, s'ils venaient à être institutionnalisés.

« POLITIQUE DE PEUPLEMENT »

Cette « communautarisation » des rapports sociaux, officiellement tant redoutée, est pourtant pratiquée par l'Etat dans le domaine de la gestion des prisons. Les neuf « sages » ne s'attardent pas sur les taux spectaculaires de détenus étrangers dans les prisons qu'ils ont visitées (plus de 50 % à Villefranche-sur-Saône, Fleury-Mérogis et à la Santé ; près de 30 % à Loos-lès-Lille). Ils précisent néanmoins que leur proportion dans l'ensemble de la population carcérale est passée de 20 % en 1980 à 29 % en 1996 (contre 6,4 % dans l'ensemble de la population).

Cette réalité qu'expliquent en partie les spécificités de la population étrangère (plus jeune et plus masculine, plus repérable et seule à pouvoir être incarcérée pour séjour irrégulier) donne lieu à une *« politique de peuplement »* spécifique, *« consistant à regrouper les détenus selon des critères d'origine nationale ou ethnique, ou de religion »*. Ce choix de l'administration pénitentiaire, dicté par *« des considérations pratiques liées aux interdits alimentaires (...) ne peut que renforcer les particularismes et hypothéquer les convergences possibles entre individus différents »*, et favoriser le prosélytisme musulman radical, regrette le HCI. Ainsi, loin d'être un lieu de resocialisation, la prison *« peut exposer les jeunes délinquants à encore plus de marginalisation »* et se révèle d'autant moins dissuasive que *« la conscience de la faute commise est souvent inexistante »*.

Cette méconnaissance des règles élémentaires de la vie en société et le refus de l'autorité dans un contexte de déliquescence familiale compromettent les effets intégrateurs de la pratique sportive et déstabilisent l'institution scolaire. Le HCI constate que nombre de jeunes se cantonnent dans la pratique épisodique et informelle des sports « de rue » qui les confinent dans leurs cités, par crainte d'affronter les contraintes des clubs aux vertus intégratrices autrement plus affirmées. Les « sages » demandent donc aux fédérations sportives de s'adapter pour attirer les jeunes des cités.

Dans les établissements scolaires, le HCI s'alarme d'*« une augmentation du nombre d'enfants en "souffrance psychologique grave" »*, incapables de vivre en groupe. L'école, unique bastion de la République dans certains quartiers, est aux prises avec des *« processus d'enfermement »* : pressions islamistes d'un côté, refus du brassage social par les détournements de la sectorisation de l'autre. Pour *« restaurer les règles de civilité »*, les « sages » suggèrent l'instauration de conseils de classe chargés de traiter chaque incident, le retour des *« cours de morale »*, la stabilisation des équipes et des programmes, la participation des parents et le renforcement des liens école-collège.

Face au développement de la délinquance des mineurs, le Haut Conseil appelle de ses vœux *« une révision du cadre législatif »* afin de combattre le *« sentiment de quasi impunité »*. L'affectation dans des structures spécifiques des élèves en échec scolaire ou *« dont le comportement perturbe gravement l'établissement »* est prôné, à condition qu'il soit temporaire.

Cette chronique assez déprimante des failles du « modèle français » d'intégration ne fait pas perdre espoir aux neuf « sages » : *« Nous ne pensons pas que notre creuset ait entièrement fondu ! Il a simplement beaucoup changé. »* Ils estiment que les associations et les médias, en multipliant les formes de brassage social et culturel, se sont imposés comme les *« piliers »* d'un nouveau creuset, dont l'école, avec son langage républicain basé sur le « savoir-vivre ensemble », reste *« l'âme »*.

Ph. B.

★ ***Affaiblissement du lien social, enfermement dans les particularismes et intégration dans la cité.*** **Haut Conseil à l'intégration. 56, rue de Varenne, 75007 Paris.**

Neuf « sages » d'obédiences variées

Créé en 1990 par le gouvernement de Michel Rocard, reconduit en 1994, après des hésitations, par celui d'Edouard Balladur, le Haut Conseil à l'intégration reproduit le principe de la « commission des sages », qui, en 1987, avait préparé la réforme des lois sur la nationalité. Pivot de cette commission, Marceau Long, vice-président du Conseil d'Etat jusqu'en 1995, préside le HCI depuis sa fondation. Après deux mandats, M. Long doit être prochainement remplacé.

Outre son président, huit personnalités siègent au Haut Conseil : l'historien Pierre Chaunu ; Jean-Marie Bockel, maire (PS) de Mulhouse ; René Vandierendonck, maire (CDS) de Roubaix ; le Père Christian Delorme ; Patrick Weil, directeur de recherches au CNRS ; Jeanne-Marie Kaltenbach, responsable d'associations familiales protestantes ; les sièges des deux derniers membres, actuellement occupés par Jean-Pierre Delalande, député (RPR) du Val-d'Oise, et par Philippe Farine, ancien conseiller de Paris (PS), sont aussi soumis à renouvellement.

Marceau Long, président du Haut Conseil à l'intégration

« Les succès du FN ont alourdi un climat déjà rendu oppressant par la montée du chômage »

« Le Haut Conseil à l'intégration (HCI), que vous présidez, a été créé en 1990 par Michel Rocard pour *« dissiper les fantasmes »* sur l'immigration et éclairer la politique d'intégration du gouvernement. Quel bilan tirez-vous de ces sept années ?

– Evidemment, nous n'avons pas dissipé tous les fantasmes sur l'immigration. Ils resurgissent à l'occasion de chaque changement législatif. Pourtant, notre travail n'a pas été inutile. En réunissant en toute indépendance des experts variés, nous avons pu apporter une vision sereine de problèmes aussi passionnels que le travail illégal ou les statistiques de l'immigration. Nos rapports ont une valeur pédagogique sur le long terme. En dépassionnant, on aboutit souvent à des attitudes plus sereines, comme les événements récents l'ont montré à propos des certificats d'hébergement.

– La création du HCI visait à répondre au discours de l'extrême droite sur l'« inassimilabilité ». A quoi a servi le HCI, alors que M. Le Pen ne cesse d'engranger les succès électoraux tandis que se multiplient les signes de désintégration sociale ?

– En 1990, quand nous avons commencé nos travaux, il y avait le désir de trouver une solution générale aux problèmes de l'immigration à travers un dialogue majorité-opposition. Ces dernières années, les succès du FN ont alourdi un climat déjà rendu oppressant par la montée du chômage. Mais la France a déjà surmonté de telles situations. La crise économique de la fin du XIXe siècle a produit de sévères violences xénophobes ; dans les années 30, on a renvoyé beaucoup de Polonais et d'Italiens au nom de la « préférence nationale ». L'atmosphère actuelle ne sera pas éternelle. A condition que nous fassions des efforts considérables pour éviter de transformer les immigrés en boucs émissaires. Mais aussi à condition que les nouveaux arrivants et leurs enfants acceptent de vivre dans notre culture et selon nos lois. Le comportement de certains, minoritaires, ne facilite pas les choses.

– La focalisation du débat politique sur l'immigration clandestine, avec les lois Pasqua, puis le projet Debré, ne signifie-t-elle pas l'abandon d'une politique d'intégration volontariste ?

– Il est évident que les débats incessants sur l'immigration ne facilitent pas l'intégration. La situation est complexe, car les immigrés qui se sont battus avec succès pour s'intégrer sont souvent les plus sévères à l'égard des nouveaux venus. Ils ont tendance à vouloir fermer la porte derrière eux et redoutent d'être confondus avec des clandestins.

– Dans le rapport du HCI, le Père Christian Delorme demande aux politiques d'adresser une parole d'accueil aux immigrés. L'approuvez-vous ?

– Il est sûr que le climat changerait si un tel discours était tenu. C'est une démarche nécessaire mais qui n'est pas facile à engager.

– En attendant, les étrangers en règle ne sont-ils pas les premières victimes de l'obsession des clandestins ?

– Les ministres prennent toujours soin de dissocier les clandestins des résidents réguliers. Mais personne ne peut distinguer au premier coup d'œil qui est clandestin et qui ne l'est pas. Dès lors, les immigrés perçoivent de l'hostilité partout, tandis que les accueillants ont tendance à voir des clandestins derrière chaque visage. Cette situation rend plus difficile notre travail de persuasion. Elle peut faire peser des soupçons sur des gens parfaitement réguliers et susciter des discriminations qui contrarient l'intégration. Nous l'avons constaté : s'il n'est commode pour personne d'obtenir un emploi ou un logement, c'est terriblement plus difficile quand on a la peau mate.

– Que proposez-vous pour lutter contre les discriminations ?

– C'est un domaine où les lois sont difficiles à appliquer, car on n'arrive presque jamais à apporter la preuve des faits discriminatoires. La tradition juridique française ne permet pas de renverser la charge de la preuve, comme c'est le cas dans d'autres pays. Il faut que ceux qui jugent utilisent les faisceaux d'indices et de présomptions.

– Le HCI ne pourrait-il pas être amené à jouer un rôle d'arbitre de l'égalité raciale à l'image des institutions existant dans les pays anglo-saxons ?

– Il s'agirait d'intervenir de façon moins rigide que le juge, par la médiation. C'est une voie possible qui suppose une révision de la mission et des structures du Haut Conseil.

– Le discours politique actuel oppose systématiquement le modèle républicain d'intégration au communautarisme anglo-saxon, alors que la France multiplie les mécanismes dérogatoires, comme l'enseignement des langues d'origine et les zones franches. La révérence républicaine ne masque-t-elle pas l'acceptation du fait communautaire ?

– L'opposition n'est pas aussi totale qu'on le dit. Etant moi-même issu d'une famille républicaine, je suis outré d'entendre à tout moment réduire la « tradition républicaine » à la stricte assimilation. C'est facile à dire après coup, une fois qu'on a réussi soi-même une assimilation brillante. La réalité n'a jamais été aussi simple. Dans ma jeunesse, j'ai vu arriver dans le Midi les Arméniens qui vendaient de la charcuterie sur les marchés, je me rappelle des noms dédaigneux qui, en provençal, désignaient les ouvriers italiens et les camps où on a mis les Espagnols. Ces gens-là étaient encore loin de l'assimilation, par leur comportement comme, malheureusement, par la façon dont ils étaient traités. Le « modèle » français est beaucoup plus beau une fois reconstruit a posteriori que lorsqu'on le vit. Aujourd'hui, on ne veut voir que l'ascension sociale réussie en oubliant qu'elle a pris beaucoup de temps. Regardez les monuments aux morts des guerres de 1870, de 1914, de 1939 et comparez l'origine des noms !

– Pour beaucoup de gens, vous êtes, en tant qu'ancien vice-président du Conseil d'Etat, l'homme qui a permis l'entrée des foulards islamiques dans les établissements scolaires. L'étiquette vous gêne-t-elle ?

– Je ne peux que regretter que le Conseil d'Etat, alors que je le présidais, ait dit que le droit de la République n'était pas menacé par le foulard islamique porté sans prosélytisme, dès lors que les élèves suivent tous les cours du programme. Cette conception de la liberté de conscience et des opinions *« même religieuses »* proclamée en 1789 est celle de la vision moderne de la laïcité, celle d'ailleurs de l'Europe qui nous entoure. J'espère que ces jeunes musulmanes sont aussi effrayées que moi du spectacle des femmes murées par les talibans, qu'elles sont horrifiées par cet intégrisme ! Je plains ces jeunes filles exclues et renvoyées souvent aux influences les plus éloignées de notre conception de l'intégration. »

Propos recueillis par
Philippe Bernard

MARCEAU LONG

La Belgique s'interroge sur le droit de vote des étrangers aux élections locales

BRUXELLES
de notre correspondant

Les obsèques de la petite Loubna Benaïssa, victime en 1992 d'un pédophile criminel, ont provoqué en Belgique un moment d'intense émotion populaire, à l'occasion duquel Belges et immigrés marocains se sont retrouvés côte à côte (*Le Monde* du 11 mars). Pour la première fois, la télévision retransmettait en direct une cérémonie à la grande mosquée de Bruxelles, et la sœur de Loubna, Nabela Benaïssa, devenue porte-parole de la famille, est apparue comme le symbole de ces immigrés musulmans bien intégrés sans pour autant abandonner leur identité.

Cette lycéenne porte le haïk et en est fière. *« Mon voile, c'est ma liberté »*, écrit-elle dans un livre, *Au nom de ma sœur*, qui vient d'être publié à Bruxelles. *« Les gens confondent immigration et religion*, ajoute-t-elle. *Mon voile parce qu'il est visible représente un frein à l'intégration pour les autres. Pour moi, c'est une option personnelle.* (...) *J'aime les gens qui montrent ce qu'ils sont, même s'ils sont différents, surtout s'ils sont différents. »* Certains, comme le sociologue de l'Université libre de Bruxelles, Andrea Rea, comparent le drame vécu par cette famille marocaine à la catastrophe minière de Marcinelle en 1946. Elle avait fait prendre conscience à la population des liens qui s'étaient forgés avec les immigrés italiens, ces derniers étant très nombreux parmi les victimes.

La manifestation de solidarité vis-à-vis des Benaïssa a également permis de soulever plusieurs questions. Elle a fait apparaître qu'il n'était pas possible, pour un musulman de Belgique, de se faire enterrer dans un cimetière conformément aux règles de l'islam. Une législation, qui date des combats pour la laïcité du début du siècle, interdit toute discrimination dans les cimetières en fonction de l'appartenance religieuse du défunt. Cette loi était destinée, à l'origine, à protéger les libres-penseurs contre l'Eglise catholique, maîtresse de la gestion des cimetières, qui contraignait les familles d'un défunt enterré civilement à ensevelir ce dernier dans la fosse commune.

Les usages musulmans rendent impossible la dispersion des tombes au milieu des autres, car tous les défunts doivent être enterrés la tête dirigée vers La Mecque. La coutume qui veut que le défunt musulman soit enseveli dans un simple linceul se heurte également à la réglementation belge qui exige un cercueil. Le premier ministre belge, Jean-Luc Dehaene, a souhaité que les événements de ces dernières semaines *« fassent avancer les choses »* et que les autorités locales, responsables de la gestion des cimetières, montrent plus de compréhension vis-à-vis de demandes des associations islamiques.

SOUTIEN POPULAIRE

Autre sujet revenu à l'ordre du jour : celui du vote des étrangers. *« Le débat sur le droit de vote aux élections communales des immigrés pourrait être envisagé »*, a déclaré M. Dehaene. Au début des années 80, la gauche, alors dans l'opposition, s'était montrée favorable à cette mesure. Revenue au pouvoir en alliance avec les chrétiens-sociaux, elle avait reculé en ne prenant plus position qu'en faveur du vote des ressortissants de l'Union européenne. La montée du parti xénophobe Vlaams Blok en Flandre avait mis en sommeil une réforme qui n'était plus soutenue que par les écologistes.

Même l'accès des ressortissants de l'Union aux urnes municipales belges est une question épineuse, qui n'a pas été réglée par une nécessaire modification de la Constitution du royaume destinée à la mettre en conformité sur ce point avec le traité de Maastricht. Les partis flamands craignent en effet que le vote des étrangers ne conforte des majorités francophones dans les communes de la périphérie de Bruxelles situées sur le territoire de la Flandre. Le vote des ressortissants non européens, notamment à Bruxelles, où il sont nombreux, serait aussi de nature à affaiblir le poids des Flamands. Leur intégration s'effectue en effet dans l'orbite francophone beaucoup plus que dans l'orbite flamande.

Aujourd'hui, les partis francophones, y compris les libéraux jusque-là farouchement opposés au vote des immigrés, ne ferment plus totalement la porte à cette hypothèse, sur laquelle les partis flamands gardent un prudent silence. Jeudi 13 mars, le groupe socialiste à la Chambre des députés croyait avoir trouvé la solution-miracle, qui éviterait le périlleux détour par une réforme constitutionnelle : il suffirait d'accorder automatiquement la nationalité belge aux étrangers présents depuis plus de cinq ans sur le territoire national, à moins que ces derniers ne la refusent explicitement. L'éventualité de l'octroi du droit de vote local aux étrangers est plutôt populaire en Belgique, si l'on en croit un sondage publié par le quotidien *Dernière heure* : 50 % des personnes interrogées sont pour, 39 % contre.

Luc Rosenzweig

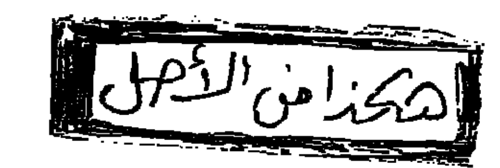

Attentat à la bombe contre la mosquée de la rue de Tanger à Paris

Le gardien de ce lieu de culte du dix-neuvième arrondissement, réputé pour ses activités sociales et culturelles, a été légèrement blessé. Lundi matin, l'action n'avait pas été revendiquée

UNE EXPLOSION s'est produite, lundi 17 mars vers 4 h 35, à la mosquée Adda'wa, au 39 de la rue de Tanger, dans le 19e arrondissement de Paris. Un engin avait été placé devant la porte. Des débris de ce qui semble avoir été un extincteur ont été retrouvés. Le gardien du lieu de culte a été légèrement blessé et des vitres brisées sur deux étages. L'enquête a été confiée à la brigade criminelle de la préfecture de police. Lundi matin, aucune menace préalable, aucune revendication n'avaient été portées à la connaissance des enquêteurs.

Cette mosquée faisait l'objet de demandes de permis en vue de son agrandissement. Elle avait été aménagée de manière très inconfortable dans un ancien entrepôt de filatures. Déposé en 1993, un premier projet prévoyait la démolition du bâtiment actuel, l'aménagement d'une salle de prières de 1 836 mètres carrés, un patio, un centre culturel, soit une capacité d'accueil de 1 500 personnes. Ce premier permis avait été rejeté, le 13 juin 1994, officiellement pour des raisons de sécurité.

Un autre projet a été déposé en 1995, prévoyant de nouvelles facilités d'accès et de stationnement. Il a reçu un avis favorable de la préfecture de police le 7 novembre 1996 mais, depuis, la Mairie de Paris n'a pas encore donné le feu vert qui permettrait le début des travaux. Roger Madec, maire socialiste du 19e arrondissement, met en cause les *« hésitations politiques »* de Jean Tiberi, maire de la capitale. Ce projet avait pourtant l'accord des élus de toutes tendances.

RECTEUR AU FORT CHARISME

Seul le Front national a organisé des manifestations, en 1996, sur le thème *« Non à la mosquée Tiberi »*, *« Des logements, pas de mosquée »*. Ces actions avaient entraîné des contre-manifestations, emmenées par la section PS du 19e arrondissement, les Verts, la Licra, SOS-Racisme, le MRAP, Ras le'Front, etc. Aucune action n'a été intentée par des riverains.

Le rayonnement de la mosquée de la rue de Tanger vient aussi du charisme reconnu à son jeune recteur, Larbi Kechat, l'une des personnalités montantes et indépendantes de la communauté musulmane de France. Il avait été assigné à résidence à Folembray (Aisne) en août 1994, puis dans les limites du 19e arrondissement, mais avait nié toute collusion avec des milieux islamistes.

Cette accusation venait de sa participation à un colloque islamo-chrétien à Khartoum en 1993. Il avait été défendu par une grande partie de la communauté musulmane et des personnalités chrétiennes comme Jacques Stewart, Mgr Gaillot, le père Christian Delorme auxquels Larbi Kechat est très lié.

Ouvrant une série de conférences en décembre 1996 avec la participation d'islamologues réputés, il avait renouvelé ses critiques envers les militants islamistes. Par ses nombreuses activités sociales et culturelles, la mosquée Adda'wa entend surtout améliorer l'image de l'islam et faciliter son intégration dans le contexte laïque de la France.

Henri Tincq

Les Assises pour le droit des femmes revendiquent l'« égalité inscrite dans la loi »

Selon la plate-forme finale, la parité est l'« un des moyens » pour y parvenir

Les Assises nationales pour les droits des femmes ont réuni, samedi 15 et dimanche 16 mars, à La Plaine-Saint-Denis, 2 000 participants à l'appel de 166 organisations réunies en un collectif national. La plate-forme adoptée réclame notamment que *« l'égalité des droits inscrite dans la loi soit une égalité pratiquée dans la vie »*.

PRÈS DE deux mille femmes et quelques hommes ont participé, samedi 15 et dimanche 16 mars, aux Assises nationales pour les droits des femmes réunies à La Plaine-Saint-Denis, au nord de Paris. Ces militants du monde associatif, ces adhérents des partis politiques et des syndicats ont adopté, après deux jours de vifs débats, une plate-forme de revendications *« pour que l'égalité des droits inscrite dans la loi soit une égalité pratiquée dans la vie »*.

« Se battre pour l'application du principe de l'égalité des droits inscrit dans la loi, c'est aussi se battre pour enrichir la démocratie pour tout le monde », a déclaré Maya Surduts, de la Coordination des associations pour le droit à l'avortement et à la contraception (Cadac), à l'ouverture des travaux. Pour les organisatrices de ces Assises, la démocratie est aujourd'hui en péril : *« Le chômage augmente, la précarité s'accroît et le Front national avance dans les urnes et dans les têtes »*, conclut la plate-forme finale. Pour les participants, les femmes sont les premières menacées.

Pas moins de cent soixante-six organisations réunies en un collectif national avaient appelé à ces Assises. A leur tête, la Cadac, rejointe, entre autres, par le PS, le PCF, les Verts et la LCR, mais aussi par les syndicats FSU, CGT et SUD-PTT, et des associations comme Agir contre le chômage, l'Ancic (Association nationale des centres d'interruption de grossesse et de contraception), SOS-Racisme, la Ligue de l'enseignement, le Mouvement français pour le planning familial, Droit au logement ou le MRAP...

Pour les participants, la question de l'emploi est apparue essentielle. Massivement présentes sur le marché du travail – parmi les 25-55 ans, trois femmes sur quatre sont actives –, les femmes sont les premières victimes de la crise économique et les premières concernées par le temps partiel imposé. Durant les débats en commission, plusieurs femmes se sont effondrées en larmes alors qu'elles témoignaient. *« Je suis au chômage depuis quatre ans*, a ainsi expliqué Nicole. *Maintenant, je n'existe plus. Dans quelques semaines, je n'aurai plus de Sécurité sociale, je serai « sur » celle de mon mari. C'est lui qui me paie ma nourriture. Ce sont mes filles qui me paient mes cigarettes. Plusieurs fois, je me suis retrouvée au bord du canal et j'ai pensé au suicide. »*

« BATTRE LE FER... »

La plate-forme finale indique que *« la reconnaissance du droit au travail des femmes constitue le point central de nos revendications »*. Réclamant une réduction massive et immédiate du temps de travail à trente-deux heures hebdomadaires pour tous sans réduction de salaire, le texte reconnaît pour les femmes un droit à un emploi à temps plein, qualifié et valorisant, qui garantisse leur autonomie financière. Si le chômage est un problème social *« qui nous hante jusqu'à l'obsession »*, indiquera une participante, ses conséquences sont préoccupantes. Le texte final réclame un *« droit à la dignité »*, c'est-à-dire la possibilité pour les chômeurs (hommes et femmes) de survivre, en ayant accès aux prestations sociales, en maintenant et revalorisant l'allocation de parent isolé. Quant à la volonté de mettre en place *« une citoyenneté ouverte et plurielle »*, en abrogeant les lois Pasqua et Debré et en accordant le droit de vote aux étrangers aux élections locales, elle ne fit même pas l'objet d'un débat tant l'assemblée était unanime.

La participation des femmes à la vie publique fut un thème moins consensuel. La présence d'élus – Dominique Voynet et Alain Lipietz pour les Verts, Véronique Neiertz et Yvette Roudy pour le PS, Michèle Demessine et Muguette Jacquaint pour le PCF – et les efforts de nombreuses militantes ont permis d'éviter que l'unité se fissure autour des moyens de parvenir à la parité. *« Peu importe*, a tranché Gisèle Stivenard, élue socialiste au Conseil de Paris. *Il est important de battre le fer pendant qu'il est encore chaud. Car si on laisse passer l'échéance de 1998, on en reprend pour cinquante ans... »* La plate-forme indique que les femmes ont droit à une citoyenneté pleine et entière : *« Nous portons l'exigence de parité qui s'exprime dans la société. La parité est l'un des moyens de construction d'une réelle égalité. La question des mesures volontaristes (loi, quotas, règles de fonctionnement selon le type d'instance) est donc posée. »*

Enfin, la lutte contre l'extrême droite a constitué un autre thème de réflexion. *« Les femmes ont compris que ceux qui attaquent les centres IVG ne sont pas des individus isolés, mais que ce (...) sont les ennemis de la démocratie qui veulent imposer leur vision de la société : une société raciste, fasciste, sexiste... »*, a indiqué une organisatrice. Des militantes des collectifs régionaux ont rapporté les difficultés quotidiennes qu'elles rencontraient dans les villes où le Front national est présent.

Michèle Aulagnon

Vigilance sur le droit à l'avortement

L'arrêt de la cour d'appel de Lyon condamnant pour homicide involontaire un médecin ayant provoqué accidentellement un avortement chez une femme enceinte de cinq mois (*Le Monde* du 15 mars) a été dénoncé par les participants aux assises nationales des droits des femmes. *« Par cette décision*, indique une motion, *les juges tentent d'imposer une jurisprudence qui donnerait le statut de la personne au fœtus. En assimilant une fausse couche provoquée à un homicide, cette décision met en danger la loi légalisant l'avortement en France. »*

Au moment où ce texte était rédigé, une cinquantaine de militants anti-avortement de l'association SOS Touts-petits manifestaient non loin de l'hôpital d'Alençon. Le président de l'association, Xavier Dor, était présent. Le 8 mars 1996, il a été condamné par la cour d'appel de Versailles à huit mois de prison, dont trois mois ferme, et à une mise à l'épreuve pendant deux ans avec obligation de s'abstenir de paraître dans tout établissement hospitalier accueillant des femmes enceintes.

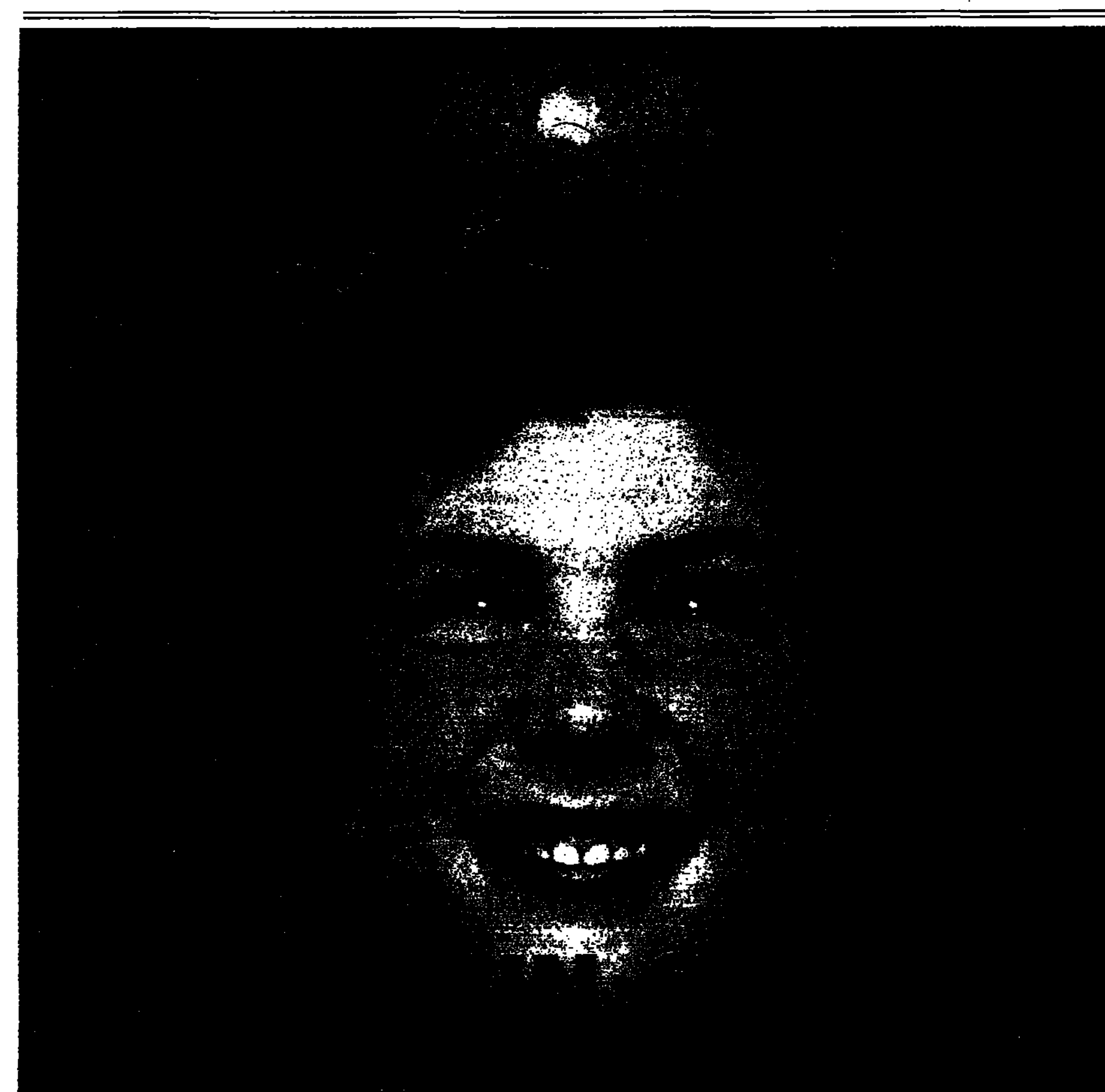

Les gens du voyage manifestent à Nantes après la mort de deux des leurs

NANTES
de notre correspondant

Les gens du voyage ont fortement perturbé la circulation dans l'agglomération nantaise, de samedi après-midi à lundi matin 17 mars. Venus nombreux assister aux obsèques de deux des leurs, tués par un gendarme lors d'un cambriolage dans la nuit du 12 au 13 mars à Machecoul près de Nantes, ils ont ensuite bloqué le pont de Cheviré à l'ouest de la ville. Les incidents avec les automobilistes et surtout avec les forces de l'ordre ont été nombreux jusqu'à la libération du pont, dimanche à 1 heure du matin.

Selon la préfecture, les gens du voyage étaient entre 250 et 300 et disposaient d'une centaine de véhicules. Plusieurs poids lourds ont également été utilisés pour les barrages, dont l'un contenant de l'azote liquide susceptible d'exploser, ainsi que des barrières de sécurité, du matériel de signalisation démonté sur place et des matériaux issus d'un dépôt voisin. Dimanche soir, les gens du voyage ont à nouveau bloqué le périphérique nantais à l'est de l'agglomération sur le pont de Bellevue. Là aussi, des brasiers ont été allumés avec des pneus et plusieurs coups de feu ont été tirés en l'air par les manifestants. Dans la nuit de dimanche à lundi, la cellule de crise de la préfecture a décidé de faire reculer les forces de l'ordre afin de faire baisser la tension. Lundi matin à 8 h 30 la circulation était libérée.

Une délégation des gens du voyage devait être reçue lundi par le procureur de la République de Nantes. La version donnée par le parquet et la gendarmerie, après la mort de deux nomades, basée sur la légitime défense qui aurait amené un gendarme à tirer sur deux des huit cambrioleurs, est formellement démentie par les familles et amis des deux personnes tuées, selon qui ils n'étaient pas armés. Le gendarme qui a tiré a été blessé à la cuisse, semble-t-il par balle. Les résultats de l'expertise balistique devraient être connus prochainement.

Adrien Favreau

L'énigmatique affaire Turquin est examinée par la cour d'assises des Alpes-Maritimes

Charles-Edouard, huit ans, a-t-il été assassiné par son père, comme l'affirme sa mère ?

Un meurtre sans cadavre ; un couple de vétérinaires qui se déchire ; des aveux enregistrés sur cassette ; des témoins qui affirment avoir vu l'enfant assassiné vivant en Israël : à partir du 17 mars, les jurés vont devoir se forger une conviction sur une véritable énigme judiciaire. Jacques Peyrat, l'actuel maire de Nice, assurera la défense de Jean-Louis Turquin, le vétérinaire soupçonné du meurtre de son fils.

NICE
de notre envoyé spécial

C'est sur les fragiles indices d'un meurtre sans cadavre que les jurés de la cour d'assises des Alpes-Maritimes, appelés à siéger à Nice une semaine à partir du lundi 17 mars, devront se forger une intime conviction. Le vétérinaire niçois Jean-Louis Turquin, quarante-huit ans, est soupçonné d'avoir assassiné en mars 1991 son fils Charles-Edouard, alors âgé de huit ans, dont le corps n'a jamais été retrouvé.

L'accusation repose essentiellement sur des « aveux » du vétérinaire formulés lors d'une conversation avec sa femme, enregistrée à son insu par celle-ci, un mois et demi plus tard, à son cabinet. Le praticien, qui a effectué neuf mois de détention provisoire en 1991 avant d'être relâché et qui est défendu par Me Jacques Peyrat, le maire (RPR) de Nice, ne nie pas les termes de la conversation – ce qu'il avait fait dans un premier temps – mais explique pour sa défense qu'il a tenu ces propos par provocation. Une thèse à laquelle les relations sombres et psychologiquement confuses des époux pourraient donner du crédit.

L'affaire remonte au 21 mars 1991. A 7 h 15, Jean-Louis Turquin téléphone au commissariat central de Nice pour signaler la disparition de son fils. La veille au soir, l'enfant s'est couché vers 21 heures. Père et fils occupent des lits jumeaux dans la même chambre de l'imposante bastide du quartier de Gairaut sur les hauteurs niçoises. Fugue ? Enlèvement ? La police s'interroge. L'enfant n'a rien emporté : ni objet personnel ni vêtements. Les chiens policiers perdent sa trace à la sortie de la maison.

Les enquêteurs s'orientent rapidement vers la thèse d'un enlèvement familial et tentent de cerner la nature complexe des relations qui unissent les parents de l'enfant disparu. Au terme d'une lente désagrégation du couple, une procédure de divorce a été engagée par Michèle Turquin, elle aussi vétérinaire. Son mari a eu connaissance des liaisons extraconjugales de sa femme, et celle-ci, dès qu'elle a été enceinte en 1982, ne lui a pas caché ses doutes sur la paternité de Charles-Edouard. Elle souhaitait avorter. Il a insisté pour qu'elle garde l'enfant.

Jean-Louis Turquin est décrit comme un homme froid et autoritaire, dominé par l'ambition sociale. Son discours est parsemé, dit-on, de relents extrémistes. Son épouse présente les traits d'« *une personnalité névrotique (...) vivant dans les fantasmes* ».

Lorsqu'elle quitte le foyer conjugal en février 1991, celle-ci laisse Charles-Edouard à la garde de son père. Mais, malgré les relations adultères de son épouse, Jean-Louis Turquin s'oppose au divorce et, pour que sa femme réintègre le domicile conjugal, tente d'organiser une curieuse rencontre en présence de ses amants. Il lui envoie également de nombreux courriers, allant jusqu'à fixer un ultimatum au 20 mars à minuit.

JEU DE RÔLE

Ouverte pour enlèvement, l'information judiciaire débouchera sur l'inculpation de Jean-Louis Turquin pour assassinat, après que sa femme eut informé le juge d'instruction François Brisseau que son mari lui avait avoué le meurtre de l'enfant. Saisissant son insistance à vouloir la voir revenir au domicile conjugal, Michèle Turquin a interrogé le vétérinaire à plusieurs reprises et enregistré des conversations, notamment après avoir consenti à une nouvelle relation sexuelle avec lui.

Il est question une première fois d'enlèvement au Maroc, puis de disparition. Charles-Edouard est traité de « *parasite* » pour le couple, de « *bâtard juif, fils d'un marchand de poisson* ». Enfin, Jean-Louis Turquin avoue qu'il a volontairement supprimé l'enfant et l'a enterré sur la commune de Lucéram, où habitait l'un des amants de sa femme. Selon les explications de Jean-Louis Turquin, qu'il a toujours maintenues après quatre longues confrontations, il se serait prêté, avec son épouse, à une sorte de jeu de rôle visant à « *lui dire ce qu'elle voulait entendre dans l'espoir de la reconquérir* ». En 1991, cent cinquante personnes ont retourné les moindres arpents de Lucéram. En vain.

Prévu en 1994, le procès avait été retardé plusieurs mois après qu'un complément d'information eut été ordonné par le président de la cour d'assises et que des commissions rogatoires internationales eurent été délivrées afin d'interroger des témoins affirmant avoir vu Charles-Edouard en Israël. L'existence de ces témoins, qui n'ont donc pas modifié les termes du renvoi, avait été découverte par un détective privé qui avait été engagé par Jean-Louis Turquin.

Jean-Michel Dumay

La FEN joue la carte du syndicalisme interprofessionnel

EN VOTANT à 74,9 % la motion « *Refonder notre syndicalisme* », *vendredi 14 mars à Rennes, en clôture de son 36e congrès, la Fédération de* l'éducation nationale a changé d'orientation : la FEN se rencentre sur les questions d'éducation et affirme sa volonté de développer l'UNSA (Union nationale des syndicats autonomes), qu'elle a contribué à créer en 1993, pour occuper le champ du syndicalisme interprofessionnel.

Cette stratégie était défendue par le nouveau secrétaire général, Jean-Paul Roux, un non-enseignant (*Le Monde* du 15 mars) avec le soutien du principal syndicat de la FEN. La résolution générale de fin de congrès a été votée à 98 %.

DÉPÊCHES

■ **POLICE : à la suite de l'interdiction du syndicat Front national de la police (FNP)**, prononcée le 10 *mars par le tribunal d'Evry* (*Le Monde* du 12 mars), le ministère de l'intérieur a adressé le 13 mars un télégramme à tous les services de police. Le FNP « *ne peut plus bénéficier de l'application à son égard de l'exercice du droit syndical dans la fonction publique* », ordonne ce document d'« *application immédiate* ». Sont notamment visés la tenue de réunions, l'affichage, les décharges pour activités syndicales, ainsi que l'accès aux écoles de police à l'occasion des journées d'information.

■ **ÉVASION : un détenu de vingt-deux ans s'est évadé**, dimanche 16 mars, à Marseille, du service des consignés de l'hôpital où il recevait des soins pour troubles respiratoires. Incarcéré à la maison d'arrêt des Baumettes pour tentative de meurtre et tentative d'évasion avec violence, le détenu a sauté par la fenêtre de sa chambre, située au 2e *étage, sous les yeux de ses deux gardiens. Les recherches sont res*tées infructueuses. Par ailleurs deux détenus de la prison de Bédénac (Charente-Maritime) se sont évadés dans la nuit de samedi à dimanche.

■ **EXPULSION : une cinquantaine de militants de l'association Droit au logement (DAL)** ont manifesté, samedi 15 mars, devant l'étude d'un huissier de Savigny-sur-Orge (Essonne), Me Mouly, connu pour ses méthodes expéditives en matière d'expulsion. Durant l'été et l'automne 1996, l'huissier avait délogé *manu militari* plusieurs familles en situation de dettes locatives.

■ **JUSTICE : Bernard Tapie a regagné la maison d'arrêt de Luynes (Bouches-du-Rhône)**, dimanche 16 mars, peu avant 18 heures, après avoir bénéficié d'une permission exceptionnelle de deux jours afin de se rendre à Marseille auprès de son père. Il s'agissait de sa première permission depuis son incarcération.

■ **SÉISME : un séisme d'une magnitude de 4,1 sur l'échelle ouverte de Richter** a été ressenti samedi 15 mars après-midi en Martinique et en Guadeloupe. L'épicentre de ce séisme était situé entre les îles de Marie-Galante et de La Désirade, à 103 km au nord de la Martinique.

CARNET

DISPARITIONS

■ *VICTOR VASARELY, peintre français d'origine hongroise, est mort à Paris, samedi 15 mars, des suites d'un cancer de la prostate, à l'âge de quatre-vingt-dix ans.* *(Lire p. 26.)*

NOMINATIONS

CULTURE

Bruno Racine, énarque et romancier, proche de Jacques Chirac et d'Alain Juppé, a été nommé, à compter du 15 avril 1997 et pour trois ans, directeur de l'Académie de France à Rome (villa Médicis), par un décret du président de la République paru au *Journal officiel* du 15 mars. Il remplace à ce poste le diplomate et écrivain, membre de l'Académie française, Jean-Pierre Angremy, nommé à la présidence de la Bibliothèque de France.

[Né le 17 décembre 1951, fils de Pierre Racine, conseiller d'Etat, Bruno Racine est ancien élève de l'ENA, agrégé de lettres classiques. En 1979, il entre à la Cour des comptes, où il est nommé conseiller référendaire en 1983, puis conseiller-maître en 1996. Il en a été détaché pour être, notamment, chargé de mission auprès de Jacques Chirac, premier ministre, en 1986. Il a été également directeur des affaires culturelles de la Ville de Paris de 1988 à 1993 et est président du conseil d'administration de l'Ensemble orchestral de Paris. En 1995, il devient chargé de mission auprès du premier ministre Alain Juppé, poste qu'il a déjà occupé auprès de ce dernier alors qu'il était ministre des affaires étrangères de 1993 à 1995. Bruno Racine a écrit trois romans, *Le Gouverneur de Morée* (Prix du premier roman en 1982), *Terre de promission* et *Au péril de la mer* (prix des Deux-Magots en 1992).]

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

Annie et Didier NETTRE
laissent à
Priscilla
la joie d'annoncer la naissance de

Hadrien,

le 12 février 1997 à Paris.

Décès

– Montbéliard.

Les familles Tuefferd, Jacquet,
ont le regret de faire part du décès de

M. Jean CRETIN,

survenu à Montbéliard, le 14 mars 1997, dans sa quatre-vingt-neuvième année.

Ses obsèques auront lieu mardi 18 mars, à 10 heures, au temple Saint-Martin à Montbéliard, suivies de l'inhumation au cimetière de Montbéliard.

Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

Aire urbaine Montbéliard.
Tél. : 03-81-94-98-74.

– Henri et Bernadette Barral,
ses enfants,
Antoine Barral, Anne Debaillie et Aurélien,
ses petits-enfants et arrière-petit-fils,
Bruno et Pierre Barral,
ses petits-fils,

Les familles Barral et *Pédesseau* à Marseillan (Hérault),
La famille Borrel à Cazouls-lès-Béziers (Hérault),

ont la douleur de faire part du décès de

Marcel BARRAL,
inspecteur d'académie honoraire,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre national du Mérite,
commandeur dans l'ordre
des Palmes académiques,
médaille de la Jeunesse et des Sports,
officier du Mérite congolais,

survenu à Marseillan, le 14 mars 1997, à l'âge de quatre-vingt-huit ans, après une paisible retraite et une longue carrière en France, en Egypte et en Afrique francophone.

A cette occasion, ils souhaitent rappeler le souvenir de

Joséphine BOUSQUET,

son épouse, décédée à Montpellier, le 28 septembre 1988, dans sa quatre-vingtième année.

Les obsèques civiles ont eu lieu dans l'intimité de la famille.

Vent du soir vents violents
agonisantes brises
Ma vie n'est plus que songe
et lointains souvenirs.
Marcel Viala.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

13, rue Monge,
34340 Marseillan.

– M. Jean Gallot, avocat honoraire,
son époux,

M. et Mme Jérôme Monod,
Le professeur et Mme Denis Gallot,
M. et Mme Patrick Le Lorier,
M. Georges Touzenis
et Mme Geneviève Gallot,
ses enfants,
Ses petits-enfants,
Et son arrière-petite-fille,
Ainsi que toute la famille,

ont la tristesse de faire part du rappel à Dieu de

Mme Jean GALLOT,
née Suzanne QUEUILLE,

survenu le 15 mars 1997, à l'âge de quatre-vingt-deux ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 19 mars, à 17 h 15, en l'église Saint-Thomas-d'Aquin, place Saint-Thomas-d'Aquin, Paris-7e.

L'inhumation aura lieu le jeudi 20 mars, à Neuvic-d'Ussel (Corrèze).

Cet avis tient lieu de faire-part.

5, place du Palais-Bourbon,
75007 Paris.

– M. et Mme Robert Mantienne,
M. et Mme Georges Dore,
ses enfants,
Éric et Marie-George Bousquet,
Frédéric et Chantal Mantienne,
Serge et Thanh Mantienne,
Lucia Dore,
ses petits-enfants,
Georges-Henri, Olivier, Guillaume, Louise, Elisa, Eric, Julie,
ses arrière-petits-enfants,
font part du décès, le 10 mars 1997, dans sa centième année de

Mme Henri DORE,
née Angèle-Marie BELLIER.

L'inhumation a eu lieu à Loures-Barousse *(Hautes-Pyrénées), où elle a rejoint* son époux

M. Henri DORE,

décédé le 28 avril 1996.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Charles, Miren, Patrick, Nicole Arambourou,
leurs conjoints, leurs enfants,

ont la douleur de faire part du décès de leur mère, belle-mère, grand-mère,

Solange GROS de BELER,

à Pessac (Gironde), le 12 mars 1997.

Cérémonie dans l'intimité le lundi 17 mars.

† *He who believes in Me,*
even if he dies, shall Live.

Mme J.-J. Martin-Duray,
Ses enfants,
Ses petits-enfants,

font part avec émotion du rappel à Dieu de

M. John MARTIN,
officier britannique 1939-1946,
croix de guerre française avec palme,
PDG durant trente ans
de Schweppes France,
médaille du Mérite agricole,

né à Weston-Super-Mare (Grande-Bretagne), le 10 août 1917.

La cérémonie religieuse a été célébrée dans l'intimité familiale.

Avenue de Fré 269, bte 12,
B-1180 Bruxelles.
Provisoirement :
Avenue Hoover 20,
B-1332 Genval.

– Nicolas et Martha Mathieu,
Frédérique Mathieu et François Chouet,
Antoinette et Jean-Charles Willard,
Darie et Nicola Sterbini,
Sabine et Eric Giaretto,
ses enfants,
Emilie et Camille, Yuna, Stéphane et Julie, Giulio, Raphaëlle et Emma,
ses petits-enfants,
Aline Gonon, sa sœur,
Denise et Jean Haudidier
et leur famille,

ont la tristesse de faire part du décès de

Simonne MATHIEU,
née GONON,

le 15 mars 1997.

Elle s'est éteinte à la suite d'une maladie longue et difficile qu'elle a vécue avec dignité, accompagnée dans tous ces moments par Jean MATHIEU (†), son mari.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 18 mars, à 14 h 45, en l'église Saint-Jean-Baptiste-de-la-Salle, 9, rue du Docteur-Roux, Paris-15e, suivie de l'inhumation au cimetière ancien de Colombes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

192, rue de Vaugirard,
75015 Paris.

– Louis Menard,
son mari,
Philippe et Louise Chaignoux,
Pierre, Marc et Luc,
Françoise Menard,
ses enfants et petits-enfants,
Pierre Boyer,
Jean-Paul Boyer,
ses frères,
Les familles Menard et Boyer,
ont la douleur d'annoncer le décès de

Jacqueline MENARD,
née BOYER,

survenu subitement à son domicile le 12 mars 1997.

La cérémonie religieuse aura lieu mardi 18 mars, à 15 heures, au temple de Marly-le-Roi, 29, chemin des Maigrets.

« C'est la première fois,
qu'elle me fait de la peine. »

Remerciements

– Casablanca, Maroc.

La famille Mjid
remercie tous ceux qui se sont associés à leur deuil après le décès de leur cher

Karim MJID,

disparu dans la fleur de l'âge le 11 janvier 1997, à Casablanca.

Anniversaires de décès

– In memoriam

Léon CELLIER
18 mars 1976.

– Il y a cinq ans disparaissait

André DUVAL.

Ceux qui l'ont aimé pensent à lui.

– Il y a cinq ans,

Pierre MUSSO
28 mars 1971 - 18 mars 1992.

« Take a ride in the sky,
on our ship fantasii
All your dreams will come true,
right away ».
E.W.&.F.

Nominations

– Toutes nos félicitations à

S. Exc. M. Mario DE BENEDETTI,

à l'occasion de sa nomination comme premier ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la Sérénissime République de Saint-Marin auprès de l'Etat d'Israël.

Jérusalem, le 18 mars 1997/9 Véadar 5757.

Tables rondes

A l'occasion de la Journée mondiale de la francophonie, l'Aupelf●Uref, l'Agence francophone pour l'enseignement supérieur et la recherche propose :

● **19 mars : « La mondialisation : résister et inventer »**, avec Bernard Cassen, Philippe Engelhard, Elie Cohen, Viviane Forrester et Michel Guillou, à partir de 14 h 30, suivi de la remise du prix El Fasi, prix francophone de la recherche, dans le grand salon de la Sorbonne, 47, rue des Ecoles, Paris-5e.

● **20 mars : « Inforoutes et intermédiation francophone : médiathèque universelle et université virtuelle »**, de 9 heures à 17 heures, dans le petit auditorium de la BNF (inscriptions obligatoires).

● **20 mars : « Mondialisation, formation professionnelle, métiers de demain »**, de 9 h 30 à 17 heures, au CNAM, amphithéâtre A, 292, rue Saint-Martin, Paris-3e.

Renseignements : 01-44-41-18-18, Aupelf●Uref, 4, place de la Sorbonne, Paris-5e.

Communications diverses

– **Mercredi 19 mars 1997**, à 20 h 30, rencontre avec **S.E. Mohamed Berrada, ambassadeur du royaume du Maroc à Paris**, sur le thème **« Le défi européen du Maroc aujourd'hui »**, PAF, au Centre communautaire de Paris, 5, rue de Rochechouart, 75009 Paris : Métro : Cadet. Réservations au 01-49-95-95-92.

Soutenances de thèse

– Université Paris-IV-Sorbonne, UFR *de littérature comparée, samedi 22 mars,* 14 h 30, salle 120 *bis* : **« La poésie de l'extase et le pouvoir chamanique du langage »**, par M. Stéphane LABAT, sous la direction de M. le professeur Pierre Brunel.

– **Philippe Postel** soutiendra sa thèse de doctorat en littérature comparée : **« Victor Segalen et le monument chinois, étude de *Chine. La Grande Statuaire* »**, le lundi 24 mars 1997, à 14 heures, dans la salle des Actes de l'université de la Sorbonne-Paris-IV, devant un jury composé de M. Brunel, directeur, de Mmes Blanchon et Détrie, et de MM. Bouillier, Cheng et Moura.

Séminaires

COLLÈGE INTERNATIONAL DE PHILOSOPHIE

● **Séminaires**

Danielle COHEN-LEVINAS : **« De la représentation musicale »**, 25 mars, 18 heures-20 heures, amphi B, carré des Sciences, 1, rue Descartes, Paris.

Eric ALLIEZ : **« De la philosophie française contemporaine »**, 25 mars, 18 h 30-20 h 30, *avec la participation de François* EWALD, salle RC3, université Paris-VII, 2, place Jussieu, Paris.

Barbara CASSIN, Jean-François COURTINE, Alain DE LIBERA : **« Ce que les philosophes disent de leur langue »**. Dans le cadre de ce séminaire : 20 mars : François CREPON : « Deux figures de la langue maternelle : Fichte et Nietzsche » et 21 mars : Jean-François COURTINE : « Dire-montrer. Du grec à l'allemand, selon Heidegger ». 20 heures-22 heures, amphi B, carré des Sciences, 1, rue Descartes, Paris.

Olivier LECOUR-GRANDMAISON : **« Sur la haine : pouvoirs éthiques et politiques de la détestation. Avec Spinoza »**. 20 mars, 3 avril, 18 h 30-20 h 30, salle RC3, université Paris-VII, 2, place Jussieu, Paris.

Bernardo CORRERA, Stéphane DOUAILLER, Eric LECERF, Georges NAVET, Etienne TASSIN, Patrice VERMEREN : **« Les dialogues philosophiques »**. Dans le cadre de ces rencontres : Osvaldo GUARIGLIA : « Ethique et vérité », 24 mars, 18 h 30-21 heures, Maison de l'Amérique latine, 217, bd Saint-Germain, Paris.

Michèle SINAPI : **« Dispositifs institutionnels, « montages » référentiels »**. Dans le cadre de ce séminaire : Françoise DUROUX : « Le mauvais objet chez Spinoza », 25 mars, 20 heures-22 heures, amphi A, carré des Sciences, 1, rue Descartes, Paris.

François BALMES : **« Du Père à l'Autre, Dieu dans la psychanalyse (II) »**, *22 mars, 10 h 30-12 h 30*, amphi A, carré des Sciences, 1, rue Descartes, Paris.

Sylvie DREYFUS : **« Enjeu et limite d'une lecture spinoziste de la théorie des pulsions »**, 25 mars, 22 avril, 20 h 15-22 heures, salle Jean-XXIII, USIC, 18, rue de Varenne, Paris.

Francis AFFERGAN : **« Anthropologie : *Comment refonder* ? »** *Dans le cadre de* ce séminaire, intervention de Bernard VALADE : « L'événement : entre sens et non-sens », 28 mars, 18 heures-20 heures, amphi A, carré des Sciences, 1, rue Descartes, Paris.

● **Samedi autour d'un livre**

Le jardin, art et lieu de mémoire, de Philippe NYS et Monique MOSSER, avec J.-P. Antoine, M. Collot, F. Ducros, M. Mosser, P. Nys, 22 mars, 9 h 30-12 h 30, amphi Stourdzé, carré des Sciences, 1, rue Descartes, Paris.

L'accès à toutes les activités du Collège *est libre et gratuit* (*dans la limite* des places disponibles). Renseignements sur salles, répondeur : 01-44-41-46-85. Autres renseignements : 01-44-41-46-80.

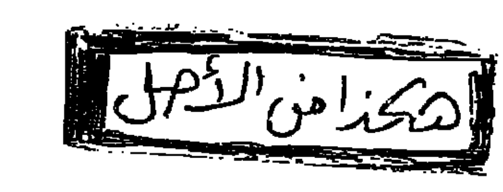

TRANSPORTS Les tout premiers préparatifs ont commencé autour du petit village de Beauvilliers (Eure-et-Loir), au cœur de la Beauce, dans la perspective de l'éventuelle construction d'un troisième aéroport du Bassin parisien : les 3 450 hectares qui accueilleraient les infrastructures ont été délimités, les quatre pistes de 4 000 mètres, dessinées. La zone de bruit serait de 37 kilomètres sur 6 et toucherait 3 000 habitants. ● LE PRÉFET D'EURE-ET-LOIR a déjà lancé un schéma d'aménagement et d'urbanisme (SDAU), mais les habitants et de nombreux élus mettent en doute la viabilité de ce projet, situé à plus de 80 kilomètres de Paris. ● A ROISSY-CHARLES-DE-GAULLE, la perspective de deux *nouvelles pistes réservées* à l'atterrissage – qui devraient être autorisées dans les jours à venir – suscite à la fois craintes et espoirs.

L'incertitude règne autour du troisième aéroport du Bassin parisien

Comment faire face à l'augmentation du trafic aérien ? Deux nouvelles pistes devraient être construites au nord de Paris, à l'aéroport Charles-de-Gaulle. Au sud-ouest, à Beauvilliers, les Beaucerons s'interrogent sur la pertinence d'une plate-forme si excentrée

BEAUVILLIERS
de notre envoyé spécial

Pour l'heure, autour de Beauvilliers, le vol des corbeaux sur les blés en herbe n'est troublé, sporadiquement, que par le grondement des TGV, flèches d'argent laissant dans leur sillage une impression de vide. Dans les rues du village de 214 habitants, aux murs barbouillés de « non » vengeurs et où flottent les chiffons noirs – de deuil ou de révolte ? –, la vie semble déjà s'être retirée. Impression fausse, car, si l'école a été fermée, certains retours au pays, quelques installations de rurbains « revenus » des villes nouvelles, ont ramené des familles dont les enfants sont scolarisés à 3 kilomètres, à Voves, le chef-lieu de canton, son supermarché, sa piscine. Pour le cinéma et le supplément d'âme, il faut aller à Chartres, dont les flèches, verticales celles-là, pointent à 20 kilomètres. Le spectre d'un aéroport plane comme une menace intersidérale ou comme une promesse sidérante : il faut imaginer, à Beauvilliers, Eure-et-Loir, une voix suave susurrant : *« Départ à destination de Los Angeles, embarquement immédiat... »*

Le plus troublant dans ce vrai-faux projet d'un troisième aéroport parisien, c'est qu'on ne sait pas si l'on doit en parler au futur ou au conditionnel. L'échéance, en tout état de cause, devrait être postérieure à 2015. En Beauce, on ne vit donc pas avec un projet mais avec une *« précaution »*, selon l'expression du préfet d'Eure-et-Loir, Pierre Mongin, qui applique cette stratégie à long terme en lançant un schéma d'aménagement et d'urbanisme (Sdau), en mettant en place un observatoire foncier et en s'apprêtant à signer un arrêté lui permettant de surseoir à la délivrance de permis de construire litigieux. *« Il s'agit d'éviter la spéculation, d'interdire le mitage de la Beauce et la floraison de lotissements »*, explique-t-il. Ainsi, en délimitant en février les 3 450 hectares qui accueilleraient les infrastructures, a-t-on dessiné les quatre pistes de 4 000 mètres, orientées est-ouest. On sait désormais que la zone de bruit, de 37 kilomètres sur 6, toucherait 3 000 habitants, que 120 devraient être déplacés et trois hameaux – Epincy, Mondonville, Villereau – rasés.

« UNE CHANCE HISTORIQUE »

Le plus impatient à l'égard de cette *« précaution »* est Maurice Dousset, député (UDF-PR) d'Eure-et-Loir depuis 1973 et président de la région Centre. Pour ce notable discret, le troisième aéroport est le dossier de sa vie. Sans jouer au visionnaire, il se vante d'avoir porté l'idée qui avait *« germé dans* [sa] *petite caboche »*. Heureuse coïncidence : parallèlement, la mission d'étude conduite par Jacques Douffiagues, ancien ministre des transports (et ancien maire d'Orléans), a placé l'Eure-et-Loir en tête de ses préférences, devant la Picardie et la Haute-Normandie. Plus curieusement, en mars 1996, aucun des sept sites présélectionnés ne sera finalement retenu : ce sera un huitième, Beauvilliers, sorti du chapeau trois mois plus tôt et qui offrirait l'avantage d'éviter le survol de Chartres.

Un projet pour l'après 2015

zone d'emprise maximale de l'aéroport (3 450 hectares)

Theuville – Baigneaux – Allonnes – Boisville-la-St-Père – Chevannes – Louville-la-Chenard – Mouloup – Vieil-Allonnes – L'Ebourville – Epincy – Hombières – Villereau – Guilloville – Mondonville-Ste-Barbe – BEAUVILLIERS – Foinville – Villeneuve-la-V. – Prasville – Voves – Soignolles – N 154 – TGV Atlantique – D 29 – 2 km

Rossy – Paris – Reims – Chartres – Orly – Troyes – Beauvilliers – Orléans – Blois – Auxerre – Vatry – 50 KM – Aéroport existant – Projet de création ou d'extension d'aéroport

Selon la préfecture d'Eure-et-Loir, 120 personnes seraient déplacées et 3 000 seraient touchées par l'emprise de la zone de bruit.

Soutenu par un lobby activé depuis la chambre de commerce et d'industrie, M. Dousset ne se cache pas de faire le « forcing » : n'annonce-t-il pas l'inscription de l'aéroport au futur schéma national d'aménagement du territoire – confirmée au *Monde* par le cabinet du ministre de l'équipement et des transports ? *« Je suis un élu atypique*, rappelle cet ancien agriculteur qui joue contre ses amis céréaliers. *Ça va me coûter des voix, car mes électeurs sont plutôt contre... »* Le député, qui, en 1998, devrait affronter une candidate des Verts, appuyée par le PS, se flatte d'être soutenu, pour l'aéroport, par Jean-Pierre Sueur et Jack Lang, maires (PS) d'Orléans et de Blois. Selon lui, *« l'aéroport est une chance historique pour développer l'économie, rééquilibrer l'aménagement du territoire vers l'ouest et affirmer notre positionnement sur l'arc atlantique ». Mais il faudrait* que le développement profite aussi au sud de la région et ne s'opère pas seulement, comme le craignent les opposants, entre la Beauce et Paris, favorisant du même coup l'extension de la banlieue parisienne (*Le Monde* du 8 mars).

Si les conseillers généraux ont voté pour le principe de l'implantation d'un aéroport dès octobre 1995, les maires du secteur sont opposés à un projet qui « dénaturerait » leurs communes. La plupart sont pourtant assez pragmatiques, ou opportunistes, pour pratiquer une opposition feutrée. Philippe Goussu, maire de Boisville-la-Saint-Père, 650 habitants, n'est pas de ceux-là, qui s'est exprimé clairement en adhérant au collectif contre l'aéroport. *« Bien sûr, la densité de population est ici une des plus faibles de la région, et, techniquement, le choix n'est guère critiquable, même si perdre de la si belle terre est un déchirement, mais on court à l'échec. »*

« INACCEPTABLE »

Dans sa ferme close sur elle-même, où travaillaient naguère une douzaine de personnes, M. Goussu est aujourd'hui seul avec son épouse pour exploiter 120 hectares à l'aide d'une moissonneuse-batteuse à air conditionné, très représentative de la mutation de la région. La commune a cessé de se dépeupler, mais il ne reste plus qu'une boulangerie et le Café des Sports. Pour autant, M. Goussu ne veut pas se laisser éblouir par le mirage aéroportuaire : *« On nous raconte des histoires sur les possibilités de desserte. Par le TGV, avec un décrochement de la ligne existante, il faudrait non pas vingt-cinq minutes, mais au moins trente-cinq depuis la gare Montparnasse. En voiture, même avec une autoroute bissectrice de l'A10 et de l'A11, on mettrait entre une heure et une heure trente depuis la porte de Paris. Quant au taxi, la course coûterait entre 500 et 800 francs ! »*

André Renaud, président de Beauvilliers Beauce sans avions (BBSA), principale association d'opposition, mène bravement un combat qu'il sait être celui du pot de terre : *« Nous ne sommes pas opposés au progrès : pour le passage du TGV, nous avons accepté un remembrement, mais cette nouvelle ruine de notre cadre de vie est inacceptable parce que inutile. A plus de 90 kilomètres de Paris, Beauvilliers serait l'aéroport le plus éloigné du monde, et quand on voit la faillite de Montréal-Mirabel, situé à 60 kilomètres de la capitale du Québec, on peut craindre le pire... »* De fait, comme le note le conseil économique et social de la région, *« les compagnies aériennes n'envisagent pas de déplacer leurs activités vers un troisième aéroport, or la viabilité d'une plate-forme passe par l'existence d'un* hub *de correspondance »*, tel que celui d'Air France à Charles-de-Gaulle.

R. B.

Turbulences autour des deux nouvelles pistes de Roissy

LA TENSION autour de l'aéroport de Roissy-CDG remonte, à l'approche de la date prévue, fin mars, pour la déclaration d'utilité publique (DUP) sur la construction de deux nouvelles pistes, redoutées par quelque 350 000 riverains. Cent cinquante associations sont regroupées au sein de deux collectifs, l'Association de défense du Val-d'Oise contre les nuisances aériennes de Roissy (Advocnar) et Val-d'Oise-Environnement, qui ont déjà annoncé leurs recours devant le Conseil d'Etat contre le futur décret. Ils réclament aussi l'arrêt des vols de nuit et la limitation, voire la réduction, des mouvements d'avions, de l'ordre de 360 000 par an aujourd'hui. *« On veut nous faire croire que nous ne subirons pas plus de nuisances sous prétexte que les deux nouvelles pistes seront plus courtes, ne serviront qu'à l'atterrissage et qu'elles seront construites plus à l'est. Or, l'objectif est de passer à 550 000 mouvements d'avions par an : comment imaginer qu'il y aura moins de bruit ? »*, souligne René Le Mée, président de Val-d'Oise-Environnement.

L'enquête publique avait donné lieu à un rapport favorable, sous réserve de quatre clauses : la réalisation de nouvelles mesures de bruit pour différencier les nuisances diurnes et nocturnes ; la création d'un office indépendant chargé de contrôler l'application des seuils de nuisance et des trajectoires ; la rédaction d'une charte et la conclusion avec le personnel navigant d'un code de bonne conduite. Quatre mois après, aucune de ces clauses n'a encore été satisfaite. Outre ce constat, les riverains font valoir que la concentration de vols à Roissy est incompatible avec la continuation de l'urbanisation du secteur.

NUISANCES

Or, hasard du calendrier, le Syndicat intercommunal d'étude et de programmation de l'est du Val-d'Oise (Sievo), regroupant trente-deux communes mécontentes de subir les nuisances de l'aéroport sans en retirer de bénéfice – dont Sarcelles, Goussainville, Gonesse, Villiers-Le-Bel –, doit se prononcer, le 20 mars, sur le schéma d'aménagement local qui prévoit, d'ici 2015, que la population passe de 139 000 habitants à 237 000 et le nombre d'emplois de 62 200 à 98 000.

La réalité n'est pourtant guère prometteuse. La plate-forme offre 8 000 emplois aux habitants du Sievo et son extension n'est même plus perçue comme une garantie : *« On nous a souvent expliqué qu'un million de passagers en plus entraînait la création de 1 000 emplois directs et 1 000 indirects*, explique Jean-Pierre Blazy, maire (PS) de Gonesse. *En 1996, il y a eu deux millions de passagers en plus : où sont les 2 000 emplois directs supplémentaires ? »* Face à une opinion publique très sensibilisée aux problèmes de cadre de vie, les élus du Sievo auront du mal à faire passer des projets d'urbanisme, dont certains sont situés à l'intérieur du *« plan de gênes sonores »*.

Frédérique Lombard

Ecrire la décentralisation dans le ciel

ANALYSE

Il s'agit de redéployer une partie du trafic sur les grands aéroports régionaux

« LE MOMENT VENU ». Dans le communiqué du conseil des ministres annonçant, en juin 1996, le choix du site de Beauvilliers (Eure-et-Loir) pour accueillir le troisième aéroport de la région parisienne, ces trois petits mots font toute la différence, entre un projet et une simple probabilité.

Malgré la croisade menée par *Maurice Dousset, le président* (UDF-PR) de la région et les membres de l'Association pour l'implantation en région Centre du nouvel aéroport de Paris (Aircap), dans l'ordre des priorités, pour la « mission d'étude de la desserte aéroportuaire du grand Bassin parisien », dite mission Douffiagues, et plus encore pour la Datar (délégation à l'aménagement du territoire), la réservation d'un site ne constitue qu'*« une mesure de sauvegarde pour un avenir ouvert »*. Elle arrive en quatrième position, dans les recommandations destinées à assurer une *« desserte satisfaisante »* de l'agglomération parisienne – au bord de l'asphyxie avec près de 60 millions de passagers en 1996 (+ 7,4 % par rapport à 1995) et 600 000 mouvements d'avions (+ 9 %) – articulée autour de trois priorités.

Le développement « concerté et modéré » de Roissy, selon *« la solution du moindre impact sonore »* avec doublement et décalage vers l'est des pistes actuelles, arrive nettement en tête de ces priorités. Vient ensuite le desserrement partiel du trafic (court-courrier et affaires) sur d'autres plates-formes franciliennes, mais aussi le *« redéploiement dans une perspective intermodale sur les grandes plates-formes de province, et notamment Lyon-Satolas, Lille-Lesquin et, le cas échéant, Nantes-Notre-Dame-des-Landes, d'une partie significative du trafic moyen et long-courrier non contraint par un passage obligé à Paris »*.

La première mesure est en cours de réalisation : d'ici à avril, le gouvernement devrait donner le feu vert à l'extension de Roissy – avec *deux nouvelles pistes*, réservées à l'atterrissage. Cette extension provoque de vives réactions des riverains et des élus. Mais elle était inscrite dans la logique de construction de l'aéroport, censé faire face à la demande jusqu'à l'horizon 2020. La deuxième mesure, moins décisive, doit faire l'objet d'études. Déjà, pour le fret, des potentialités de desserrement sont mises en œuvre, notamment autour de l'Europort de Vatry-en-Champagne (Marne).

« TOUJOURS PLUS »

C'est sans doute dans la troisième des recommandations que réside une alternative, audacieuse, à la logique du « toujours plus » qui prévaut dans les esprits franciliens : il s'agit de donner leur chance aux *grands aéroports régionaux*, et notamment à Lyon-Satolas – qui plafonne à moins de 5 millions de passagers/an dans l'attente de sa deuxième piste –, en leur permettant de dépasser le seuil critique au-delà duquel un aéroport devient une vraie plate-forme internationale. A défaut d'envisager immédiatement des « hubs » (centres de regroupement et d'éclatement), on pourrait s'efforcer de drainer vers eux les clientèles de l'intérieur : qu'attend-on pour donner enfin son sens à la somptueuse et inutile gare TGV de Satolas, qui pourrait irriguer l'aéroport depuis la Bourgogne et la vallée du Rhône, la Franche-Comté, *voire les marches de l'Auvergne ?*

Il est indéniable qu'avec 245 000 mouvements d'avions en 1996, pour 250 000 autorisés, Orly est virtuellement saturé ; et que, sans ses deux pistes supplémentaires, Roissy connaîtrait le même sort d'ici peu. On ne peut contester qu'à eux tous les aéroports « millionnaires » de Nice, Marseille, Lyon, Toulouse, Bordeaux, Bâle-Mulhouse, Strasbourg, Montpellier et Nantes totalisent à peine plus de la moitié du trafic passagers des aéroports parisiens. Il faut prendre en considération la déréglementation, la libéralisation imminente de l'espace européen et une politique de l'offre qui est aussi celle du gaspillage, aboutissant à des taux d'emport (nombre de passagers par avion) de plus en plus faibles...

Pourtant, tenir compte de la conjoncture (sans la considérer forcément comme une fatalité) ne revient pas à se laisser aller aux effets d'annonce déstabilisants. Gouverner, c'est prévoir, c'est aussi voir loin et ailleurs qu'à sa porte. Avant de construire Beauvilliers, il conviendrait donc de tout mettre en œuvre, sur l'ensemble du territoire aéroportuaire, pour organiser une montée en puissance équilibrée vers la façade atlantique et les autres horizons aériens. C'est la chance, peut-être unique, d'une décentralisation qui s'inscrirait dans les faits en s'écrivant dans le ciel.

Robert Belleret

La fiscalité parisienne devrait augmenter de 4,5 % en 1997

TEL qu'il sera soumis au vote du Conseil de Paris, les 24 et 25 mars, le projet de budget de Jean Tiberi prévoit une augmentation de 4,5 % de la taxe d'habitation dans la capitale. Lors du débat sur les orientations budgétaires, le 20 janvier, le maire (RPR) de Paris avait annoncé une augmentation inférieure à 5 %. En dépit de cette augmentation, le budget de Paris, ville et département confondus, passe en dessous des 33 milliards de francs, alors qu'il avait atteint 33,5 milliards en 1996.

Les services financiers de la ville prévoient en effet un essoufflement des recettes, lié au ralentissement de l'activité économique. Les droits de mutation, liés aux transactions immobilières, ont certes enregistré une reprise fin 1996, mais celle-ci demande à être confirmée. Aussi la ville n'en attend-elle que 1,5 milliard en 1997, soit 21 % de moins que ce qu'elle avait prévu l'année dernière. Les produits tels que la taxe sur l'énergie électrique, les redevances des sociétés d'économie mixte de construction..., devraient, selon les prévisions, régresser de 2,5 %. En revanche, le produit de la taxe professionnelle pourrait progresser, sous réserve de la confirmation d'une légère reprise économique.

Face à cette érosion, M. Tiberi annonce *« une maîtrise de la dépense »*, illustrée par la faible progression (+ 1,4 %) des dépenses de fonctionnement. *« Cette augmentation est d'autant plus modérée qu'elle intègre une progression de 2,75 % des charges de personnel, une croissance de 8 % des charges de la dette et une augmentation de 4,4 % des dépenses d'aide sociale »*, précise M. Tiberi.

Un des points-clés du budget de Paris est l'endettement, que l'opposition ne manquera pas de dénoncer. Des choix seront faits dans les investissements, au profit des équipements de proximité (petite enfance, affaires scolaires), afin de limiter les besoins d'emprunt à 3,15 milliards en 1997, contre 3,55 milliards en 1996. Les priorités affichées par le maire restent l'emploi et le développement économique (+ 18 %), l'environnement, le logement (3 milliards y sont consacrés) et l'action sociale qui, avec 7,5 milliards, représente plus de 28 % des dépenses de fonctionnement de la ville et du département.

P. S.

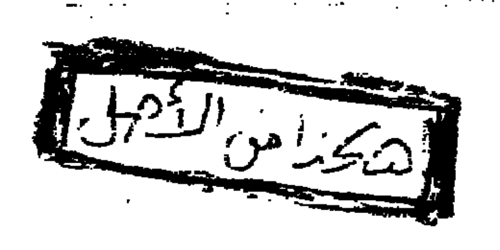

HORIZONS

REPORTAGE

Les silences de Vitrolles

LA FRANCE DU FRONT

Enquête en quatre épisodes sur une résistible ascension

Demain : Vitrolles, les colères en solitaire

FINALEMENT, une femme a dit à sa voisine, en étendant son linge dans le jardin : *« Mon mari et moi, nous avons voté Mégret. Voilà, on ne veut pas en parler, on n'en parlera plus. »* La voisine était *« sciée »* : les deux femmes sont amies, elles se rendent service. Les deux couples s'invitent parfois à l'apéritif. Les voisines se voient encore, évitent de prononcer certains mots. Elles habitent la zone pavillonnaire des petites classes moyennes, sous la falaise orangée de Vitrolles.

Plus loin, au milieu de la cité des Pins, les adultes entrent et sortent de l'antenne emploi. Au deuxième étage, ils attendent debout, plusieurs heures devant le bureau des conseillers de l'ANPE. Personne ne se parle, personne ne se regarde. Nathalie, vingt-sept ans, finit par lâcher : *« Mais pourquoi ils nous donnent tous rendez-vous à la même heure ? »* Personne ne répond. La jeune femme vit seule avec sa fille. *« Je me prive de tout, rien n'est superflu. Ma voiture me lâche et je suis foutue. »* A côté, une grosse dame attend pour un stage conversion *« dans le nettoyage, l'entretien, quelque chose quoi... »*. Elle habite tout près du noeud autoroutier et des complexes commerciaux, qui ont fait de Vitrolles le vaste supermarché de la région. *« Nous, quand on y va, on ne peut que regarder »*, dit la dame.

Nathalie, avec son diplôme d'éducateur sportif, enchaîne les stages, les formations. *« Les hommes politiques, faudrait les mettre un mois dans notre situation pour qu'ils voient. Je suis sûre qu'ils ne tiendraient pas. »* Elle regarde par terre en faisant « non » de la tête comme s'il n'y avait plus rien à attendre. *« Quand ils parlent, j'ai envie de les tuer »*, lâche-t-elle. Elle ne dit pas pour qui elle a voté, les dimanches 2 et 9 février, aux élections municipales de Vitrolles. Elle a voté.

Le même jour, on est plutôt d'humeur guillerette de l'autre côté de la zone industrielle qui sépare Vitrolles de Marignane. La ville, tombée aux mains du Front national en 1995, accueille A. D. G., auteur de romans noirs et un rédacteur en chef du journal *Présent*, pour une conférence sur le polar à la bibliothèque municipale. *« Nous aussi, nous sommes les fils de la mémoire »*, clame le journaliste d'extrême droite. *« Nous avons des choses à dire sur tout, la BD, la cuisine, une écoute particulière de la musique, sur tout. »* Les deux hommes sont d'une grande courtoisie, proposent de donner les livres qu'ils ont apportés avec eux. *« Regardez,* La Vie duraille, *un polar écrit par quatre gauchistes, pas inintéressant du tout : une certaine approche de la réalité, des problèmes du petit peuple, c'est bien. »* Un hommage est rendu à Jean-Patrick Manchette, *« gauchiste, lui aussi, mais un vrai écrivain, il y avait quelque chose de pertinent dans la dénonciation d'une certaine police »*. Jean Vautrin, c'est bien, *« mais on sent déjà le bourgeois qui n'a pas vécu la vie des HLM de l'intérieur »*. Didier Daeninckx, *« c'est nul, mal écrit, ses romans se présentent comme des objets de lutte contre le fascisme avec des accents* circonflexes, *contre le nazisme avec des accents aigus »*, poursuit le conférencier en insistant sur les adjectifs pour essayer de faire rire la salle.

« Il n'y a pas plus d'intelligence chez un intellectuel à la chemise blanche que chez un ouvrier fraiseur, en bleu de travail », lâchent les deux hommes en dénonçant pêle-mêle la trahison des clercs, la société marchande qui *« pourrit tout »*, les journaux devenus des *« supports publicitaires »*. Ils sont chaleureusement applaudis. La conférence n'a pas réuni grand monde : le maire, Daniel Simonpieri et ses conseillers municipaux, quelques retraités et des militants anti-FN qui tentent de croiser le fer. *« Leur offensive culturelle est gratinée, mais ici la population s'en fout complètement »*, raconte l'un de ces militants, à la fois rassuré et inquiet. Pendant la conférence, on a ironisé sur l'inspecteur Maigret et *« l'autre Mégret, né de la fécondation in Vitrolles »*. Plus que jamais, Vitrolles et Marignane forment un même ensemble. A elles deux, ces villes abritent l'une des plus grandes zones industrielles d'Europe. *Par l'aéroport et le carrefour* autoroutier, elles sont au cœur des passages, des échanges. Au bord de la route.

Pour son deuxième conseil municipal, Catherine Mégret entre dans la salle, radieuse, entourée de deux gardes du corps et copieusement huée par un public d'opposants. Quelques militants du Front national ont osé venir, assis au premier rang. Bruno Mégret est absent. Il anime, un peu partout en France, des séminaires de formation des cadres du FN sur la mondialisation. Le nouveau maire procède à l'appel des conseillers municipaux et, lorsqu'elle prononce son propre nom, elle ne répond pas. Silence. Finalement, un homme dit à sa place « *Présent !* » ; Catherine Mégret part dans un premier fou rire.

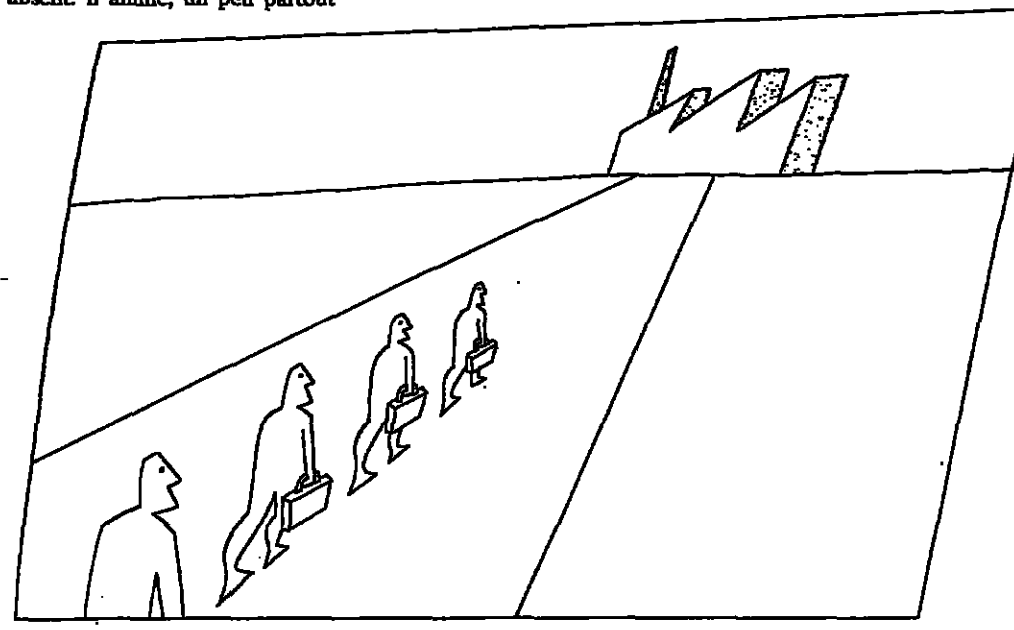

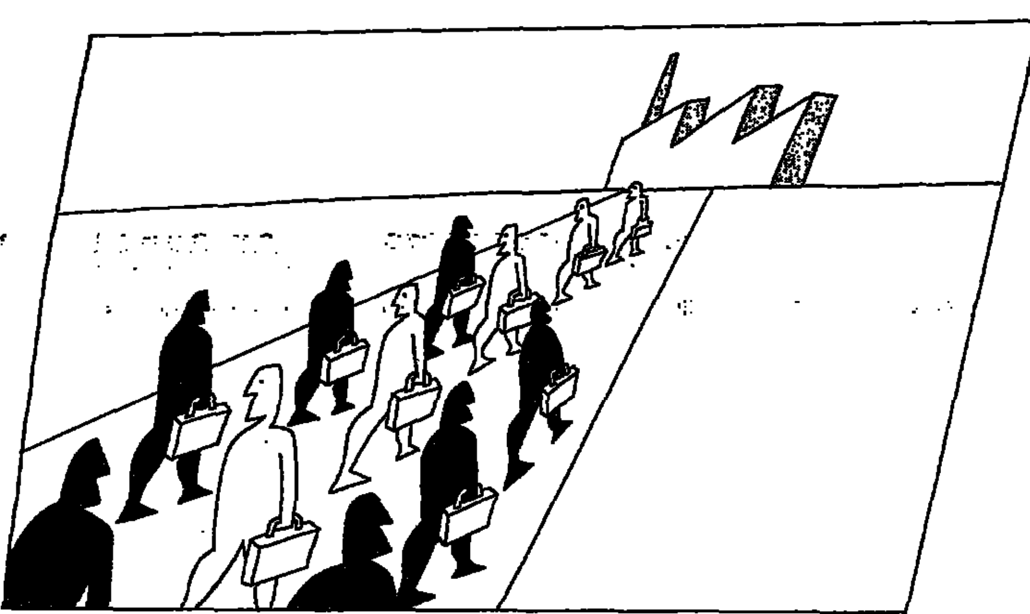

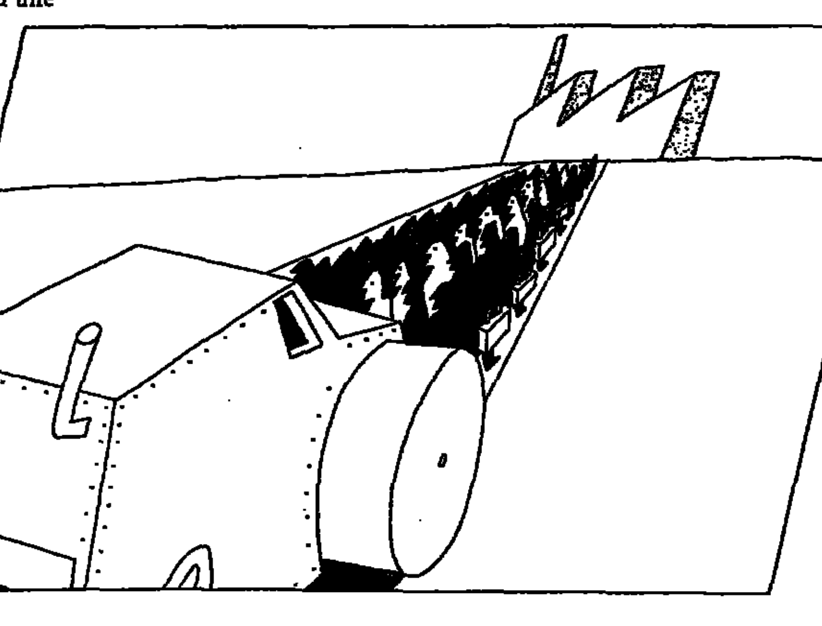

ELLE éclate une deuxième fois lorsqu'elle entend Jean-Jacques Anglade, son prédécesseur socialiste, répondre lui aussi *« présent »* comme simple conseiller municipal d'opposition. Puis elle récite une déclaration préliminaire, synthèse d'un texte lu trois jours auparavant par son mari au cours d'une conférence de presse : la situation financière de la ville est catastrophique, la charge de la dette par Vitrollais serait de 20 880 francs, selon une première évaluation d'un « cabinet d'audit » dont le nom n'a pas été communiqué, les emplois municipaux n'ont cessé de se multiplier selon une *« politique de pur clientélisme, sélectif et nocif »*. Jean-Jacques Anglade ne répond pas.

Un élu d'opposition tente, lui aussi, de faire une déclaration préliminaire accusant Mme Mégret et le Front national de s'être mis hors la loi après les propos tenus par celle-ci au quotidien allemand *Berliner Zeitung* sur l'inégalité des races. *« Qu'est-ce que tu nous parles d'inégalité ? »*, répond, bonasse, un conseiller FN. *« Oh ! écoutes, tu vas pas nous fatiguer »*, dit un autre. Catherine Mégret tente de faire taire l'élu de gauche : *« C'est hors sujet, arrêtez, vous m'entendez ? »* Elle fait couper le micro, mais l'élu poursuit. On l'entend par bribes, alors que Catherine Mégret fait comme si de rien n'était en lisant l'ordre du jour.

On entend de faibles échos parlant de la peur des *« discours qui refleurissent »*, de la tolérance, d'un appel *« à s'enrichir des différences »*. Le conseiller FN Julien Vighetti ricane : *« Et vous, ça fait un moment que vous vous êtes enrichis ! »* Le public réclame : *« Le micro ! le micro ! »* Catherine Mégret se fait traiter de « Mme Saint-Cloud », allusion à sa résidence principale. Dans le couloir, un militant du parti lepeniste explique à un ami : *« Tu sais, la presse, c'est toujours les manipulations. Tu viendras à une manifestation du Front, tu verras. Il y a plein de gens normaux, comme toi et moi. Mais devine ce que filment les télés. Deux, trois mecs rasés qui font le salut comme ça,* dit-il en tendant le bras en avant. *Manipulation ! ce sont des policiers, ils font de la figuration exprès pour nous discréditer. »*

Plus loin, un jeune n'est pas d'accord avec une commerçante ruinée. *« Oh, et puis je vous ai vue, vous étiez à un meeting de Le Pen »*, tente de conclure le jeune. Le visage de la dame s'affole, dit *« non, non »*, puis se ressaisit. *« Dites-donc, j'aimerais bien voir vos papiers d'identité, d'abord »*, lui lance-t-elle. Le jeune homme s'esclaffe. La dame cherche du regard une complicité, s'arrête sur un policier municipal, lui prend le coude : *« Monsieur, monsieur, il dit que je suis allée à un meeting de Le Pen, demandez-lui ses papiers. »*

A l'intérieur de la salle du conseil municipal, un élu d'opposition s'inquiète de la récente intention de Bruno Mégret de remplacer les éducateurs de rue par des policiers. Catherine Mégret l'interrompt immédiatement, en colère : *« Monsieur, il n'est pas là pour vous répondre, je vous prie de ne pas citer mon mari quand il est absent. »* Silence gêné de certains adjoints. Le conseiller d'opposition n'a pas de mal à rétorquer *« à madame le maire »* que, même s'il avait été présent, il n'aurait pas eu le droit à la parole puisque seuls les élus peuvent s'exprimer lors d'un conseil municipal.

Pendant la séance, un petit vieux, conseiller FN, lance des boulettes en papier à son collègue d'en face – on lui suggère d'arrêter. Un autre dit, à voix basse : *« Prends ça dans le cul »*, à un élu de l'opposition. Un adjoint FN répète à dix reprises, « supplément » au lieu de « suppléant » en dépouillant les bulletins de vote qui désignent les membres des commissions. Un autre, enfin, soupire en sortant du conseil municipal : *« C'est long. Ça deviendra intéressant quand on aura l'Audimat définitif »*, confie-t-il en voulant parler de l'« audit ». Catherine Mégret, elle, reste, la plupart du temps, silencieuse.

Quand une question lui est posée, elle se tourne vers ses adjoints et *« laisse la parole à un spécialiste »*. La salle se moque. L'ancien maire aussi. Hubert Fayard a la réplique facile pour calmer l'opposition. *« Dites donc, monsieur Anglade, votre Espace de fonction, à en croire les factures de mairie, elle était glouglou. 230 litres aux cent. Pas mal ! »* Jean-Jacques Anglade ne répond pas. Celui-ci garde le silence *« jusqu'au 31 mars »*, déclare-t-il laconiquement à la presse. Le silence, c'est ce qui caractérise Vitrolles aujourd'hui. Le silence, et les regards qui fuient.

Ce qui est frappant quand on visite Vitrolles, c'est l'accumulation des murs, des allées, des culs-de-sac. *« Même quand on y habite, on s'y perd. Tu vas dans un quartier, tu ne retrouves jamais ta voiture, tout se ressemble, il n'y a pas de repères »*, raconte une habitante. La population a triplé en vingt ans, passant de 12 000 à 39 000 habitants. La ville s'est étirée sur une dizaine de kilomètres le long d'une quatre voies. Les cités ont grandi comme des champignons à la queue leu leu et l'on bascule d'une seconde à l'autre d'architecture en architecture comme dans une foire-exposition.

On a bâti, c'est sûr. Des lycées, des collèges, des maisons de quartier, des salles omnisports, des piscines et même des antennes « de proximité » – dont l'une d'elles s'appelle « l'antenne François-Mitterrand » –, quand on a réalisé après l'élection municipale de 1995 et une percée du FN à 42 % qu'il existait effectivement un « problème humain ». On a bâti, toujours. Même si le mirage vitrollais *s'éloignait et la crise rattrappait* ceux qui croyaient y échapper, on a fait comme avant. Une salle de spectacle, le « stadium », étonnant cube de béton fraîchement construit, s'érige au-dessus de la poussière sur une ancienne décharge publique à la périphérie. Pour l'instant, elle n'a fonctionné que pour trois concerts. La ville est équipée.

PARFOIS, quand on circule sur la route en voiture, on se retrouve sans y prendre garde sur le parking d'un supermarché. La chaussée s'est confondue avec le bitume commercial. Là, les pancartes de signalisation départementale indiquent les directions « officielles » : les villes, *un lycée, un service public*, mais aussi, sans aucune différence, Ikea et d'autres commerces privés. Parfois, quand on déjeune sur la terrasse du snack du centre-ville – en réalité, une galerie marchande aménagée autour d'un « bunker » marron, la mairie –, on se rappelle qu'on est filmé : les caméras de vidéosurveillance, installées par le maire socialiste, sont là. *« Avec le Front national derrière les écrans, je te dis pas »*, préfère en rire une cliente. Plus loin, au café-PMU, des lycéennes ajoutent au slogan : *« Vitrolles, première ville sportive... première ville fasciste »*.

Elles ont honte du résultat, mais ne décolèrent pas contre *« les emmerdeurs qui sont, comme par hasard, toujours des Arabes »*. Kamel, *lui, a décidé de ne plus adresser la* parole aux *« fachos »*. Sa voisine, dans l'ascenseur, s'en est aperçue : *« Tiens, c'est nouveau, les Arabes ne répondent pas, maintenant, quand on dit bonsoir ! »*, s'est-elle exclamée. Kamel est sorti, il a bloqué trois minutes l'ascenseur en tournant sa clé. *« Elle a crié. Moi, je suis né ici. Elle, elle vient d'arriver. »* Patrice, lui, au chômage, se sent *« comme les autres »* : découragé, l'envie de rien, sinon de rentrer dans son appartement, de *« mettre dans la même merde que la tienne tous ceux qui sont épargnés »*, une haine, *« la vraie haine, l'isolement dans ta tête, tu luttes contre ta tête, tu veux t'enfermer, t'en veux au monde entier, à la vie »*. Il dit que c'est ça Vitrolles aujourd'hui, *« on le remarque même dans l'air, dans le silence »*. Il se demande s'il ne faudrait pas *« défoncer les portes des maisons et des appartements. Les gens se mettraient à parler »*.

« Leur offensive culturelle est gratinée, mais ici la population s'en fout complètement », raconte un militant anti-FN, à la fois rassuré et inquiet

Dominique Le Guilledoux

Dessin de Serguei.

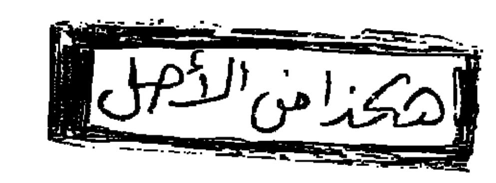

Théodore Monod, directeur du laboratoire d'ichtyologie au Muséum national d'histoire naturelle

« Face à la montée des menaces, il faudrait que l'homme s'hominise »

Le célèbre naturaliste, infatigable nomade et ardent protestant, se définit comme un « espérant » dont les convictions ne sont pas encore réalisées

« Vous fêterez le 9 avril vos quatre-vingt-quinze ans. Trois quarts de siècle après votre premier voyage saharien, vous venez d'arpenter de nouveau le désert, dans un but précis. Lequel ?

– Je suis allé au Tibesti, en compagnie d'un cinéaste belge, Maximilien Dauber, pour essayer de retrouver une plante dont nous ne possédons qu'un seul exemplaire. Une plante d'un type et d'un genre nouveaux que j'ai baptisée – d'après mon nom – la *« monodiella flexuosa »*. Je l'avais découverte en mars 1940 – j'étais caporal-chef – au cours d'une escapade dans l'extrême sud de la Libye. La plante, une gentianacée, se trouvait dans une source, Aïn Gongom. Elle vivait sous la protection d'une couverture de fougères. J'en avais ramassé un seul exemplaire, ignorant qu'elle était si intéressante. On ne l'avait jamais dessinée, jamais disséquée. Comme on ne peut pas massacrer l'unique type que l'on possède, conservé dans l'herbier national du Muséum, pour connaître cette plante, il faut retourner sur place en recueillir d'autres exemplaires. Ce que j'ai essayé de faire une première fois en 1995, mais à cause des mines sur la piste, je suis rentré bredouille.

» En novembre dernier, j'ai repris ma quête du Graal botanique, en passant par le Tchad. J'ai retrouvé l'emplacement de la source, mais il n'y avait plus de source. Elle avait séché. Et il n'y avait rien qui ne ressemblât à ma plante. Mais je retourne en novembre, cette fois dans l'Ennedi, où se trouvent des fougères. Et peut-être ma plante. Il faut absolument y aller voir. On ne peut pas laisser les choses comme ça.

– Vous êtes sûr que cette plante existe encore dans ces régions ?

– Bien sûr. Il n'y a pas d'exemple dans le monde d'une plante unique. Vous savez, beaucoup de gens pensent qu'il est devenu inutile de récolter des plantes, des insectes ou des crustacés. Ils croient que tout est connu. Mais ce n'est pas vrai du tout. C'est vrai pour les gros animaux. On ne va pas découvrir une espèce nouvelle de girafe ou de baleine. Mais pour les petits êtres vivants, on découvre chaque année des centaines d'espèces nouvelles.

» En plus, on exploite maintenant de nouveaux milieux biologiques, comme, par exemple, les faunes souterraines ou cavernicoles. Pourtant, certains savants, comme les grands maîtres de la biologie moléculaire, pensent que le temps des naturalistes appartient au passé, le temps de ces gens – comme moi – qui cherchaient, qui cherchaient... D'ailleurs, en France, la systématique n'est plus enseignée. Des mots aussi fondamentaux que « botanique » ou « zoologie » ont maintenant disparu totalement du vocabulaire universitaire et même académique. A l'Académie des sciences, nous n'avons plus de section botanique ni de section zoologie. A la place, on a trouvé un mot un peu pédant. J'appartiens maintenant à la « section biologie animale et végétale ».

DESSIN PATRICK LESTIENNE

– Vous revenez du désert toujours aussi émerveillé. Jusqu'à quand céderez-vous à l'appel de ses sirènes ?

– Ça n'a rien de mystique ni de mystérieux. J'y retourne parce que j'ai quelque chose à y faire. J'y vais pour des raisons précises, pour essayer d'accroître, si peu que ce soit, le volume de mes connaissances. Je suis d'une curiosité telle que je cherche toujours à apaiser mon appétit de savoir.

– Il est vrai qu'enfant, déjà, vous vous irritiez lorsque les adultes ne donnaient pas de réponses satisfaisantes à vos questions.

– Je me suis même fait mettre à la porte d'une école maternelle, parce que je prétendais en savoir plus que la maîtresse. Ce qui était probablement vrai d'ailleurs...

– Que vous ont apporté ces navigations au long cours dans le désert ?

– D'abord, bien sûr, la connaissance de ces régions. Il faut bien aller sur place pour savoir, ou pour prouver qu'il n'y a rien. Une météorite, par exemple, si vous passez cinquante mètres à droite ou à gauche, vous ne la voyez pas.

– Vous avez écrit que vous n'étiez pas fait pour le contact des hommes. Avez-vous cherché à les fuir dans ce *« royaume de l'absence »* qu'est le désert ?

– Oui, bien sûr, ça a dû jouer. Cela dit, je ne crois pas que la fréquentation des déserts favorise la vie spirituelle. En tout cas, on a du temps, on s'ennuie énormément à chameau. On ne peut pas lire. Toute la journée au sommet d'un dromadaire, c'est un peu longuet. On peut méditer, réfléchir à beaucoup de choses, mais on pense surtout à des verres de citronnade glacée et à des portions de camembert.

– Ça doit être dur pour quelqu'un qui n'aime pas perdre son temps...

– Oui, je suis un impatient. Mais on ne peut pas faire autre chose. Il faut se mettre au rythme des gens du pays. Ils ne sont pas pressés. Si leurs chameaux ne sont pas là, ils seront peut-être là demain, ou dans huit jours. *Ils ont raison.* Ils ont adopté la cadence du cosmos. Nous, nous faisons semblant d'être pressés. Ce que nous faisons a-t-il une telle importance que nous devions adopter le pas de course ?

– Vous continuez à inventorier la faune et la flore sous les ponts de Paris ?

– Oui, on se promène en barque. Il y a des choses très intéressantes, des crustacés remarquables. On a trouvé une orchidée sous les fenêtres de chez Haroun Tazieff, sur le quai de Bourbon. Il y a même une flore spécifique aux voies aériennes du métro, par exemple les noyaux de cerises, que lancent les passagers et qui germent.

– *Vous êtes un moraliste,* exigeant envers vous-même et envers les autres, un ascète ennemi de toutes les facilités. N'êtes-vous pas un peu masochiste ?

– *Je m'impose une discipline.* Je jeûne, par exemple, chaque vendredi depuis la guerre d'Algérie. Et quatre jours par an, en souvenir de l'explosion d'Hiroshima. On est vingt – toujours les mêmes – à observer ce jeûne, c'est insignifiant. Ça ne va pas apitoyer les crocodiles qui nous gouvernent. On sait que ça ne *sert à rien, mais* on le fait quand même. On pourrait dire que c'est pour l'honneur, si ce mot n'était pas si galvaudé.

– Vous avez déclaré à *L'Humanité* il y a deux ans : *« Le communisme était et continue d'être une grande espérance ».* C'est un jugement inattendu de la part d'un grand pacifiste, rebelle de surcroît à toute inféodation. Regrettez-vous l'effondrement des utopies ?

– Ça dépend du sens qu'on donne au mot utopie. Pour moi, l'utopie n'est pas l'irréalisable mais l'irréalisé. L'utopie d'aujourd'hui sera peut-être la réalité de demain. Je suis un utopiste dont les convictions ne sont pas encore réalisées. Les chrétiens, par exemple, attendent le royaume de Dieu, les temps messianiques, les prophéties d'Isaïe, le temps *« où les hommes transformeront leur glaive en houe et leur lance en serpe »*, où *« le léopard couchera avec le chevreau, le lion comme le bœuf mangera de la paille »*. Pour l'instant, ce n'est pas vrai, les lions ne mangent pas de paille. Je le regrette d'ailleurs, mais on ne m'a pas consulté.

– Le communisme, lui, était un mangeur d'hommes

– Oui. Mais le christianisme des origines était, lui, un communisme. Relisez les actes des apôtres : les gens vivaient en communauté, mettaient tout en commun.

– La France se déchristianise. A-t-elle perdu confiance dans les réponses du christianisme ?

– Le christianisme n'a pas échoué, *mais il n'a pas encore été essayé.* Pendant deux mille ans, on n'a pas pensé assez à ce qui fait le cœur de l'Evangile, c'est-à-dire les Béatitudes et le Sermon sur la montagne. J'en récite des extraits tous les jours, en grec, dans la version de Matthieu. Ce qui est extraordinaire dans le Nouveau Testament, c'est qu'il n'y a rien contre la guerre, ni contre l'esclavage, la torture ou la cruauté. Ces braves gens *qui ont rédigé nos textes* sacrés n'attachaient pas d'importance à ces petits phénomènes qui leur semblaient faire partie de la vie normale.

– Vous vous qualifiez d'*« obscur apprenti chrétien »*.

– Ça veut dire que je suis en route. J'essaie d'obéir au message *du rabbi* Yehoshua ben Youssef, de Nazareth.

– Vous auriez craint, avez-vous dit, d'être un mauvais pasteur. Pourquoi ?

– *Je n'ai pas le don de contact* avec les autres. Je ne suis pas un homme de parole, mais un homme d'écriture. Spontanément, je parle peu. Mon ami, l'ethnologue malien Amadou Hampâté Bâ m'appelait son *« fleuve silencieux »*.

– Etes-vous toujours aussi sceptique sur l'homme, cet *« homo »* qui reste, selon vous, toujours aussi peu *« sapiens »*, qui n'a pas encore eu le temps de s'*« hominiser »* ?

– Oui, il refuse de s'« hominiser ». Face à la montée des menaces, il faudrait pourtant qu'il s'« hominise » rapidement. S'il fait trop de sottises, l'homme risque de disparaître. Mais après tout, la nature *existait avant l'homme, et elle* existera après. Les animaux ne se plaindraient pas d'être débarrassés de leurs bourreaux. On peut seulement se demander quel groupe zoologique remplacera les primates. Moi, j'ai un candidat, les céphalopodes. Les calmars, poulpes, sèches et pieuvres. Leur anatomie est déjà très perfectionnée. Ils ont presque un crâne, et des organes des sens extravagants. Un œil de calmar est aussi efficace que celui d'un oiseau de proie. Ils ont un psychisme très *développé. Ces animaux* peuvent aussi être très grands.

» On connaît un calmar de vingt mètres de long dont on a trouvé des morceaux. Le problème, c'est qu'ils sont strictement marins. Pour avoir un avenir hors de la mer, il faudrait qu'ils réinventent le poumon et qu'ils arrivent à protéger leurs œufs contre la dessiccation, comme l'ont appris les reptiles. On pourrait aussi songer aux termites ou aux fourmis. Mais il faudrait d'abord que les fourmis, pour organiser leur société, apprennent à compter, avant de devenir dangereuses pour l'homme. Les corbeaux, eux, commencent à apprendre à compter. Ils comptent jusqu'à cinq. C'est déjà pas mal, ça promet.

– Et l'homme, vous continuez à espérer en lui ?

– Oui, je suis, quand même, un « espérant ». Savoir et espérer sont deux fonctions différentes. Par exemple, je ne sais rien de l'au-delà. Mais j'ai le droit d'espérer qu'il y a quelque chose sur l'autre rive. J'attends la mort avec une intense curiosité. Mais je ne suis pas pressé. J'ai encore du travail pour deux siècles. »

Propos recueillis par Jean-Pierre Langellier

Le dernier grand savant-voyageur

IL EST LE DERNIER – et le plus célèbre – des grands naturalistes du siècle. Un siècle qu'il a traversé avec une curiosité intacte, entre cette Afrique des déserts, dont il fut l'inlassable arpenteur, et *« le pays des tables et des chaises »*, plus précisément le laboratoire d'ichtyologie du Muséum d'histoire naturelle, son *« travailloir »* qu'il dirige depuis plus de cinquante ans et où il poursuit, notamment, de longues recherches sur les poissons-perroquets.

THÉODORE MONOD

Scientifique polyvalent – géologue, géographe, botaniste, zoologiste, archéologue –, Théodore Monod a trouvé dans l'océan des sables, depuis sa première méharée mauritanienne en 1923, de quoi satisfaire son immense appétit de savoir. Le désert fut aussi pour lui un *« paysage intérieur »*, une magnifique école de patience et d'humilité, où il put pratiquer cette *« révérence devant la vie »* chère à Albert Schweitzer. Fervent croyant dans l'unité du cosmos, il aime citer le vers d'un poète anglais, *« Celui qui cueille une fleur dérange une étoile »*, et celui de Victor Hugo, *« Qui oserait prétendre que le parfum de l'aubépine est indifférent aux constellations ? »*.

« Violemment non violent » depuis toujours, il a participé à tous les combats pacifistes, notamment antinucléaires. Ardent protestant, descendant d'une longue lignée de pasteurs, chrétien engagé dans son temps, il voudrait que ses frères en religion observent, enfin, la parole de l'Evangile. Ecrivain, il a rédigé des centaines d'articles scientifiques et une vingtaine de livres parmi lesquels : *Méharées* (1937, réédité chez Actes Sud en 1987), *L'Emeraude des Garamantes* (L'Harmattan 1984, Actes Sud 1992), *Maxence au désert* (Actes Sud 1995). Il faut lire aussi sa remarquable biographie : *Monsieur Monod*, par Nicole Vray (Actes Sud 1994).

J.-P. L.

Makoto Utsumi, professeur à l'université de Keio, à Tokyo

« L'euro favorisera la stabilité du système monétaire international »

Pour cet ancien vice-ministre des finances pour les affaires extérieures, le yen doit éviter de devenir une « simple devise locale »

« Les Américains s'inquiètent de l'état de santé, défaillant, de l'économie japonaise et de la multiplication des faillites bancaires sur l'archipel. Ils craignent un effet de contagion sur les Etats-Unis et l'Europe. Le Japon est-il très malade ?

– Le corps n'est pas malade, le cerveau sans doute. Il souffre d'une névrose, d'une crise profonde de confiance de la part des dirigeants, des chefs d'entreprise et des investisseurs. Cette crise a de multiples raisons. Les grands groupes, les institutions financières, en particulier, *sont paralysés après les souffrances* qu'ils ont dû endurer avec la chute des prix de l'immobilier et de la Bourse. Leurs réserves financières sont désormais proches de zéro. Les PME sont, quant à elles, très affectées par la dérégulation et l'éclatement des relations avec les *keiretsu* (les conglomérats japonais). Les PME ne jouent plus ainsi le rôle de précurseurs qu'elles avaient dans les cycles de reprise précédents.

» Finalement, tout le monde dans le secteur privé attend que l'Etat relance, par des baisses d'impôts ou par un plan de stimulation. Or, l'Etat n'en a plus les moyens. Notre déficit est, par rapport au produit intérieur brut, proche de celui atteint en Italie. Si nous étions dans l'Union européenne, nous ne pourrions pas satisfaire les critères de Maastricht.

– La baisse du yen doit aider à la reprise. Ne risque-t-elle pas d'ébranler néanmoins le système financier japonais, toujours fragile ?

– Le Japon n'a aucune raison de s'alarmer d'une baisse excessive du yen. Au contraire. Les effets sur notre économie sont clairement positifs. Autour de 120 yens le dollar, la parité entre les deux monnaies est revenue à celle que nous avions lorsque Bill Clinton est arrivé à la Maison Blanche, en 1992. L'administration américaine est aujourd'hui favorable à un dollar fort. C'est pour elle l'assurance de taux faibles et d'une inflation contenue. Bien sûr, cela peut poser des problèmes à leurs entreprises exportatrices. Ils peuvent juger qu'à 120 yens, le dollar a déjà trop monté. Ce n'est en tout cas pas notre problème.

» Pour le Japon, un yen excessivement faible n'est pas bon. Mais je crois qu'actuellement les médias japonais *ont tort de s'en inquiéter.* Il y a en fait déjà les signes d'une reprise. Elle sera confirmée lorsque la confiance, notamment à l'égard de la Bourse, sera revenue.

– Comment la perspective de l'euro est-elle accueillie à Tokyo ?

– C'est une décision politique très importante, une décision que nous respectons. Elle aura pour le Japon des conséquences positives. J'y vois un très grand avantage. L'euro peut devenir une devise-clé concurrente du dollar sur le marché des changes. Elle favorisera une plus grande stabilité du système monétaire international.

» Pour l'instant, certains disent que nous sommes dans un monde tripolaire, organisé autour du dollar, du deutschemark et du yen. Ce n'est pas vrai. Il n'y a en réalité qu'une seule devise-clé, le dollar. Les Américains peuvent faire ce *qu'ils veulent – jouer brutalement* le dollar à la baisse ou se désintéresser de sa valeur. Quand l'euro existera, cela ne sera plus possible. Ils ne pourront plus avoir cette négligence qu'ils ont parfois affichée à l'égard de la valeur de leur monnaie. Avec l'euro, et nous pensons qu'il verra le jour le 1er janvier 1999, il y aura deux devises-clés. Le risque pour le Japon est que le yen soit alors ravalé au rang d'une simple monnaie locale. Le premier ministre, Ryutaro Hashimoto, souhaite promouvoir le yen comme une troisième devise-clé. Il a préparé des mesures destinées à internationaliser l'usage du yen, avec la dérégulation des marchés financiers notamment. C'est l'objet des quatre projets de loi qu'il a fait adopter, la semaine dernière, par le gouvernement.

– Le yen devrait devenir la devise de la zone asiatique ?

– *Un Etat ne peut* pas obliger *ni* les autres pays ni les entreprises à utiliser sa monnaie comme devise internationale. Ce que nous pouvons faire, c'est lever les obstacles qui les en empêchent. Sans prétendre à la création d'une zone yen, c'est l'objectif de notre premier ministre.

– Le yuan, la monnaie chinoise, ne pourrait-il pas prétendre à ce statut aussi ?

– Pour les années à venir, je ne le crois pas.

– Vous évoquiez une plus grande stabilité *des changes.*

– L'euro est un pas qui pourrait conduire à une réforme plus générale du système monétaire international. On peut imaginer autour *des trois grandes devises* (le dollar, l'euro et le yen) un système plus stable. Le temps viendra où l'on pourra discuter sur ce que pourrait être la stabilité entre nos trois monnaies. Nous y aurions tous intérêt.

– Quelle échéance ?

– Après le lancement de l'euro. Au début du siècle prochain peut-être. »

Propos recueillis par Erik Izraelewicz

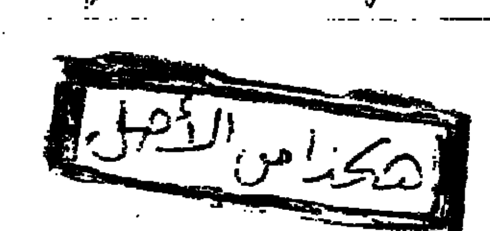

La coûteuse inertie de l'Europe en Albanie

COMME un mauvais film qui repasse, l'attitude des Européens à propos de l'Albanie nous ramène quelques années en arrière, à la veille du conflit en Yougoslavie. Pendant l'été 1991, quand l'armée fédérale yougoslave, à dominante serbe, entreprit de réduire par la force les indépendances slovène et croate, la communauté internationale afficha sa perplexité. Elle feignit de ne pas croire à l'éclatement de la *fédération*, lança des appels à la modération, donna la priorité à une solution « politique », écarta pendant des mois l'idée d'envoyer une force d'interposition qui aurait au moins limité les exactions et soulagé les souffrances des populations civiles. Les « experts » *affirmaient* qu'il aurait fallu plus de 300 000 hommes pour rétablir la paix. L'Europe ferma les yeux sur les risques d'extension du conflit. Que serait-elle allée faire dans cette galère alors qu'elle était divisée sur les solutions à proposer !

Faute de vouloir risquer la vie de leurs soldats pour une cause incertaine, les Etats européens expédièrent en Yougoslavie, en juillet 1991, des *« observateurs »* désarmés – dans tous les sens du terme – ironiquement surnommés *« les marchands de glaces »* à cause de leurs blouses blanches. Le groupe d'experts dépêchés par l'Union européenne à Tirana pour évaluer la nécessité d'y envoyer une mission militaire et civile, prélude à l'éventuel déploiement d'une force de police internationale, fait penser à ces *« marchands de glaces »*... Même les regrets affichés ici ou là que l'Union européenne n'ait pas encore de politique extérieure et de sécurité commune rappellent de fâcheux précédents.

L'Albanie n'est certes pas la Yougoslavie, comme l'a justement déclaré le chancelier Kohl. La crise albanaise ne ressemble à aucune autre. Les comparaisons avec la Bosnie, les analyses sur le post-communisme, voire les références à l'*homo sovieticus* ne rendent pas compte d'une révolte qui tarde à se donner des chefs. Les interlocuteurs font défaut, les solutions négociées sont improbables, les structures pour les mettre en œuvre inexistantes. L'Albanie n'est même pas la Somalie, où la communauté internationale s'était au moins donné pour but de séparer des chefs de clans qui se prenaient pour des seigneurs de la guerre.

LA HANTISE DE L'ENGRENAGE

Sans doute les dirigeants de l'Union européenne ont-ils quelques raisons de se montrer prudents, de ne pas vouloir se lancer dans ce que le ministre allemand des affaires étrangères Klaus Kinkel a appelé *« une aventure »*. Ils sont comptables de la vie de leurs concitoyens, y compris de leurs soldats, qu'ils ne sauraient engager à la légère. *S'ils le faisaient*, ceux-là mêmes qui critiquent leur pusillanimité, seraient les premiers à le leur reprocher. Avant d'envoyer une force d'interposition, ils doivent avoir la réponse à des questions simples : avec qui ? où ? comment ? pour quoi faire ? pour combien de temps ? C'est ce que les Américains appellent une *« exit strategy »*, une stratégie de sortie. Les Etats-Unis ont tenté de la mettre en œuvre en Bosnie en limitant strictement la présence de leurs troupes, mais l'expérience prouve que les délais ne peuvent pas toujours être respectés sans risquer de faire sombrer l'ensemble de l'entreprise. Cette hantise de l'engrenage explique aussi que les hommes d'Etat hésitent à s'engager dans un processus qu'ils craignent ne pas pouvoir contrôler.

Il n'en reste pas moins que les discours sur les responsabilités de l'Europe, la diplomatie préventive, la défense européenne, la volonté de s'émanciper de la tutelle américaine, etc., ont quelque chose de dérisoire, comme si les hommes d'Etat étaient pris de paralysie quand il s'agit de passer de la théorie à la pratique, comme si la crise du moment était toujours prématurée par rapport à l'avancement de la réflexion.

Les palinodies à propos de l'Albanie n'ajoutent pas à la crédibilité de l'Union européenne et donnent aux négociations de la conférence intergouvernementale sur la réforme de Maastricht un caractère irréel.

Contrairement à ce que déclarent certains responsables pour justifier l'attentisme, les chancelleries ne sont pas aussi démunies. *« Nous devons agir sur trois fronts*, explique un diplomate français : *envoyer une force de police pour aider à rétablir l'ordre ; apporter une aide d'urgence et dégager des fonds pour compenser, ne serait-ce qu'en partie, les pertes subies par les Albanais dans l'écroulement des « pyramides financières »*. Ce sont aussi les conclusions que Franz Vranitsky, mandaté par l'OSCE (Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe), avait tirées de ses entretiens vendredi avec le nouveau premier ministre albanais et les représentants des insurgés du Sud. L'ancien chancelier autrichien avait saisi à la fois l'urgence de la situation et la relative modicité des moyens à mettre en œuvre. Il était tellement conscient de l'inertie des procédures internationales habituelles *qu'il proposait la formation d'une « coalition de volontaires »*. Les pays agissants auraient pu le faire dans le cadre de l'OSCE, sans attendre un mandat formel de l'ONU, de l'OSCE ou de l'Union européenne, puisque toutes les parties plus ou moins représentatives de l'Albanie le demandaient.

L'ÉPREUVE DES FAITS

On n'a pas manqué de brocarder les organisations internationales, et l'ONU entre autres, pour la lenteur de leurs décisions ! Franz Vranitsky, qui ne saurait être soupçonné d'être un va-t-en guerre ou de nourrir quelque nostalgie pour les splendeurs passées de l'Autriche impériale, suggérait un moyen de passer outre. Les Européens ne l'ont pas saisi. Ils ne sont plus divisés, comme en 1991, ni par des analyses divergentes de la situation dans les Balkans, ni par des solidarités historiques opposées, ni par des intérêts contradictoires. Ils n'ont pas de peine à se mettre d'accord sur la gravité de la crise et, s'ils se gardent de trop parler des risques de débordements sur le Kosovo et surtout la Macédoine, c'est pour conjurer le mauvais sort. Seuls les pays qui sont en première ligne, comme l'Italie et la Grèce, font pression pour une action immédiate, mais leurs partenaires les soupçonnent de nourrir quelques arrière-pensées.

L'attentisme général tient à l'absence de volonté politique partagée par les Quinze qui leur fait toujours rechercher le plus petit dénominateur commun. Dans les négociations de la CIG, les Français et les Allemands ont proposé de sortir de *cette impasse par la création de « coopérations renforcées »* pour des actions communes spécifiques. Sur le papier, l'idée est séduisante. A l'épreuve des faits – la crise albanaise est révélatrice – elle risque fort de n'être pas plus efficace.

Affrontés à des crises économiques et sociales, obnubilés par la préparation de la monnaie unique, soumis à une opinion publique versatile qui oscille entre l'indignation et l'indifférence, les responsables politiques européens se raccrochent à l'espoir que les choses s'arrangeront d'elles-mêmes, avec un minimum d'implication, et que si ce n'est pas le cas il sera toujours temps de réagir.

Ils semblent avoir oublié une des grandes leçons de la Bosnie : plus l'intervention est tardive, plus son coût est élevé.

Daniel Vernet

Et hop ! *par Ronald Searle*

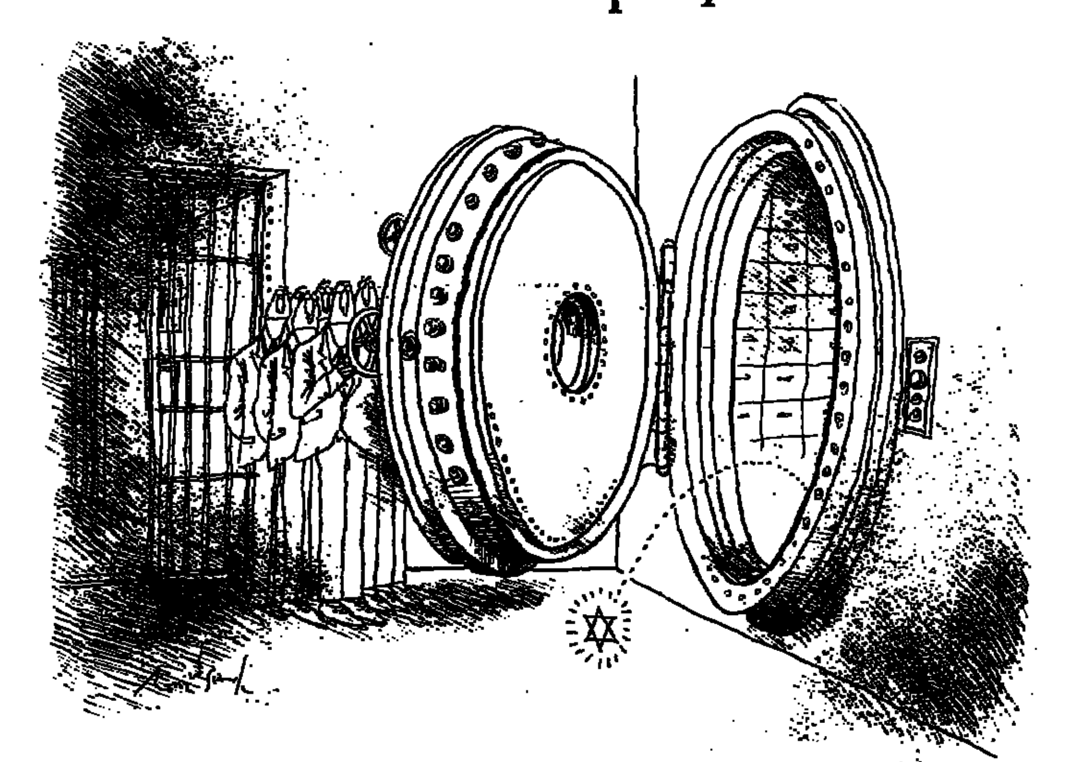

Un nouvel élan pour les droits des femmes

LONGTEMPS considérés comme acquis, souvent ignorés, parfois même méprisés, les droits des femmes redeviennent l'objet de toutes les attentions. Par trois fois en moins d'une semaine, ils ont été au centre du débat. Mardi 11 mars, à l'Assemblée nationale, s'est tenu le débat sur la parité en politique, le premier du genre. Puis, samedi 15 et dimanche 16 mars, deux mille femmes et quelques hommes se sont réunis à l'appel de cent soixante-six organisations, partis politiques, syndicats et associations, pour les assises nationales des droits des femmes (*lire page 10*). Enfin, lundi 17 mars, se tient à Matignon la conférence sur la famille. Là, les discussions ne concernent pas uniquement les femmes mais un certain nombre de décisions les touchent directement.

A défaut de décisions, le débat à l'Assemblée nationale a focalisé l'attention sur la quasi-exclusion des femmes de la vie politique et la nécessité d'en finir avec cette particularité nationale. Jusque-là, l'exception française, qui veut que 94,4 % des parlementaires soient du même sexe, ne choquait pas grand-monde. Les palmarès internationaux avaient beau qualifier la France de lanterne rouge de l'Europe quant à la place des femmes dans la vie publique, les rapports pouvaient bien se succéder et les colloques *se répéter*, aucun gouvernement ne s'était ému outre mesure.

Pourtant cette fois-ci, avec la publication du rapport de l'Observatoire de la parité mi-janvier, la situation change. Un débat est organisé à l'Assemblée nationale. Au prix de mille contorsions pour éviter de choquer sa propre majorité, le premier ministre Alain Juppé se prononce – à titre personnel, *il est vrai – pour des quotas de candidates* aux scrutins de liste et une réforme de la Constitution. Ce changement d'attitude est-il seulement dû à la personnalité du premier ministre ? Ou ne faudrait-il pas chercher l'explication ailleurs ? Du côté de la société civile par exemple. Car depuis dix-huit mois, les associations féminines et féministes exercent une pression de plus en plus forte.

RETOUR D'UN ORDRE MORAL

C'est en 1995, le samedi 25 novembre, que se révèle l'ampleur de cette mobilisation. Ce jour-là, 40 000 personnes manifestent à Paris pour défendre les droits des femmes. Plusieurs générations se côtoient, celle qui s'est battue dans les années 70 pour obtenir des droits qu'*elle estime désormais* menacés, et des jeunes pour qui ces droits ne sont pas des conquêtes mais des acquis. Tous – les hommes sont nombreux dans le cortège – sont descendus dans la rue pour dénoncer le retour d'un ordre moral, symbolisé par la multiplication des actions des commandos antiavortement et par les hésitations du gouvernement à les exclure de la loi d'amnistie.

Pas question de s'arrêter en si bon chemin. Le mouvement féministe, alors confidentiel, retrouve un nouveau souffle. Dans le domaine politique, les associations qui militent depuis des années en faveur de la parité, sans parvenir à *imposer leurs vues, vont* elles aussi profiter de la dynamique qui s'enclenche. Quant à la Coordination des associations pour le droit à l'avortement et à la contraception (Cadac), qui cherchait depuis cinq ans à mobiliser l'opinion, elle ne laisse pas passer l'occasion.

« Forts de notre succès, nous étions condamnés à continuer, explique Maya Surduts, de la Cadac, *qui dirige aujourd'hui le collectif* national pour les droits des femmes. *D'autant que la situation n'a cessé d'empirer.* » Qu'il s'agisse de l'emploi, du droit à l'avortement, de la précarité ou des lois *« iniques »* contre les immigrés... le champ des revendications ne cesse de s'élargir. Le collectif rassemble jusqu'à cent soixante-six organisations, partis politiques et syndicats, *associations et coordinations* à la veille des assises.

La difficulté est alors de maintenir l'unité. Car si l'ensemble de ces organisations se situent à gauche et donc dans l'opposition, elles sont loin de partager les mêmes vues sur tous les dossiers. Faire cohabiter le PS avec la LCR, la FSU avec le SGEN-CFDT, Ras l'Front avec SOS-Racisme demande des talents d'équilibriste. Pendant plus d'un an, des *collectifs* vont se réunir dans les régions pour préparer les assises. Afin d'éviter tout éclatement, on choisit de travailler sur le mode du consensus. Tout ce qui ne fait pas l'unanimité est éliminé.

Le système fonctionne s'il suffit de dénoncer les lois sur l'immigration ou de s'indigner de la montée du Front national. Mais il devient beaucoup trop contraignant pour d'autres dossiers, comme la parité par exemple.

Ainsi, le projet de plate-forme présenté aux assises ne contenait même pas ce mot. *« Si nous indiquions que nous étions favorables à des quotas, une moitié de la salle allait partir*, explique une organisatrice. *Si on disait qu'on était contre, l'autre moitié allait s'en aller. »* Mais, pendant les débats, la « base » réintroduit le sujet et impose le mot parité dans la plate-forme finale tout en laissant ouverts les moyens d'y parvenir.

Pour l'avenir, les participants aux assises nationales ont choisi de maintenir leurs liens et de garder le label *« collectif national* pour les droits des femmes » afin de rester identifiables. Il leur faudra maintenir l'unité, condition de leur existence. Force est de constater que les droits des femmes n'ont que peu de perspective sans cette démarche collective.

Michèle Aulagnon

Le Monde

21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-20. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Telex : 206 806 F
Internet : http : //www.lemonde.fr

ÉDITORIAL

Très vieille droite

LA droite n'a décidément rien appris et rien oublié. Comment ne pas entendre, en effet, dans les propos de François Léotard renvoyant dos à dos *« le Front populaire »* et *« le Front national »*, un écho du sinistre *« plutôt Hitler que le Front populaire ! »* qui, il y a soixante ans, allait conduire une partie de la droite et de la bourgeoisie françaises à l'abaissement et à la collaboration que l'on sait ? On pourra se rassurer ironiquement en observant que le président de l'UDF met aujourd'hui sur le même pied la gauche et l'extrême droite, quand ses aïeux préféraient la seconde à la première...

Depuis Coblence, où les émigrés rejoignaient les armées impériales et royales pour faire la guerre au peuple, la raison républicaine fraie difficilement son chemin dans des esprits corsetés *par les privilèges et rendus plus* hermétiques encore par le blindage des coffres-forts.

On pouvait croire, pourtant, que les leçons de l'histoire et les vertus du gaullisme avaient fini par détourner la droite, non seulement *des tentations factieuses* qu'avaient illustrées en dernier lieu la guerre d'Algérie, mais de ce qui pouvait persister dans notre pays de l'affrontement civil hérité du XIXe siècle. Les socialistes n'avaient-ils pas fait la *preuve, au pouvoir, de leur* respect des institutions et de leur obéissance aux règles de l'économie de marché ? L'effondrement du système soviétique n'avait-il pas dissipé la menace d'une soumission de l'Europe au totalitarisme ?

Eh bien, non ! Lui-même insoupçonnable de la moindre complaisance envers ce que représentent aujourd'hui Jean-Marie Le Pen et le Front national, François Léotard considère pourtant qu'il ne peut appeler ses amis à combattre l'extrême *droite qu'à la condition* de les conforter en même temps dans leur haine de la gauche et de présenter celle-ci comme un ennemi aussi dangereux que le fascisme.

Sous la pression des giscardiens, dont le porte-parole, Hervé de Charette, refusait de choisir, à Vitrolles, *« entre la peste et le choléra »* – c'est-à-dire la gauche et le Front national –, le président de l'UDF prend rang à côté des chiraquiens Patrick Sébastien, jugeant également *« extrémistes »* les lepénistes et les antiracistes, ou Denis Tillinac, refusant que les éditions du Front national soient exclues du Salon *du livre*.

François Bayrou a certainement raison de vouloir mettre fin à une situation dans laquelle le Front national apparaît au centre du débat politique, lequel s'ordonne en fonction du degré *de rejet ou d'indulgence de* ses acteurs vis-à-vis de l'extrême droite. A coup sûr, c'est faire à celle-ci trop d'honneur.

Mais le ministre de l'éducation nationale n'atteindra pas son but en se cachant la réalité : la *droite des militants et des no*tables est loin d'avoir intimement rompu avec l'idée que le Front national exprimerait seulement de façon « outrancière » – selon le mot de Valéry Giscard d'Estaing – des « valeurs » que la *majorité partagerait* avec lui.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ;
Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Jean-Yves Lhomeau, Robert Solé
Rédacteurs en chef : Jean-Paul Besset, Bruno de Camas, Pierre Georges,
Laurent Greilsamer, Erik Izraelewicz, Michel Kajman, Bertrand Le Gendre
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Médiateur : Thomas Ferenczi

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Gérard Courtois, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 935 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* ».
Association Hubert Beuve-Méry, *Société anonyme des lecteurs du Monde*,
Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs,
Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

La grande épreuve

NOUS demandions à un ancien président du conseil s'il préférerait à l'opposition de la presse son silence total. *« Je préfère l'opposition. Mais*, ajouta-t-il, *je ne suis pas au gouvernement. »* M. Paul Ramadier, qui s'y trouve, a dû se passer pendant trente et un jours de ce grand pouvoir, parfois capricieux et tumultueux, de la presse. Il a dû gouverner sans entendre l'écho de ses décisions, dans le silence et comme dans le secret.

S'y est-il résigné volontiers ? Nous ne le saurions dire. Le gouvernement avait le devoir d'assurer l'exercice d'un droit essentiel de la démocratie, inscrit dans la Constitution de 1789, réaffirmé *« solennellement »* dans la Constitution de 1946 : *« Tout citoyen peut parler, écrire, imprimer librement. »* Mais il ne pouvait non plus s'opposer à cet autre droit inscrit lui aussi dans la Constitution : *« Tout homme peut défendre ses droits et ses intérêts par l'action syndicale... Le droit de grève s'exerce dans le cadre des lois qui le réglementent. »*

On a pu constater, dans le silence de la presse, l'indifférence, l'apathie du public, signe évident de découragement. Des rumeurs se sont répandues, qui reposaient sans doute sur quelque chose, rumeurs de vagues complots de divers ordres, rumeurs de scandales de divers côtés. On a parfois l'impression que le peuple français accepterait n'importe quel régime, n'importe quelle politique, n'importe quelle dictature même, disons le mot, pourvu qu'ils lui parussent le tirer du marais et de l'anarchie.

Rémy Roure

(18 mars 1947.)

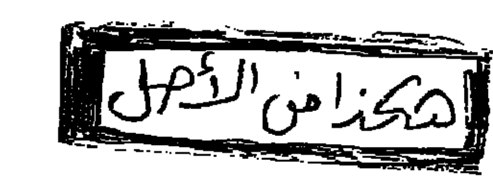

Procréer ou reproduire ? *par Jacques Testart*

VOILÀ un fameux mouton qui crée l'occasion de rappeler des différences essentielles dans les façons d'engendrer, et d'en tirer quelques conséquences. Car, contrairement aux résistances langagières, qui affectent au moins autant les spécialistes que le reste de la population, l'espèce humaine *procrée et ne se reproduit pas. Il* en est de même pour beaucoup d'animaux, dont la totalité des mammifères, tels les moutons. C'est-à-dire que deux individus, l'un mâle et l'autre femelle, produisent ensemble un ou plusieurs petits. Que les parents s'accouplent ou bien que leurs gamètes (spermatozoïdes et ovules) transitent dans des éprouvettes (fécondation in vitro = FIV) ne change rien à la finalité de ce miracle biologique : la progéniture procède d'un mélange original des caractères des deux géniteurs et n'est jamais prévisible.

Si le même couple avait pu procréer les six milliards d'humains qui *peuplent actuellement* la terre, *tous* ces frères et sœurs seraient différents, à l'exception des rares vrais jumeaux. En revanche, la reproduction, qui concerne naturellement des espèces primitives et qui vient d'être imitée artificiellement chez des mammifères, consiste à dupliquer un individu pour en créer de nouveaux qui lui sont (presque) identiques. Le processus est alors celui de la photocopie plutôt que de la création innovante et, en comparaison avec l'exemple précédent, on peut imaginer un peuplement de moutons qui auraient tous les mêmes caractéristiques physiques et comportementales. On admettra que la rationalisation des élevages pourrait y trouver son compte, toutes ces bêtes étant capables de manger et crotter à l'unisson, croître *identiquement et produire même* laine et même viande, en quantité et qualité. Nous voici dans la zoo-usine dont Dolly est la machine prototype, car les essais précédents n'avaient pu reproduire que des bêtes qui n'avaient pas encore vécu (clonage d'embryons) et dont les qualités restaient ainsi très incertaines, quels que soient les mérites connus dans les lignées de leurs procréateurs.

On pourra désormais juger sur pièces afin d'élire l'exemplaire animal qui mérite d'être recopié en effectif théoriquement indéfini. C'est là où on peut craindre une accélération dans la perte déjà réelle de la richesse génétique chez les mammifères domestiques. Simultanément avec la dissémination de plantes transgéniques, et leur potentiel hégémonique, le risque existe de voir se concentrer les élevages autour de quelques prototypes, éventuellement transgéniques. La nature ayant rarement accordé la rusticité aux animaux qui conviennent le mieux aux besoins humains, les éleveurs pourraient être progressivement aliénés à des pratiques zootechniques de plus en plus sophistiquées *auxquelles ne survivraient que* les industriels les plus importants. Pourtant, qui oserait interdire la pratique du clonage chez l'animal puisqu'elle ne survient que comme un outil supplémentaire dans une démarche tacitement acceptée : la recherche de productivité maximale pour la « compétitivité économique » ? Même si cette compétitivité ressemble à une guerre absurde où les aspects écologiques et humains sont le plus souvent sacrifiés.

Une décision mondiale est urgente. Elle n'empêchera pas des actes clandestins mais il en va ainsi de toute législation

Venons-en à l'homme, puisque, comme l'écrivait Jean Rostand dès 1943, ce *« bouturage humain »* pourrait être réalisé *« avec des noyaux tirés d'une larve, voire d'un adulte »* et alors *« tout grain de chair serait détenteur de vertu séminale... »*. Les commentaires publiés après l'annonce du clonage de Dolly sont unanimes pour s'inquiéter d'une possible application humaine, essentiellement au nom de la dignité due à notre espèce. Le respect de la dignité humaine est un effet majeur de la civilisation, qui s'accorde avec les principes proclamés d'égalité et de fraternité, mais on peut se demander jusqu'où ces principes *résisteront aux nouveaux* « droits » que suscite la technologie du vivant.

Ceux qui ont cru lire dans la loi française de 1994 qu'elle interdit le clonage, au motif que l'assistance médicale à la procréation (AMP) est *« réservée à des couples »*, n'ont pas remarqué que cette loi ne concerne en rien la reproduction. De plus, la *loi n'empêcherait pas* le clonage au motif que l'*« expérimentation sur l'embryon »* ou la *« conception d'embryon à des fins de recherche »* sont interdites (lettre de Jacques Chirac au président du Comité national d'éthique, *Le Monde* du 1er mars 1997), car le bouturage humain n'est pas une expérimentation sur l'embryon, et qu'une telle conception d'embryon peut avoir une autre finalité que la recherche.

Mais la loi interdit d'*« obtenir des embryons humains sans respecter les conditions prévues aux articles... »* qui définissent l'AMP (art. L. 15211 du code de la santé publique). Il devrait être facile de proclamer devant l'univers que la reproduction humaine est interdite, et on pourrait s'étonner, s'inquiéter même, que le président des Etats-Unis se donne trois mois pour en décider. Une décision mondiale est urgente et nécessaire. Qu'elle soit insuffisante pour empêcher un acte clandestin est évident mais il en va ainsi de toute législation.

Il faut saluer la saine réaction de Robert Edwards, inventeur de la FIV, qui ne connaît *« personne méritant d'être cloné »*. Pourtant, ce biologiste est aussi l'auteur d'une proposition ancienne pour provoquer la duplication systématique des embryons produits par FIV afin de transformer chaque hémi-embryon en enfant tandis que le double constituerait une réserve d'organes à greffer plus tard... Techniquement faisable depuis vingt ans, ce geste n'a pas trouvé à s'accomplir faute de demande par les géniteurs stériles, plus occupés à procréer qu'à guérir un enfant encore virtuel. Toute l'histoire de l'innovation en médecine montre la nécessaire conjonction entre une offre d'intérêt médical et une demande sociale correspondante, souvent non explicite.

Plutôt que craindre l'usage qu'un « fou » ou un « Etat totalitaire » pourrait faire du bouturage humain, mieux vaut se préparer à refuser ses prochaines justifications humanitaires ou thérapeutiques. Ainsi, c'est peut-être dans le but de nier la mort tragique d'un enfant qui n'aurait encore rien vécu que le clonage serait d'abord consensuellement admissible. Entre-temps, on peut prévoir un nouveau souffle pour l'industrie de conservation des cadavres, devenue soudain plus crédible : un dé à coudre de chair congelée contient désormais des promesses d'immortalité... Mais s'agit-il de la même personne que celle qui reviendrait sans mémoire et sans rêves ?

Jacques Testart *est directeur de recherches à l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (Inserm).*

Démocratie et contrôle des comptes

par Jean Raynaud

LA presse s'est fait l'écho d'une proposition de loi émanant de plusieurs sénateurs destinée à *« préciser les compétences des chambres régionales des comptes »*. Elle contiendrait les dispositions suivantes :

– L'examen de la gestion des collectivités ne peut porter sur les choix de gestion résultant des délibérations des assemblées.

– La Cour des comptes serait juge de l'irrégularité des observations définitives.

Dans ce cas, les observations jugées irrégulières ne pourraient être ni communiquées à des tiers ni insérées dans le rapport public de la Cour des comptes.

De telles dispositions paraissent inutiles, difficilement applicables et politiquement dangereuses. Le premier article est inutile, sauf s'il est délibérément ambigu. S'il a pour objectif d'interdire aux chambres de se mêler du contrôle de l'opportunité des choix faits par les assemblées délibérantes, ce point est indiscutable et d'ores et déjà acquis dans les textes, comme dans l'esprit des magistrats des chambres et des élus.

Des erreurs, des « dérapages » ont pu être ici et là commis. Ils sont regrettables et devront être redressés, mais cela ne justifie pas un changement législatif. Mais cette disposition serait inapplicable car ambiguë et source d'autres excès. La rédaction concernant *« les choix de gestion qui résultent de délibérations prises par l'assemblée délibérante »* ouvre la porte à toutes *sortes d'interprétations. Entrent*, en effet, dans cette catégorie non seulement les choix d'objectifs politiques mais aussi les choix des moyens pour mettre en œuvre une politique.

Le cas est fréquent où la loi oblige l'assemblée délibérante à autoriser son organe exécutif à utiliser tel ou *tel moyen, par exemple pour l'attribution* d'un marché public ou la conclusion d'un contrat. Ce n'est pas parce que ces moyens auraient été votés qu'ils deviendraient conformes à la loi et gages d'une saine gestion. D'ailleurs rien n'empêcherait un maire ou un président de faire voter une mesure pour éviter *le contrôle a posteriori de la* chambre. Cela reviendrait à vider l'examen des chambres de son contenu, alors que tous les corps de contrôle des pays modernes disposent de ces mêmes compétences. C'est d'ailleurs précisément ce point de vue sur la gestion, émanant d'une collégialité indépendante, qu'attend le citoyen, qu'il s'agisse de l'Etat ou des collectivités locales.

Certes, il existe le contrôle de légalité provoqué par le préfet et exercé par le tribunal administratif. Est-ce à dire que les chambres n'auront plus qu'à proposer au préfet de déférer au tribunal administratif toute décision qui leur paraîtrait irrégulière ?

Mais cette procédure sera inapplicable, car lorsque la chambre examine *a posteriori* la gestion d'une collectivité, le délai de saisine du tribunal administratif est expiré depuis longtemps. Cette procédure entraînerait l'annulation de l'acte pour le passé au lieu d'inciter les élus à redresser la situation pour l'avenir. Il s'ensuivrait une sorte de gouvernement des juges que ne souhaitent sûrement pas les auteurs du texte.

La situation se trouverait encore aggravée par la tentation où se trouveraient les chambres de sanctionner, elles-mêmes, par la voie juridictionnelle de la gestion de fait, du déféré en Cour de discipline budgétaire et financière, ou de la transmission au juge pénal (procédures lourdes, souvent traumatisantes et disproportionnées) des faits qui en relèvent peut-être en théorie, mais qu'il est plus opportun de redresser par une simple lettre au responsable de la collectivité.

Comment en dernier lieu pourrait être appliquée la disposition rendant la Cour des comptes juge de l'irrégularité d'une observation sur la gestion émise par une chambre régionale ? La Cour serait dans l'obligation de reprendre l'intégralité de l'instruction menée sur le plan local, ce qui serait pratiquement impossible, car tout élu mécontent d'une appréciation sur sa gestion ne manquerait pas de la saisir pour lui faire constater qu'il est victime d'une intervention irrégulière. Sa décision interviendrait, d'autre part, assez longtemps après que l'observation définitive lui aurait été déférée. Cette dernière serait déjà connue, et l'on voit mal l'avantage que tirerait l'élu d'une décision d'annulation prononcée alors par la Cour.

Enfin, la dernière disposition interdisant toute communication à *des tiers, ou toute insertion* au rapport public de la Cour des comptes d'une observation portant sur les choix de gestion, serait non seulement difficilement applicable mais encore dangereuse dans son esprit. Une dimension essentielle de la démocratie réside dans la transparence de la vie publique. Au nom de *quel principe les élus locaux* voudraient-ils cacher à leurs concitoyens telle ou telle observation rendue publique après une procédure contradictoire indiscutable ?

C'est faire un grand pas en arrière que de vouloir revenir à une espèce de « raison d'Etat » appliquée aux collectivités locales. Bien plus, c'est *juger l'électeur incapable* d'une opinion personnelle à partir du moment où la critique présentée s'accompagne de la réponse de l'élu, comme c'est le cas actuellement. Ce dernier dispose là, au contraire, d'une bonne occasion de justifier ses choix et de souligner la qualité de sa gestion. Une telle publicité, *gage de démocratie, oblige les* chambres à vérifier leur information et à mesurer leur intervention sous peine de voir publiquement infirmer leurs appréciations. Point n'est besoin d'une mesure législative qui, par son ampleur et les difficultés qu'elle soulève, remettrait en cause le progrès vers la transparence de la vie *publique, c'est-à-*dire, en définitive, vers plus de démocratie.

Jean Raynaud *est procureur général honoraire près la Cour des comptes.*

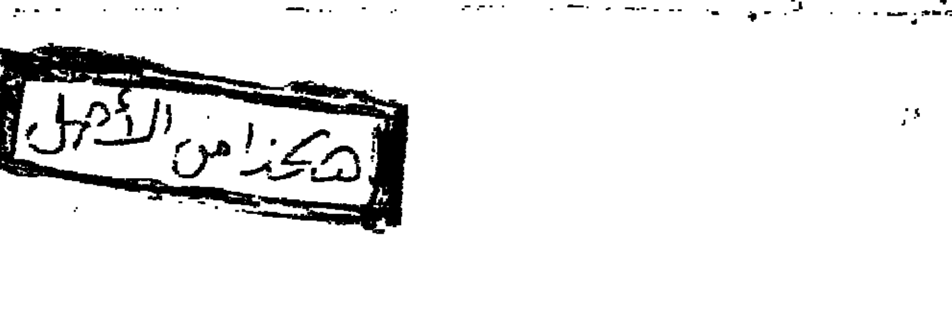

Savants contre docteurs

Suite de la première page

Un substantif commun, « *science* » ferait-il une identité de substance ? Les uns et les autres s'intitulent « *chercheurs* » ; ils travaillent au CNRS, par exemple, dans des « *laboratoires* », mais ils ne jouent pas le même jeu.

Chacun ses règles. Nous qui tentons, diversement, d'expliquer les conduites humaines, nous fonctionnons à crédit. Nos redresseurs de torts ont raison de défendre l'intégrité des sciences dures contre les « *social scientists* » qui, lecteurs de Nietzsche et de Foucault, extrapolent d'un domaine à l'autre et disent aux savants : « *L'objectivité, vous savez, c'est ce qui marche. Une affaire de rapports de force. A chacun de construire le sien. Anything goes.* » Mais eux-mêmes auraient tort d'espérer que l'injonction faite aux docteurs : – « *Soyez aussi rigoureux et modestes que les savants, adaptez nos critères* » – soit suivie d'effet.

Dans le champ expérimental, face à une hypothèse insolite, disons la mémoire de l'eau, on sait comment identifier une fraude ou une folie : l'expérience est-elle reproductible par n'importe qui, n'importe où ? Sinon, on découvrira un biais d'observation, l'imprudence d'un protocole, l'erreur de calcul. Mais comment, dans nos physiques sociales, distinguer, à cent contre un, le charlatan du novateur, le cinglé du culotté ? Où est ici le trébuchet ? Qu'y a t-il à tester sinon des mots, un appareil conceptuel, voire statistique, un certain angle d'attaque ? Et par quoi les invalider sinon par d'autres mots, angles ou statistiques ? Affaire de *consensus*, et *donc* de rapports de force entre faiseurs d'orthodoxies, en un lieu et moment donnés. La répétition nominative vaudra pour attestation objective. Plus un auteur sera cité par d'autres, plus il aura de poids, et donc d'évidence. Comme le *Dieu de Frédéric II, la vérité, ici, est du* côté des gros bataillons. D'où l'importance décisive, chez les docteurs, du recrutement des troupes – c'est-à-dire des disciples, qui eux-mêmes en feront d'autres et accroîtront à la longue l'effet d'autorité. Les véritables scientifiques ne passent pas leur temps utile à raisonner *ad hominem*, accroître leurs réseaux, *s'emparer des comités de* rédaction, célébrer des séminaires, contrôler des commissions, ventiler des crédits, faire traduire leurs œuvres, propager leur gloire. Pour eux, *le décisif n'est pas de remplir l'amphi*théâtre, ni d'aligner les divisions comme un vulgaire pape, mais de tester un état de fait à l'aide d'appareils. Un rapport aux choses n'obéit pas aux mêmes règles qu'un rapport de personne à personne. D'où encore l'importance, dans le « *mou* » de l'occupation *du terrain*, *via* l'accès aux postes de commandement – associations, collèges, centres de recherche, instituts, chaires magistrales –, par où se manœuvrent le mieux les phalanges d'évangélisateurs. Titulature et consécration ne *sont pas, pour un savant*, sources d'hégémonie symbolique – mais simples trophées d'après la bataille. Ils ne font pas la légitimité, ils la signifient. L'institutionnalisation, dans un cas, précède, et dans l'autre, suit.

Sur les territoires universitaires du flou, les labelliseurs labellisés se conduisent en stratèges, plus qu'en travailleurs de la preuve

Sur les territoires universitaires *du flou, les labelliseurs labellisés* se conduisent en stratèges, plus qu'en travailleurs de la preuve. Avec les compétences, redoutables, du fondateur de religion ou de doctrine. Pour avoir raison en soi, il leur faut avoir raison de leurs adversaires et *concurrents*. *On sait ce qu'est « gagner »* pour un grand savant : produire un « *c'est ainsi* » vérifiable et répétable. Pour un maître-docteur, gagner, ce n'est pas prouver ses *dires, c'est imposer sa signature* comme référence-maîtresse. En science, la règle est de contester, mais il y a de l'incontestable (les lois de la nature et des nombres). *Dans l'idéologie, il n'y a rien d'incontestable, donc la règle est* d'intimider. Je désautorise l'autre pour demeurer l'autorité. Différence du monde des choses au monde des causes, ou du savant à l'intellectuel. Ce *qui marche, c'est* ce qui est cru – au temporel comme au spirituel ? On croit depuis deux siècles en la science ? Les docteurs se feront « *scientifiques* ». *Observons que les physiciens français, et du monde en*tier, forment une communauté qui est en état de décider qu'un tel en a *été* mais n'en fait plus partie. Sur un problème d'algèbre donné, un mathématicien marxiste aboutira à *la même solution* qu'un mathématicien libéral. On ne *sache pas qu'un mouvement social donné inspire* à MM. Baudrillard, Boudon, Bourdieu, Morin ou Touraine les mêmes analyses (cela se saurait). On frémit à l'idée des décisions que l'un quelconque d'entre eux serait habilité à prendre *sur ses confrères*. Et *la communauté des historiens, dans* l'affaire « *Bartosek contre London* », s'est divisée par le milieu. Tout se passe comme si l'on avait la science sociale de ses convictions, sinon de ses intérêts (le cumul n'est pas interdit).

Sommaire rappel qui ne revient pas à rabattre la sociologie sur l'astrologie, ni l'économie politique sur l'homéopathie. L'ambiguïté de statut est une raison de plus pour s'interdire le n'importe quoi. Mais dans les « *idéologies scientifiques* », comme les appelait Canguilhem, *demeure prioritaire*, à la réception, l'effet de [illegible] parce qu'un tel l'a dit. Il clôt le débat avant de le nouer ? Il ne démontre ni n'établit rien ? Qu'importe. C'est un grand. Voyez ses titres, *tirages*, élèves, adeptes. La loi du plus fort prend ici valeur juridique. Le monde des « *sciences humaines* » marche au plausible, non à l'attesté ; au prestige du proférateur, non à l'importance de sa *découverte* : sauvagerie policée, mais sauvagerie encore. Et c'est peut-être un rêve positiviste que de vouloir calquer l'anonyme raison *scientifique sur la déraisonnable* raison politique qui gouverne, sur ce terrain friable, nos consensus rationnels.

Pas de jour qui ne nous rappelle les drôleries d'un domaine *de rationalité sui generis*, où l'arrogance croît avec l'indécidable. Un excellent sociologue fulmine-t-il une bulle sur la télévision que voilà un opportun mélange de reprises sans citations et de lieux *communs sans nouveauté* transformé *ipso facto* en *must* du forum. Signée de tout autre, cette copie d'étudiant peu informé eût été, section « *infocom* », assez mal notée (« *Ne pas parler de la télévision mais du journaliste en général. Se rappeler que la télé est d'abord un fait technique. Ne pas confondre image électronique et page imprimée* »). Tant mieux si le label Collège de France, ajouté au prestige justifié de Pierre Bourdieu, *rendent « fashionable »* des thèses jusqu'ici confinées dans un cercle étroit. Il n'est jamais mauvais d'entamer l'idiotie dominante.

Mais quelle rigueur y a-t-il dans l'habillage de l'invective en verdict et d'obsessions personnelles en constats objectifs ? Comment ne pas sourire en voyant, par exemple, la médiologie excommuniée par notre maître sur un ton d'encyclique, sans preuves ni arguments, sous prétexte qu'elle n'est pas une *science ? Outre qu'elle tient à* honneur de ne pas se présenter comme telle, mais comme un simple chantier critique parmi d'autres, ladite médiologie a pour objet les médiations et les milieux techniques, non les médias. Ses *Cahiers* s'alimentent d'enquêtes assez pointues et ponctuelles (sur les salles de spectacle, sur l'état des routes, sur « *réseaux et nation* »). On y explore, bien loin de la télé, les interactions concrètes entre technique et *culture*. *Un mandarin a donc* tranché sans savoir. Pas d'information, pas d'enquête. Dommage. Pour lui. Pour nous.

Ne pas se fâcher. C'est le jeu. Chaque directeur de conscience doit s'habiller en homme de science et déguiser son habit en énergumène (synonyme : idéologue). En délivrant un énième *Traité des périls des derniers temps*, tel le maître de la Faculté de théologie de Paris (la science dure d'alors), censurant, vers 1255, la vulgarité profane des ordres mendiants, Pierre Bourdieu fait jouer à son profit l'effet d'autorité. C'est de bonne guerre. C'est la guerre immémoriale des clercs dans la cité. Et à la guerre, tout est permis. Y compris de se faire passer pour la Science en personne quand on a *l'Institution pour soi. De convertir* un ascendant en argument, et le sommet d'une pyramide de dignités en sommet de l'échelle des connaissances. Quel docteur ne ferait pareil à la même place ? *Mais comment*, alors, se réclamer de valeurs démocratiques qu'on ne pratique pas soi-même dans son métier ?

Ancestrale habitude. Les clercs sont toujours exemptés des tribunaux ordinaires. Feu à volonté, pas d'arbitre, et que le plus crédible gagne. Ou le mieux accrédité. Dans des sociétés dont tous les fiefs, y compris le médiatique, sont désormais soumis à contrôle et transparence, le pouvoir intellectuel est aujourd'hui le dernier qui n'ait de comptes à rendre à personne.

Ni sanctions ni contrôle de légalité. Chaque pontife est sa propre juridiction d'appel. Rien à craindre. Sciences sociales – ou féodales ? L'universel besoin de droit expire aux pieds de cette Bastille, ludique, ultra-personnalisée, ultra-protégée. Inattaquable, comme l'est l'autorité sans responsabilité. Tant mieux, dira le post-moderne, si cela permet de s'amuser un peu. Et le pire, tout compte fait, est que ce tenant de la déraison aura sans doute raison.

Régis Debray

AU COURRIER DU « MONDE »

LES DEUX VISAGES DE M. CHIRAC

Comme nombre de mes compatriotes, j'ai suivi avec beaucoup d'intérêt et de respect intellectuel l'exposé du président de la République sur les problèmes de la jeunesse française. J'ai même noté avec sympathie son attirance, étant jeune, pour la médecine.

Quand tout à coup son visage, si ouvert auparavant, s'est raidi à l'audition d'un témoignage sur le malaise que les lois Debré avaient suscité chez les jeunes. Quel changement de ton ! Quelle hâte à rompre l'échange ! J'en ai ressenti sur l'instant un sentiment d'épouvante qui devint panique... quand j'appris, après avoir zappé sur France 3, que j'habitais [la ville qui est] « *le laboratoire de M. Chirac* ».

Jean Trouchaud,
Meaux (Seine-et-Marne)

PLAIDOYER POUR LOUIS SCHWEITZER

Quelle unanimité ! De tous bords nous parviennent les hauts cris de ceux qui découvrent un « technocrate sans âme » présidant aux destinées du groupe Renault. Les mêmes viendront demain nous expliquer que les Français doivent faire preuve de réalisme, et donc abandonner tout espoir d'emplois et de salaires décents. Que cessent ces jérémiades !

Le PDG de Renault, en annonçant la fermeture de l'usine belge et la suppression de trois mille emplois en France, n'est pas le vilain petit canard de l'industrie française. Il est simplement un dirigeant efficace, soucieux des intérêts de ceux qui le rémunèrent. Pragmatisme et réalisme, telles sont les qualités d'un homme payé pour produire des dividendes.

Que les politiques s'occupent de verser quelques larmes bien vite séchées sur le sort des licenciés. Un patron n'a pas à faire du social, seulement du profit. Louis Schweitzer remplit donc consciencieusement sa fonction.

Renaud Morisseau,
Olonne-sur-Mer (Vendée)

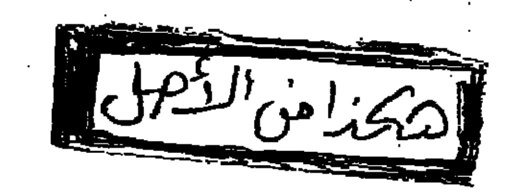

ENTREPRISES

EMPLOI Plus de 70 000 Belges et Français ont manifesté, dimanche 16 mars à Bruxelles, pour l'emploi et contre la fermeture de l'usine Renault de Vilvorde. Organisée par les deux principales centrales syndicales belges, la CSC chrétienne et la FGTB socialiste, la manifestation a reçu le soutien de la Confédération européenne des syndicats (CES), à laquelle sont affiliées la CFDT, la CFTC et Force ouvrière. ● LA CGT, bien que non membre de la CES, avait déplacé quelque 2 500 manifestants. ● LA GAUCHE FRANÇAISE, très représentée (Lionel Jospin, Robert Hue, Jean-Pierre Chevènement, Alain Krivine...), marchait désunie : les « maastrichtiens » d'un côté, les « anti » de l'autre. ● LA CLASSE politique belge a été très contestée. ● A VILVORDE, lundi matin, les salariés n'ont pas repris le travail. Les syndicats leur ont annoncé une rencontre avec Louis Schweitzer mercredi en « terrain neutre ».

Belges et Français se mobilisent pour une Europe plus sociale

De 70 000 à 100 000 personnes ont manifesté, dimanche 16 mars, à Bruxelles, pour l'emploi et contre la fermeture de l'usine Renault de Vilvorde. La classe politique, de France comme de Belgique, a été vivement prise à partie

BRUXELLES
de nos envoyés spéciaux

Tout un symbole : la manifestation européenne pour l'emploi et contre la fermeture de l'usine Renault à Vilvorde, dimanche 16 mars, a démarré au pied d'un building surmonté de l'étoile de Mercedes. *Sous un ciel bas et gris*, 70 000 à 100 000 personnes ont défilé sur les grands boulevards bruxellois, ravagés par la crise économique et la spéculation immobilière, de la gare du Nord à celle du Midi.

Organisée par les deux principales centrales syndicales belges – la CSC chrétienne et la FGTB socialiste –, la manifestation a reçu le soutien de la Confédération européenne des syndicats (CES) à laquelle sont affiliées la CFDT, la CFTC et Force ouvrière. Bien que non membre de la CES – son adhésion a été refusée une nouvelle fois en décembre 1996 –, la CGT est venue en force. Le syndicat de Louis Viannet avait affrété plus de cinquante bus, déplaçant 2 500 manifestants. De leur côté, Nicole Notat (CFDT) et Marc Blondel (FO) étaient accompagnés chacun d'environ 300 militants.

Une soixantaine d'Espagnols avaient fait le voyage, tout comme des délégations plus réduites des pays de l'Union européenne. Les Britanniques étaient représentés par une dizaine d'ouvriers de Rolls Royce. En revanche, les Italiens, et surtout les Allemands, brillaient par leur absence. Un permanent syndical allemand le reconnaissait : *« Mes compatriotes n'ont pas encore pris conscience que le problème de l'emploi ne peut se résoudre qu'au niveau européen. Ils croient encore à la supériorité de leur système économique et social. »*

Le parallèle avec la représentation politique est frappant. Certes, les partis belges étaient fortement représentés, les socialistes bien sûr, mais aussi le petit Parti communiste belge, arborant un grand portrait de Karl Marx, et le parti nationaliste flamand, la Volksunie ; les autres politiques belges s'étant déplacés à *« titre individuel »*. Contrastant avec l'absence du Britannique Tony Blair et celle de l'Allemand Oskar Lafontaine, qui s'est contenté d'adresser un message de solidarité, Lionel Jospin a été une des vedettes du cortège. Le premier secrétaire du PS a tenu à exprimer *« son émotion face à la décision brutale et symbolique de Renault »*. *« Il est important que les socialistes marquent leur solidarité avec les salariés belges et français et développent une vision plus équilibrée de l'Europe en donnant plus de place à l'Europe sociale »*, a-t-il précisé.

A quelques mètres derrière, Robert Hue se félicitait de *« ce cri de colère sociale qui constitue le premier pas d'un grand mouvement européen »*. Le secrétaire général du PCF estimait que cette manifestation constituait *« un rejet de la politique maastrichtienne »*. Faisant bande à part, Jean-Pierre Chevènement, entouré d'une petite équipe distribuant un tract (*« l'euro, ce n'est pas franc »*), est resté jusqu'au terme de la manifestation, comme s'il voulait jauger sa notoriété. C'est ainsi que le président du Mouvement des citoyens a pris plaisir à recevoir les félicitations d'un syndicaliste espagnol pour son *« intégrité »*.

Derrière le carré de tête des personnalités, les Renault occupaient la place d'honneur. Délaissant, pour la première fois, le vert et le rouge qui identifient leurs syndicats, les salariés de Vilvorde avaient endossé un tablier jaune, la couleur de l'ex-Régie. Scandant inlassablement *« Non à l'Europe du fric, oui à l'Europe sociale »*, ils avaient choisi de symboliser leur détresse en sacrifiant sur l'autel de la finance une carrosserie de coupé Mégane devant la Bourse de Bruxelles. A leur suite, de nombreux délégués des usines belges de Volkswagen, Volvo, Opel et même de l'agence de Liège de Peugeot-Talbot lançaient de nombreux *« Renault solidarité »*.

PIERRE TOMBALE

En dépit du caractère familial et bon enfant du mouvement, les cris de désespoir étaient omniprésents. *« Papa, c'est encore loin le travail ? »*, demandait une pancarte brandie par un garçon d'une dizaine d'années. Des infirmières, victimes de la maîtrise des dépense de santé, aux ouvriers des pneus Continental ou Uniroyal protestant contre les délocalisations, tous estimaient qu'*« il est temps pour la contre-offensive »*. Résumant *« les malheurs de la Belgique »*, des métallurgistes portaient une pierre tombale symbolisant les principaux dégraissages : *« Renault-3 100, Philips-1 000, Forges de Clabecq-1 200, VW-2 000, RMT-1 300... »*

Néanmoins, les dirigeants syndicaux belges n'ont pas voulu donner au mouvement un caractère antieuropéen. Pour eux, *« ce n'est pas une manifestation contre l'Europe de Maastricht, mais pour une Europe qui soit aussi celle de l'emploi et de l'harmonisation fiscale où les plus hauts revenus ne bénéficieraient plus de paradis fiscaux »*. Ainsi, Willy Peirens, président de la CSC, affirmait : *« Nous ne croyons pas à une Europe dominée par une concurrence économique, sociale et fiscale sans merci entre entreprises et pays. Nous ne croyons pas à une Europe unie d'un seul marché, d'une seule monnaie, mais bien à une Europe sociale, une Europe fiscale, une Europe vitale »*.

Si ce message n'était pas entendu, la classe politique prendrait le risque d'être discréditée. Déjà, les salariés des Forges de Clabecq, en cours de liquidation, se sont taillé un franc succès dans les rues de la capitale belge en s'en prenant aux *« menteurs »*. Déçus par l'attitude des autorités wallonnes qui n'ont pas tenu leurs promesses de redresser l'entreprise, c'est ainsi qu'ils qualifient désormais la classe politique. Le président du Parti socialiste belge (francophone), Philippe Busquin, et, dans une moindre mesure, Lionel Jospin se sont fait siffler. Un avertissement à prendre au sérieux. Par tous les partis démocratiques d'Europe.

Frédéric Lemaître et Marcel Scotto

Rencontre avec Louis Schweitzer

Le président de Renault rencontrera les délégués syndicaux belges mercredi 19 mars « en terrain neutre ». Selon les syndicats, qui ont livré cette information aux salariés de Vilvorde lundi matin 17 mars au cours d'une assemblée générale, deux points seront à l'ordre du jour : l'avenir du site belge, à la demande des syndicats, et le contenu du plan social, à la demande de la direction. Les syndicats ont annoncé que, à la suite d'un accord avec la direction, le mardi 18 et le mercredi 19 mars seront payés par Renault grâce à une anticipation de jours fériés. Le jeudi 20 sera un jour de grève payé par les syndicats. Quatre cents Belges iront manifester à Paris à l'occasion du conseil d'administration. Les vendredi 21 et lundi 24 mars seront payés par Renault au titre de la récupération. Une nouvelle assemblée générale se tiendra lundi 24 mars.

La Belgique veut se mettre aux trente-deux heures

BRUXELLES
de notre envoyé spécial

« Jean-Luc Dehaene, le cochon qui laisse nous couper la tête. » La violence de cette pancarte, qui a traversé la manifestation pour l'emploi de dimanche, témoigne le ras-le-bol d'une partie des salariés belges contre le premier ministre et son gouvernement de coalition, associant socialistes et démocrates chrétiens. La façon dont les ouvriers des Forges de Clabecq ont pris à partie Philippe Busquin, président du PS belge francophone, est significative aussi de la rancœur à l'égard d'une classe politique qu'ils accusent de mentir. Les métallurgistes sont d'ailleurs décidés à organiser *« une marche contre les menteurs »*, le 5 avril à Namur.

Même si son parti (démocrates-chrétiens flamands) ne s'est pas associé au mouvement contre la fermeture de l'usine de Vilvorde, les militants étant invités à participer à *« titre individuel »*, la situation sociale et politique est jugée suffisamment grave pour que M. Dehaene ne se cantonne plus au seul cas de Renault. Très vite après l'annonce de Louis Schweitzer sur le sort réservé à l'usine belge, le premier ministre assurait qu'il n'avait pas attendu cette décision pour s'inquiéter du déficit actuel de l'harmonisation sociale en Europe.

SURENCHÈRE

Partant de la constatation que les Etats membres de l'Union européenne se livrent à une surenchère fiscale et sociale, les autorités belges militent pour un accord sur un niveau de prélèvements obligatoires suffisants pour financer un secteur public capable de préserver les mécanismes de solidarité, qui sont au cœur du modèle social européen. Pour peaufiner l'idée, le gouvernement a décidé d'organiser, en avril, un conseil des ministres exceptionnel, consacré à la politique de l'emploi qu'il compte faire inscrire dans le futur traité sur la réforme de l'Europe. Les organisations patronales marquent depuis quelque temps leur intérêt pour un débat sur la manière de stopper les dégraissages. Le message diffusé à l'occasion de la manifestation de Bruxelles dit qu'*« elles attendent que l'emploi soit placé au centre des préoccupations majeures »*.

En attendant, M. Dehaene a sorti du tiroir une loi prise au titre des « pouvoirs spéciaux » en décembre 1996, comparable aux mesures adoptées chez Volkswagen. Le texte du socialiste flamand, Johan Vande Lanotte, a pour but de ramener le temps de travail hebdomadaire à trente-deux heures, moyennant une baisse de salaire assortie de mesures de compensation (notamment primes et aides régionales) qui permettraient aux salariés de pas subir une perte de pouvoir d'achat sensible. Le premier ministre belge aurait fait valoir ce dispositif pour faire revenir la direction de Renault sur sa décision, le principal argument consistant à tenter de démontrer que le coût salarial à Vilvorde aurait été réduit de 4 %.

M. S.

Les syndicats français unis, la gauche divisée

Parmi les représentants des partis, le clivage se faisait entre anti- et pro-Maastricht

BRUXELLES
de notre envoyé spécial

Il a suffi de deux heures de train pour voir, à Bruxelles, une image insolite : divisés sur d'innombrables sujets à Paris, Nicole Notat (CFDT) défilait bras dessus, bras dessous avec Louis Viannet (CGT), et le laïque Marc Blondel (FO) dialoguait avec son homologue catholique Alain Deleu (CFTC). Quelques dizaines de mètres plus loin, les dirigeants politiques, observés par des caméras omniprésentes, offraient un spectacle quelque peu différent.

Malgré les sollicitations d'Alain Krivine (Ligue communiste révolutionnaire) pour constituer un *« front commun »*, les dirigeants socialistes ont préféré prendre leurs distances. Lionel Jospin, premier secrétaire, Pierre Mauroy, président de l'Internationale socialiste, Elisabeth Guigou, chef de file des députés PS français au Parlement européen, Henri Emmanuelli, Louis Mermaz, Harlem Désir et Pierre Guidoni avaient tenu à manifester leur soutien *« aux salariés belges et français de Renault »* et à montrer que, tout en restant partisans du traité de Maastricht, ils entendaient désormais mettre l'accent sur le volet social de la construction européenne.

S'opposant à la politique actuelle du gouvernement jugé *« passif et conservateur »*, Lionel Jospin a rappelé que *« l'un des critères sur le fondement duquel nous approuverons ou non la conférence intergouvernementale sera l'intégration des aspects sociaux »* dans le nouveau traité. *Séparé du leader socialiste* par une rangée de militants, Robert Hue se félicitait, en revanche, du succès de *« cette manifestation antimaastrichtienne »* et espérait qu'*« elle permettrait au Parti socialiste de comprendre la nécessité de construire une autre Europe que celle de la monnaie unique »*.

Consensuelle, Dominique Voynet (Verts) expliquait, en tentant de bercer sa fille de deux ans et demi, qu'être pour ou contre Maastricht n'avait plus de sens puisque *« le traité était ratifié »*. Pour elle, il faut désormais se battre pour *« l'accompagnement social »* de ce traité. De son côté, Alain Krivine estimait que ce 16 mars constituait un *« événement historique : la première grande manifestation européenne des luttes sociales »*. Ayant amené environ 5 000 manifestants venus essentiellement de chez Renault et du nord de la France, les syndicalistes français espéraient également que ce jour deviendrait un symbole de l'Europe sociale. Louis Viannet y voit *« les prémices d'un engagement de plus en plus affirmé du syndicalisme dans la construction européenne. Cette manifestation aura des prolongements. Elle facilitera la prise de conscience par les syndicats qu'ils peuvent peser sur les stratégies mises en œuvre »*. Alors que Marc Blondel se félicitait du caractère *« interprofessionnel et intersyndical »* de cette journée, il est convaincu qu'il faudra *« d'autres mobilisations de ce type pour que l'Europe défende son modèle social »*.

Nicole Notat, de son côté, relevait ce paradoxe que *« Renault fournit plus que jamais aux Etats l'occasion de faire avancer le dossier social de la construction européenne »*. Si la quasi-absence des Italiens s'explique par la grande manifestation qu'ils organisent le 22 mars à Rome, à laquelle ils ont d'ailleurs invité les salariés de Renault, les partis de gauche et les syndicats français déploraient, mezza voce, l'absence de représentants allemands, sachant pertinemment que leur appui est indispensable à toute avancée sociale de la construction européenne.

F. Le.

Les dirigeants politiques critiquent de nouveau la méthode

● **Alain Juppé** : sur Canal Plus, samedi 15 mars, le premier ministre s'est demandé si *« l'on peut imposer à une entreprise qui se bat dans la concurrence internationale de ne pas s'adapter, de garder une usine qui a des coûts de production beaucoup trop élevés »*. *« On ne peut pas traiter les gens comme cela »*, a toutefois ajouté M. Juppé, en soulignant qu'il fallait *« préparer les choses »* et *« prévoir des reconversions »*.

● **Jack Lang** : sur Europe 1, dimanche 16 mars, l'ancien ministre socialiste a estimé qu'il ne fallait pas faire de Maastricht *« un bouc émissaire »*. *« Maastricht comporte une charte sociale, qu'au moins on assure son application »*, a-t-il affirmé.

● **Jean Gandois (CNPF)** : sur France 3, dimanche 16 mars, le président du CNPF a affirmé que la direction de Renault avait pris *« la décision qu'il fallait »* en fermant Vilvorde. *« La méthode me surprend, mais je ne veux pas la condamner »*, a indiqué M. Gandois.

● **Jacques Delors** : à « 7 sur 7 », sur TF 1, dimanche 16 mars, l'ancien président de la Commission européenne a estimé que la France était *« peut-être le seul pays riche en Europe qui n'est pas capable d'avoir une concertation avec les représentants des salariés avant de prendre des décisions aussi importantes »*. Pour M. Delors, *« il faut que la France ait un vrai système de relations sociales »*.

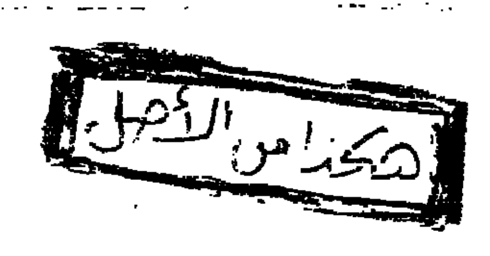

Les industriels franç...
devront combler leur reta...

Les trois principales banq...
une première évaluation de...

Les industriels français de la pharmacie devront combler leur retard dans les génériques

Un décret incite les fabricants à développer ces copies, moins chères, de médicaments

Pour réduire les dépenses de santé, le gouvernement veut inciter les médecins à prescrire des produits moins chers : les génériques, qui sont des copies de médicaments dont le brevet est tombé dans le domaine public. Ce marché, très développé en Europe du Nord et aux Etats-Unis, ne représente que 3 % des prescriptions en France. Les industriels français sont insuffisamment préparés à cette concurrence d'un genre nouveau.

PROMIS pour le début de l'année par le ministre de la santé, Jacques Barrot, le décret définissant les médicaments génériques a été publié le 14 mars au *Journal Officiel* (*Le Monde* daté des 16-17 mars). Il s'agit d'une première étape dans le processus visant à inciter le corps médical à *réduire* les dépenses de santé en prescrivant si possible des produits moins chers. Cette perspective oblige les laboratoires pharmaceutiques à revoir leur stratégie, et beaucoup s'y préparent depuis plusieurs mois après avoir tenté, pendant de nombreuses années, de bloquer un tel lancement.

Contrairement aux autres pays européens ou aux Etats-Unis, le marché français n'a jamais été très porteur pour les génériques. Ces copies de médicaments, dont le brevet est tombé dans le domaine public, et qui peuvent donc être vendues de 25 à 30 % moins chers que les originaux, ont, en 1996, représenté 2,6 milliards de francs de chiffre d'affaires, soit à peine 3 % du marché des prescriptions. Un niveau *symbolique comparé aux* pays d'Europe du Nord où leur part avoisine près de la moitié du marché *en volume, et moins du cinquième* en valeur.

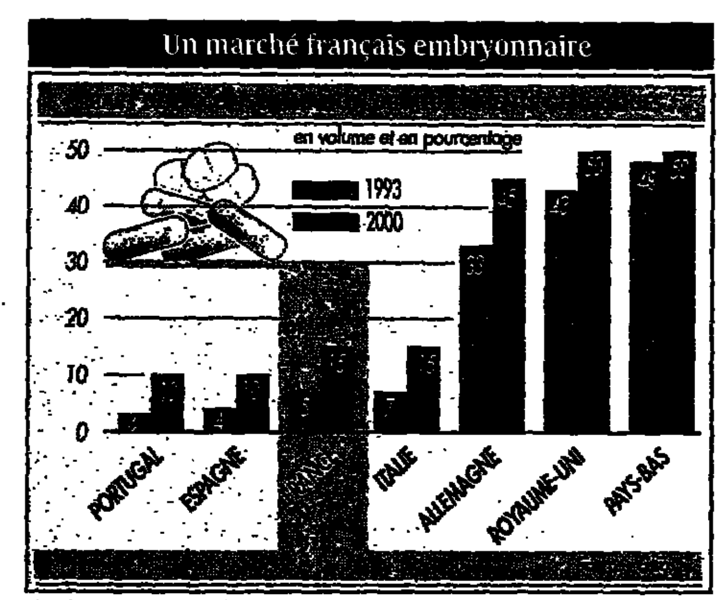

[illegible], la part de marché des génériques en France est de 2 % contre 25 % aux Pays-Bas, 19 % en Grande-Bretagne et 16 % en Allemagne en 1993.

La raison essentielle de cette différence tient aux système de fixation des prix des médicaments dans l'Hexagone. Jusqu'à présent, le prix des spécialités ont été arrêtés à des niveaux plus bas que dans les autres pays. Cela ne permet pas à leurs copies, vendues à des tarifs inférieurs de 25 %, de dégager ensuite une rentabilité suffisante et bloque donc le développement de ce marché. *Mais depuis plusieurs* mois, une évolution se dessine. Les *nouveaux médicaments* innovants sont vendus à des prix plus élevés, proches des standards internationaux, *permettant aux laboratoires* d'amortir leurs efforts de recherche et développement. En contrepartie, les laboratoires ont accepté de dynamiser le secteur des génériques.

Pour l'instant, le phénomène est purement d'ordre psychologique. Il s'agit de changer les mentalités de tous les acteurs de la filière de la santé, depuis les fabricants jusqu'aux prescripteurs et aux patients. Au mois de janvier, dans la revue interne de Synthélabo, Alliage, Claude Le Pen, président d'économie à l'Université Paris Dauphine, rappelle que les génériques *« ne sont pas porteurs d'économies très substantielles. Entre deux et quatre milliards de francs, selon mes propres estimations. C'est décevant si l'on garde à l'esprit que le marché pharmaceutique représente près d'une centaine de milliards de francs et les dépenses de l'assurance maladie environ six fois plus »*. Pour ce spécialiste, l'enjeu ne se situe pas aux niveau des économies réalisées mais dans l'évolution des comportements et des mentalités. *« Si les génériques se développent en France, on pourra en déduire que quelque chose de capital s'est produit ».*

« EFFET PERVERS »

Pour les laboratoires, le problème est double, puisqu'il s'agit de combiner des prix bas, entraînant un manque à gagner, et de forts investissements pour découvrir des molécules innovantes. Comme le souligne, dans la revue *Pharmaceutiques* de mars, Jean Théron, *un consultant* de la société de conseil en stratégie Projective Pharma, *« l'effet pervers immédiat est que les ressources consacrées aux génériques font défaut aux budgets de recherche et développement, ce qui entraîne un affaiblissement de la recherche avec de nombreuses conséquences pour la compétitivité internationale de notre recherche en France ».*

Les petits laboratoires de l'Hexagone, *surtout ceux qui* vivent essentiellement de la commercialisation de copies, sont mal préparés à cette évolution. Les grandes firmes, elles, s'en accommodent, à l'instar du britannique Glaxo-Wellcome dont l'anti-ulcéreux, le Zantac, jusqu'alors premier médicament vendu au monde, va affronter la multiplication des copies. La chute prochaine de son brevet aux Etats-Unis au mois de juillet devrait accélérer le recul de son chiffre d'affaires. De tels produits-phares ne doivent alors leur survie qu'à leur image de marque, mais ils sont *obligés de s'aligner sur les prix* des copies. Pour survivre, les laboratoires sont donc tenus de commercialiser de nouvelles molécules innovantes qui seront protégées pendant une dizaine d'années.

Pour la première fois en France, une guerre des prix a été déclenchée au mois d'octobre 1996 sur le marché des amoxicillines par le leader du marché Smithkline Beecham. *Le fabricant du Clamoxyl a* brutalement abaissé de 30 % ses tarifs pour s'aligner sur le prix de la *copie la moins chère, dans le but de* reprendre des parts de marché et d'assainir un secteur où ont fleuri pas moins de dix-sept copies.

Cette attaque et les offensives futures qui ne manqueront pas de suivre fragiliseront les petits laboratoires français en limitant leurs ressources. Elles devraient accélérer les alliances et les regroupements dans un marché hexagonal jusqu'alors protégé. Au niveau des grands groupes, les stratégies sont différentes et de nouveaux domaines, *comme celui de la vente* sans marque, sont explorés. Ainsi, plusieurs laboratoires comme Rhône-Poulenc Rorer ou GNR Pharma, une filiale de l'allemand Knoll BASF, viennent de se lancer dans la vente de tels produits appelé DCI (Dénomination commune internationale). *Il s'agit*, par exemple, de proposer aux pharmaciens de l'acide acétylsalicylique au *lieu de l'aspirine, ou de l'amoxycilline* plutôt qu'un nom de marque. Pour les industriels, les génériques ne sont *pas à négliger* : 94 % des deux cent médicaments les plus vendus dans le monde sont ou peuvent être copiés.

Dominique Gallois

Un dispositif qui doit être encore complété

Le décret paru au *Journal Officiel* du 14 mars n'est qu'une étape pour permettre le développement des génériques. Il doit être suivi d'une publication par l'Agence du médicament de la liste des spécialités comparables, c'est à dire des médicaments dont les spécificités sont identiques. *Une autre étape décisive sera l'octroi aux pharmaciens du droit de substitution* des médicaments prescrits sur une ordonnance, avec l'accord du médecin.

L'article 1 du décret stipule : *« les spécialités génériques répondant à la définition sont identifiées par une décision du directeur général de l'agence du médicament portant inscription à un répertoire qui présente les spécialités par groupe générique. Chaque groupe générique comprend la spécialité de référence et les spécialités qui en sont génériques »*. L'agence du médicament a commencé à étudier un projet comprenant 20 principes actifs et 259 spécialités. Il devrait être publié prochainement au *Journal Officiel*.

100 milliards de dollars en 1997 pour les privatisations, selon l'OCDE

***DANS SON RAPPORT** trimestriel sur les marchés financiers publié*, dimanche 16 mars, l'OCDE estime à 100 milliards de dollars (572 milliards de francs) en 1997 dans le monde, surpassant le record de 88 milliards atteint en 1996. Les pays les plus actifs devraient être l'Espagne (11,5 milliards de dollars), le Japon (8,7 milliards) et l'Australie (7,1 milliards). Secteur-phare : les *télécommunications. Le* gouvernement *espagnol* vient de vendre le restant de ses parts dans Telefonica. La mise sur le marché de France Telecom, de l'italien Stet et de l'australien Telstra est attendue. La privatisation de la compagnie nationale des télécommunications d'Afrique du Sud est possible. En 1996, la plus grosse opération en Europe a été l'introduction en Bourse de Deutsche Telekom en novembre, suivie de celle du groupe pétrolier italien ENI.

DÉPÊCHES

■ **SUEZ-LYONNAISE : le premier ministre belge Jean-Luc Dehaene** a souligné le risque, en cas de fusion Suez-Lyonnaise, *« que Tractebel aboutisse chez un concurrent potentiel »*. *« J'ai demandé que Suez, via l'actionnariat ou des mesures statutaires, donne des garanties sur l'autonomie d'action et de gestion du groupe »*, a-t-il précisé.

■ **CRÉDIT MUTUEL : le président de la banque mutualiste, Etienne Pflimlin**, a affirmé, lundi 17 mars, dans un entretien à *La Tribune*, que *« les établissements de ce secteur sont aussi bien gérés, aussi bien contrôlés et rémunèrent aussi bien leur capital que les autres »*, estimant que *« les vrais distorsions de concurrence se trouvent entre le public et le privé »*.

■ **LUFTHANSA : la compagnie aérienne allemande** négocie avec le japonais All Nippon Airways pour l'associer à son réseau mondial de lignes aériennes, affirme l'hebdomadaire allemand *Der Spiegel* du lundi 17 mars.

■ **POSTE : la poste allemande, Deutsche Post AG,** envisage 15 000 nouvelles *suppressions d'emplois en 1998, autant qu'*en 1997, a annoncé le président de son directoire, Klaus Zumwinkel, dans un entretien au quotidien *Berliner Zeitung* du lundi 17 mars.

■ **ALCATEL CIT : 4 000 personnes selon la police,** 7 000 selon les organisateurs, ont manifesté, samedi 15 mars à Lannion (Côtes-d'Armor), à l'appel des syndicats. Elles dénonçaient les 530 suppressions d'emplois prévues dans le groupe (sur 2 000 emplois).

■ **STET : le groupe italien de télécommunications** a annoncé, vendredi 14 mars, qu'il fusionnera avec sa filiale Telecom Italia à raison d'une action ordinaire STET contre 1,8 action ordinaire Telecom Italia. Après cette fusion, prévue en juin, l'Etat détiendra 44,7 % du nouvel ensemble, *qui s'appellera Telecom Italia.*

■ **DIGITAL EQUIPMENT : le constructeur américain**, qui cherche à élargir les débouchés de ses microprocesseurs Alpha face aux composants d'Intel, a *annoncé, dimanche 16 mars, la commercialisation* d'une nouvelle gamme de puces destinées aux micro-ordinateurs de moins 15 000 de francs.

■ **HINO : Toyota va porter sa participation** dans le spécialiste nippon du poids lourd Hino Motors à 15,3 %, contre 11,1 % actuellement. L'opération représentera pour Toyota un investissement de 14,7 milliards de yens (650 millions de francs).

■ **MERCEDES : le constructeur automobile allemand** compte quintupler ses ventes et plus que doubler son chiffre d'affaires en Asie d'ici dix ans, a déclaré le vice-président de son directoire Peter Fietzek au quotidien *Die Welt* du lundi 17 mars.

Les trois principales banques suisses donnent une première évaluation des fonds en déshérence

BERNE
de notre correspondant

Conséquence à la fois de leur politique de restructuration et de la persistance d'incertitudes économiques en Suisse, les trois grandes banques helvétiques – Union de banques suisses (UBS), Crédit suisse et Société de banque suisse (SBS) – affichent toutes trois, pour la première fois de leur histoire, des pertes en 1996. D'un montant cumulé de près de 5 milliards de francs suisses (environ 20 milliards de francs français), ces pertes sont cependant plus techniques que réelles dans la mesure où les trois banques ont constitué, durant le même exercice, des provisions exceptionnelles de plus de 10 milliards de francs suisses (FS).

Dernière à présenter ses comptes, la SBS a annoncé, le 12 mars, *« une perte purement technique »* de 1,955 milliard de FS imputable à l'assainissement de crédits à risque et de son parc immobilier. L'UBS, première banque du pays, avait déjà annoncé qu'elle avait enregistré une perte de 348 millions de FS en 1996. Quant au Crédit suisse, qui émerge d'une profonde restructuration, des mesures structurelles, d'amortissements et de provisions *exceptionnelles* ont fait plonger ses comptes annuels dans le rouge à 2,432 milliards de FS.

Cet effort d'assainissement de leurs comptes suffira-t-il aux trois banques pour redorer leur blason terni par l'affaire des avoirs en déshérence ? Inquiètes des menaces de boycottage brandies aux Etats-Unis, elles ont été les premières à mettre 100 millions de FS, à raison d'un tiers chacune, à la *disposition* du fonds en faveur des victimes de l'Holocauste, constitué début mars par le gouvernement helvétique.

Depuis, ce fonds a vu son capital s'étoffer grâce au versement de 100 millions de FS par la Banque nationale suisse (BNC) et de 65 millions par les milieux industriels.

RÉVISION CONSTITUTIONNELLE

Elles ont également approuvé l'idée lancée par le président de la Confédération, Arnold Koller, de créer une *« Fondation de solidarité »* pour venir en aide à des *« personnes dans le besoin »* en Suisse et à l'étranger. Cette fondation serait dotée d'un capital de 7 milliards de FS, provenant d'une réévaluation des stocks d'or de la BNS, et en distribuerait les intérêts, soit environ 300 millions de FS par an. Mais la réalisation de ce projet nécessite encore une révision constitutionnelle et doit être approuvée par référendum, si bien qu'elle ne verra probablement pas le jour avant 2002 ou 2003.

Si la Suisse affiche sa détermination à faire la lumière sur son passé, les lourdeurs de son système de fonctionnement la freinent. Ainsi l'enquête menée auprès de 400 banques n'a-t-elle, jusqu'à présent, permis de découvrir que 38,7 millions de FS de fonds en déshérence *alors que des organisations juives* les évaluent à plusieurs milliards. La quasi-totalité (36,8 millions) de ces fonds a été repérée dans les trois grande banques. Sur ce montant – déjà contesté –, la part revenant à des héritiers de victimes de l'Holocauste serait presque nulle, selon les responsables de ces banques.

A l'heure actuelle, seul le Crédit suisse a pu identifier *« moins de 100 francs suisses »* appartenant à des victimes juives et à leurs descendants, sur une totalité de 14,9 millions de FS provenant de 297 comptes ouverts avant 1945. De *son côté, l'UBS a retrouvé deux* ayants droit pour 3,5 millions des 10,5 millions de FS d'avoirs non réclamés dans ses coffres, mais aucun héritier de victimes de l'Holocauste ne figure parmi eux, a indiqué son président. Quant à la SBS, elle a mis au jour 11,4 millions de FS d'avoirs *en déshérence dans ses établissements*, mais son président a déclaré ignorer si ces avoirs appartenaient ou non à des victimes juives.

Sans doute faudra-t-il attendre la publication, *dans le courant de* l'été, du rapport d'une commission d'enquête créée par les banques helvétiques et les organisations juives pour en savoir davantage sur le sort des fonds non récupérés des victimes du nazisme déposés en Suisse avant 1945.

Jean-Claude Buhrer

Le CRIF veut « toute la lumière » sur les comptes juifs

***Le Conseil représentatif des institutions juives de France* (CRIF) a réclamé, samedi 15 mars, *« toute la lumière »* sur les avoirs des banques françaises provenant des comptes de victimes juives disparues pendant la seconde guerre mondiale. Réagissant aux informations publiées dans *Le Monde* (daté 16-17 mars), qui révélaient que les banques françaises ont conservé des comptes en *déshérence*, le CRIF estime que *« les banques françaises n'ont jamais tenté dans leur globalité de faire connaître la réalité de ces comptes ni cherché à retrouver les héritiers et n'ont pas fait le moindre geste en faveur des orphelins juifs de parents exterminés »*.**

Le CRIF s'interroge aussi sur *« ce qui est arrivé aux coffres des familles juives disparues »* et aux *« contrats d'assurances-vie souscrits par des chefs de familles juives jamais revenus des camps de la mort »*. *« Toutes les investigations nécessaires devront être menées par le groupe de travail »* mis en place par le premier ministre, conclut le CRIF.

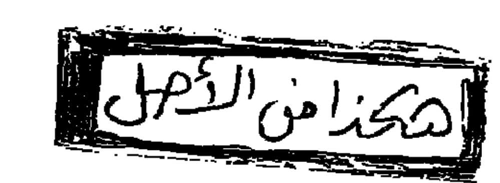

RÈGLEMENT MENSUEL

LUNDI 17 MARS

Liquidation : 20 mars

Taux de report : 3,13

Cours relevés à 12 h 30

CAC 40 ↘ PARIS

-1,24 %

CAC 40 : 2612,69

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	% variation 31/12 (1)
B.N.P.(T.P)	993	1003	+ 1	+ 4,89
Cr.Lyonnais(T.P.)	880	880	—	+ 7,97
Renault (T.P.)	1680	1690	+ 0,59	+ 5,62
Rhone Poulenc(T.P)	2102	2119	+ 0,80	+ 12,11
Saint Gobain(T.P.)	1350	1325	- 1,85	+ 4,57
Thomson S.A (T.P)	1010	[illegible]	—	+ 1,46
Accor	825	820	- 0,60	+ 24,80
AGF-Ass.Gen.France	208	202,50	- 2,64	+ 20,89
Air Liquide	910	881	- 3,18	+ 8,76
Alcatel Alsthom	620	615	- 0,80	+ 47,55
Axa	374,30	372,80	- 0,40	+ 12,96
Axime	690	694	+ 0,57	+ 15,66
Bail Investis.	860	855	- 0,58	+ 15,38
Bancaire (Cie)	762	745	- 2,23	+ 21,33
Bazar Hot. Ville	619	609	- 1,61	+ 37,19
Bertrand Faure	279,50	278	- 0,53	+ 37,56
BIC	914	904	- 1,09	+ 16,19
BIS	490	490	—	- 8,06
B.N.P.	255,80	248	- 3,04	+ 23,50
Bollore Techno	700	700	—	+ 22,80
Bongrain	2210	2189	- 0,95	+ 9,06
Bouygues	580	570	- 1,72	+ 5,94
Bouygues Offs.	151,90	150	- 1,25	+ 12,78
Canal +	1108	1088	- 1,80	+ 5,88
Cap Gemini	359,90	352	- 2,19	+ 40,29
Carbone Lorraine	1369	1400	+ 2,26	+ 42,56
Carrefour	3529	3481	- 1,36	+ 3,11
Casino Guichard	269,90	268,90	- 0,37	+ 11,29
Casino Guich.ADP	220,70	219,70	- 0,45	+ 15,63
Castorama Dub.(Li)	889	891	+ 0,22	- 0,22
C.C.F.	274,90	271,80	- 1,12	+ 13,25
CCMX(ex.CCMC) Ly	54,50	—	—	+ 16,45
Cegid (Ly)	782	773	- 1,15	+ 30,13
Cerus Europ.Reun	138,30	137,90	- 0,28	- 3,99
Cetelem	713	706	- 0,98	+ 17,66
CGIP	1599	1600	+ 0,06	+ 11,80
Chargeurs Intl	338,50	340	+ 0,44	+ 32,29
Christian Dior	807	815	+ 0,99	- 2,62
Ciments Fr.Priv.B	228,50	229	+ 0,21	+ 40,66
Cipe France Ly #	710	705	- 0,70	+ 14,07
Clarins	758	758	—	- 0,39
CLF-Dexia France	596	593	- 0,50	+ 31,19
Club Mediterranee	431	424	- 1,62	+ 25,89
Coflexip	334,30	334	- 0,08	+ 21,45
Colas	837	838	+ 0,11	+ 11,73
Comptoir Entrep.	12,85	12,80	- 0,38	+ 33,33
Comptoirs Mod.	2848	2835	- 0,45	+ 1,25
CPR	494,90	495	+ 0,02	+ 19,82
Cred.Fon.France	69,95	68,95	- 1,42	+ 2,34
Credit Lyonnais CI	191	184,10	- 3,61	+ 38,82
Credit National	365	362	- 0,82	+ 21,15
CS Signaux(CSEE)	295,10	307	+ 4,03	+ 30,69
Damart	4510	4500	- 0,22	+ 8,43
Danone	906	894	- 1,32	+ 23,65
Dassault-Aviation	1420	1400	- 1,40	+ 19,65
Dassault Electro	664	662	- 0,30	+ 48,76
Dassault Systemes	361	364,50	+ 0,96	+ 52,31
De Dietrich	270	270,10	+ 0,03	+ 38,35
Degremont	480,10	472,40	- 1,60	+ 22,70
Dev.R.N-P.Cal Li #	55	54,10	- 1,63	+ 24,36
DMC (Dollfus Mi)	151	149,50	- 0,99	+ 18,03
Dynaction	137,50	135,50	- 1,45	+ 10,97
Eaux (Gle des)	746	745	- 0,13	+ 15,86
Eiffage	353,90	343,10	- 3,05	+ 67,36
Elf Aquitaine	568	555	- 2,28	+ 17,51
Eramet	280,60	278,10	- 0,89	+ 2,24
Eridania Beghin	937	938	+ 0,10	+ 12,83
Essilor Intl	1594	1595	+ 0,06	+ 1,26
Essilor Intl ADP	1460	1460	—	+ 12,30
Esso	600	609	+ 1,50	+ 14,47
Eurafrance	2739	2720	- 0,69	+ 21,52
Euro Disney	10,25	10,10	- 1,46	- 1,94
Europe 1	1242	1225	- 1,36	+ 11,36
Eurotunnel	6,85	6,80	- 0,72	- 3,72
Filipacchi Medias	1492	1498	+ 0,40	+ 29,69
Fimalac SA	529	541	+ 2,26	+ 12,24
Finextel	108,40	105,10	- 3,04	+ 31,04
Fives-Lille	545	538	- 1,28	+ 9,39
Fromageries Bel	4440	4440	—	+ 9,30
Galeries Lafayette	2160	2149	- 0,50	+ 16,41
GAN	140	142	+ 1,42	+ 35,23
Gascogne (B)	506	505	- 0,19	+ 10,50
Gaumont #	423,90	420	- 0,92	- 2,32
Gaz et Eaux	2529	2555	+ 1,02	+ 20,63
Geophysique	528	528	—	+ 46,66
G.F.C.	545	543	- 0,36	+ 15,65
Groupe Andre S.A.	486	481,20	- 0,98	+ 20,88
Gr.Zannier (Ly) #	168	168	—	+ 43,24
GTM-Entrepose	316	313	- 0,94	+ 30,41
Guilbert	1108	1123	+ 1,35	+ 10,64
Guyenne Gascogne	1995	1995	—	- 3,38
Havas	423	419,10	- 0,92	+ 15,73
Havas Advertising	678	673	- 0,73	+ 12,04
Imetal	868	882	+ 1,61	+ 15,14
Immeubl.France	395	382	- 3,29	+ 28,83
Infogrames Enter.#	808	820	+ 1,48	+ 96,68
Ingenico	106,90	105	- 1,77	+ 20,68
Interbail	244	246,90	+ 1,18	+ 6,81
Intertechnique	1280	1250	- 2,34	+ 61,29
Jean Lefebvre	307	307,10	+ 0,03	+ 13,53
Klepierre	835	831	- 0,47	+ 19,74
Labinal	1350	1311	- 2,88	+ 32,29
Lafarge	390	387	- 0,76	+ 24,31
Lagardere	177	175,50	- 0,84	+ 23,24
Lapeyre	365	364,70	- 0,08	+ 22,38
Lebon	211	208	- 1,42	+ 21,56
Legrand	1037	1015	- 2,12	+ 14,81
Legrand ADP	722	720	- 0,27	+ 25,43
Legris Indust.	271	265	- 2,21	+ 21,28
Locindus	845	847	+ 0,23	+ 10,57
L'Oreal	1994	1970	- 1,20	+ 0,81
LVMH Moet Hen.	1349	1334	- 1,11	- 7,93
Lyonnaise Eaux	580	574	- 1,03	+ 18,86
Marine Wendel	603	603	—	+ 26,68
Metaleurop	80,10	79	- 1,37	+ 87,42
Metrologie Inter.	20,80	20,20	- 2,88	+ 28,25
Michelin	336	341,60	+ 1,66	+ 21,95
Moulinex	134	132	- 1,49	+ 16,88
Nord-Est	152	151	- 0,65	+ 16,96
Nordon (Ny)	463	453	- 2,15	+ 23,43
NRJ #	785	785	—	+ 19,30
OLIPAR	85,30	84	- 1,52	+ 1,57
Paribas	393,90	389,50	- 1,11	[illegible]
Pathe	1458	1495	+ 2,53	+ 19,60
Pechiney	239	238,10	- 0,37	+ 9,52
Pernod-Ricard	320	319,40	- 0,18	+ 11,28
Peugeot	659	650	- 1,36	+ 11,30
Pinault-Print.Red	2284	2247	- 1,61	+ 9,18
Plastic-Omn.(Ly)	519	530	+ 2,11	+ 26,19
Primagaz	606	610	+ 0,66	- 0,16
Promodes	1909	1904	- 0,26	+ 29,96
Publicis	579	575	- 0,69	+ 27,21
Remy Cointreau	150	150	—	+ 2,04
Renault	139,50	136,10	- 2,43	+ 22,06
Rexel	1690	1663	- 1,59	+ 5,38
Rhone Poulenc A	195,50	192,50	- 1,53	+ 8,81
Rochette (La)	29,60	30	+ 1,35	+ 16,05
Rue Imperiale(Ly)	5850	5850	—	+ 14,70
Sade (Ny)	198	199	+ 0,50	+ 5,96
Sagem SA	3130	3140	+ 0,31	+ 0,31
Saint-Gobain	871	856	- 1,72	+ 16,62
Saint-Louis	1345	1319	- 1,93	+ 2,08
Salomon (Ly)	405	408,80	+ 0,93	- 8,13
Salvepar (Ny)	468	470	+ 0,42	+ 17,38
Sanofi	544	550	+ 1,10	+ 6,58
Sat	1887	1895	+ 0,42	+ 22,65
Saupiquet (Ns)	715	733	+ 2,51	+ 0,41
Schneider SA	303	297	- 1,98	+ 23,80
SCOR	230,30	233,30	+ 1,30	+ 23,88
S.E.B.	988	994	+ 0,60	- 2,26
Sefimeg	460	460	—	+ 22,34
SEITA	214	212	- 0,93	- 2,30
Selectibanque	79	79	—	+ 8,24
SFIM	1165	1192	+ 2,31	+ 15,72
SGE	127,70	125,90	- 1,40	+ 12,41
Sidel	449	456	+ 1,55	+ 27,73
Silic CA	880	900	+ 2,27	+ 21,13
Simco	553	547	- 1,08	+ 20,75
S.I.T.A.	1145	1180	+ 3,05	+ 7,27
Skis Rossignol	144	144	—	+ 0,70
Sligos	830	776	- 6,50	+ 14,11
Societe Generale	670	664	- 0,89	+ 18,56
Sodexho Alliance	2897	2894	- 0,10	+ 0,13
Sommer-Allibert	175	176	+ 0,57	+ 13,54
Sophia	237	239,50	+ 1,05	+ 26,85
Spir Communication	554	548	- 1,08	+ 10,96
Strafor Facom	459,90	460	+ 0,02	+ 19,79
Suez	285	281,40	- 1,26	+ 32,56
Synthelabo	604	602	- 0,33	+ 7,30
Technip	615	610	- 0,81	+ 25,25
Thomson-CSF	193,60	189,60	- 2,06	+ 12,65
Total	465	457,10	- 1,69	+ 8,31
U.A.P.(Compagnie)	148,50	146,90	- 1,07	+ 6,06
UFB Locabail	547	541	- 1,09	+ 14,81
UIC	32,10	[illegible]	—	+ 62,53
UIF	493	484	- 1,82	+ 14,28
UIS	206	202	- 1,94	+ 15,42
Unibail	566	567	+ 0,17	+ 9,88
Union Assur.Fdal	680	688	+ 1,17	+ 7,50
Usinor Sacilor	87,10	86,85	- 0,28	+ 15,83
Valeo	387	386	- 0,25	+ 20,62
Vallourec	338	347	+ 2,66	+ 26,18
Via Banque	231,50	223,10	- 3,62	+ 29,70
Worms & Cie	353,90	345	- 2,51	+ 9,68
Zodiac ex.dt divid	1504	1500	- 0,26	+ 5,42
Elf Gabon	1838	1856	+ 0,97	+ 40,07

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	% variation 31/12 (1)
ABN Amro Hol.#	405,50	407,90	+ 0,59	+ 19,30
Adecco S.A.	1803	1782	- 1,16	+ 35,71
Adidas AG #	667	629	- 5,69	+ 30,83
American Express	369,20	367	- 0,59	+ 19,54
Anglo American #	354,10	345,50	- 2,42	+ 22,08
Amgold #	417	414,90	- 0,50	+ 6,38
Arjo Wiggins App.	17,70	17,70	—	+ 13,46
A.T.T. #	207,80	202,50	- 2,55	+ 6,72
Banco Santander #	386,50	387,10	+ 0,15	+ 15,93
Barrick Gold #	151,50	150,40	- 0,72	+ 1,27
B.A.S.F. #	216	215	- 0,46	+ 2,55
Bayer #	244	243,60	- 0,16	+ 15,85
Cordiant PLC	10,50	11	+ 4,76	+ 30,95
Crown Cork ord.#	310	305,50	- 1,45	+ 5,38
Crown Cork PF CV#	287	288,80	+ 0,62	+ 21,33
Daimler Benz #	432,70	437,20	+ 1,03	+ 21,24
De Beers #	205	205,90	+ 0,43	+ 32,26
Deutsche Bank #	313	310,50	- 0,79	+ 26,62
Dresdner Bank #	191,20	191,10	- 0,05	+ 22,89
Driefontein #	60,20	57	- 5,31	[illegible]
Du Pont Nemours #	631	642	+ 1,74	+ 30,75
Eastman Kodak #	508	506	- 0,39	+ 17,79
East Rand #	2,98	2,90	- 2,68	+ 62,01
Echo Bay Mines #	41,30	41	- 0,72	+ 18,66
Electrolux #	364,10	[illegible]	—	+ 27,93
Ericsson #	199	201,40	+ 1,20	+ 25,09
Ford Motor #	182,10	181,80	- 0,16	+ 8,21
Freegold #	45,85	43,35	- 5,45	+ 9,46
Gencor Limited #	25,25	25,90	+ 2,57	+ 43,89
General Elect. #	593	589	- 0,67	+ 13,26
General Motors #	329,60	330,10	+ 0,15	+ 13,43
Gle Belgique #	466,30	468,10	+ 0,38	+ 10,88
Grd Metropolitan	44,35	43,70	- 1,46	+ 9,25
Guinness Plc #	44	44	—	+ 30
Hanson PLC reg	26	27	+ 3,84	[illegible]
Harmony Gold #	48,65	47,50	- 2,36	[illegible]
Hitachi #	50	50,10	+ 0,20	[illegible]
Hoechst #	237	[illegible]	- 0,97	[illegible]
I.B.M #	826	[illegible]	- 0,84	[illegible]
I.C.I #	72	[illegible]	- 1,73	[illegible]
Ito Yokado #	244,70	[illegible]	+ 0,53	[illegible]
Matsushita #	85,90	[illegible]	- 0,46	[illegible]
Mc Donald's #	252,50	[illegible]	+ 0,19	[illegible]
Merck and Co #	513	[illegible]	- 1,36	[illegible]
Mitsubishi Corp.#	50,25	[illegible]	- 1,89	[illegible]
Mobil Corporat.#	755	[illegible]	- 1,45	[illegible]
Morgan J.P. #	615	[illegible]	—	[illegible]
Nestle SA Nom. #	6320	[illegible]	+ 0,31	[illegible]
Nipp. MeatPacker #	60,60	[illegible]	- 0,16	[illegible]
Nokia A	357	[illegible]	+ 0,28	[illegible]
Norsk Hydro #	290,50	[illegible]	- 0,68	[illegible]
Petrofina #	1960	[illegible]	- 0,91	[illegible]
Philip Morris #	742	[illegible]	- 0,26	[illegible]
Philips N.V #	256,70	[illegible]	- 0,58	[illegible]
Placer Dome Inc #	116,50	[illegible]	- 0,85	[illegible]
Procter Gamble #	706	[illegible]	+ 1,84	[illegible]
Quilmes	307	[illegible]	+ 0,32	[illegible]
Randfontein #	26,50	[illegible]	- 1,88	[illegible]
Rhone Poul.Rorer #	426,50	[illegible]	+ 1,40	[illegible]
Royal Dutch #	1006	[illegible]	+ 0,59	[illegible]
R T Z #	91,50	[illegible]	- 3,71	[illegible]
Sega Enterprises	148,40	[illegible]	+ 1,01	[illegible]
Saint-Helena #	35,70	[illegible]	- 5,46	[illegible]
Schlumberger #	620	[illegible]	+ 1,12	[illegible]
SGS Thomson Micro.	411	[illegible]	—	[illegible]
Shell Transport #	97,65	[illegible]	+ 0,66	[illegible]
Siemens #	292,60	[illegible]	- 0,61	[illegible]
Sony Corp. #	411,90	[illegible]	- 0,21	[illegible]
Sumitomo Bank #	71,15	[illegible]	- 0,28	[illegible]
T.D.K #	376,80	[illegible]	+ 0,50	[illegible]
Telefonica #	138,90	[illegible]	- 2,37	[illegible]
Toshiba #	31,10	[illegible]	+ 0,96	[illegible]
Unilever #	1080	[illegible]	- 0,37	[illegible]
United Technol. #	437,70	[illegible]	- 1,05	[illegible]
Vaal Reefs #	398,80	[illegible]	- 4,56	[illegible]
Volkswagen A.G #	3085	[illegible]	+ 0,68	[illegible]
Volvo (act.B) #	139	[illegible]	+ 2,01	[illegible]
Western Deep #	188,70	[illegible]	- 4,61	[illegible]
Yamanouchi #	109,20	[illegible]	- 0,73	[illegible]
Zambia Copper	13,90	[illegible]	- 1,79	[illegible]

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES

1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :

Lundi daté mardi : % variation 31/12

Mardi daté mercredi : montant du coupon

Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon

Jeudi daté vendredi : compensation

Vendredi daté samedi : nominal

COMPTANT

Une sélection Cours relevés à 12 h 30

LUNDI 17 MARS

OBLIGATIONS	% du nom.	% du coupon
BFCE 9% 91-02	118,90	3,259 o
CEPME 8,5% 88-97CA	101,33	6,108
CEPME 9% 89-99 CA#	111,13	5,252 d
CEPME 9% 92-06 TSR	—	6,658
CFD 9,7% 90-03 CB	122,95	1,143 o
CFD 8,6% 92-05 CB	120,05	0,895 d
CFF 10% 88-98 CA#	108,90	4,082 d
CFF 9% 88-97 CA#	102,70	4,142 d
CFF 10,25%90-01CB# ■	119,20	0,140
CLF 8,9% 88-00 CA#	113,33	7,218
CLF 9%88-93/98 CA#	104,57	1,159
CNA 9% 4/92-07	—	7,890
CRH 8,6% 92/94-03	117,91	6,220
CRH 8,5% 10/87-88#	108,66	0,349
EDF 8,6% 88-89 CA#	111,83	0,778
EDF 8,6% 92-04 #	119,28	8,129
Emp.Etat 6%93-97 #	100,84	4,050
Finansder 9%91-06#	123,71	2,811
Finansd.8,6%92-02#	116	1,225
Floral9,75% 90-99#	—	4,308
OAT 8,5% 87-97CA#	101,32	6,241
OAT 88-98 TME CA#	101,31	0,718
OAT 9/85-98 TRA	—	2,642 d
OAT 9,50%88-98 CA#	107,18	6,975
OAT TMB 87/99 CA#	99,89	0,478
OAT 8,125% 89-99 #	108,84	6,656
OAT 8,50%90/00 CA#	112,26	8,234
OAT 85/00 TRA CA#	106,65	3,368
OAT 10%5/85-00 CA#	116,82	8,137
OAT 89-01 TME CA#	104,50	0,719
OAT 8,5% 87-02 CA#	117,68	2,478
OAT 8,50% 89-19 #	126,32	3,400
OAT 8,50%92-23 CA#	126,92	7,662 d
SNCF 8,8% 87-94CA	108,32	1,189
Lyon.Eaux 6,5%90CV	940	[illegible]

ACTIONS FRANÇAISES		Cours précéd.	Derniers cours
Arbel		71,10	71,50
Baccarat (Ny)		540	545
Bains C.Monaco		570	578
Bque Transatlantl.	◆	136,50	136,50
B.N.P.Intercont.		614	611
Bidermann Intl	◆	110	110
B T P (la cie)	◆	7,60	7,80
Centenaire Blanzy		470	480
Champex (Ny)		27,60	27,60
CIC Un.Euro.CIP		358	360
C.I.T.R.A.M. (B)	◆	1896	1896
Concorde-Ass Risq	◆	958	958
Continental Ass.Ly		415	[illegible]
Darblay		415	[illegible]
Didot Bottin		851	851
Eaux Bassin Vichy	◆	3750	3750
Ecia		975	[illegible]
Ent.Mag. Paris	◆	1850	[illegible]
Fichet Bauche		87	88
Fidei		38,60	[illegible]
Finalens	◆	380	[illegible]
F.I.P.P.		318	[illegible]
Fonciere (Cie)		600	[illegible]
Fonc. Lyonnaise #		734	[illegible]
Foncina #	◆	485	485
Francarep		298	[illegible]
France I.A.R.D.	◆	1006	[illegible]
France S.A.		1226	[illegible]
From. Paul-Renard	◆	2050	2050
Gevelot		1100	[illegible]
G.T.I (Transport)		278,50	278,50
Immobail		102	102
Immobanque		661	[illegible]
Locamion (Ly)	◆	558	558
Locia		58	58
Monoprix		235	[illegible]
Metal Deploye		425	[illegible]
Mors #		11,30	[illegible]
Navigation (Nle)	◆	88	[illegible]
Optorg		304	[illegible]
Paluel-Marmont	◆	271,30	271,30
Exa.Clairefont(Ny)		1100	[illegible]
Parfinance	◆	307	[illegible]
Paris Orleans		290	[illegible]
Piper Heidsieck	◆	1720	[illegible]
Promodes (CI)		1440	[illegible]
PSB Industries Ly		413,30	[illegible]
Rougier #		349	[illegible]
Saga	●	81	[illegible]
Salins du Midi	◆	607	[illegible]
S.I.P.H.	◆	210	[illegible]
Sofal	◆	39	[illegible]
Sofragi		4793	[illegible]
Taittinger		2250	[illegible]
Tour Eiffel		279	[illegible]
Vicat		493	[illegible]
Caves Roquefort	◆	1750	[illegible]
Elyo		329	[illegible]
Finaxa		318	[illegible]
Gaillard (M)	◆	1750	[illegible]
Givaudan-Lavirotte	◆	1095	[illegible]
Grd Bazar Lyon(Ly)	◆	168	[illegible]
Gd Moul.Strasbourg	◆	1545	[illegible]

(Publicité)

Beau palmarès 96 pour Fidelity

Fidelity : *Deuxième meilleur promoteur actions sur 5 ans*
(les Victoires des SICAV - la Tribune & Micropal)

South East Asia Fund : *Meilleur fonds sur 5 ans - Actions Pacifique hors Japon*

Meilleur gestionnaire asiatique : *(Asia Money)*

LES VICTOIRES DES SICAV 1996
LA TRIBUNE MICROPAL

08 00 90 69 24
(Appel gratuit). Internet : http://www.fid-intl.com/eu/fr

Fidelity Investments™

Nº 1 mondial de la gestion de fonds d'investissement
17, avenue George V - F-75008 Paris

SECOND MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 12 h 30

LUNDI 17 MARS

VALEURS		Cours précéd.	Derniers cours
Acial (Ns) #		45,30	46,45
AFE #		480	470
Aigle #		230	225,10
Albert S.A (Ns)	◆	123,90	123,90
Altran Techno. #		2101	2130
Montaignes P.Gest.		2025	2025
Assystem #		429	440
Bque Picardie (Li)	◆	630	630
Bque Tarneaud(B)#		291	299
Bque Vernes		145	147
Beneteau #		764	764
S I M P	◆	68,50	75,45
Boiron (Ly) #		692	688
Boisset (Ly)#		448	450
But S.A.		331,10	334
Cardif SA		783	786
C.E.E #		177	181
Cermex (Ly)	◆	370,30	378,30
CFPI #		322	319
Change Bourse (M)		290	290
Christ.Dalloz #		2260	2215
CNIM CA#		240	242
Codetour	◆	321	321
Comp.Euro.Tele-CET		422	431,50
Conflandey S.A.		308	310
C.A.Haute Normand.		325	324,90
C.A. Paris IDF		890	889
C.A.Ille & Vilaine		338	340
C.A.Morbihan (Ns)		308	307,80
C.A.du Nord (Li)		525	525
C.A. Oise CCI		301	301
Creeks		70	70
Devanlay		519	520
Devernois (Ly)		510	510
Ducros Serv.Rapide		72	70,10
Adecco Trav.Tem.Ly		460	460
Europ.Extinc.(Ly)#		470	475
Expand s.a		485	486,90
Factorem		696	695
Faiveley #		310	310
Finacor		71,90	72
Fininfo		719	720
Fructivie		690	680
Gautier France #		260	260
Gel 2000		63	63
GFI Industries #		1070	1057
Girodet (Ly) #		35	35
GLM S.A.		282	285
Grandoptic.Photo #		840	878
Gpe Guillin # Ly		222,90	211,80
Kindy #		161,50	158
Guerbet		285	285
Hermes internat.1#		1560	1554
Hurel Dubois		620	610
ICBT Groupe #		244	241
I.C.C.		119	119,10
ICOM Informatique		430	430
Idianova		68,70	69
Int. Computer #		96,90	95,20
IPBM		66	66
M6-Metropole TV		521	512
Manitou #		800	800
Manutan		480	485
Marie Brizard #		1075	1089
Mad-Livres/Profr.		153	152
Mecelec (Ly)		71,50	72,40
MGI Coutier		294	300
Monneret Jouet Ly#		100	100,10
Naf-Naf #		68,50	70
NSC Schlum. Ny		641	659
Onet #		1130	1140
Paul Predault #		213	210
P.C.W.	◆	19	19
Petit Boy #	◆	96,60	96,60
Phyto-Lierac #		390	381
Pochet		870	885
Poujoulat Ets (Ns)	◆	215	215
Radiall #		730	729
Robertet #		1115	1175
Rouleau-Guichard		350	350
Securidev #		100	97,05
Smoby (Ly)#		630	634
Sofco (Ly)	◆	53,70	53,70
Sofibus	◆	368	368
Sogepag #	◆	171	171
Sogeparc (Fin)		852	856
Sopra		495	495
Steph.Kelian #		140	138
Sylea		547	547
Teisseire-France	◆	199	199
TF1-1		548	546
Thermador Hold(Ly)		300	308
Trouvay Cauvin #		123	123
Unilog		723	721
Union Fin.France		700	698
Viel et Cie #		150	150
Vilmorin et Cie #		520	485
Virbac		596	598

NOUVEAU MARCHÉ

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30

LUNDI 17 MARS

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Appligene Oncor	58	63
Belvedere	424	440
BVRP	176	175
Coil	245	250
Electronique D2	868	929
FDM Pharma n.	235	240
Genset	292	294
Guyanor action B	27	28,20
High Co.	180	180
Infonie	155	165
Joliez-Regol	80	85
Mille Amis	106,90	106,90
Naturex	99	98,70
Olitec	1356	1350
Picogiga	284	286
Proxidis	33,10	33
R21 Santé	312,50	315
Stelax	5,05	5,10

HORS-COTE

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30

LUNDI 17 MARS

VALEURS		Cours précéd.	Derniers cours
Eridania-Béghin CI	◆	830	[illegible]
Crédit Gén.Ind.	◆	8,25	[illegible]
Générale Occidentale	◆	90	[illegible]
Mumm	◆	1260	[illegible]
Sté lecteurs du Monde	◆	140	[illegible]

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES

1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ◆ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SICAV et FCP

Une sélection

Cours de clôture le 14 mars

VALEURS		Émission Frais incl.	Rachat net
AGIPI			
Agipi Ambition (Axa)		134,17	127,78
BANQUES POPULAIRES			
Valorg	◆	2408,80	2373,28
BNP			
Antigone Trésorerie		876355	876355
Natio Court Terme		14076	14076
Natio Court Terme2		382225	382225
Natio Epargne		2276,23	2253,69
Natio Ep. Capital C/D		16798,72	16632,40
Natio Ep. Croissance		2775,89	2721,46
Natio Ep. Obligations		233,44	228,86
Natio Epargne Retraite		157,97	154,87
Natio Epargne Trésor		11145,79	11123,54
Natio Epargne Valeur		649,90	637,16
Natio Immobilier		1387,98	1360,76
Natio Inter		2063,54	2023,08
Natio Monétaire C/D		5437,54	5437,54
Natio Opportunités		196,42	192,57
Natio Patrimoine		1653,60	1621,18
Natio Perspectives		1506,95	1477,40
Natio Placements C/D		78101,97	78101,97
Natio Revenus		1120,30	1109,21
Natio Sécurité		11360,62	11350,62
Natio Valeurs		1285,93	1260,72
BRED BANQUE POPULAIRE			
Monecden		91531,61	91531,61
Oblig. ttes caté.		259,16	255,33
CDC-GESTION GROUPE CAISSE DES DÉPÔTS			
Livret Bourse Inv. D	◆	792,06	768,99
Le Livret Portefeuille D	◆	1035,64	1005,48
SICAV MULTI-PROMOTEURS			
Nord Sud Dévelop. C/D	◆	2459,25	2454,34
Patrimoine Retraite C	◇	309,04	302,98
Sicav Associations C	◆	2406,45	2406,45
CDC TRESOR			
Fonsicav C	◇	19473,14	19423,14
Mutual. dépôts Sicav C	◇	19091,01	19071,94
CAISSE D'EPARGNE			
Ecur. Actions Futur D	◇	259,56	254,47
Ecur. Capicourt C	◇	232,38	232,38
Ecur. Capitalisation C	◇	247,99	247,99
Ecur. Distrimonétaire D.	◇	10490,16	10490,16
Ecur. Expansion C	◇	81929,52	81929,52
Ecur. Géovaleurs C	◇	3356,54	3290,73
Ecur. Investis. D	◇	210,66	206,53
Ecur. Monépremière	◇	11225,93	11225,93
Ecur. Monétaire C	◇	12945,24	12945,24
Ecur. Monétaire D	◇	12328,70	12328,70
Ecur. Trésorerie C	◇	318,11	318,11
Ecur. Trimestriel D	◇	2015,04	2015,04
Eparcourt-Sicav D	◇	199,80	199,80
Géoptim C	◇	12409,93	12226,53
Géoptim D	◇	12077,29	11898,81
Horizon C	◇	2081,09	2040,28
Prévoyance Ecur. D	◇	108,10	108,10
Fonds communs de placements			
Ecur. Capipremière C	◇	11872,66	11872,66
Ecur. Sécuripremière C	◇	11853,17	11841,33
Ecur. Sensipremière C	◇	12858,19	12858,19
CRÉDIT AGRICOLE — CNCA			
Amplia		118636,89	118636,89
Atout Amérique		167,36	163,28
Atout Asie		100,63	98,18
Atout Futur C		746,10	727,90
Atout Futur D		702,35	685,22
Coexis		1934,61	1898,54
Dieze		2102,74	2063,53
Elicash		941217,63	941217,63
Epargne-Unie		197,83	193
Eurodyn		2317,06	2260,55
Indicia	◆	1606,62	1567,35
Moné.JC		11861,68	11861,68
Moné.JD		11484,60	11484,60
Oblifutur C		538,28	528,74
Oblifutur D		538,28	528,24
Oraction		1964,72	1916,80
Revenu-Vert		1224,29	1201,66
Sévéa	◆	117,23	114,37
Synthésis		17716,02	17368,65
Uni Association		119,91	119,91
Uni Foncier		1460,94	1425,31
Uni France		807,56	787,86
Uni Garantie C		1861,02	1826,32
Uni Garantie D		1423,38	1396,84
Uni Régions		1836,96	1792,16
Univar C		307,33	307,33
Univar D		301,49	301,49
Univers Actions		221,10	215,71
Univers-Obligations		237,13	232,71
CIC — CIC BANQUES			
Francic		699,23	678,86
Francic Pierre		138,57	134,53
Francic Régions		1949,10	1892,33
CIC PARIS			
Associc	◇	1114,21	1114,21
Cicamonde		1517,79	1473,58
Converticic		390,55	384,78
Ecocic		1637,50	1589,81
Mensuelcic		10292,37	10190,47
Oblicic Mondial		3726,87	3671,79
Oblicic Régions		1214,61	1196,66
Rentacic		167,42	164,95
CREDIT LYONNAIS			
Euroc Solidarité		1362,76	1349,27
Lion 20000 C		17045,11	17045,11
Lion 20000 D		16350,82	16350,82
Lion Association		10948,79	10948,79
Lion Court Terme C		26184,12	26184,12
Lion Court Terme D		23742,11	23742,11
Lion Plus		1539,09	1508,91
Lion Trésor		2532,30	2507,23
Oblilion		2038,10	2007,92
Sicav 5000		692,63	679,05
Slivafrance		1165,21	1142,36
Slivam		549,12	538,35
Slivarente		250,23	245,32
Slivinter		690,84	677,29
Trilion		5310,92	5242,76
Crédit Mutuel			
Avenir Alizes		2289,48	2244,59
Créd.Mut.Mid.Act.Fr.		159,89	155,61
Créd.Mut.Ep.Cour.T.		911,96	911,96
Créd.Mut.Ep.Ind. C		128,49	125,05
Créd.Mut.Ep.J		22778,04	22778,04
Créd.Mut.Ep.long.T.		258,95	252,02
Créd.Mut.Ep.Monde		1486,67	1446,88
Créd.Mut.Ep.Oblig.	◆	1853,70	1817,35
Cred.Mut.Ep.Quatre		1108,58	1086,84
LCF E. DE ROTHSCHILD BANQUE			
Asie 2000		846,81	810,34
Saint-Honoré Capital		19474,11	18896,90
St-Honoré March. Emer.		852,28	815,58
St-Honoré Pacifique		687,71	658,70
LEGAL & GENERAL BANK			
Sécuritaux	◇	1821,21	1821,21
Stratégie Actions		1031,96	992,27
Stratégie Rendement		1934,54	1873,65
Amplitude Monde C	◇	936,75	913,90
Amplitude Monde D	◇	912,55	890,29
Amplitude Europe C/D	◇	141,88	138,42
Élanciel D	◇	165,41	161,38
Emergence Poste D	◇	134,93	131,64
Géobilys C	◇	645,13	635,60
Géobilys D	◇	615,74	606,64
Intensys C	◇	117,05	116,87
Intensys D	◇	112,08	111,91
Latitude C	◇	147,43	147,43
Latitude D	◇	138,70	138,70
Oblitys D	◇	624,65	615,42
Plénitude D	◇	193,88	189,15
Poste Gestion C	◇	44200,37	44200,37
Revenus Trimestr. D	◇	5294,03	5240,61
Solstice D	◇	2372,37	2366,45
Thésora C	◇	974,02	964,38
Thesora D	◇	886,59	877,31
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE ASSET MANAGEMENT			
Actimonétaire C		37715,67	[illegible]
Actimonétaire D		30710,93	[illegible]
Cadence 1 D		1082,28	[illegible]
Cadence 2 D		1072,89	[illegible]
Cadence 3 D		1059,94	[illegible]
Capimonétaire C		407,51	[illegible]
Capimonétaire D		378,63	[illegible]
Sogeoblig C		9096,28	[illegible]
Interoblig C		7138,50	[illegible]
Intersélection France D		678,98	[illegible]
S.G. France opport. C		1993,08	[illegible]
S.G. France opport. D		1902,65	[illegible]
Sogenfrance C		1742,34	[illegible]
Sogenfrance D		1592,59	[illegible]
Sogépargne D		309,18	[illegible]
Soginter C		2152,27	[illegible]
Fonds communs de placements			
Favor D		1485,60	[illegible]
Sogelance D		1721,97	[illegible]
Sogenfrance Tempo D		183,36	[illegible]

SYMBOLES

◇ cours du jour; ◆ cours précédent.

TOUTE LA BOURSE EN DIRECT

3615 LEMONDE

Publicité financière Le Monde : 01 44 43 76 45

هكذا من الأصل

Grand chelem à

successivement les

aux Ecossais, grâce

Tricouronne

l'Angleterre

Un

ANALYSE

3615 LEMONDE

&

GRAND PRIX DE LA JEUNESSE ISC

KitKat

Présentent

5 FILMS POUR 70 frs

Pédale Douce
L'Appartement
Love etc...
Ridicule
Un Air de Famille

LE 14 MARS LE 21 MARS

BILLETERIE :
3615 LEMONDE*
MAGASINS FNAC
08 36 68 49 48*

TOURNOI L'équipe de France de rugby a surclassé, samedi 15 mars au Parc des Princes de Paris, l'équipe d'Ecosse (47-20) après avoir battu, depuis le début du Tournoi des cinq nations, l'Irlande (15-32), le pays de Galles (27-22) et l'Angleterre (20-23). ● CES QUATRE victoires constituent le cinquième grand chelem de la sélection tricolore, qui s'était imposée de la sorte en 1968, 1977, 1981 et 1987. ● CES SUCCÈS ont été obtenus en appliquant les préceptes du jeu de mouvement préconisé par le duo d'entraîneurs, Jean-Claude Skrela et Pierre Villepreux, alors même que nombre de titulaires, blessés ou suspendus, étaient indisponibles. ● TROISIÈME ligne à Dax, Olivier Magne est le joueur emblématique de cette évolution du XV national, dont toutes les lignes participent à la construction d'un jeu qui veut maintenant égaler celui de l'hémisphère Sud.

Grand chelem à cœur pour l'équipe de France de rugby

Après avoir battu successivement les Irlandais, les Gallois et les Anglais, la sélection de Jean-Claude Skrela et Pierre Villepreux s'est imposée (47-20) face aux Ecossais, grâce notamment à quatre essais de mouvements marqués par Benazzi, Leflamand, Tournaire et Magne

UN JOUR, ils seront vieux. Fantômes de joueurs hantés par les vicissitudes de l'âge, errant entre les mille et un souvenirs d'une jeunesse folle. Les rides auront envahi leurs visages, Olivier Magne, *le faux blond* au cœur immense, n'aura plus que des cheveux blancs, et les jambes de fer *et de feu de* Christophe Lamaison ou de Jean-Luc Sadourny seront peut-être tremblantes. Qu'importe. Jusque dans ce futur de vieillards ordinaires, ils resteront « ceux de 1997 ». Pour toujours, ils seront ceux qui ont raflé la mise au bout du siècle, ont fait la nique à l'ennemi britannique battu quatre fois en quatre rencontres, bref, les auteurs d'un grand chelem rugbystique.

RUGBY

A leur dernier souffle, ils se souviendront encore de ce samedi 15 mars, de leur féroce campagne dans ce bataillon du jeu artiste qui renversa l'Ecosse. Comment pourraient-ils en perdre le souvenir ? Il n'est pas donné à tout le monde de se faire inoubliable en un après-midi, d'enfoncer un coin dans l'histoire du rugby. Ils l'ont fait. Ils n'ont pas manqué ce jour de gloire, cette course éperdue au trophée qui – et tant mieux pour leur mémoire – ne leur était pas promis à l'avance.

Chacun conservera, sans doute, des images dans un recoin de la tête. Exploits, émotions, larmes et sourires, « Titou » Lamaison promet qu'ils en reparleront dans dix ans autour d'une bonne table et d'un bon verre, au rendez-vous des frères du grand chelem. Abdelatif Benazzi, le capitaine, leur répétera qu'il n'avait pas dormi de la nuit, *quand il est entré sur le terrain.* Cinquante-deux sélections derrière lui, et une peur de débutant, l'invincible trouille de mal faire. Il rappellera qu'il s'était trouvé mal, à la minute du triomphe, trahi par une vilaine crise d'hypoglycémie. Il se souviendra aussi de son nom, scandé par le public, au début de la deuxième mi-temps. Il était au sol, assommé de trop d'engagement, du désir de toujours montrer l'exemple. Le Parc en avait fait son prince, il n'a pas voulu qu'il parte. Il le lui a crié de toutes ses forces. Il s'est relevé. Il est resté.

UNE ŒUVRE COLLECTIVE

Tous ensemble, ils revivront son essai, le premier, l'ouverture du bal de l'attaque, une charge menée sur le côté fermé à la vitesse d'un avant lancé au grand galop. Quand il faudra rire un peu, il n'y aura qu'à penser aux facéties de Laurent Leflamand, trois-quart aile pour la vie. Heureux, tellement heureux *que le bonheur lui a fait brouter* un morceau de la pelouse du Parc des Princes !

Ils pourront alors s'oublier eux-mêmes, pour repenser au groupe qu'ils avaient formé. Au mot « solidarité ». La veille du match, dans leur retraite du château La Voisine, une main l'avait inscrit au tableau, accompagné des quinze signatures des vainqueurs de 1977. C'était un mot chaleureux. Et il venait des quinze joueurs les plus unis de la longue chronique du rugby tricolore et de ses quatre grands chelems. Groupe ! Solidarité ! Formules magiques pour le cinquième qu'ils se sont empressés de reprendre à leur compte.

Contre l'Ecosse, ils furent toujours quinze à jouer ensemble, à faire bloc, à faire bande. Quand il fallait oser, tous osaient, la furie de l'audace en partage. Quand il fallait défendre, il n'y en avait pas un pour oublier les copains, céder à l'égoïsme d'une montée en solitaire, ou d'un plaquage approximatif. Et que dire de cette apothéose, un essai à couper la respiration d'Olivier Magne, à quatre minutes de la fin, suivi de l'entrée en lice de tous les remplaçants, en un stupéfiant défilé de sans-grade, qui ne l'étaient plus. Dans cette équipe, aiment à dire les entraîneurs, tout le monde peut se considérer comme titulaire ou remplaçant... Le groupe, toujours le groupe.

Cette victoire fut bien œuvre collective. N'était-ce pas son versant miraculeux ? En décembre, dans ce même Parc des Princes, le XV de France avait triste figure. Pour le battre, les champions du monde sud-africains n'avaient guère eu à forcer leur talent. L'équipe s'asphyxiait dans un tourbillon de malheurs. Des blessures écartaient des titulaires, jugés indispensables : Olivier Roumat, Philippe Saint-André, Emile N'Tamack d'abord, puis Thomas Castaignède, Richard Dourthe et Philippe Benetton. Et voilà qu'un hiver d'étude suffisait à lui rendre des couleurs. Pâle hier, Bleu ciel aujourd'hui. Entre-temps, le « groupe » avait passé quatre semaines à l'ouvrage sous la direction de Jean-Claude Skrela, rejoint en janvier par Pierre Villepreux. Assez pour laisser souffler l'esprit du jeu, pour provoquer l'adhésion des vingt et un joueurs au rugby à risque, susciter de formidables vocations d'attaquants. A chaque sortie, celles-ci se montraient un peu plus, pour mieux s'épanouir au Parc dans l'ultime épisode écossais.

SOUTENIR LA COMPARAISON

C'est bien d'esprit qu'ont fait preuve les vingt et un tombeurs de l'Ecosse. Et tant pis pour les erreurs, les manques qui leur interdisent encore de figurer parmi les formations de référence. La planète ovale, pour peu que l'on regarde plein sud, s'est donné des maîtres un peu plus consistants. Au milieu des doux effluves du grand chelem, il était simplement permis de rêver.

Jean-Claude Skrela et Pierre Villepreux le faisaient à voix haute. Pour dire que les leurs n'ont plus *rien à envier aux All Blacks de* Nouvelle-Zélande et à leurs voisins australiens en matière de technique et d'envie de jouer. Le retard serait à leurs yeux plutôt d'ordre physique. La tournée de juin en Australie permettra d'en prendre la mesure. Avec en filigrane de ce voyage à l'autre bout de la Terre la Coupe du monde 1999. Abdel et ses frères de grand chelem y pensent déjà. Même s'ils n'en disent rien. La mémoire des Bleus, de « ceux de 1997 », ne va pas encore jusque-là.

Pascal Ceaux

FRANCE-ÉCOSSE 47-20 (26-13)

Pour la France : quatre essais d'Abdel Benazzi (27e), Laurent Leflamand (32e), Franck Tournaire (69e), Olivier Magne (76e) ; trois transformations de Christophe Lamaison (27e, 32e, 69e) ; six pénalités de Christophe Lamaison (4e, 14e, 21e, 42e, 47e, 58e) ; un drop de Jean-Luc Sadourny (40e).
Pour l'Ecosse : deux essais d'Alan Tait (41e, 54e) ; deux transformations (41e, 54e) et deux pénalités (10e, 29e) de Rowen Shepherd.

Triple couronne pour l'Angleterre

Faute de grand chelem, l'Angleterre s'est consolée en remportant par 34 à 13 la vingtième triple couronne de son histoire, face à une équipe du Pays de Galles décimée par les blessures. Moins brillants que contre la France, quinze jours plus tôt, les Anglais ont dû attendre la deuxième mi-temps et deux essais opportunistes de Tim Stimpson et Tony Underwood pour faire la différence. Jusque-là, Phil de Glanville et ses camarades avaient éprouvé toutes les peines à traduire leur domination territoriale, grâce à deux pénalités de Mike Catt. Intraitables en défense, les Anglais ont ensuite alourdi le score avant que Robert Howley ne sauve l'honneur pour le Pays de Galles dans les arrêts de jeu en inscrivant le dernier essai marqué à l'Arms Park avant sa démolition. – *(AFP.)*

Un niveau de jeu à ne plus quitter

AVEC DE NOUVELLES BLESSURES aboutissant à une paire de demis inédite en Guy Accoceberry et David Aucagne, j'étais convaincu que les Ecossais de Rob Wainwright avaient une vraie chance d'inquiéter les Français.

ANALYSE

Au début du Tournoi, ce n'était pas une grande équipe de France. Ce n'était même pas une bonne équipe

J'avais même prédit qu'avec un tel manque d'expérience du haut niveau, les Français peineraient à trouver la sérénité nécessaire pour structurer le match. Les faits m'ont donné complètement tort.

Les Français ont magistralement maîtrisé la conquête, choisi une multitude d'options avec ladite conquête, et marqué des essais formidables. En effet, les Ecossais ont été complètement bâillonnés, et même lorsqu'ils arrivaient à s'arracher quelques miettes, ils furent totalement étouffés par la défense française, menée par le terrier Olivier Magne.

Au début du Tournoi, ce n'était pas une grande équipe de France. Ce n'était même pas une bonne équipe. En l'espace de dix semaines, ils ont évolué merveilleusement et marqueront l'histoire comme l'une des plus belles équipes françaises des années 90. Une évolution dont il faut féliciter l'entraîneur Jean-Claude Skrela et son adjoint Pierre Villepreux.

Techniquement, la ligne de trois-quarts française joue désormais moins en profondeur, plus près de la ligne d'avantage. Le demi d'ouverture Aucagne a tenu un rôle décisif. Avec son demi de mêlée Guy Accoceberry, ils ont constamment créé de l'espace pour que les joueurs de soutien puissent rapidement et régulièrement franchir la ligne d'avantage. Il était alors plus facile pour les avants français de soutenir au point de fixation, et il en a découlé une source constante de ballons très vite libérés.

L'alignement des trois-quarts beaucoup plus plat, surtout pour des ballons de deuxième main, représente un changement majeur pour les Français. On s'était habitué à voir une ligne de trois-quarts en profondeur, où l'idée est d'essayer de fournir les sprinters au large avec du temps et de l'espace pour cadrer, puis déborder leurs vis-a-vis. Tout cela a disparu, et les Français adoptent désormais un alignement plat, ou en forme de « U ». Résultat : une pression plus importante sur la ligne défensive de l'adversaire et la capacité de franchir rapidement la ligne d'avantage, ce qui est vital dans le jeu moderne, où il est essentiel de changer constamment le point d'attaque et de libérer rapidement les balles dans les regroupements.

Un facteur important dans ce jeu de libérations rapides est la vitesse au point de chute. Pour moi, les Français ont désormais trouvé le bon équilibre en troisième ligne avec des lévriers comme Olivier Magne et Richard Castel, qui apportent énormément de vitesse et de soutien, et qui complètent la puissance et le poids de Fabien Pelous et Abdelatif Benazzi.

Bref, dans la perspective de la Coupe du monde 1999, les entraîneurs doivent garder les pieds sur terre et réaliser que la formidable performance de samedi doit absolument devenir le nouveau point de repère d'un niveau d'où il ne faut jamais reculer.

Nick Farr-Jones

★ Nick Farr-Jones a été capitaine de l'équipe d'Australie championne du monde en 1991.

Soutien omniprésent et art de l'enchaînement : Olivier Magne se révèle

ENTRE LE MOMENT où il aplatit le ballon dans l'en-but et le coup de sifflet de l'arbitre qui accorde l'essai, à quatre minutes de la fin de ce France-Ecosse, il n'y a qu'une fraction de seconde. Mais pour Olivier Magne, à cet instant précis, tout se passe au ralenti. Il doute. Aurait-il mis un pied en touche ? *« Je pensais que j'avais bien marqué, mais je regardais l'arbitre de touche pour voir s'il allait le valider. »* Et puis, c'est l'explosion. Olivier Magne saute en l'air, lève les bras en signe de triomphe, court dans l'en-but pour saluer la foule de la tribune d'Auteuil. Enfin, il tombe dans les bras de Fabien Pelous, son copain de chambrée, l'ami de toujours.

PORTRAIT

Sous sa chevelure blond décoloré, le nouveau visage du rugby français

« J'étais fou de joie, reconnaît Magne. *C'était un moment vraiment fabuleux pour moi, et je voulais faire partager ma joie avec le public. »* Extraverti, insouciant sans être frivole, ce troisième ligne à la chevelure blond décoloré croque la vie à pleines dents. Malgré un départ prévu le lendemain, avec l'équipe de France de rugby à 7, pour disputer la Coupe du monde à Hongkong, c'est sa voix qui s'élevait au-dessus de toutes les autres au sein de la bande de « nouveaux » qui ont chanté lors du banquet, samedi soir.

Le nouveau visage du rugby français, c'est lui. Ce sport, qui manque si cruellement de stars pour sortir de son carcan régional et son image cassoulet, a besoin de joueurs comme Olivier Magne. Des joueurs débordant de fraîcheur et d'enthousiasme, qui ne se contentent plus de jouer leur match, mais qui savent qu'ils sont aussi des marchands de bonheur. Qu'ils doivent, comme le leur demande Pierre Villepreux, *« donner du rêve »... « Nous avons besoin de plaire aux gens, de communier avec le public,* confie Magne. *Aujourd'hui, toute l'équipe de France était avec le public. »*

Rapidement devenus un signe distinctif, ses cheveux décolorés sont le résultat d'un pari avec ses coéquipiers de Dax. *« Olivier a annoncé avant notre match contre Agen, fin décembre, que si l'on gagnait, il se teindrait en blond »*, explique Fabien Pelous, le troisième ligne centre avec qui il partage une maison. Contre toute attente, Dax gagne, et voilà Magne reconverti en blond peroxydé. *« Avant, on le voyait beaucoup sur le terrain. Mais, maintenant qu'il est blond, on ne voit plus que lui ! »*, ajoute Pelous.

Pratiquement inconnu du grand public en début de saison, Magne est incontestablement l'une des grandes découvertes de ce grand chelem. A de nombreuses reprises, ses courses fluides ont éclairé le Parc des Princes, comme lors de l'essai de Laurent Leflamand, où il intervient au côté de Jean-Luc Sadourny pour impulser le mouvement, avant de transmettre la passe décisive à Leflamand à l'extérieur.

SANS COMPLEXE

Sa pointe de vitesse et ses capacités d'anticipation au large comme au près ont tout simplement révolutionné le jeu de soutien de l'équipe de France, et certaines de ses interventions samedi sont dignes des deux grands troisièmes lignes qu'il a toujours admirés, Laurent Cabannes et le Néo-Zélandais Michael Jones.

« C'est normal qu'on m'ait vu dans ce match, dit-il sans fausse modestie. *Je savais avant la rencontre que les Ecossais n'allaient pas fermer le jeu, et que mon rôle en soutien allait être primordial. »* Juste avant de quitter le vestiaire, Pierre Villepreux lui glissa les quelques mots qui lui permirent de jouer sans arrière-pensée : *« C'est un match pour toi, Olivier. Il faut que tu te régales, là-dessus ! Il faut que tu plaques, que tu sois en soutien, que tu fasses ton match. »*

Sans complexe, le Dacquois a fait preuve, pour sa troisième sélection, d'une grande maturité. Son omniprésence, sa précision dans les enchaînements furent souvent les éléments-clés qui permirent aux Français de franchir un nouveau palier dans la recherche de la continuité. Rarement le lien entre avants et trois-quarts a été aussi déterminant. Rien pourtant n'était dû au hasard.

Pendant l'entraînement de l'équipe de France à Clairefontaine, on a pu voir la troisième ligne – Magne, Pelous et Benazzi – travailler une heure durant avec la ligne des trois-quarts sur des phases de mouvement, de relance, de soutien. D'un côté comme de l'autre, les avants se familiarisent avec des angles de course des trois-quarts, et vice versa. *« Pour donner le plus de possibilités à nos trois-quarts, nous devons être en soutien le plus rapidement possible,* note Magne. *Quand ça marche, ça crée des situations de surnombre hyper-efficaces. Ça donne d'énormes solutions dans le jeu. »* Pour preuve, les quatre essais français, des relances plein champ, et ce superbe mouvement de 100 mètres, à une minute de la fin du match, qui manque d'un rien aboutir à un essai. *« Je crois que personne n'est resté insensible à ce que nous sommes en train de faire »*, conclut Olivier Magne.

Ian Borthwick

Christophe Lamaison accusé de brutalité

La fédération écossaise de rugby a décidé de porter le cas de Christophe Lamaison, le trois-quart centre de l'équipe de France, devant la commission de discipline du Tournoi. Celui-ci est accusé de brutalité sur la personne de Craig Chalmers, le demi d'ouverture écossais. L'action litigieuse s'est déroulée à la cinquante-quatrième minute de la partie. Les images de la télévision montrent une charge à l'épaule de Lamaison sur Chalmers, effectuée à retardement. Le joueur écossais, K.-O., a dû quitter la pelouse sur une civière et subir plusieurs radios. Son état ne lui a pas permis d'assister au traditionnel banquet d'après-match, samedi dans la soirée. *S'il est reconnu coupable,* Christophe Lamaison risque un à plusieurs matches de suspension.

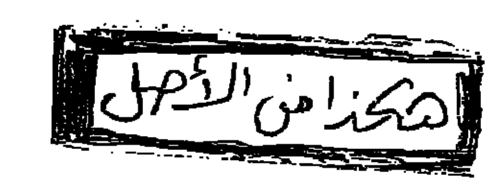

Le championnat de France de football de D1

29e journée

Rennes-Monaco	0-3
Bastia-Montpellier	2-2
Nice-Nantes	1-2
Auxerre-Cannes	3-1
Lille-Nancy	2-0
Le Havre-Paris SG	1-0
Marseille-Strasbourg	0-1
Lyon-Guingamp	2-1
Bordeaux-Caen	3-1
Metz-Lens	2-0

Les cartons

		Rouges	Jaunes
1	Nantes	0	47
2	Auxerre	1	33
3	Metz	1	35
18	Lille	5	67
19	Nice	6	59
20	Marseille	10	61

Classement

	Points	J	G	N	P	Diff.	Clas.	Séries
1 Monaco	59	29	17	8	4	[illegible]	[illegible]	[illegible]
2 Paris SG	52	29	14	10	5	[illegible]	[illegible]	[illegible]
3 Strasbourg	50	29	16	2	11	[illegible]	[illegible]	[illegible]
4 Bordeaux	49	29	13	10	6	+16	[illegible]	[illegible]
5 Bastia	49	28	14	7	7	[illegible]	[illegible]	[illegible]
6 Nantes	48	29	12	12	5	[illegible]	=	[illegible]
7 Auxerre	46	29	12	10	7	[illegible]	=	[illegible]
8 Metz	46	29	12	10	7	[illegible]	=	[illegible]
9 Lyon	40	29	10	10	9	-5	[illegible]	[illegible]
10 Marseille	37	29	9	10	10	[illegible]	[illegible]	[illegible]
11 Guingamp	37	29	9	10	10	[illegible]	[illegible]	[illegible]
12 Montpellier	34	29	7	13	9	[illegible]	=	[illegible]
13 Le Havre	34	29	8	10	11	[illegible]	[illegible]	[illegible]
14 Rennes	33	29	9	6	14	-11	[illegible]	[illegible]
15 Lille	33	29	8	9	12	-15	[illegible]	[illegible]
16 Cannes	32	29	7	11	11	-11	[illegible]	[illegible]
17 Lens	30	29	8	6	15	[illegible]	[illegible]	[illegible]
18 Caen	25	29	5	10	13	[illegible]	=	[illegible]
19 Nancy	25	29	6	7	16	[illegible]	=	[illegible]
20 Nice	19	29	4	7	18	[illegible]	=	[illegible]

Les buteurs
1 Zitelli (Strasbourg) – 18 buts
2 Guivarc'h (Rennes) – 17 buts
3 N'Doram (Nantes) – 16 buts

Les défenses
1 Monaco – 22 buts
– Auxerre – 22 buts
3 Paris SG – 23 buts
Metz – 23 buts

Les attaques
1 Monaco – 51 buts
2 Nantes – 50 buts
3 Bordeaux – 47 buts

30e journée (samedi 22 mars) Nantes-Lille / Monaco-Bastia / Lyon-Le Havre / Lens-Auxerre (au Havre) / Nancy-Bordeaux / Cannes-Rennes / Guingamp-Strasbourg / Montpellier-Nice / Paris SG-Metz (dimanche 23) / Caen-Marseille (dimanche 23)

RÉSULTATS

BASKET-BALL

Championnat de France Pro A
Vingt-sixième journée

Le Mans - Evreux	90-78
Nancy-Besançon	79-77
Pau-Orthez - Cholet	73-72
Strasbourg-Villeurbanne	95-82
Levallois-Antibes	72-75
Dijon - Paris-SG	48-66
Gravelines-Montpellier	74-63
Limoges - Chalon-sur-Saône	75-77

Classement : 1. Pau-Orthez, 48 pts ; 2. Limoges (+10), 46 ; 3. Villeurbanne (–10), 46 ; 4. Le Mans, 45 ; 5. Paris-SG, 43 ; 6. Cholet, 41 ; 7. Montpellier, 40 ; 8. Nancy, 39 ; 9. Antibes et Dijon, 37 ; 11. Levallois et Chalon-sur-Saône, 35 ; 13. Strasbourg et Besançon, 34 ; 15. Gravelines et Evreux, 32.

FOOTBALL

Championnat de France D2
Trentième journée

Valence - Le Mans	3-1
Troyes-Châteauroux	1-1
Charleville-Toulouse	1-0
Laval-Epinal	4-0
Louhans-Cuiseaux - Amiens	1-0
Saint-Etienne - Martigues	1-1
Red Star - Saint-Brieuc	2-0
Beauvais-Toulon	2-0
Sochaux-Mulhouse	3-0
Lorient-Gueugnon	1-0
Niort-Perpignan	0-0

Classement : 1. Toulouse, 52 pts ; 2. Châteauroux, 50 ; 3. Niort, 50 ; 4. Martigues, 48 ; 5. Le Mans, 45 ; 6. Lorient, 44 ; 7. Sochaux, 43 ; 8. Saint-Etienne, 40 ; 9. Gueugnon, 40 ; 10. Toulon, 40 ; 11. Laval, 38 ; 12. Amiens, 38 ; 13. Valence, 38 ; 14. Red Star, 37 ; 15. Saint-Brieuc, 37 ; 16. Mulhouse, 37 ; 17. Beauvais, 37 ; 18. Perpignan, 36 ; 19. Louhans-Cuiseaux, 36 ; 20. Troyes, 35 ; 21. Charleville, 31 ; 22. Epinal, 23.

Championnat d'Allemagne
Vingt-troisième journée

Duisbourg-Karlsruhe	2-2
St. Pauli - Hambourg	2-2
Stuttgart-Dortmund	4-1
Bayern Munich - Schalke 04	3-0
Leverkusen-Bielefeld	1-0
Fribourg - Munich 1860	2-2
Rostock-Duesseldorf	3-1
Moenchengladbach-Cologne	2-1
Bochum-Brême	3-2

Classement : 1. Borussia Dortmund, 46 pts ; 2. FC Bayern Munich, 46 ; 3. VfB Stuttgart, 44 ; 4. Bayer Leverkusen, 44 ; 10. TSV Munich 1860, 31 ; 11. Arminia Bielefeld, 29 ; 12. SV Hambourg, 28 ; 13. Moenchengladbach, 26 ; 14. MSV Duisbourg, 25 ; 15. Fortuna Dusseldorf, 25 ; 16. FC Hansa Rostock, 21 ; 17. FC St. Pauli, 20 ; 18. SC Fribourg, 14.

Championnat d'Angleterre
Trente et unième journée

Aston Villa - West Ham	0-0
Blackburn-Wimbledon	3-1
Everton-Derby	1-0
Leicester-Middlesbrough	1-3
Manchester United - Sheffield	2-0
Newcastle-Coventry	4-0
Nottingham-Liverpool	1-1
Southampton-Arsenal	0-2
Tottenham-Leeds	1-0
Chelsea-Sunderland	6-2

Classement : 1. Manchester United, 60 pts ; 2. Liverpool, 57 ; 3. Arsenal, 57 ; 4. Newcastle, 51 ; 5. Sheffield Wednesday, 48 ; 6. Aston Villa, 47 ; 7. Chelsea, 46 ; 8. Wimbledon, 44 ; 9. Leeds, 40 ; 10. Tottenham, 38 ; 11. Leicester, 37 ; 12. Blackburn, 36 ; 13. Everton, 36 ; 14. Derby, 32 ; 15. Sunderland, 32 ; 16. Coventry, 30 ; 17. West Ham, 29 ; 18. Nottingham Forest, 29 ; 19. Southampton, 26 ; 20. Middlesbrough, 25. *(Middlesbrough a été pénalisé de 3 points.)*

Championnat d'Espagne
Vingt-neuvième journée

Tenerife-Bilbao	3-3
Atletico Madrid - Valence	1-4
Espanyol Barcelone - La Corogne	0-1
Rayo Vallecano - Bétis Séville	0-4
FC Séville - Gijon	2-1
Compostelle-Valladolid	1-1
Santander - Celta Vigo	1-0
Oviedo-Alicante	2-0
Saragosse-Extremadura	3-1
Logrones - FC Barcelona	0-1
Sociedad - Real Madrid (lundi)	

Classement : 1. Real Madrid, 66 pts ; 2. FC Barcelone, 59 ; 3. Betis Seville, 59 ; 4. Deportivo La Corogne, 58 ; 5. Atletico Madrid, 49 ; 6. Real Sociedad, 45 ; 7. Athletic Bilbao, 43 ; 8. Tenerife, 43 ; 9. Valence, 42 ; 10. Valladolid, 41 ; 11. Racing Santander, 41 ; 12. Oviedo, 35 ; 13. Celta Vigo, 34 ; 14. Saragosse, 32 ; 15. Sporting Gijon, 32 ; 16. Compostelle, 32 ; 17. Rayo Vallecano, 30 ; 18. Extremadura, 29 ; 19. Logrones, 28 ; 20. Espanyol Barcelone, 27 ; 21. FC Séville, 24 ; 22. Hercules Alicante, 22.

Championnat d'Italie
Vingt-quatrième journée

Juventus Turin - AS Rome	3-0
Milan AC - Fiorentina	2-0
Parme - Inter Milan	1-0
Bologne-Naples	2-1
Cagliari-Vicence	2-1
Lazio Rome - Bergame	3-2
Gênes-Reggiana	3-0
Udine-Pérouse	2-1
Vérone-Plaisance	0-0

Classement : 1. Juventus Turin, 48 pts ; 2. Parme, 43 ; 3. Sampdoria Gênes, 39 ; 4. Inter Milan et Bologne, 38 ; 6. AS Rome et Atalanta Bergame, 35 ; 8. Vicence et Lazio Rome, 34 ; 10. Milan AC, 33 ; 11. Naples, Fiorentina et Udine, 31 ; 14. Plaisance, 26 ; 15. Pérouse et Cagliari, 23 ; 17. Vérone, 18 ; 18. Reggiana, 17.

TENNIS

Tournoi masculin de Copenhague
Demi-finales : M. Damm (Tch., nº 2) b. K. Kucera (Slov., nº 6) 6-4, 3-6, 6-3 ; T. Johansson (Suè., nº 5) b. L. Burgsmueller (All.) 6-2, 6-4.
Finale : T. Johansson (Suè., nº 5) b. M. Damm (Tch., nº 2) 6-4, 3-6, 6-2.

Tournoi d'Indian Wells
● Simple dames
Finale : L. Davenport (EU, nº 4) b. I. Spirlea (Rou., nº 6) 6-2, 6-1.
● Simple messieurs
Demi-finales : B. Ulihrach (Tch.) b. J. Bjorkman (Suè.) 6-3, 6-2 ; M. Chang (EU, nº 3) b. T. Muster (Aut., nº 2) 6-1, 7-6 (7/1).
Finale : M. Chang (EU, nº 3) b. B. Ulihrach (Tch.) 4-6, 6-3, 6-4, 6-3.

Monaco compte sur Sonny Anderson pour venir à bout de Newcastle en Coupe de l'UEFA

Le Brésilien est bien plus qu'un buteur providentiel

MONACO
de notre envoyé spécial

FOOTBALL

Sous le soleil, exactement... Depuis son arrivée en France et ses débuts sous le maillot de l'Olympique de Marseille le 28 novembre 1993, l'image que donne Anderson Da Silva semble toujours la même : celle d'un buteur efficace sur les terrains, d'un homme détendu et souriant en dehors. Mais si l'AS Monaco en est aujourd'hui à envisager un titre de champion de France, voire un succès européen en Coupe de l'UEFA, c'est aussi parce que l'attaquant brésilien transféré dans le club de la Principauté à l'orée de la saison 1994-1995 a pris une nouvelle dimension depuis quelques mois.

Tous ceux qui le côtoient quotidiennement en conviennent : Sonny Anderson est aujourd'hui un joueur beaucoup plus complet qu'auparavant. Un attaquant au registre élargi dont le rôle ne se limite pas à marquer des buts. Prêt à se sacrifier pour un collectif monégasque dirigé de main de maître par Jean Tigana, Sonny Anderson n'a rien perdu de ses qualités de buteur, mais en a rajouté d'autres, comme l'explique son coéquipier John Collins, international écossais : « *Il est extraordinairement intelligent dans son jeu. D'habitude, les buteurs limitent d'eux-mêmes leur champ d'action. S'ils sont par exemple victimes d'un marquage très serré, ils continuent de rôder dans une zone limitée aux abords du but. Sonny, lui, a l'intelligence et l'énergie de décrocher sur les ailes et d'ouvrir ainsi des brèches dans le système défensif adverse. Il travaille beaucoup pour les autres, ce qui est rare de la part d'un vrai buteur.* » De buteur doué, Sonny Anderson est donc devenu joueur d'exception. Agé de vingt-six ans, le Brésilien a officiellement prolongé le 24 février dernier son contrat avec le club monégasque jusqu'en 2001.

Pour garder leur perle rare, les dirigeants ont dû faire un réel effort financier, même si le régime fiscal particulier concernant les étrangers résidant en Principauté offre au club des possiblités qui ont de quoi rendre jaloux les autres formations du championnat de France. Convoité pendant longtemps par le Paris-Saint-Germain, Anderson semble désormais totalement apaisé. « *Aujourd'hui, je me sens effectivement parfaitement bien dans ma tête. Et vous savez que lorsqu'un joueur, aussi doué soit-il, n'est pas bien dans sa tête, il n'arrive à rien. Mon épouse et ma fille sont heureuses à Monte-Carlo. Et moi aussi, j'aime vivre dans cette ville où je peux me promener tranquilement sans que l'on me tombe dessus. Les gens ont tellement l'habitude de voir des stars que je passe inaperçu !* »

« J'AI BEAUCOUP APPRIS »

Désormais rassuré sur son avenir, Anderson parle de l'AS Monaco avec passion : « *J'aime profondément ce club. Depuis mon arrivée ici, il y a trois ans, j'ai pu observer les progrès effectués dans tous les domaines. La grande différence avec la saison dernière, c'est le dialogue permanent qui s'est installé entre les joueurs. On s'écoute, on s'explique, et, sur le terrain, tout s'enchaîne plus naturellement. Avant, les jeunes du club n'osaient pas s'exprimer. Maintenant, tout le monde travaille pour la collectivité. Cela fait sept ans que je suis joueur professionnel, et j'ai beaucoup appris. J'explique aux jeunes que moi aussi, à dix-huit ans, j'ai connu des problèmes. Lorsque je débutais à Rio au Vasco de Gama, il m'est arrivé d'être écarté de l'équipe. Dans ces moments-là, il faut serrer les dents et travailler encore plus.* »

Personnage fédérateur, admiré et écouté, Sonny Anderson aurait donc tout pour être heureux. La réalité est plus complexe. Au regard de son talent, le palmarès du Brésilien reste décevant : un championnat sud-américain juniors remporté avec l'équipe du Brésil en 1988, deux titres de champion du Brésil avec Vasco de Gama, en 1989 et 1990. Depuis, plus rien, que ce soit sous le maillot de Guarani, du Servette de Genève, de l'OM ou de l'AS Monaco. Les semaines qui viennent devraient combler ce manque.

Il reste encore une zone d'ombre dans la carrière de Sonny Anderson. A quelques mois d'une Coupe du monde qui se déroulera dans des stades où le public français admire son talent, Sonny Anderson n'a toujours reçu aucune nouvelle de Mario Zagalo, le sélectionneur brésilien. Une situation d'autant plus étonnante que les deux hommes se connaissent bien puisque Zagalo était l'entraîneur du jeune Anderson à Vasco de Gama. Depuis 1990 et son départ de Rio pour Campinas et le club de Guarani, Sonny n'a plus eu de contact avec le célèbre technicien brésilien. « *J'avoue ne pas comprendre son attitude. On ne peut même pas dire que Zagalo n'est pas au courant de mes performances puisque j'ai beau avoir quitté le Brésil à vingt-deux ans, les buts de Monaco sont télévisés dans mon pays et la presse brésilienne vient régulièrement me voir ici !* », lance Anderson, qui ne cache pas sa déception. Récemment, l'un des plus grands quotidiens brésiliens, la *Folha de Sao Paulo*, lui a consacré un article remarqué. Sonny a également eu droit à un reportage dans *Placar*, magazine grand public à gros tirage. « *L'équipe nationale ne m'obsède plus comme avant* », lance t-il, avec une pointe de tristesse dans le regard. Sans que l'on se sente obligé, pour une fois, de le croire.

Alain Constant

Enzo Scifo rêve d'Anderlecht

Enzo Scifo, actuellement en disgrâce auprès de Jean Tigana, souhaite retourner la saison prochaine à Anderlecht, le grand club de ses débuts. « *Ce serait vraiment super de terminer ma carrière dans un stade où les gens m'ont tant aimé,* a déclaré, dimanche 16 mars, le stratège belge, âgé de trente et un ans. *Si je reviens à Bruxelles, ce sera pour des raisons sentimentales. A Monaco, il y a le soleil, mais à Bruxelles il y a la chaleur humaine.* » Technicien surdoué passé à l'Inter de Milan et à Bordeaux puis relancé par Guy Roux à Auxerre, Enzo Scifo est encore sous contrat jusqu'en juin 1998 avec Monaco, où il joue depuis quatre ans. Supplanté par Ali Benarbia au poste de meneur de jeu, il vit très mal la période actuelle, lui qui s'estime « *à 100 %* » de ses moyens physiques après une longue indisponibilité due à une fracture d'un gros orteil. « *Je suis triste de ne pas avoir la confiance de mon entraîneur,* dit-il, *mais je respecte ses choix.* »

■ **L'archevêque de Naples, le cardinal Michele Giordano,** a lancé un anathème contre le football en estimant qu'il s'agissait d'« *un opium du peuple* ». « *Le football monopolise le dimanche des supporteurs et les éloigne des églises* », a affirmé Mgr Giordano. Réponse de Gigi Simoni, entraîneur du Napoli : « *S'ils veulent prier, mes joueurs ont le temps de le faire.* » « *Les joueurs s'adressent à Dieu le lundi, le jeudi et le vendredi* », a t-il dit, avant d'ajouter que ses footballeurs étaient « *tous de bons chrétiens* ». – *(AFP.)*

■ **BASKET-BALL : Limoges a perdu l'occasion de conforter sa deuxième place** au championnat de France en subissant, samedi 15 mars à domicile, une surprenante défaite (75-77) contre l'équipe de Chalon-sur-Saône, onzième au classement. Le CSP se retrouve ainsi à égalité avec l'ASVEL Lyon-Villeurbanne, qui avait perdu la veille à Strasbourg. Pau-Orthez reste en tête du championnat.

■ **TENNIS : l'Américain Michael Chang a remporté le Tournoi d'Indian Wells** (Etats-Unis) en battant en finale (4-6, 6-3, 6-4, 6-4), le jeune Tchèque Bohdan Ulihrach, le tombeur de l'Américain Pete Sampras au 2e tour de l'épreuve. En demi-finale, Michael Chang, nº3 mondial, s'était débarrassé de l'Autrichien Thomas Muster, nº2, qu'il n'avait réussi à battre auparavant qu'une seule fois en six matches. – *(AFP.)*

■ **MOTOCYCLISME : Sébastien Tortelli a remporté la première épreuve du championnat du monde de moto-cross 250 cm³.** Champion du monde 125 cc la saison dernière, le jeune pilote de Kawasaki a obtenu la première place du Grand Prix d'Espagne, couru dimanche 16 mars à Talavera de la Reina, conjointement avec l'Américain Tallon Vohland (Yamaha). Les deux pilotes ont remporté chacun une manche, terminant troisième de l'autre. – *(AFP.)*

■ **TIR À L'ARC : le Coréen du Sud Kyo-moon Oh, nº 1 mondial, a remporté** la deuxième édition du Tournoi des maîtres, samedi 15 mars à Paris, en battant en finale Sébastien Flute, champion olympique à Barcelone. En demi-finale de cette compétition qui réunissait les huit meilleurs mondiaux, Sébastien Flute, déjà finaliste en 1995, avait éliminé Lionel Torres, champion de France en titre.

■ **PATINAGE ARTISTIQUE : Philippe Candeloro ne participe pas** aux championnats du monde qui se déroulent à Lausanne (Suisse) jusqu'au 22 mars. Le vice-champion d'Europe, blessé au pied la saison passée, ne se sent pas suffisamment compétitif. Il éprouve notamment des difficultés à exécuter son triple axel. Il devrait être remplacé par Eric Millot.

■ **OLYMPISME : l'Australie et les Etats-Unis ont passé un accord de** coopération pour lutter contre la menace terroriste aux Jeux olympiques de l'an 2000 à Sydney. Au cours d'une réunion secrète la semaine dernière à Canberra, des dirigeants des services secrets australiens (Australian Security Intelligence Organisation, ASIO), des renseignements militaires et de la police australiens ont discuté avec des membres du FBI de la mise en place d'un « *bouclier informatique mondial* ». – *(AFP.)*

■ **GOLF : l'Australien Stuart Appleby** a remporté dimanche 16 mars le tournoi de Coral Springs (Floride), comptant pour le circuit professionnel masculin américain de golf (PGA) et doté de 1,5 million de dollars. Avec un total de 274, soit 14 sous le Par, Appleby a devancé de un coup les Américains Michael Bradley et Payne Stewart. – *(AFP.)*

MOTS CROISÉS

PROBLÈME Nº 97049

♦ *SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).*

HORIZONTALEMENT

I. Peut donner meilleure mine. – II. A pris ses jambes à son cou. Indépendantistes. – III. Une génération qui suivit Kerouac sur la route. Il avait les clés, mais il ne fut pas l'homme de l'ouverture au Kremlin. – IV. Dans le ver. Fera avancer le bâtiment. Dans le verre. – V. Comme des touches aériennes. Sale coup pour le fruit. – VI. Chef au sud. Apporte la qualité. Est de mise quand il faut éclaircir la situation. – VII. Possessif. Sa force, c'est d'en dire moins. – VIII. Garnit les pompes. Couteau de plage. – IX. Drame en jaune. S'occuper des fonds. Pose problème. – X. Il est en plus mais pas en trop.

VERTICALEMENT

1. Au travail, ils comptaient les minutes, puis ils s'occupaient des grosses. – 2. Une parole comme une lame. Prend position sur le chef. – 3. Au Pérou. Procure du plaisir au biologiste. – 4. Baudroie en mer. Donne la liberté du retour. – 5. A été regardé. Dès maintenant. Personnel et familier. – 6. Bien que maigres, elles peuvent accueillir des troupeaux. Oncle d'Amérique. – 7. Des traitements bons pour les gros, les fous et les autres. Capitale africaine. – 8. S'exprimer dans les bois. Mettre en miettes. – 9. Criera comme un oiseau. – 10. Son cours prend sa source à Tokyo. A bien sûr la grosse part. – 11. Eliminèrent. Il a toujours la cote. – 12. Belge qui prend chaque jour les transports.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU Nº 97048
HORIZONTALEMENT
I. Hectopascals. – II. Y préau. Argot. – III. Pie. Scénarii. IV. Elégies. Perm. – V. Ré. Résolus. – VI. Turin. Pil. Il. – VII. Eros. Referma. – VIII. Mémé. Tsopn (ponts). – IX. Dop. Epia. But. – X. Usufruitière.
VERTICALEMENT
1. Hypertendu. – 2. Epileur. Os. – 3. Créé. Rompu. – 4. Té. Grise. – 5. Oasien. Mer. – 6. Puces. Repu. – 7. Esope. Ii. – 8. San. Liftât. – 9. Crapules. – 10. Agrès. Robe. – 11. Loir. Impur. – 12. Stimulante.

AFFAIRE DE LOGIQUE

PROBLÈME Nº 9

Le tire-bouchon articulé

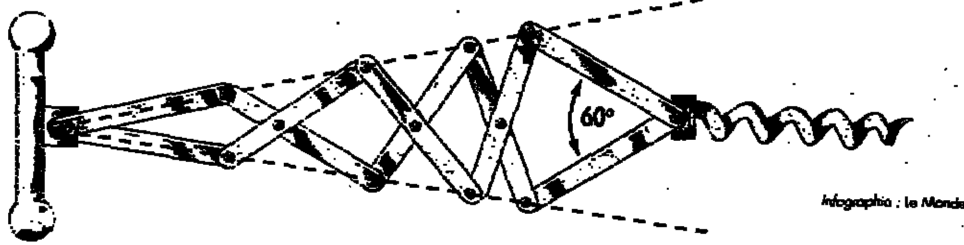

Infographie : Le Monde

Elisabeth Busser et Gilles Cohen © POLE 1997

UN TIRE-BOUCHON est constitué de dix tiges métalliques de même longueur. Comme l'indique le dessin, et en respectant les alignements entre les axes, le tire-bouchon est étiré.

Quel est l'angle que forment les tiges partant de la poignée, lorsque celles qui arrivent à la vrille font entre elles 60 degrés ?

Solution dans *Le Monde* du 25 mars

Solution du problème nº 8 paru dans *Le Monde* du 11 mars.

Marie est une Duvral, tandis qu'Eric et Stéphane répondent au nom de Dufaux. *Démonstration :*

● Si Stéphane était un Duvrai, l'affirmation d'Eric serait fausse. Comme celle de Stéphane serait vraie, le seul Dufaux serait Eric, ce qui est en contradiction avec l'affirmation de Marie. Stéphane est donc un Dufaux ;

● Si Eric était un Duvrai, son affirmation serait juste. Marie serait une Dufaux, et pourtant, dirait la vérité puisqu'il y aurait bien deux Dufaux. Absurde. Eric est donc un Dufaux ;

● Si Marie était une Dufaux, l'affirmation d'Eric serait juste (« *Les deux autres sont des Dufaux* »), ce qui est impossible puisque ce dernier est un Dufaux. Marie est donc une Duvrai.

Les jeux dans « Le Monde »

Dans cinq de ses numéros de la semaine, *Le Monde* publie, en plus des mots croisés, un jeu. Le lundi, dans le journal daté mardi, un problème mathématique. Le mardi, dans le journal daté mercredi, une grille de scrabble. Le mercredi, dans le journal daté jeudi, une chronique de bridge. Le jeudi, dans le journal daté vendredi, une question sur l'art. Le samedi, dans le journal daté dimanche-lundi, les échecs.

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration.
Commission paritaire des journaux et publications nº 57 437.
ISSN 0395-2037

Imprimerie du Monde
12, rue M. Gunsbourg
94852 Ivry cedex

Le Monde PUBLICITÉ
Président-directeur général : Dominique Alduy
Directeur général : Gérard Morax
133, avenue des Champs-Elysées
75409 Paris cedex 08
Tél : 01 44 43 76 00 Fax : 01 44 43 77 30

PRINTED IN FRANCE

Luc Alphand sacré meilleur skieur du monde vingt-neuf ans après Jean-Claude Killy

Le Norvégien Aamodt n'a pas pu rattraper son retard dans le géant et le slalom

Pernilla Wiberg a une nouvelle fois triomphé, en gagnant dimanche 16 mars, le slalom de la finale de la Coupe du monde de ski alpin à Vail. La Suédoise s'est imposée devant sa grande rivale, l'Allemande Katja Seizinger. Le slalom masculin a vu la victoire du Norvégien Finn-Christian Jagge. Kjetil-Andre Aamodt, septième, n'a pu refaire son retard sur Luc Alphand, qui gagne ainsi la Coupe du monde générale vingt-neuf ans après Jean-Claude Killy.

VAIL (Colorado)
de notre envoyée spéciale

Yeux brillants, gigantesque sourire, Luc Alphand est traversé par une onde de bonheur. Mario Reiter vient de mettre fin au suspense en éloignant Kjetil-Andre Aamodt à une troisième place provisoire du slalom, et le Français gagne la Coupe du monde générale de ski alpin. Autour de lui, des corps qui s'enlacent, des cris, des éclats de rire. Le héros dit pêle-mêle, sa voix cassée d'émotion : « *C'est incroyable, je n'aurais pas imaginé, j'ai du mal à réaliser ; c'était difficile d'attendre ; je suis soulagé, cela fait trois ans que mes saisons sont belles.* » Vingt-neuf ans après Jean-Claude Killy, Luc Alphand devient le meilleur skieur du monde au terme de la saison 1996-1997.

SKI

Tout devait se jouer à Vail entre Luc Alphand et Kjetil-Andre Aamodt. Le Français menait la ronde de 117 points ; avec quatre courses encore à disputer contre deux à son rival, le Norvégien pouvait rêver. Alphand deux fois neuvième de la descente et du super-G, Aamodt espérait du slalom-géant et du slalom où il serait « seul ». Entouré, samedi, par Deborah Compagnoni, Alberto Tomba, Luc Alphand l'a attendu en bas et s'est réjoui, un peu confus, de sa septième place. Aamodt devait gagner ou terminer deuxième du slalom, c'est-à-dire réaliser un exploit. Sur une neige de printemps qu'il n'aime pas, dans une discipline où il est devenu moyen, il a échoué.

En Luc Alphand, la Coupe du monde couronne un homme au palmarès d'abord aride. Champion du monde juniors de descente en 1983, Luc rentre en équipe de France en 1984. Il a dix-neuf ans, un cœur fou et un talent énorme. Ses entraîneurs l'estiment courageux et instinctif mais regrettent ses manques de concentration. Entre 1987 et 1993, pas moins de dix blessures et trois opérations. Deux mois avant les Jeux olympiques d'Albertville, en 1992, il s'arrache les ligaments du pubis. Il est douzième de la descente olympique.

Quatrième de la descente aux championnats du monde de Morioka, en 1993, il peut imaginer des victoires. Un mois plus tard, à Whistler Mountain, il se rompt les ligaments du genou droit : « *C'est la dernière fois que le ski m'a fait pleurer* », se souvient-il. A son retour, en 1994, l'homme a changé. Il a mûri. Il a vingt-huit ans et a consenti un nouvel entraînement plus sérieux et plus précis. Son corps s'étoffe comme il s'affûte. La trace de son ski s'aiguise. A Val-d'Isère, en décembre 1994, Luc avale la piste et mène la descente. Il est prêt à fêter sa première victoire en Coupe du monde quand un Autrichien inconnu lui souffle la victoire. Josef Ströbl est aujourd'hui l'un de ses plus fiers adversaires.

UNE CONFIANCE INSOUPÇONNÉE

La première victoire est symbolique. Le 14 janvier 1995, à Kitzbühel, Luc gagne les deux descente organisées dans la même journée sur la mythique Streif. Le ski français, malmené par le mépris des Autrichiens, trouve un héros respectable. La France découvre un garçon amoureux de la vie et de ses montagnes. Il vit à Serre-Chevalier, il est marié, son premier enfant est attendu pour avril.

Cette double victoire lui procure une confiance insoupçonnée en son ski. Aux championnats du monde de Sierra Nevada, en 1996, il prend la troisième place de la descente. Quelques semaines plus tard, il conserve sa Coupe du monde de descente gagnée en 1995. Il est heureux. A l'orée de la saison 1996-1997, l'Italien Kristian Ghedina lui promet une lutte âpre. Pour conserver ce titre en 1996-1997, Luc Alphand use de son expérience, qui lui donne plus de nerfs et plus de cœur. Il s'épanouit aussi en super-G. Il devient ainsi un prétendant à la première place du classement général de la Coupe du monde après être passé à côté des championnats du monde de Sestrières. et sa consécration est arrivée dimanche 16 mars. Déjà détenteur des coupes de descente et de super-G, Alphand, trente-deux ans, est devenu le meilleur skieur du monde. Arrêtera-t-il sur cette apothéose ? Il a donné quelques signes de lassitude, dont un paternel « *on a fait des enfants ensemble, ce n'est pas pour les laisser grandir tout seuls* » et un raisonnable « *mon genou me fait mal, je veux encore me promener dans les montagnes quand j'aurai cinquante ans* ». Les responsables de l'équipe de France lui ont demandé de retenir sa décision jusqu'au début du mois de juin. Quand Luc Alphand sera revenu sur terre.

Bénédicte Mathieu

La polyvalence synonyme de manque à gagner

VAIL
correspondance

On dit d'un skieur capable de s'exprimer avec une égale réussite dans les quatre disciplines du ski alpin (descente, super-G, slalom, slalom géant) qu'il est polyvalent. On dit aussi qu'un grand skieur est forcément un polyvalent. Le règlement de la Coupe du monde a précisément été étudié pour saluer les qualités hors-pair des skieurs tout-terrain. En principe, ne peut remporter le classement général – l'Everest des skieurs de compétition – qu'un champion susceptible de briller aussi bien dans les épreuves de vitesse que dans les épreuves techniques.

ANALYSE

C'est là un art difficile, puisqu'il s'agit pour le polyvalent de rivaliser tout au long de l'hiver avec des spécialistes

C'est là un art difficile, puisqu'il s'agit pour le polyvalent de rivaliser tout au long de l'hiver avec des spécialistes, parmi lesquels certains ne participent qu'à une seule discipline. Un polyvalent est sur le gril durant tous les mois de compétition. Il lui faut multiplier les rallyes routiers d'une station à l'autre, troquer en permanence des skis de descente de 2,18 m contre des skis de slalom de 2,03 m, varier les séances d'entraînement, travailler les qualités spécifiques qu'exige chaque discipline. Pendant que le polyvalent « bouffe » de l'influx et de l'énergie dans cette quête d'excellence, le spécialiste se ressource et peut peaufiner sa préparation dans son domaine de prédilection. On comprend aisément que la polyvalence, sorte de travaux d'Hercule, suscite de moins en moins de vocations.

Chez les hommes, on compte sur les doigts d'une main les survivants de cette race de dinosaures. Avec Lasse Kjus, Gunther Mader ou Paul Accola, Kjetil-Andre Aamodt est l'un d'eux. Il a pris cet hiver deux fois plus de départs que Luc Alphand, soit deux fois plus d'occasions de marquer des points en Coupe du monde. Il n'empêche, sa tactique boulimique a échoué. C'est Alphand le descendeur qui triomphe. Pour la première fois dans l'histoire de la Coupe du monde, un spécialiste de la vitesse remporte le classement général. Alphand a réussi ce défi improbable en gagnant au passage les Coupes du monde de descente et de super-G. Il aura dû gagner beaucoup : six victoires contre une à Aamodt... pour compter finalement 34 points d'avance sur le Norvégien. Aujourd'hui, Aamodt et ses collègues méditent sur les bienfaits de la spécialisation. La polyvalence est désormais synonyme de manque à gagner. Du moins chez les hommes...

Gilles Chappaz

Laurent Jalabert domine Paris-Nice de bout en bout

NICE
de notre envoyé spécial

Le peloton n'avait pas encore donné son premier coup de pédale, sur les bords de Seine, dimanche 9 mars, que le nom du vainqueur de ce soixante-quatrième Paris-Nice était déjà inscrit dans les Abribus de la promenade des Anglais. « *Je viens pour gagner* », proclamait le champion sur des affiches à son effigie placardées par la mairie deux semaines avant le départ de la course.

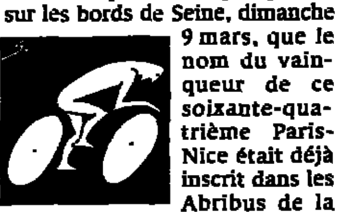

CYCLISME

Le Français n'a pas fait mentir les pronostics, dimanche 16 mars. Il a remporté la Course au soleil pour la troisième fois consécutive, devançant au classement général le Suisse Laurent Dufaux et l'Espagnol Santiago Blanco. Endossant le maillot blanc de leader dès le prologue, il a ensuite conforté son avance à coup de bonifications. Le parcours peu accidenté rencontré dans la première partie de cette descente vers la Méditerranée ne permettait pas autre chose que la petite épicerie.

Mais cette avidité à grappiller de menues secondes est devenue dérisoire, un simple divertissement de voyage, quand la route s'est enfin durcie. Sur les pentes déraisonnables du mont Ventoux, vendredi, Laurent Jalabert s'est dressé sur les pédales comme un chien tend les pattes pour se dégourdir. Des grimpeurs ailés comme Laurent Dufaux ou Richard Virenque ont alors semblé des tâcherons de la montagne. Paris-Nice avait débuté par une polémique, trois coureurs ayant été interdits de course après un contrôle sanguin. Il s'achevait sur un consensus : ce « Jaja »-là était trop fort. Sa désinvolture semblait même une insulte au cyclisme, censé être le creuset des douleurs humaines et qui parut soudain un sport d'apparat.

« *La saison est longue* », lâchait pourtant Cyrille Guimard, directeur sportif de Cofidis, sur le mode de « rira bien qui rira le dernier ». Elle l'est en effet et ménagera des morceaux de choix jusqu'au cœur de l'automne. « *Tout le monde n'a pas encore mis en route* », constatait Bruno Roussel, directeur sportif de Festina. Tony Rominger avait trop de kilos superflus pour prétendre inscrire un troisième Paris-Nice à son palmarès. Evgueni Berzine n'est sorti de sa semaine de bouderie qu'à l'occasion du dernier contre-la-montre. Ces deux coureurs et beaucoup d'autres n'étaient là que pour mouliner des kilomètres sans grand enthousiasme.

RENTRÉE DES CLASSES

Au sortir de la trêve, le peloton reprend doucement ses marques. Quarante pour cent des coureurs ont changé de formation à l'intersaison. De nouvelles équipes, comme Cofidis ou La Française des jeux, ne sont pas encore rodés à la compétition. Cette année plus encore que les précédentes, Paris-Nice a respiré cette ambiance brouillonne et turbulente de rentrée des classes. Laurent Jalabert a conduit un ramassis encore bien mal dégrossi. « *Sa victoire a été d'autant plus éclatante que la concurrence a été faible* », admettait Bruno Roussel.

« *Les progrès dans la préparation des coureurs permet aujourd'hui de planifier leur pic de forme à une ou deux semaines près*, explique Gérard Nicolet, médecin de Paris-Nice. *Selon les constitutions et la difficulté des épreuves, les coureurs ne peuvent rester à ce niveau qu'entre deux semaines et un mois. Ils ne peuvent guère avoir plus de deux pics par saison. Il leur faut donc choisir dans le calendrier les moments où ils veulent être à leur meilleur. Certains arrivent sur les courses du début de saison tout près de leur meilleur niveau. D'autres en sont encore très loin mais vont travailler quelques exercices spécifiques à cette occasion, par exemple en faisant une montée à fond ou en tentant de rouler devant pendant un nombre déterminé de kilomètres.* » Paris-Nice offre donc des images insolites et pas toujours simples à décrypter pour qui n'est pas féru de médecine sportive.

Mais les hommes de l'art ne s'y trompent pas. Quand le champion du monde, le Belge Johan Museeuw, s'astreint à suivre les meilleurs grimpeurs dans le mont Ventoux, il obéit forcément à des consignes, lui qui hait les cols. L'opposition saisit qu'il s'aguerrit en vue de la montée du Poggio, où se décide le plus souvent le vainqueur de Milan-San Remo, course prévue pour le 22 mars. Qu'Axel Merckx ajoute une sortie d'entraînement après une étape de moyenne montagne de 180 kilomètres, et il devient clair que l'héritier se dédie aux prochaines classiques belges, longues et tourmentées.

Dans le square Albert-Ier, qui jouxte la promenade des Anglais, une fanfare militaire conviée à l'arrivée égrenait encore ses dernières notes dans la douceur du début de soirée que Laurent Jalabert voguait déjà vers d'autres horizons. A Saint-Aygulf, le Français se prépare déjà à affronter les classiques du printemps, Milan-San Remo samedi puis le Tour des Flandres et l'Amstel Gold Race. « *Je ne suis pas encore au mieux* », affirme-t-il. « *Nous avons retardé de trois semaines sa préparation pour qu'il puisse être encore fort fin avril* », confirme Manolo Saiz, le directeur sportif qui gère de très près l'entraînement de son protégé.

Mais les progrès de la médecine ne sont pas encore parvenus à faire du cyclisme une science exacte. Comme l'admet Gérard Nicolet, « *une chute, une bronchite, peuvent perturber la préparation et contrecarrer les plans.* » Un accident, une maladie, voire des adversaires !

Benoît Hopquin

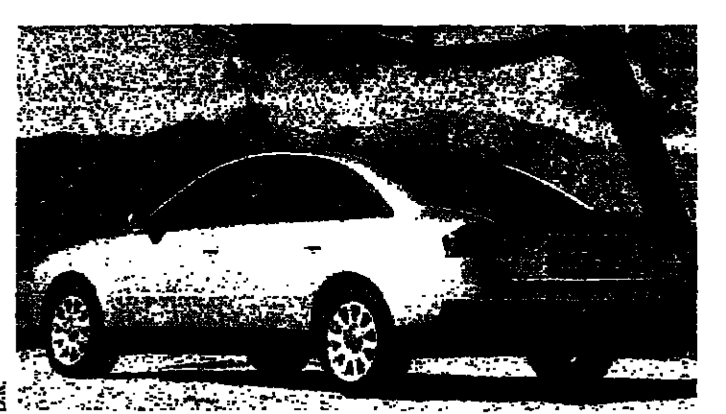

D.R.

Une Audi résolument audacieuse

L'actuelle Audi A 6 constitue une version à peine modifiée de l'ancienne Audi 100. En revanche, la nouvelle A 6 qui sera commercialisée dans les prochaines semaines est une voiture inédite, surtout pour ce qui concerne sa ligne résolument audacieuse. Le prix de base n'est pas encore fixé pour la France (il devrait être de l'ordre de 170 000 francs), mais Audi précise déjà que l'A 6 sera équipée en série d'airbags latéraux et d'un « *nouveau climatiseur à régulation automatique avec contrôle du niveau d'ensoleillement* »...

Tatouer son vélo pour l'identifier en cas de vol

LES DANGERS de la circulation, la pollution de l'air, le mauvais temps ou le manque de compréhension dont témoignent parfois les forces de police ne sont pas les seuls freins à l'utilisation du vélo en ville. Il faut aussi compter avec la crainte du vol. Dans les grandes villes, les cyclistes se bardent d'antivols et ôtent la selle de leur monture après l'avoir cadenassée contre une grille. D'autres se résolvent à enfourcher un vieux clou qui, espèrent-ils, ne tentera personne.

En France, où circulent 20 millions de bicyclettes, environ 2,5 millions de vélos neufs ont été vendus en 1996 dont une bonne moitié de VTT. Selon les estimations, 200 000 vols seraient commis chaque année, mais, si 10 % de ces bicyclettes sont retrouvées, on les réclame rarement. Et, lorsque le propriétaire se manifeste, il est en général bien en peine de justifier que le vélo lui appartient.

Aujourd'hui retraité, Adrien Bossière, spécialiste des procédés d'identification automatique, a eu l'idée de proposer un système de tatouage, inspiré du fichier félin ou de la centrale canine. Il s'agirait d'inscrire sur le vélo un numéro d'identification enregistré dans un fichier national, avec l'accord de la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL) et sous le contrôle d'une autorité administrative. Il ne s'agit pas d'apposer une plaque d'immatriculation sur les vélos (en vigueur sous l'Occupation, une telle obligation évoque de mauvais souvenirs...) mais de proposer, sur la base du volontariat, un marquage par gravure chimique. Pour cela, il suffirait de positionner un stencil adhésif et d'appliquer par dessus du produit de gravure. Les tests réalisés par le Laboratoire national d'essais avec l'aide du conseil régional d'Ile-de-France indiquent que cette technique est fiable et garantit une lisibilité durable. Grâce à la carte qui lui aura été remise, le propriétaire pourra se manifester.

DISSUASIF

« *Ce marquage n'est pas un antivol*, prévient Adrien Bossière. *Il est dissuasif car il rend plus difficile la revente et permet de connaître facilement le propriétaire d'un vélo retrouvé.* »

En Grande-Bretagne, où un tel mécanisme fonctionne depuis plusieurs années, les disparitions de vélos sont en baisse sensible, assure M. Bossière. A la préfecture de police de Paris, la perspective de devoir tenir un fichier supplémentaire ne suscite aucun enthousiasme, mais on confirme que l'augmentation de la valeur des bicyclettes a fait décoller les plaintes « *alors qu'auparavant les personnes victimes d'un vol de bicyclettes ne prenaient pas la peine de le signaler* ».

En attendant, le tatouage est une idée qui commence à faire son chemin. La Communauté urbaine de Strasbourg, où un millier de vélos se retrouvent chaque année à la fourrière, mettra en œuvre à la fin de l'année un gravage électrique et envisage de confier à une association agréée la gestion du fichier régional.

Jean-Michel Normand

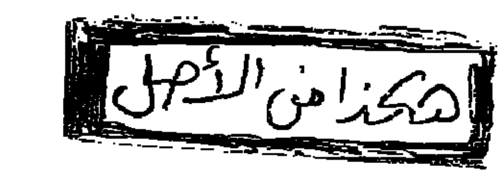

Un stage à destination des marins qui veulent redécouvrir la navigation astronomique

Foin des satellites et autres GPS : Brittany Ferries propose aux plaisanciers d'apprendre à se situer en mer à l'ancienne, en relevant avec un sextant la position du Soleil, de la Lune et des planètes

LE STAGE affiche déjà complet. Dans un mois, douze apprentis-astronomes embarqueront à Roscoff (Finistère) sur le *Val-de-Loire* de la Brittany Ferries, destination Cork (Irlande), Plymouth (Angleterre) puis Santander (Espagne). Passagers, certes mais pas ordinaires. Contrairement à leurs compagnons de voyage anglais, qui composent la clientèle fidèle de cette ligne, ils seront là pour travailler et rêver tout à la fois. En une semaine, ces fous de ciel et de mer veulent apprendre à se repérer grâce au Soleil, aux étoiles, à la Lune et aux planètes.

Brittany Ferries est la seule compagnie à avoir parié commercialement depuis 1988, année de lancement du « stage astro », sur cette passion taxée de désuète par ceux qui imaginent – à tort – que l'électronique et les satellites ont réglé une fois pour toutes la question de la navigation hauturière. *« Une alimentation électrique peut toujours prendre feu ou tomber en panne. Le positionnement par satellite (GPS) devient alors impossible »*, rappelle simplement Patrick Brassier, lieutenant de pont à la compagnie et à qui a été confié, dès le départ, le rôle d'instructeur astro. Les cours qu'il donne se veulent donc une sécurité supplémentaire pour ses élèves (plus de 360 en neuf ans), généralement propriétaires d'un voilier et souvent désireux de vivre une transatlantique, voire un tour du monde. Entendant les appels de détresse (deux à trois par semaine) lancés par des plaisanciers incapables de faire face seuls à une panne de moteur ou de GPS, il sait bien *« qu'en mer, les instruments mécaniques, eux, ne trahissent pas »*.

THÉORIE ET PRATIQUE

Le sextant, c'est vrai, n'est d'aucune utilité par ciel couvert et horizon brouillé. Près des côtes, on lui préfère phares et bouées pour se repérer. Mais au large, pour une croisière de plusieurs jours, il reconquiert ses lettres de noblesse.

A bord du *Val-de-Loire*, Patrick Brassier alterne théorie et pratique, le tout pimenté de récits d'aventures tirés d'une expérience maritime peu commune. Contrairement aux idées reçues, aucune notion de trigonométrie ou de géométrie n'est nécessaire. Il suffit de savoir additionner et soustraire, de faire preuve d'une belle assiduité et, c'est sûr, d'une réelle concentration pour réussir à maîtriser les concepts. Au final, le cours maison préparé par l'instructeur, fort de ses trente années de navigation, replace tous les stagiaires sur un pied d'égalité.

Quand arrive, assez vite d'ailleurs, l'heure de la pratique, la magie finit par opérer. D'abord, on apprend à deviner un ciel, à prévoir quelle étoile va s'illuminer la première. Ainsi, dans un mois, si le golfe de Gascogne se montre clément, Patrick Brassier entraînera sa petite troupe sur le pont supérieur du navire, à la tombée de la nuit. Sextant en main, cordon autour du cou pour bien l'assurer, chacun pourra, grâce au système optique de l'instrument, « faire tomber » sur la ligne d'horizon Capella (la Chèvre), qui brillera alors dans le Nord-Ouest, à 45° d'élévation, Arcturus apparue dans le Sud-Est ou bien Procyon, Sirius ou encore Orion, appelée encore Betelgeuse. En quelques minutes, signalant tour à tour leur présence par une clarté supplémentaire, elles permettent de réaliser à la chaîne les relevés – au moins trois – indispensables au calcul de la position. Au cours de la journée, c'est le Soleil qui devient une obsession pour les stagiaires encouragés à s'exercer au sextant dès que les conditions météo le permettent.

Aucun participant, hormis ce stagiaire égaré qui avait confondu astrologie et astronomie, ne résiste à cette poésie. *« C'est à chaque fois une découverte. Et puis aussi ce sentiment de mieux appréhender l'univers dans lequel ils vivent »*, perpétuant des gestes anciens qui font indéniablement penser à Fernand Braudel et à *« la longue durée »*.

Aux côtés de la Brittany Ferries, seules de rares écoles de voile proposent aux plaisanciers de s'initier à la navigation astronomique, mais de manière beaucoup plus rudimentaire. Les marins conscients des dangers de la mer et poètes dans l'âme ne peuvent que le regretter.

Marie-Béatrice Baudet

★ Brittany Ferries propose trois stages de navigation astronomique par an. Coût : 5 800 francs pour la semaine. Renseignements : Brittany Ferries, port du Bloscon, BP 72, 29688 Roscoff Cedex. Tél. : 02-98-29-27-36.

MÉTÉOROLOGIE

Petites pluies sur le Nord

La grève à Météo-France nous met dans l'impossibilité de publier les prévisions météorologiques habituelles. Nous prions nos lecteurs de bien vouloir nous en excuser.

LE SUD DU PAYS reste protégé par un anticyclone et continuera à bénéficier de conditions printanières. Plus au nord, les conditions se dégradent. Le champ de pression commencera à baisser à l'approche d'une perturbation qui apportera un peu de pluie.

Bretagne, Pays de Loire, Basse-Normandie. – Les éclaircies du matin ne dureront pas. Les nuages donneront un peu de pluie l'après-midi en Bretagne et en Normandie. Les températures évolueront entre 11 et 15 degrés l'après-midi.

Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. – La matinée débute souvent dans le brouillard. A la mi-journée, les nuages tendront à s'épaissir. Il pleuvra en cours d'après-midi. Un fort vent d'ouest se lèvera du Havre à Dunkerque. Il fera entre 12 et 15 degrés au meilleur de la journée.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. – Les brouillards domineront toute la matinée. Ils laisseront place à de timides éclaircies l'après-midi. Les températures s'échelonneront de 13 à 17 degrés l'après-midi.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. – Le printemps continue près des Pyrénées. Plus au nord, l'impression de beau temps dominera en Poitou-Charentes. Les températures atteindront 16 à 22 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. – Le soleil chassera sans mal les nappes de grisaille présentes en matinée. Il dominera sans partage l'après-midi. Les thermomètres continueront à afficher des valeurs agréables : il fera entre 17 et 21 degrés l'après-midi.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. – La journée se passera sans l'ombre d'un nuage. Les températures dépasseront souvent les 20 degrés au meilleur de la journée.

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **LIBAN.** L'heure d'été sera appliquée au Liban dans la nuit du samedi 22 au dimanche 23 mars, soit GMT + 3. En France, les pendules seront modifiées dans la nuit du 29 au 30 mars.

■ **JOURS FÉRIÉS.** Le mercredi 19 mars est férié au Japon, en Iran, en Espagne et au Venezuela. Jeudi 20, jour de l'équinoxe de printemps, est férié en Israël et en Tunisie. Le vendredi 21 mars est férié au Japon, au Mexique, en Syrie, Tunisie, Iran, Irak, Afghanistan, Azerbaïdjan, ainsi qu'en Namibie et en Afrique du Sud.

ENVIRONNEMENT

Le nouveau massacre des bisons d'Amérique

WASHINGTON
de notre correspondant

Les bisons sont décidément une espèce maudite aux Etats-Unis. La race a compté jusqu'à 75 millions de têtes. Son massacre, qui s'est prolongé jusqu'à la fin du XIXe siècle, avait dans une large mesure sonné le glas de l'identité du peuple indien, bien des tribus étant obligées de quémander ensuite leur nourriture auprès des représentants de Washington. Heureusement, la folie meurtrière des émules de « Buffalo » Bill Cody – l'homme qui tua 4 280 bisons en huit mois –, avait ses limites : elle ne vint pas à bout de l'instinct de survie des bisons, et surtout de la prise de conscience écologiste.

Vers 1880, quelques centaines d'animaux épargnés avaient trouvé refuge au cœur des montagnes de Yellowstone, dans le Wyoming. C'est grâce à cette « souche » que la race a connu une étonnante renaissance dans l'ouest des Etats-Unis. En 1902, le bison de Yellowstone devint la première espèce animale officiellement protégée, vingt-trois animaux étant pris en charge par le National Park Service. Depuis, celui-ci s'efforça de redonner aux bisons une seconde vie et s'acquitte si bien de cette mission que le troupeau est passé de 400 têtes en 1970 à 3 500 à l'automne 1996.

RESPONSABILITÉ PARTAGÉE

Les autorités du parc sont donc particulièrement mal à l'aise à propos du nouveau massacre des bisons, d'autant qu'elles en sont en partie responsables. Depuis le début de l'hiver, plus de mille animaux ont été conduits à l'abattoir, ou tués sur place. Si les gardiens de Yellowstone ont organisé cette hécatombe, c'est pour respecter un compromis visant à éteindre l'action judiciaire engagée par l'Etat voisin du Montana.

C'est que les bisons sont réputés apporter la brucellose au bétail du Montana. Celui-ci n'est pas encore contaminé, mais les éleveurs ne veulent prendre aucun risque. Selon les services vétérinaires, plus de 20 % des bisons de Yellowstone seraient porteurs de cette bactérie, qui provoque l'avortement chez les animaux.

Du coup, à la frontière entre les deux Etats, la « chasse au bison » est *de facto* ouverte, entraînant une forte mobilisation des défenseurs des animaux, des écologistes et... des Indiens. Les Lakota Sioux de Yellowstone ont organisé des prières pour qu'il soit mis fin au massacre, et, à New York, le Fund for Animals a récemment demandé aux touristes de boycotter le Montana. Or la responsabilité de cette tuerie est partagée. Chaque hiver, les *rangers* de Yellowstone tassent la neige qui recouvre les routes, afin de faciliter la circulation hivernale des scooters des neiges, les « snowmobiles ». Les voies de communication devenant douces au pied du bison, l'animal économise son énergie, prospère et chemine... vers l'Etat voisin, où il rencontre son tragique destin.

La mode de ces scooters de neige est devenue tellement populaire qu'elle a entraîné un âpre débat entre deux catégories d'amoureux du parc national : ceux qui veulent découvrir ses somptueux paysages enneigés à bord de leurs pétaradantes machines, et les inconditionnels du silence et de l'air pur. Ce débat-là n'est pas prêt d'être conclu, ce qui n'arrange pas le sort des bisons.

Quant aux Indiens du Montana, ils peuvent prétendre, si l'on ose dire, à un lot de consolation : les autorités du parc de Yellowstone leur abandonnent, ainsi qu'aux organisations charitables, la carcasse des bisons abattus. L'histoire, parfois, ricane méchamment à propos des bisons et des Indiens...

Laurent Zecchini

■ **LOTO :** *résultats des tirages* **n° 22 du samedi 15 mars.**
Premier tirage : 15, 17, 23, 32, 39, 48, numéro complémentaire : 8 ; rapports pour 6 bons numéros : 8 608 015F ; pour 5 bons numéros plus le complémentaire : 64 430F ; pour 5 bons numéros : 7 265F ; pour 4 bons numéros : 175F ; pour 3 bons numéros : 18F.
Second tirage : 8, 10, 19, 27, 35, 36, numéro complémentaire : 39 ; rapport pour 5 bons numéros plus le complémentaire : 163 335 F, pour 5 bons numéros : 7 095F, pour 4 bons numéros : 138F ; pour 3 bons numéros : 14F.

PRÊT-À-PORTER HIVER 1997-1998

Jean-Paul Gaultier à l'apogée

Côté blues, côté rap, une collection qui redonne au corps mouvement et force de liberté

RAPHO POUR « LE MONDE »

Chic « afro » et rap à Paname

Pour Jean-Paul Gaultier, un chignon « sablier » signé par M. Alexandre, maître coiffeur des princesses des années 50. En janvier, Jean-Paul Gaultier, quarante-cinq ans, présentait sa première collection de haute couture. Costumier du prochain film de Luc Besson, *Le Cinquième Elément*, il compte désormais parmi ses clientes particulières des actrices américaines et des banquières. Avec son prêt-à-porter, il renouvelle ses obsessions, les yeux ouverts sur l'ailleurs. Couleurs, matières, humour maîtrisé, pour une démonstration d'élégance qui force l'admiration.

Photographie de Françoise Huguier

APRÈS AVOIR TRAVERSÉ bien des tunnels très noirs, le public a reçu sa dose de bonheur chez Jean-Paul Gaultier : dans la salle Wagram redevenue une salle d'entraînement, le gang des belles est sorti de l'ombre. Longues, pleines, miroitantes dans leurs costumes de taffetas couleur scarabée, altières, portant casaques de cuir fauve, peignoirs de boxe retravaillés en manteaux d'infante.

La rue détourne les vêtements de sports, il les détourne à nouveau, dans le sens de la ligne. Du Harlem des années 20 au Bronx des rappeurs, tout part des épaules, et tout coule, tout glisse. Une veste d'homme, un pull de paillettes, une tunique en velours de soie. Côté blues, des robes à franges, côté rap, le chic planétaire du surdimensionné. Jean-Paul Gaultier ne parodie pas, il sublime. Sur le ring, les maîtres se saluent à travers des classiques magnifiquement réinterprétés : le sweater de Chanel, le trench et les smokings de Saint Laurent, les tissus à volume de Balenciaga.

Stacy, la Noire rousse ; Alec, la Noire bleue ; Kirsten, la Blanche de toutes les couleurs, et toutes les autres, semblent littéralement portées par ces vêtements. Soixante-dix-sept passages. Entre *Raging Bull*, des extraits du film *La Femme modèle* (Lauren Baccall en rédactrice de mode conduite par son amant à un match de boxe), et la voix de Nina Simone, le corps se balance, libre, félin et souple.

« Je n'ai rien contre les minijupes et les porte-jarretelles, mais il y a une autre manière de montrer la féminité. » La collection de Jean-Paul Gaultier tombe à point nommé, arrachant les masques de l'indifférence et du mépris. Sa Joséphine Baker n'est pas la lady Banania de la *Revue nègre*. Ses madones du Malcom X boulevard se promènent plus qu'elles ne défilent, rappelant, par leur énergie, les photos de Martine Barrat de la série *Do it or Die* sur les jeunes boxeurs new-yorkais. Pour la première fois depuis le début des collections, les mannequins semblent fixer le public. Dans ce milieu où tous savent qu'une couverture de magazine avec une Noire signifie 20 % d'acheteurs en moins, elles font éclater sur leur passage une bombe de vie et d'amour.

Sous les vêtements, le corps respire. Aux rythmes de Shaft, Isaac Hayes l'entraîne. Brisant les ghettos et les carcans, Jean-Paul Gaultier prouve que l'élégance est un état d'esprit, la liberté d'être, de bouger, de s'ouvrir au monde.

Laurence Benaïm

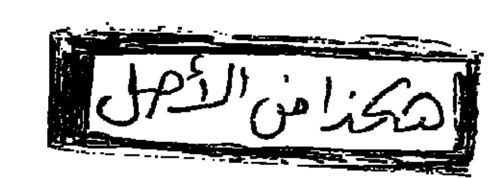
هكذا من الأصل

ARTS Le peintre Victor Vasarely est mort, samedi 15 mars, à Paris, des suites d'un cancer de la prostate. Il était âgé de quatre-vingt-dix ans. ● NÉ EN HONGRIE, inspiré par les principes de l'école du Bauhaus, il s'installe à Paris comme graphiste en 1930. Il est, dans les années 50, l'un des inventeurs de l'art cinétique, qui consiste, par le jeu de figures géométriques, à donner à ses œuvres l'impression du mouvement. ● OPPOSÉ à l'idée du chevalet comme à l'objet d'art unique, il multiplia les reproductions, qui remportèrent un grand succès dans le monde entier. Il symbolisa le style des « années Pompidou » et l'optimisme de mise durant les « trente glorieuses ». ● LA FONDATION VASARELY, créée en 1971 à Aix-en-Provence, a connu de nombreux déboires financiers et judiciaires qui devraient se conclure prochainement par un dépôt de bilan.

Victor Vasarely, peintre de la foi dans le progrès technique

L'immense succès des œuvres de l'inventeur de l'art cinétique a marqué les « années Pompidou » au même titre que la DS 19 ou les fauteuils de Paulin. Il disparaît au moment où sa Fondation d'Aix-en-Provence est sur le point de déposer son bilan

« LE MONDE se console très bien avec des consécrations posthumes... », écrivait Victor Vasarely en 1971. Il n'a pas eu de chance : la sienne eut lieu de son vivant. Et sa renommée oblitéra la portée de son œuvre, et ses qualités mêmes. Vasarely voulait un art à la portée du plus grand nombre : ses affiches l'ont rendu célèbre, *ad nauseam* pour certains. Il voulait *« transformer la désolante grisaille quotidienne des déshérités en une ambiance de beauté et de gaieté... »* et ajoutait : *« Des villes Le Corbusier ? Des villes Fernand Léger ? Des villes Niemeyer ? Des villes Schöffer ? Des villes Vasarely ? Que la Providence nous en garde ! Nous ne voulons pas de créations personnelles multipliées à l'infini, mais, à partir d'un langage basé sur les constantes, utilisable par la multitude des créateurs, l'art collectif de l'anonymat. »*

Quarante ans avant Bill Gates, Vasarely rêvait d'un musée virtuel, et appelait de ses vœux la fabrication de projecteurs capables de restituer à volonté ses tableaux sur la surface des murs, avec toutes leurs qualités. Il multiplia aussi les estampes et les reproductions, opposé à l'idée du tableau de chevalet comme au concept d'objet d'art unique : *« Le fait qu'un oratorio d'Honegger soit enregistré lui enlève-t-il de sa valeur d'œuvre d'art ? Bien sûr que non. Honegger devra-t-il graver le disque lui-même ? Bien entendu, non. »* Pourtant, malgré lui souvent, Vasarely est un grand peintre. Par la matière, tout d'abord : les versions imprimées l'ont complètement oblitérée, et c'est bien dommage. Sa pâte a la qualité, la plénitude et la richesse des meilleurs Mondrian, une générosité qui surprend. Et que Vasarely condamnait vigoureusement, comparant la matière picturale aux *« parasites d'une audition radiophonique »*...

L'OBSERVATION DES GALETS

Le souci d'animer la surface se retrouve dès ses premières toiles, de la période dite « Denfert » (1938-1958). Après des débuts figuratifs, durant lesquels le peintre se cherche encore, Vasarely trouve son style au large, à Belle-Ile, en 1947. Au bord de l'eau, il observe les galets. Leurs formes aléatoires, ovoïdes, tendues, confirme son intuition : présente dans la nature, pour peu qu'on la regarde de près, la géométrie peut représenter l'univers. Il ramasse les pierres polies, les assemble dans des bas-reliefs, ou encore s'inspire de leurs formes pour peindre.

Cette attention nouvelle, Vasarely va la porter sur les objets les plus humbles, comme les carreaux de faïence craquelés de la station de métro Denfert-Rochereau, microcosme qu'il agrandit à l'échelle du tableau. Les jeunes gens qui s'essayent aujourd'hui aux joies de la géométrie fractale ne font pas autre chose. Mais la chronologie est vaine, avec Vasarely. Ses zèbres s'échelonnent entre 1932 et 1950. Un œil non averti les daterait de la figuration narrative des années 60. La période « Belle-Ile » cohabite avec la période « Cristal » (1948-1960) et la période « Noir-Blanc » (1951-1963).

DENISE COLOMB/MINISTÈRE DE LA CULTURE

Victor Vasarely en 1967.

Victor Vasarely est né à Pécs, en Hongrie, le 9 avril 1908. Il entame des études de médecine avant d'intégrer, en 1928, l'académie Mühely de Budapest, école qui intègre les principes du Bauhaus, où il reçoit l'enseignement d'Alexandre Bortnyik, lui-même élève de Joseph Albers et de Laszlo Moholy-Nagy, qui met l'accent sur les techniques de la publicité. C'est d'ailleurs comme publicitaire que Vasarely s'installe à Paris, en 1931.

Sa première grande exposition en France a lieu en novembre 1944, chez Denise René, dont le nom est indissociable de celui de Vasarely. Interrogée par Catherine Millet (*Conversations avec Denise René*, Adam Biro, 1991), la galeriste confie : *« Dans l'esprit de Vasarely, cette exposition devait préparer la création de l'école dont il rêvait... Tout le monde a été impressionné, les collectionneurs Roger Dutilleul et Wilhelm Uhde, Jean Aubier, l'éditeur. André Breton s'est demandé si les surréalistes n'avaient pas trouvé là un nouveau peintre, à cause des trompe-l'œil qui abondaient dans ses inventions graphiques... Peut-être aurais-je hésité à ouvrir une galerie si je n'avais pas rencontré cet artiste qui avait l'envergure du grand novateur qu'il est devenu. »*

Dans le Paris de l'après-guerre, les avant-gardes avancent en ordre dispersé. Les quelques galeries qui les accueillent, les deux revues (*Art d'aujourd'hui*, puis *Cimaise*) qui les défendent, se crêpent confraternellement le chignon, devant quelques très rares amateurs. L'art géométrique domine tout d'abord, avant d'être débordé par l'abstraction lyrique. Une avant-garde chasse l'autre. Denise René réagit immédiatement : en 1955, sur une idée de Vasarely, elle organise l'exposition « Le mouvement », avec des œuvres qui remuent, pour de vrai, d'Agam, Bury, Calder, Soto et Tinguely, plus un *Rotorelief* de Marcel Duchamp.

« ÉLITE RAFFINÉE... »

Vasarely expose pour sa part des plaques de verre suspendues au plafond par des fils de nylon. *« Les plaques allaient par deux*, explique Denise René, *superposées, chacune portant une composition complémentaire de l'autre. Leur mouvement relatif, leur balancement infiniment léger engendraient de nouvelles et multiples compositions. »*

L'abstraction géométrique revit. La preuve, elle bouge. Vasarely publie à cette occasion son *Manifeste jaune*, qui marque les débuts de l'art cinétique. Mais le mouvement chez lui est généralement virtuel. Dans une grille orthogonale, une alternance de carrés noirs et blancs voit son ordonnancement troublé par quelques losanges et d'autres carrés désaxés.

Grâce à des moyens plastiques très simples, Vasarely entraîne l'oeil dans une danse rapide, créant de surcroît une sensation de volume. C'est dans cette direction qu'il s'oriente ensuite, avec ses fameuses axonométries, où de grosses boules semblent taillées par des facettes colorées, posées en aplat, dans une très subtile gradation des valeurs peinte selon cette technique impersonnelle qui l'a paradoxalement rendu célèbre.

Un parcours artistique à la rigueur croissante, mais pas exempt de doutes : *« La musique moderne est mathématique, et... elle m'angoisse, puis m'ennuie. Les développements mathématiques de la forme donnent également des résultats ennuyeux ; pourtant, c'est dans cette direction qu'il faut continuer... »* Vasarely s'y attache et prédit, en 1960, *« la fin d'un art personnel pour une élite raffinée... »*. Ses formes se répandent dans le monde entier et symbolisent aujourd'hui l'optimisme de mise durant les « trente glorieuses ». Une foi absolue dans le progrès technique qui fait de l'art de Vasarely le style des « années Pompidou », au même titre que la DS de Citroën ou les fauteuils dessinés par Paulin.

Harry Bellet

Biographie

● **1908** : naissance à Pécs en Hongrie. Il commence des études de médecine à la faculté de Budapest avant de s'inscrire à l'académie Podolini-Volkmann en 1927. En 1928 et 1929, il suit les cours de l'académie Mühely, le « Bauhaus » Hongrois.

● **1931** : il s'installe à Paris. Graphiste publicitaire, il travaille pour les agences Havas, Draeger et Devambez.

● **1944** : véritables débuts avec l'exposition inaugurale de la galerie Denise René, à Paris, en 1944.

● **1955** : il conçoit l'exposition « Le Mouvement », qui marque la naissance de l'art cinétique.

● **1961** : naturalisé français. Il reçoit le prix Guggenheim en 1964. L'année suivante, le Grand Prix de gravure de Ljubljana et le Grand Prix de la biennale de Sao Paulo lui sont attribués. Officier dans l'ordre national de la Légion d'honneur depuis 1981, il a été nommé commandeur dans l'ordre national du Mérite en 1984 et fait officier des Arts et Lettres en 1985. La ville de Budapest lui a dédié un musée, au château Zichy, en 1987.

L'avenir incertain de la Fondation

A TRAVERS sa Fondation, Vasarely espérait éduquer le public. Elle fut inaugurée par Jacques Chirac, alors premier ministre, en 1976, à Aix-en-Provence, près du Jas de Bouffan, une colline boisée située un peu à l'écart de la ville, où avait vécu Cézanne. Elle était devenue l'une des destinations du tourisme culturel en Provence. Dans la logique de sa démarche visant à appliquer son art à l'architecture, Vasarely avait dessiné lui-même les plans du vaste bâtiment de 5 000 m² : seize volumes hexagonaux, des décorations polychromes et neuf cent vingt modèles de façades ornées de cercles blancs sur fond noir et de cercles noirs sur fond blanc, variés à l'infini. Elle a cependant connu les déboires que l'on sait : trente-six articles parus dans *Le Monde* évoquent ce feuilleton (notamment dans *Le Monde* des 15 mai 1993, 28 juin 1993, 3 décembre 1994).

Dernier avatar en date, qui précéda de peu le décès de Vasarely, un contrôle fiscal, qui a constaté *« entre 1982 et 1993 une disparition d'actifs en œuvres d'art d'un montant de 43 millions de francs et notifié un redressement de 18 millions de francs »*, selon le conseil d'administration de la Fondation, qui a demandé au procureur de la République de prononcer un dépôt de bilan, qui devrait intervenir le 31 mars.

Michèle Vasarely, belle-fille de l'artiste et présidente de la Fondation depuis avril 1995, a préalablement porté plainte contre l'Université *« pour les malversations commises par ses anciens dirigeants »*. La Fondation a été gérée par l'université de droit, d'économie et de sciences Aix-Marseille III, de 1981 à 1995. L'ancien président de la Fondation, Charles Debbasch, avait été mis en examen le 28 novembre 1994 pour *« abus de confiance »* et écroué pendant plus de deux mois et demi après une plainte de la famille de Vasarely, qui lui reproche des malversations et des détournements d'œuvres, notamment en Suisse. Soutenue par la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, Michèle Vasarely propose de transformer la fondation privée en un musée public, plus généralement dédié à l'abstraction géométrique et à l'art construit, qui s'enrichirait des œuvres de la collection familiale proposées en paiement des droits de succession.

Les deux fils de l'artiste, André et Jean-Pierre (également plasticien, sous le pseudonyme d'Yvaral), et l'épouse de ce dernier, Michèle, ont mis en cause dans une lettre ouverte au président de la République *« le double langage de l'Etat »* : *« D'un côté, les représentants de l'Etat assurent qu'ils soutiendront la réhabilitation de l'institution, de l'autre, rien n'est fait. »* Evoquant l'avenir de la Fondation, l'ancien ministre de la culture Jack Lang a indiqué dimanche que le devoir des autorités responsables est aujourd'hui d'assurer *« la pérennité de* [l'] *œuvre* [de Vasarely], *de son action, en particulier en préservant la Fondation Vasarely »*. Mais la direction des Musées de France fait la fine bouche, et certains conservateurs sont plus que réservés sur l'intérêt de l'œuvre. Ce qui n'étonne guère Michèle Vasarely : *« Durant sa longue maladie, aucun représentant du ministère de la culture n'a jugé utile de lui rendre visite. Quoi qu'ils pensent de l'œuvre, l'homme ne méritait pas cela. C'est indigne, et c'est lâche. »*

Ha. B.

Les réactions

Le président Jacques Chirac a rendu hommage à Vasarely, précisant que cet artiste *« venu de Hongrie »* avait su *« donner de nouvelles lignes à notre imaginaire. L'art cinétique était d'abord son approche du monde (...). Sa disparition est une grande perte pour le monde artistique, un monde sans frontière »*. Le ministre de la culture, Philippe Douste-Blazy, s'est engagé pour sa part à présenter une rétrospective de l'œuvre de Vasarely dans les prochaines années. Il a ajouté qu'*« à travers l'op art, Vasarely a montré que le plus important n'était peut-être pas de créer une œuvre, mais de produire un rapport étroit entre ce qui est donné à voir et celui qui regarde »*. L'ancien ministre de la culture, Jack Lang, a salué Vasarely comme l'*« un des grands inventeurs de formes de ce siècle »*. Présidente du Comité français des galeries d'art, Anne Labunière rend hommage à Vasarely, *« un des derniers grands artistes français ayant une importante résonance internationale. Son œuvre, dépassant le marché, lui survivra »*.

Le bain de jouvence de Roger Planchon dans la France du premier Empire

Le directeur du TNP de Villeurbanne joue et met en scène le « Radeau de la Méduse », sa nouvelle pièce, servie par de jeunes acteurs emmenés par Nicolas Moreau et Marie Bunel

LE RADEAU DE LA MÉDUSE, écrit et mis en scène par Roger Planchon. Avec Nicolas Moreau, Régis Royer, Marie Bunel, Sophie Barjac, Hervé Pierre, Sara Martins, Roger Planchon... THÉÂTRE NATIONAL DE LA COLLINE, 15, rue Malte-Brun, Paris 20e. Mo Gambetta. Du mardi au samedi, à 20 h 30. Dimanche, à 15 h 30. TéL : 01-44-62-52-52.

Quelle surprise radieuse, toujours, nous fait un grand artiste s'il pique une crise de vraie jeunesse le jour où il se voit, dans la glace, trop de blanc sur la tête. Il change de cap, il nous envoie un appel d'air. Un exemple en or est Matisse lâchant ses pinceaux pour découper un paradis de fleurs et d'oiseaux dans des papiers de couleur. Roger Planchon vient, tout pareil, de se refaire une beauté.

Le motif, pour ne pas dire l'alibi, ne change pas : quelques semaines de l'Histoire de France, l'île d'Elbe, les Bourbons, les Cent-Jours, traversées *de biais ou à contre-poil* par un banquier, un homme d'affaires, un général, et, avec plus de cœur, par leurs compagnes et par deux jeunes hommes en colère.

Non, la nouveauté de ce *Radeau de la Méduse*, c'est le théâtre proprement dit. Une aire de jeu encadrée par un mur pharaonique, si géant que nous ne devinons que ses assises. Il est fendu, mais aucune allusion à la campagne d'Egypte. Planchon l'a posé là comme se pose un axiome, celui de la fuite et de la légende des siècles. *Au pied du mur* : meubles Empire, hommes et femmes en toilettes 1814, authentiques, superbes, éclatants, comme s'ils sortaient tout juste des mains des ébénistes et couturiers les plus virtuoses de l'époque.

PASSE-PASSE VISUEL

Au théâtre, meubles et costumes, réalistes ou pas, participent, peu ou prou, du « faire semblant » global. Pas ici : ils sont si beaux, si neufs, si vrais qu'une « illusion d'optique à l'envers » nous saisit. Illusion confirmée par une lumière subtile, qui fait paraître les acteurs à contre-jour, mais pas vraiment, plutôt comme des apparitions imaginaires d'un trait coupant, évoluant dans un ciel *nacré*.

Plus c'est vrai, plus c'est faux. Plus c'est faux, plus c'est vrai. A ce tour de passe-passe visuel, au relief aigu, se joint un découpage elliptique de l'action. Il n'y a pas de scènes, juste des sautes brèves de scènes qui filent. Les paroles échangées ne s'engrènent pas dans les dents des roues de l'action, elles passent sur des pistes voisines, rapides, plutôt comme des échos. En contrepoint éclatent les images muettes, immobiles, d'autres scènes, qui nous échappent. *Vitesse du découpage*, concision des dialogues, plans de coupe, appartiennent au cinéma, mais ce n'est pas un simple transfert, c'est une *perfusion*, une réanimation sensible, souple, en douceur, de l'art dramatique par les servitudes de l'art de l'écran.

La seconde partie de la pièce, où les figures les plus attachantes du récit se retrouvent dans une nature alpine, est d'une pureté d'exécution extrême. L'une des plus grandes heures de Planchon. Et le bonheur de voir jouer des acteurs attachants, libres, habités, peu vus encore à ce jour, Marie Bunel, Catherine Vuillez, Nicolas Moreau, Régis Royer, et Sophie Barjac, plus connue, sans nommer Planchon lui-même, acteur-phénomène *d'une présence de Méphisto* expéditif, aux sabots ailés, irradiant le doré de la poussière des champs.

Michel Cournot

Raoul Dufy, maître du fauvisme et virtuose de la variation stylistique

RAOUL DUFY, SÉRIES ET SÉRIES NOIRES. Fondation Pierre-Gianada, Martigny, Suisse. Tél. : 00-41-27-722-39-78. Tous les jours, de 10 heures à 18 heures. Jusqu'au 1er juin.

MARTIGNY
de notre envoyé spécial

Dufy est de ces peintres que l'histoire de l'art a coutume de faire mourir peu avant ou peu après la première guerre mondiale, quarante ans avant la véritable date de leur décès. Tous – Dufy, Marquet, Vlaminck, Friesz, Van Dongen – ont été de l'avant-garde des fauves à partir de 1905, exaspérant le chromatisme et portant le post-impressionnisme à son point d'incandescence. A Anvers et à l'Estaque, ils ont peint en compagnie de Derain et de Braque. Amis et admirateurs de Matisse pour la plupart, ils l'ont suivi dans ses expéditions du côté de la couleur pure et intense, tandis que la critique *et leurs confrères plus âgés* les traitaient d'anarchistes, de pyromanes ou de déments. Ce fut, vers 1907, leur période glorieuse.

Cinq ans plus tard, leur situation a changé. Braque a rejoint Picasso et invente avec lui ce que l'on nomme cubisme. Derain cherche à réunir les mérites de Cézanne et de l'archaïsme. Matisse est parti très loin, vers le paradis de Giotto et des icônes. Eux, ni cubistes, ni archaïsants, ni byzantins, ne savent quelle voie suivre. Ils se rapprochent un moment du cubisme, mais sans conviction. Les plus nombreux se replient vers leur point *de départ, le post-impressionnisme* des années 1890. Ils se remettent à peindre des paysages méridionaux harmonieux et des femmes nues sur des chaises longues. En 1912, Apollinaire signale que Marquet en revient à Monet et que les anciens fauves n'ont plus rien de neuf à montrer – rien que d'honnêtes tableaux pour embellir d'honnêtes intérieurs bourgeois. Ils sortent de l'histoire de la modernité.

Cette vision est juste, pour l'essentiel. *La plupart de ces artistes* n'ont rien fait dans l'entre-deux-guerres qui mérite que l'on s'y arrête longuement. Friesz et Vlaminck s'absorbent dans la confection d'œuvres sans surprise. Marquet entreprend l'inventaire des côtes et des ports d'Europe et d'Afrique du Nord. Van Dongen glisse à la mondanité galante.

Dufy exécute des séries, des séries longues et nombreuses, courses à Deauville, concerts, vues d'atelier, baigneuses, marines. Il a du succès, des amateurs, des expositions, la commande de la *Fée Electricité* et des prix flatteurs – rien qui donne envie d'aller y voir de plus près. Il s'est trouvé cependant une institution assez audacieuse pour oser organiser une exposition Dufy, qui, *loin de se* laisser fasciner par la période fauve, se consacre à ce qui s'est passé après, jusqu'en 1953, année de la mort du peintre.

SÉLECTION HABILE

Le risque était grand de tomber dans la parade jolie et futile. Il a été évité grâce à une sélection habile des thèmes et des œuvres, telle qu'il n'y a là, en cent trente-trois œuvres, que le meilleur Dufy, déconcertant parfois, intéressant presque toujours. Le principe de l'accrochage est clair : un motif est étudié de son apparition dans *l'œuvre à sa disparition, durant* plusieurs décennies, du fauvisme et du quasi-cubisme aux années 40 et 50. Ainsi se révèle la diversité des expérimentations picturales, qui donne à croire que Dufy s'interdit la répétition et refuse de faire « du » Dufy. Baie des Anges, dépiquage, villas à Nogent, cargos à Sainte-Adresse : chaque motif fait l'objet d'une suite de variations stylistiques, du traitement le plus figuratif au plus elliptique. La composition change peu. La *manière, à l'inverse, change sans* cesse : la main s'appesantit ou accélère, la touche détaille ou se contente d'indiquer, la couleur flotte à sa guise, indépendante de tout dessin. Elle n'obéit à aucun impératif de description.

La coque du cargo, ce peut être, au milieu de la toile, une tache en forme de nuage sur laquelle, en vert vif, est tracé un pictogramme rudimentaire de bateau, à moins qu'il ne soit gratté à la façon d'un graffiti. Un pavillon au bord de la Marne, dans un jardin, ce peut être des à-plats de plusieurs verts juxtaposés et croquis gribouillé en noir par dessus – gribouillé avec adresse. Quant à la mer, elle se figure de vingt façons différentes, frottis, zigzags, larges touches balayant *la surface, courtes touches* entrecroisées, tous les bleus, tous les verts, des gris, des roses et, au premier plan, immensément grossis, des coquillages spiralés.

Ces exercices ne sont pas tous réussis. Quand il s'impose de détailler, Dufy s'empêtre dans l'énumération et la fragmentation, qui l'empêchent d'user largement de la couleur – ce qu'il fait le mieux, avec le plus de rythme. Quand il s'y abandonne, stylise à la va-vite, néglige le volume et plaque des accords de couleurs crues, il obtient de plaisants tableaux. Légers, décoratifs, élégants, de peu de sens et de peu de conséquences, assurément – mais plaisants et inventifs. C'est un mérite non négligeable, pour peu qu'on le compare à nombre de ses contemporains.

Philippe Dagen

DANS LES THÉÂTRES

LE TRAITÉ DES MANNEQUINS

D'après Bruno Schulz. Mise en scène : Wladyslaw Znorko. Avec Elisabeth Ernoult, Jean-Pierre Hollebecq, Philippe Puigserver, Emiliano Suarez... THÉÂTRE DE LA CITÉ INTERNATIONALE, 21 *bis*, boulevard Jourdan, 14e. RER Cité-Universitaire. Tél. : 01-45-89-38-69. Lundi, mardi, vendredi et samedi à 20 h 30 ; jeudi à 19 heures ; dimanche à 16 h 30. 55 F et 110 F. Durée : 1 heure. Jusqu'au 29 mars.

■ C'est une folie comme seul Wladyslaw Znorko sait en inventer. Une heure de voyage dans la tête, avec le bruit fracassant de chemins de fer, des flots de musique, des images hallucinatoires, et... une odeur de soupe. *La* soupe cuit pendant le spectacle, elle est offerte à la fin, juste à côté de l'aire de jeu, conçue comme un peep-show. Les fauteuils sont disposés le long de de fenêtres aux vitres empoussiérées, qui donnent sur une pièce au sol de bois – un vieux bout de l'Europe de l'Est, avec des machines à coudre, un lit d'enfant en fer, des mannequins et des personnages auxquels même Gogol n'aurait pas songé : des hommes et des femmes agités de passions compulsives, nées d'une interprétation extrêmement personnelle et fantasque de la lecture des *Boutiques de cannelle*, de Bruno Schulz. Wladyslaw Znorko les entraîne dans le capharnaüm d'une Europe de l'Est qu'il réinvente avec la violence frénétique d'un enfant imaginant la guerre dans un grenier. C'est fort, magnifiquement déjanté. *Brigitte Salino*

L'ANNONCE FAITE À MARIE

De Paul Claudel. Mise en scène : Frédéric Fisbach. Avec Claire Aveline, Valérie Blanchon, Bertrand Bossard, Antoine Caubet, Cécile Cholet, Christian Montout... EX-ENTREPRISE UNIPIERRE, 6, rue des Courrières, Nanterre. RER Nanterre-Préfecture. Tél. : 01-46-14-70-00. Du mardi au samedi à 20 h 30 ; dimanche à 17 h 30. Durée : 2 heures. 80 F à 140 F. Jusqu'au 29 mars.

■ Adieu le Moyen Age, Combernon, les mauvaises terres de Chinchy, le bois de Chevoche, le gué de Saponay, la fontaine dans le verger, la route royale : *L'Annonce faite à Marie* mise en scène par Frédéric Fisbach se joue dans une usine abandonnée de Nanterre. Sans décor, sinon celui d'une vaste salle dont les fenêtres donnent sur la nuit. Les spectateurs se regroupent dans le hall d'entrée, où un chœur les attend. Vingt-deux jeunes gens récitent le prologue. Ils coupent les mots en leur milieu, scandent le texte de Claudel comme si c'était une partition. Puis les spectateurs montent à l'étage, où ils s'asseyent sur des chaises disposées en vrac autour d'une table sans apprêt – un des rares éléments du décor. Une fois son baiser donné, Pierre de Craon peint un plastique, avec de beaux gestes précis : dans la vie, c'est un ébéniste. Les autres protagonistes sont des comédiens, certains confirmés, d'autres amateurs. Ils font de *L'Annonce* un chant, bercé par la musique de Darius Milhaud (pour la première fois sur un plateau) *et irradié d'une simplicité liturgique. C'est une forme de théâtre inédite* et troublante, malgré le propos dogmatique et terrifiant de la pièce de Paul Claudel. *B. S.*

LES COUPS

De Jean Meckert. Adaptation d'Arlette Namiand. Mise en scène : Philippe Goyard. Avec Jean-Paul Wenzel. THÉÂTRE 71, 3, place du 11-novembre, Malakoff. Mo Plateau-de-Vanves. Tél. : 01-46-55-43-45. Mardi, mercredi, vendredi et samedi à 20 h 30 ; dimanche à 17 heures. 85 F et 115 F. Durée : 1 h 15. Jusqu'au 23 mars.

■ Coups de gueule, coups de cœur, coups de cafard, coups de sang, coups de folie, coups dans la gueule, coups au comptoir, coups de soleil et coups dans le noir. Tous les coups sont dans *Les Coups*, premier roman de Jean Meckert, publié en 1941. Un roman prolétarien, comme on dit. Un livre qui cogne. L'histoire d'un homme, Félix, vingt-six ans dans le Paris pauvre d'avant la seconde guerre mondiale – les canaux et les ateliers du nord de la ville. Félix rencontre Paulette, secrétaire dans le *« gourbi »* où il travaille comme ajusteur. C'est l'amour. Avec des coups, dont celui du mépris : *« Il est bien brave, Félix, mais c'est un manœuvre »*, dit-on dans la famille de Paulette, des petits parvenus... Jean-Paul Wenzel, directeur des Fédérés de Montluçon, a rencontré Jean Meckert avant qu'il ne meure, en 1995. Il *savait que ce livre était pour lui. Il joue Félix. Dirigé par Philippe Goyard*, accompagné par Bertrand Binet, à l'accordéon, il boxe avec les mots. L'adaptation d'Arlette Namiand traverse les péripéties des *Coups* pour en retenir l'essentiel – ces mots qui font mal quand on ne les maîtrise pas. C'est rapide, sensible, juste. *B. S.*

LE PASSAGE

De Véronique Olmi. Mise en scène : Ivan Morane. Avec Marina Vlady et Matthieu Rozé. THÉÂTRE DU ROND-POINT, 2 *bis*, avenue Franklin-Roosevelt. 8e. Mo Franklin-Roosevelt. Tél. : 01-44-95-98-10. Mardi, jeudi, vendredi à 21 heures, mercredi à 19 h 30, samedi à 18 heures et 21 heures, dimanche à 15 h 30. 80 F à 160 F. Durée : 1 h 40. Jusqu'au 28 mars.

■ Un bon sujet : la vie de la poétesse russe Marina Tsvétaéva (1892-1941) ; une situation forte : l'affrontement entre cette femme déchirée et son fils idéaliste ; un bon rythme : trois moments-clefs – 1939 à Paris, 1940 à Moscou, 1944 sur le front ; une écriture assez forte, déterminée... Il n'est pas fréquent de voir réunies autant de qualités dans une (quasi) première pièce. C'est le cas du *Passage*, écrit par Véronique Olmi, une comédienne âgée de vingt-six ans, qui n'a pas de chance : sa pièce est coulée dans le béton par la mise en scène d'Ivan Morane. Marina Tsvétaéva – interprétée *pourtant par Marina Vlady – perd sa grâce douloureuse pour devenir une* statue du désespoir brut, à quoi s'oppose en vain le fils transformé en pantin (Matthieu Rozé). Quiconque ne connaît pas la pièce peut en penser le pire en la voyant. Il faut donc la lire. Elle est éditée par l'Arche. *B. S.*

QUAI OUEST

De Bernard-Marie Koltès. Mise en scène : Elisabeth Chailloux. Avec Christèle Tual, Adel Hakim, Antoine Basler, Adama Niane, Roland Gervet, Agnès Pontier, Michèle Oppenot, Eduardo Galhos. THÉÂTRE DES QUARTIERS D'IVRY, 1, rue Simon-Dereure, Ivry. Mo Mairie-d'Ivry. Tél. : 01-46-72-37-43. Du mardi au samedi à 20 h 30 ; dimanche à 16 heures. Durée : 2 h 10. 70 F et 110 F. Jusqu'au 16 mars.

■ *« Le quai ouest, c'est la zone »*, écrit Elisabeth Chailloux dans le programme de *Quai Ouest*. Sa mise en scène de la pièce de Bernard-Marie Koltès ne dénie pas le propos. C'est la zone, au Théâtre des Quartiers d'Ivry : du béton brut, une eau qui ruisselle, des passerelles. Mis à part les deux « bourgeois » égarés – Monique et Koch –, ceux qui se retrouvent dans cet *endroit sont en jogging et baskets, ou – comme la mère – vêtus des* attributs des « SDF ». Bernard-Marie Koltès n'en demande pas tant. Sa pièce se joue dans un hangar, un de ces endroits abandonnés qui finissent par constituer un décor urbain. Il s'en dégage une forme violente de poésie, sans quoi *Quai Ouest* ne serait qu'une chronique de l'air du temps. Elisabeth Chailloux tombe dans le piège. En confondant *« zone »* et abandon, elle étale les clichés. *B. S.*

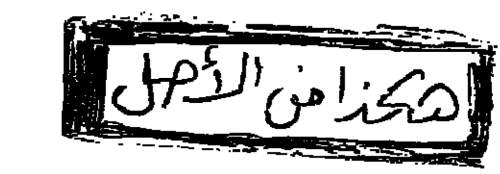

L'Autriche et la Suisse du jazz

Plusieurs concerts pour découvrir des musiciens de l'Europe créative

DEUX initiatives pour mieux connaître le jazz créatif de l'Autriche et de le la Suisse. Intitulée « Vienne à Paris, jeux de regards », une collaboration entre les Instants chavirés, le Sceaux What et Banlieues bleues permettra à Cristian Muthspiel, Uli Scherer, Wolfgang Puschning, Andreas Manndorff et d'autres de croiser notamment Hélène Labarrière, Dominique Pifarély, Louis Sclavis ou Guillaume Orti en réponse à une invitation viennoise faite en 1995 par le directeur musical du Vienna Art Orchestra, Matthias Rüegg, qui dirigera, comme Claude Barthélemy, une formation issue de ces rencontres. Par ailleurs, au Centre culturel suisse, à Paris, quatre labels discographiques très actifs, Unit Records, Four for Ears, Altri Suoni et Percaso Production, dirigés par des musiciens, viendront, en huit concerts et vingt-cinq artistes, représenter *la diversité d'approche de nos voisins suisses.*

★ Instants chavirés à Montreuil, 20 h 30, les 18 et 19 mars (tél. : 01-42-87-25-91) ; Sceaux What à Sceaux, 20 h 30, les 20 et 21 (tél. : 01-46-61-36-67) ; Espace du parc à Drancy, 20 h 30, le 22 (tél. : 01-43-85-66-00) ; Centre culturel suisse, 20 h 30, du 19 au 22 mars (tél. : 01-42-71-44-50).

UNE SOIRÉE À PARIS

Pavement
Sous ses allures de roi du rock paresseux, Stephen Malkmus a entraîné Pavement sur des territoires passionnément chaotiques. Malaxées, tordues, mais d'une inspiration mélodique souvent au rendez-vous, les chansons retrouvent une excitante fraîcheur.
Bataclan, 50, boulevard Voltaire, Paris 11e. Mo Voltaire. 20 heures, le 17. Tél. : 01-47-00-55-22. De 115 F à 130 F.

Suzanne Vega
Aidée de son mari-producteur Mitchell Froom, la grande prêtresse du renouveau folk new-yorkais s'est muée en une audacieuse alchimiste. Dernier album en date, *Nine Objects of Desire* alliait sensualité mélodique et une étonnante variété formelle.
Salle Pleyel, 252, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris 8e. Mo Ternes. 20 h 30, le 17. Tél. : 01-45-61-53-00. De 125 F à 200 F.

Festival Banlieues bleues
En décembre 1996, à l'initiative du guitariste et luthiste franco-algérien Camel Zekri, des musiciens africains et européens ont descendu le fleuve Niger en s'arrêtant le plus souvent possible pour jouer ensemble. Parmi eux, il y avait le saxophoniste Michel Doneda, l'accordéoniste Ute Völker, le flûtiste Yacouba Moumouni Alzouma. L'intensité de ces échanges leur a donné l'envie de se retrouver.
Espace du Parc, 4, place Marceau et rue Sadi-Carnot, 93 Drancy. 20 h 30, le 18. Tél. : 01-48-96-50-87. 70 F et 90 F.

Adama
Compagnie de danse, musique et chant, Adama – une dizaine d'artistes – puise son inspiration dans le patrimoine culturel juif, mêlant tradition et regard moderne.
Les Halles-L'Auditorium, 5, porte Saint-Eustache, Paris 4e. Mo Châtelet-les Halles. 20 h 30, les 18, 19, 20, 21 et 22 ; 16 heures, le 23. Tél. : 01-42-36-13-90. De 120 F à 140 F.

CINÉMA

NOUVEAUX FILMS

ARCHANGEL
Film canadien de Guy Maddin, avec Kyle McCulloch, Kathy Marykuca, Sarah Neville, Ari Cohen, Michael Gottli, David Falkenberg (1 h 23).
VO : Espace Saint-Michel, 5e (01-44-07-20-49).

LA CICATRICE
Film franco-israélien de Haim Bouzaglo, avec Robin Renucci, Ronit Alkabetz, Andréa Ferréol, Sasson Gabai (1 h 34).
Grand Pavois, 15e (01-45-54-46-85).

DERNIER RECOURS (*)
Film américain de Walter Hill, avec Bruce Willis, Bruce Dern, Christopher Walken, William Sanderson, David Patrick Kelly, Karina Lombard (1 h 41).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; UGC Odéon, 6e ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (réservation : 01-40-30-20-10) ; George-V, 8e.

ENQUÊTE SUR ABRAHAM
Film franco-israélien-palestinien d'Abraham Ségal (1 h 42).
VO : Studio des Ursulines, 5e (01-43-26-19-09).

FRED
Film français de Pierre Jolivet, avec Vincent Lindon, Clotilde Courau, François Berléand, Albert Dray, Roschdy Zem, Stéphane Jobert (1 h 25).
UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Gaumont Opéra I, dolby, 2e (01-43-12-91-40) ; Rex, dolby, 2e (01-39-17-10-00) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (01-43-25-59-83) ; Bretagne, 6e (01-39-17-10-00) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (01-43-59-19-08) ; George-V, dolby, 8e ; Majestic Bastille, dolby, 11e (01-47-00-02-48) ; UGC Gobelins, 13e ; Mistral, 14e (01-39-17-10-00) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (01-48-28-42-27) ; 14 Juillet-sur-Seine, dolby, 19e (reservation : 01-40-30-20-10) ; Le Gambetta, dolby, 20e (01-46-36-10-96).

GLASTONBURY, THE MOVIE
Film britannique de Robin Mahoney, Mathew Salked, William Beaton, avec The Filberts, Co-Créators, Lemonheads, Omar, Spiritualized, Chuck Prophet (1 h 36).
VO : Espace Saint-Michel, dolby, 5e (01-44-07-20-49).

KIDS IN THE HALL
Film américain de Kelly Makin, avec David Foley, Bruce McCulloch, Kevin McDonald.
VF : Paramount Opéra, dolby, 9e (01-47-42-56-31).

NO WAY HOME (*)
Film américain de Buddy Giovinazzo, avec Tim Roth, James Russo, Deborah Unger, Bernadette Penotti, Larry Romano, Mike Grief (1 h 36).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (01-47-70-33-88) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (01-43-25-59-83) ; UGC Rotonde, 6e ; George-V, 8e ; 14-Juillet Bastille, dolby, 11e (01-43-57-90-81).

LE PATIENT ANGLAIS
Film américain d'Anthony Minghella, avec Ralph Fiennes, Kristin Scott Thomas, Juliette Binoche, Willem Dafoe, Naveen Andrews, Colin Firth (2 h 40).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (01-40-39-99-40) ; Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (01-47-70-33-88) ; Grand Action, dolby, 5e (01-43-29-44-40) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (01-43-25-59-83) ; UGC Rotonde, dolby, 6e ; La Pagode, dolby, 7e (réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Champs-Elysées, dolby, 8e (01-43-59-04-67) ; George-V, dolby, 8e ; Max Linder Panorama, THX, dolby, 9e (01-48-24-88-88) ; La Bastille, dolby, 11e (01-43-07-48-60) ; Gaumont Gobelins Rodin, dolby, 13e (01-47-07-55-88) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (01-45-75-79-79) ; Majestic Passy, dolby, 16e (01-42-24-46-24) ; UGC Maillot, 17e ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 01-40-30-20-10) ; 14 Juillet-sur-Seine, dolby, 19e (réservation : 01-40-30-20-10).

LES RANDONNEURS
Film français de Philippe Harel, avec Benoît Poelvoorde, Karin Viard, Géraldine Pailhas, Vincent Elbaz, Philippe Harel (1 h 35).
Gaumont les Halles, dolby, 1er (01-40-39-99-40) ; 14-Juillet Beaubourg, 3e (réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (01-43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (01-43-59-19-08) ; Le Balzac, dolby, 8e (01-45-61-10-60) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (01-47-70-33-88) ; 14-Juillet Bastille, dolby, 11e (01-43-57-90-81) ; Gaumont Gobelins Rodin, dolby, 13e (01-47-07-55-88) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (01-43-27-84-50) ; Miramar, dolby, 14e (01-39-17-10-00) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (01-45-75-79-79) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (01-48-28-42-27) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 01-40-30-20-10) ; 14 Juillet-sur-Seine, dolby, 19e (réservation : 01-40-30-20-10).

TALES FROM THE GIMLI HOSPITAL
Film canadien de Guy Maddin, avec Kyle McCulloch, Michael Gottli, Angela Heck, Margaret-Anne Mac Leod, Heather Neale, Caroline Bonner (1 h 12).
VO : Espace Saint-Michel, 5e (01-44-07-20-49).

VA OÙ TON CŒUR TE PORTE
Film italien de Christina Comencini, avec Virna Lisi, Tcheky Karyo, Margherita Buy, Galatea Ranzi, Valentina Chico, Massimo Ghini (1 h 50).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (01-46-33-79-38) ; UGC Triomphe, dolby, 8e ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 01-40-30-20-10).

(*) Films interdits aux moins de 12 ans.

MUSIQUE

Une sélection de concerts classique, jazz, rock, chanson et musique du monde à Paris et en Ile-de-France

CLASSIQUE

LUNDI 17 MARS

Musiciens de l'orchestre de l'Opéra de Paris
Stockhausen : *Refrain, Kreuzspiel.* Wuorinen : *Invention.* Komives : *Zodiaques.* Boivin : *Domino V.* Rouse : *Ku Ka Ilimoku.* Jean-Noël Crocq (clarinette), Jacques Tys (hautbois), Jean-Yves Sébillotte (piano), Jean-Guillaume Cattin, Sylvie Dukaez, Michel Gastaud, Christine Lagnel, Gérard Pérotin, Philippe Poncet (percussions).
Opéra-Bastille, place de la Bastille, Paris 11e. Mo Bastille. 20 heures, le 17. Tél. : 01-44-73-13-00. 80 F.

Gundula Janowitz (soprano), Charles Spencer (piano)
Œuvres de Schubert.
Salle Gaveau, 45, rue La Boétie, Paris 8e. Mo Miromesnil. 20 h 30, le 17. Tél. : 01-49-53-05-07. De 140 F à 400 F.

Solistes de l'Ensemble 2e2m
Méfano : *Dragonbass, L'Age de la vie, Les Chants crépusculaires, Scintillante, Périple, Douce Saveur, Mélodies,* Création pour flûte et piano.
Centre Georges-Pompidou, rue Rambuteau, Paris 4e. Mo Rambuteau. 20 h 30, le 17. Tél. : 01-44-78-13-15. 90 F.

Anne Queffélec, Georges Pludermacher, Huseyin Sermet, Martial Solal (piano)
Scarlatti : *Sonates pour clavier.* Beethoven : *Sonate pour piano op. 53 « Waldstein ».* Bartok : *Suite de danses.* Asencio : *Albada.* Solal : *Improvisations.*
Théâtre des Champs-Elysées, 15, avenue Montaigne, Paris 8e. Mo Alma-Marceau. 20 h 30, le 17. Tél. : 01-49-52-50-50. De 60 F à 290 F.

Sextuor à cordes de l'Artois
Œuvres de Kagel, Schubert et Brahms.
Les Halles-l'Auditorium, 5, porte Saint-Eustache, Paris 4e. Mo Châtelet-les Halles. 20 h 30, le 17. Tél. : 01-42-36-13-90. 120 F.

MARDI 18 MARS

Ombra felice
d'après Mozart. Cyndia Sieden, Elzbieta Szmytka, Veronica Cangemi (sopranos), Nathalie Stutzmann (alto), Yann Beuron (ténor), Wojtek Drabowicz (baryton), Mireille Mossé (comédienne), Alain Ruaux (contrebasse), Orchestre de Picardie, Louis Langrée (direction), Ursel et Karl-Ernst Herrmann (mise en scène).
Théâtre des Champs-Elysées, 15, avenue Montaigne, Paris 8e. Mo Alma-Marceau. 19 h 30, le 18. Tél. : 01-49-52-50-50. De 60 F à 590 F.

Ensemble orchestral de Paris
Saint-Saëns : *Suite pour orchestre.* Fauré : *Ballade pour piano et orchestre.* Franck : *Variations symphoniques.* Bizet : *Symphonie.* Jean-Philippe Collard (piano), Jean-Jacques Kantorow (direction).
Salle Pleyel, 252, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris 8e. Mo Ternes. 20 h 30, le 18. Tél. : 01-08-00-42-67-57. De 60 F à 190 F.

MERCREDI 19 MARS

Ensemble Recherche
Dalbavie : *In Advance of a Broken Time.* Dillon : *Stringtrio.* Donatoni : *Etwas ruhiger im Ausdruck.*
Châtelet, 1, place du Châtelet, Paris 1er. Mo Châtelet. 12 h 45, le 19. Tél. : 01-40-28-28-40. 50 F.

Orchestre et département chant du CNSMDP
Ravel : *L'Enfant et les sortilèges.* Maîtrise des Hauts-de-Seine, Chœur de Saint-Eustache, Pascal Rophé (direction).
Cité de la Musique, 221, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mo Porte-de-Pantin. 15 heures, le 19. Tél. : 01-44-84-44-84. 35 F.

60e Parallèle
de Manoury. Donald Maxwell (Rudy Link), Jean-Philippe Courtis (Wim Kosowitch), Hedwig Fassbender (Anja Larson), Rié Hamada (Maria Bertini), Technique Ircam, Orchestre de Paris, David Robertson (direction), Pierre Strosser (mise en scène).
Châtelet, 1, place du Châtelet, Paris 1er. Mo Châtelet. 19 h 30, le 19. Tél. : 01-40-28-28-40. De 60 F à 400 F.

Carmen
de Bizet. Béatrice Uria-Monzon (Carmen), Sergei Larin (don José), Gino Quilico (Escamillo), Norah Amsellem (Micaela), Chœur d'enfants de l'Opéra de Paris, Maîtrise des Hauts-de-Seine, Chœur et orchestre de l'Opéra de Paris, Frédéric Chaslin (direction), Alfredo Arias (mise en scène), Ana Yepes (chorégraphie).
Opéra-Bastille, place de la Bastille, Paris 11e. Mo Bastille. 19 h 30, les 19 et 27 ; 15 heures, le 30, jusqu'au 7 avril. Tél. : 01-44-73-13-00. De 60 F à 610 F.

Chœur de Radio-France
Brahms : *Motets, Fest- und Gedenksprüche.* Cornelius : *Requiem.* Mendelssohn : *Psaumes.* Wolf : *Chants sacrés.* Marcus Creed (direction).
Eglise Notre-Dame-du-Travail de Plaisance, 35, rue Guilleminot, Paris 14e. Mo Pernety. 20 heures, le 19. Tél. : 01-42-30-15-16. 80 F.

Orchestre symphonique de la Radio de Cologne
Weber : *Euryanthe,* ouverture. Mendelssohn : *Concerto pour violon et orchestre nº 2.* Stravinsky : *Le Sacre du printemps.* Shlomo Mintz (violon), Hans Vonk (direction).
Théâtre des Champs-Elysées, 15, avenue Montaigne, Paris 8e. Mo Alma-Marceau. 20 h 30, le 19. Tél. : 01-49-52-50-50. De 60 F à 390 F.

JEUDI 20 MARS

Musiciens de l'Ensemble orchestral de Paris
Bach : *Suite pour violoncelle seul BWV 1011.* Bartok : *Danses roumaines.* Campana : *Feed Back.* Giraud : *Envoûtements II.* Franck Della Valle (violon), Clara Navakova (flûte), Thierry Mercier (guitare), Jean Geoffroy (marimba).
Opéra-Comique. Salle Favart, 5, rue Favart, Paris 2e. Mo Richelieu-Drouot. 12 h 30, le 20. Tél. : 01-42-44-45-46. 80 F.

Mark Lubovtsky (violon), David Geringas (violoncelle), Tatiana Geringas, Irina Schnittke (piano)
Schnittke : *Sonate pour violon et piano,* création, *Sonate pour violoncelle et piano,* création, *Trio pour piano, violon et violoncelle,* création.
Maison de Radio-France, 116, avenue du Président-Kennedy, Paris 16e. Mo Passy. 19 heures, le 20. Tél. : 01-42-30-15-16. 30 F.

Brigitte Engerer (piano)
Scriabine : *Pièces faciles de « La Sonnambula » de Bellini.* Tchaïkovski : *Doumka.* Prokofiev : *Sonate pour piano op. 83.* Moussorgski : *Les Tableaux d'une exposition.*
Châtelet, 1, place du Châtelet, Paris 1er. Mo Châtelet. 20 heures, le 20. Tél. : 01-40-28-28-40. De 55 F à 170 F.

Vadim Repin (violon), Jean-Bernard Pommier (piano)
Debussy : *Sonate pour violon et piano.* Lekeu : *Sonate pour violon et piano.* Franck : *Sonate pour violon et piano.*
Musée d'Orsay, 1, rue de Bellechasse, Paris 7e. Mo Solferino. 20 heures, le 20. Tél. : 01-40-49-47-17. 130 F.

Orchestre national de France
Schoenberg : *Verklärte Nacht.* Schnittke : *Fragments sur des tableaux de Jérôme Bosch,* création, *Symphonie nº 8,* création. Segerstam : *Flower bouquette nº 60 plus 3 Sch.* Raimo Sirkia (ténor), Leif Segerstam (direction).
Maison de Radio-France, 116, avenue du Président-Kennedy, Paris 16e. Mo Passy. 21 heures, le 20. Tél. : 01-42-30-15-16. 60 F.

VENDREDI 21 MARS

Ensemble Itinéraire
Berio : *Sequenza VII.* Berg : *Pièces pour clarinette et piano.* Stockhausen : *Klavierstück IX.* Manoury : *Michigan.* Claire Désert (piano).
Châtelet, 1, place du Châtelet, Paris 1er. Mo Châtelet. 12 h 45, le 21. Tél. : 01-40-28-28-40. 50 F.

Fierrabras
de Schubert. Hans Peter Blochwitz (Fierrabras), Soile Isokoski (Emma), Peter Lika (le roi Karl), Eike Wilm Schulte (Roland), Rainer Trost (Eginhard), Anton Scharinger (le prince des Maures), Pamela Coburn (Florinda), Sylvie Sullé (Maragond), Alain Gabriel (Ogier), Chœur et orchestre philharmonique de Radio-France, Marek Janowski (direction).
Salle Pleyel, 252, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris 8e. Mo Ternes. 20 heures, le 21. Tél. : 01-45-61-53-00. De 70 F à 175 F.

La Trilogie minuscule
de Schöllhorn, d'après la comtesse de Ségur. Elisabeth Baudry, Cyrille Gerstenhaber, Donatienne Michel-Dansac (soprano), Marie Leca, Pierre Boileau, Sylvain Espagnol, Eric Domeneghetty (danseurs), Sylvie Grégoire (comédienne), Carole Lalaurie (harpe), Sophie Grattard (piano), Pascal Pons, François Papirer (percussions), Caroline Gautier (mise en scène), Pierre Droulers (chorégraphie).
Vingtième Théâtre, 7, rue des Plâtrières, Paris 20e. Mo Ménilmontant. 20 h 30, les 21, 22, 24 et 25 ; 15 h 30, le 23. Tél. : 01-43-66-01-13. 120 F.

SAMEDI 22 MARS

Quatuor Sine Nomine
Brahms : *Quatuor pour piano et cordes op. 26.* Schubert : *Quatuor à cordes op. 125 nº 1.* Dvorak : *Quintette pour piano et cordes op. 81.* Pierre-Laurent Aimard (piano).
Salle Gaveau, 45, rue La Boétie, Paris 8e. Mo Miromesnil. 14 h 30, le 22. Tél. : 01-49-53-05-07. De 90 F à 120 F.

Christian Zacharias (piano)
Schubert : *Impromptu pour piano D. 946 nº 2, Lieder, Sonate pour piano D. 850.*
Théâtre de la Ville, 2, place du Châtelet, Paris 4e. Mo Châtelet. 17 heures, le 22. Tél. : 01-42-74-22-77. 90 F.

Michel Béroff (piano)
Debussy : *Images oubliées, Pour le piano, Le Vêtement du blessé, Epigraphes antiques, Images pour piano, L'Isle joyeuse.*
Cité de la Musique, 221, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mo Porte-de-Pantin. 20 heures, le 22 ; 16 h 30, le 23. Tél. : 01-44-84-44-84. 100 F.

Orchestre philharmonique de Radio-France
Mozart : *Concerto pour cor et orchestre KV 495.* Schnittke : *Suite dans le style ancien.* Pärt : *Cantus in memoriam Benjamin Britten.* Haydn : *Symphonie nº 94 « La Surprise ».* Paul Minck (cor), Vladimir Spivakov (direction).
Maison de Radio-France, 116, avenue du Président-Kennedy, Paris 16e. Mo Passy. 20 heures, le 22. Tél. : 01-42-30-15-16. 100 F.

DIMANCHE 23 MARS

Robin Blaze (haute-contre), Liz Kenny (luth)
Œuvres de Purcell.
Théâtre Grévin, 10, boulevard Montmartre, Paris 9e. Mo Rue-Montmartre. 11 heures, le 23. Tél. : 01-48-24-16-97.

Pietro De Maria (piano)
Beethoven : *Sonate pour piano op. 57 « Appassionata ».* Ravel : *Gaspard de la nuit.* Brahms : *Variations sur un thème de Paganini.*
Maison de Radio-France, 116, avenue du Président-Kennedy, Paris 16e. Mo Passy. 11 heures, le 23. Tél. : 01-42-30-15-16. 50 F.

Natalia Gutman (violoncelle), Alexei Lubimov (piano)
Beethoven : *Sonate pour violoncelle et piano.* Schumann : *Märchenbilder.*
Théâtre des Champs-Elysées, 15, avenue Montaigne, Paris 8e. Mo Alma-Marceau. 11 heures, le 23. Tél. : 01-49-52-50-50. 100 F.

JAZZ

Brad Mehldau Trio
La Villa, 29, rue Jacob, Paris 6e. Mo Saint-Germain-des-Prés. 22 h 30, les 17 et 18. Tél. : 01-43-26-60-00. De 120 F à 150 F.

Didier Lockwood Trio
Sunset, 60, rue des Lombards, Paris 1er. Mo Châtelet. 20 heures et 22 heures, les 18, 19, 20, 21, 22, 24, 25, 26, 27, 28, 29 et 30 mars et le 1er avril, jusqu'au 5 avril. Tél. : 01-40-26-46-60. Location Fnac, Virgin. De 80 F à 100 F.

Eric Le Lann Quartet
Petit Opportun, 15, rue des Lavandières-Sainte-Opportune, Paris 1er. Mo Châtelet. 22 h 30, les 18, 19, 20, 21, 22, 25, 26, 27, 28 et 29. Tél. : 01-42-36-01-36. De 50 F à 80 F.

Harald Haerter, Dewey Redman Quintet
Au duc des Lombards, 42, rue des Lombards, Paris 1er. Mo Châtelet. 22 h 30, les 19 et 20. Tél. : 01-42-33-22-88. De 70 F à 100 F.

Eric Barret-Simon Goubert, Sylvain Kassap Octet
Maison de Radio-France, 116, avenue du Président-Kennedy, Paris 16e. Mo Passy. 20 heures, le 20. Tél. : 01-42-30-15-16. 30 F.

Gilles Renne Trio
Le Ciel de Paris, tour Montparnasse, Paris 14e. Mo Montparnasse-Bienvenüe. 22 heures, le 20. Tél. : 01-40-64-77-64. 90 F.

Simon Goubert Quintet
Au duc des Lombards, 42, rue des Lombards, Paris 1er. Mo Châtelet. 22 h 30, les 21 et 22. Tél. : 01-42-33-22-88. De 70 F à 100 F.

Sweet Honey in the Rock
Saint-Denis (93). Bourse du travail, 11, rue Génin. Mo Saint-Denis-Porte-de-Paris. 17 heures, le 23. Tél. : 01-43-85-66-00. Location Fnac, Virgin. De 70 F à 90 F.

ROCK

Festival Chesterfield Café
Chesterfield Café, 124, rue La Boétie, Paris 8e. Mo Saint-Augustin. 23 h 30, les 17, 18, 19, 20, 21 et 22. Tél. : 01-42-25-18-06. Entrée libre.

No Doubt
La Cigale-Kanterbräu, 120, boulevard Rochechouart, Paris 18e. Mo Pigalle. 20 heures, le 18. Tél. : 01-49-25-89-99. De 115 F à 130 F.

Hoover
Le Divan du monde, 75, rue des Martyrs, Paris 9e. Mo Pigalle. 19 h 30, le 19. Tél. : 01-44-92-77-66. 90 F.

Paul Rodgers
Elysée-Montmartre, 72, boulevard Rochechouart, Paris 18e. Mo Anvers. 19 h 30, le 19. Tél. : 01-44-92-45-45. 159 F.

Spearhead
Elysée-Montmartre, 72, boulevard Rochechouart, Paris 18e. Mo Anvers. 19 h 30, le 20. Tél. : 01-44-92-45-45. Location Fnac, Virgin. 121 F.

Texas
Olympia, 28, boulevard des Capucines, Paris 8e. Mo Opéra, Madeleine. 20 heures, le 20. Tél. : 01-47-42-25-49. Location Fnac.

Ben Fold Fives
Le Divan du monde, 75, rue des Martyrs, Paris 9e. Mo Pigalle. 19 h 30, le 21. Tél. : 01-44-92-77-66. 110 F.

FFF, Ceux qui marchent debout
Colombes (92). Salle des fêtes et des spectacles, 88, rue Saint-Denis. 19 heures, le 21. Tél. : 01-47-74-51-11. 100 F.

The Hoax
Ris-Orangis (91). Le Plan, rue Rory-Gallagher. 20 h 30, le 22. Tél. : 01-69-43-03-03. 100 F.

Desmond Dekker
Ris-Orangis (91). Le Plan, rue Rory-Gallagher. 19 heures, le 23. Tél. : 01-69-43-03-03. 110 F.

CHANSON

Castafiore Bazooka
La Pépinière Opéra, 7, rue Louis-le-Grand, Paris 2e. Mo Opéra. 19 heures, les 18, 19, 20, 21, 22, 25, 26, 27, 28 et 29 mars et le 1er avril, jusqu'au 19 avril. Tél. : 01-42-61-44-16. De 70 F à 100 F.

Michel Jonasz
Casino de Paris, 16, rue de Clichy, Paris 9e. Mo Trinité. 20 h 30, les 18, 19, 20, 21 et 22. Tél. : 01-49-95-99-99. De 120 F à 250 F.

Le Quatuor
Théâtre du Palais-Royal, 38, rue Montpensier, Paris 1er. Mo Palais-Royal, Bourse. 20 h 30, les 18, 19, 20, 21, 22, 25, 26, 27, 28 et 29 mars et le 1er avril ; 15 h 30, les 23 et 30, jusqu'au 30 avril. Tél. : 01-42-97-59-81. De 70 F à 230 F.

Zaniboni
Ailleurs, 13, rue Beausire, Paris 4e. Mo Bastille. 21 heures, les 18 et 25. Tél. : 01-44-59-82-82. De 30 F à 80 F.

Souingue !
Théâtre Marigny, Carré Marigny, Paris 8e. Mo Champs-Elysées-Clemenceau. 21 heures, les 18, 19, 20, 21, 22, 25, 26, 27, 28 et 29 mars et le 1er avril ; 17 heures, les 23 et 30, jusqu'au 30 avril. Tél. : 01-42-25-20-74. Location Fnac, Virgin. De 120 F à 150 F.

Jane Birkin, 4 + Paul
Clamart (92). Centre culturel Jean-Arp, 22, rue Paul-Vaillant-Couturier. 20 h 30, le 22. Tél. : 01-47-74-51-11.

Georges Moustaki, Magali Dieux
Clichy (92). Théâtre Rutebeuf, 16-18, allées Léon-Gambetta. Mo Mairie-de-Clichy. 20 h 30, le 21. Tél. : 01-47-74-51-11.

Tom Novembre, Jamel
Courbevoie (92). Espace Carpeaux, 15, boulevard Aristide-Briand. 20 h 45, le 21. Tél. : 01-47-74-51-11.

Gianmaria Testa
– Fontenay-aux-Roses (92). Théâtre des Sources, 4, avenue de Paris. 20 h 30, le 22. Tél. : 01-41-13-40-80.
– Massy (91). Centre culturel Paul-Bailliart, 6, allée du Québec. 21 heures, le 21. Tél. : 01-69-20-57-04. 90 F.

Jane Birkin, Clarika
Gennevilliers (92). Salle des fêtes, 177, avenue Gabriel-Péri. 20 h 30, le 21. Tél. : 01-47-74-51-11.

Najib, les Rois barges
Nanterre (92). Salle Daniel-Féry, 10, boulevard Jules-Mansard. 20 h 30, le 21. Tél. : 01-47-74-51-11.

MUSIQUES DU MONDE

Famille Lela de Permet, Boubacar Traoré, Vaovy
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris 10e. Mo Château-d'Eau. 20 h 30, le 17. Tél. : 01-45-23-51-41. De 110 F à 130 F.

Arcady
Hot Brass, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mo Porte-de-Pantin. 20 h 30, le 17. Tél. : 01-40-50-88-49. Location Fnac, Virgin. 90 F.

Liam O'Flynn, Carré Manchot, Bagad de Lann Bihoué
Cirque d'hiver Bouglione, 110, rue Amelot, Paris 11e. Mo Filles-du-Calvaire. 20 h 30, le 17. Location Fnac, Virgin. 100 F.

Artango
Bobino, 20, rue de la Gaîté, Paris 14e. Mo Gaîté. 20 h 30, le 18, jusqu'au 16 avril. Tél. : 01-43-27-75-75. Location Fnac, Virgin. De 70 F à 120 F.

Celtas Cortos
Bataclan, 50, boulevard Voltaire, Paris 11e. Mo Voltaire. 20 h 30, le 18. Tél. : 01-47-00-55-22. Location Fnac, Virgin. 140 F.

Joyce
Hot Brass, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mo Porte-de-Pantin. 21 heures, le 18. Tél. : 01-42-00-14-14. 120 F.

Gnawa Diffusion
– Le Divan du monde, 75, rue des Martyrs, Paris 9e. 20 heures, le 20. Tél. : 01-44-92-77-66. 70 F.
– Bagneux (92). Salle des fêtes-Espace Léo-Ferré, rue Charles-Michels. 20 heures, le 22. Tél. : 01-42-31-60-50. 80 F.

Juan Carlos Caceres
La Chapelle des Lombards, 19, rue de Lappe, Paris 11e. Mo Bastille. 20 heures, le 20, jusqu'au 27. Tél. : 01-43-57-24-24. 70 F.

Ray Barretto New World Spirit
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris 10e. Mo Château-d'Eau. 20 h 30, le 20. Tél. : 01-45-23-51-41. De 100 F à 130 F.

Awlad al-Borai, Awlad Hadj al-Mahi
Institut du monde arabe, 1, rue des-Fossés-Saint-Bernard, Paris 5e. Mo Jussieu. 20 h 30, les 21 et 22. Tél. : 01-40-51-38-37. De 80 F à 100 F.

Cesaria Evora
Olympia, 28, boulevard des Capucines, Paris 8e. Mo Opéra, Madeleine. 20 h 30, les 21 et 22 ; 17 heures, le 23. Tél. : 01-47-42-25-49. 180 F.

Abdel Ali Slimani et Natasha Atlas
Hot Brass, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mo Porte-de-Pantin. 20 h 30, le 22. Tél. : 01-42-00-14-14. De 120 F à 130 F.

Sandra Bessis
Centre Mandapa, 6, rue Wurtz, Paris 13e. Mo Glacière. 18 heures, le 23. Tél. : 01-45-89-01-60. 80 F.

DANSE

Une sélection à Paris et en Ile-de-France

Nederlands Dans Theater
Jiri Kylian : *Whereabout Unknown, Compass, Sweet Dreams, Sechs Tänze.*
Opéra de Paris, Palais Garnier, place de l'Opéra, Paris 9e. Mo Opéra. 19 h 30, le 17. Tél. : 01-44-73-13-00. De 30 F à 320 F.

Compagnie Josef Nadj
Canard pékinois.
Sartrouville (78). Théâtre, place Jacques-Brel. 21 heures, le 18. Tél. : 01-30-86-77-77. 125 F.

John Jasperse
Exessories.
Centre Georges-Pompidou, rue Rambuteau, Paris 4e. Mo Rambuteau. 20 h 30, les 21 et 22 ; 16 heures, le 23. Tél. : 01-44-78-13-15. 90 F.

Compagnie Bouvier-Obadia
Les Chiens.
Sceaux (92). Les Gémeaux, 49, avenue Georges-Clemenceau. Mo Bourg-la Reine. 20 h 45, les 21 et 22. Tél. : 01-46-61-36-67. 140 F.

Rui Horta
Object constant.
Evry (91). Théâtre de l'Agora, place de l'Agora. 20 h 30, le 22. Tél. : 01-60-91-65-65. 120 F.

Compagnie Montalvo-Hervieu
José Montalvo : *Paradis.*
Vitry (94). Théâtre Jean-Vilar, 9, avenue Youri-Gagarine. 21 heures, les 22, 25 et 26 ; 15 h 30, le 23. Tél. : 01-46-82-83-88.

12e Non-stop de la jeune danse
Corinne Lanselle : *Il en naîtra une souris.* Sadok Khechana : *Méandre.* Nadir Benbelaid : *Ruban rouge.*
Colombes (92). MJC Théâtre, 96, rue Saint-Denis. 15 heures, le 23. Tél. : 01-47-82-42-70. 90 F.

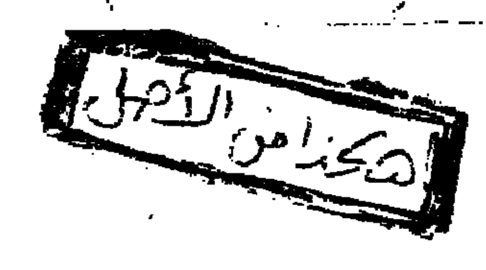

TÉLÉVISION La fusion entre La Cinquième et la Sept/Arte en un *« grand pôle public de la connaissance »* est l'un des principaux chapitres de la loi sur l'audiovisuel que l'Assemblée nationale commence à examiner mardi 18 mars. ● LES PERSONNELS des deux chaînes ont exprimé leurs inquiétudes et réclamé des *« garanties écrites »* sur leur statut et leurs emplois. ● LA DIFFICULTÉ sera de réussir la synergie entre deux télévisions qui ont des clientèles assez différentes. ● LE COMITÉ stratégique de l'action télévisuelle extérieure, installé lundi 17 mars, devra donner son avis sur les propositions de Jean-Paul Cluzel, président du pôle audiovisuel extérieur. *« Nous devons avoir une vision offensive de la langue et de la culture françaises »*, déclare Hervé de Charette, ministre des affaires étrangères, dans un entretien au *Monde*.

Le difficile mariage entre La Cinquième et Arte inquiète les personnels

La fusion des deux chaînes en un « grand pôle public de la connaissance, du savoir et de l'éducation » est l'un des principaux chapitres du projet de loi sur l'audiovisuel, dont les députés doivent débattre les 18 et 19 mars

« L'AVENIR des usages éducatifs de la télévision » : en réunissant sur ce thème des relations entre la télévision et l'école près d'un millier de personnes à Montpellier, les 17 et 18 mars, La Cinquième réussit une belle opération de communication au moment où les députés discutent de son mariage avec La Sept/Arte. A la veille de ce débat, les personnels des deux chaînes ont manifesté leurs inquiétudes. Les salariés de La Cinquième *« réaffirment leur détermination à préserver l'identité de leur chaîne »* et demandent des *« garanties écrites »* sur le maintien des emplois. Ceux de La Sept/Arte ont écrit aux députés pour leur poser des questions sur la synergie entre les lignes éditoriales et les conséquences des économies imposées par le gouvernement.

C'est en août que Philippe Douste-Blazy, ministre de la culture, avait annoncé l'intention du gouvernement de construire *« un grand pôle public de la connaissance, du savoir et de l'éducation »*. Cette fusion avait deux objectifs : atteindre une audience de 10 % et réaliser 140 millions de francs d'économies budgétaires.

Il reste à mettre en place les structures qui organiseront le rapprochement de ces deux chaînes, créées à deux ans d'intervalle, qui se partagent le même réseau, mais dont les présidents n'avaient pas d'atomes crochus. *« La Cinquième est une PME originale, mobile et souple. Il faut préserver ce caractère »*, estime Jean-Marie Cavada, son président-fondateur, qui avait prôné la fusion, mais auquel le gouvernement a préféré Jérôme Clément, président de La Sept/Arte, pour patronner le futur ensemble.

CLIENTÈLES DIFFÉRENTES

Pour défendre La Cinquième et les cent cinquante personnes qui y travaillent, M. Cavada exhibe son bilan : 5,5 % de parts de marché, un bon niveau de notoriété, et des coûts de production peu élevés, pour un budget de 760 millions de francs. La Cinquième délègue une grande partie de la fabrication de ses émissions et fait ainsi travailler une centaine de sociétés de production. Sa participation au marché des programmes ou des achats de droits s'élève à 1,5 milliard de francs.

Une des difficultés de la fusion sera de réussir la synergie entre deux programmes et deux entreprises qui, s'ils ont en commun l'éducation et la culture, ont des clientèles assez différentes. Les téléspectateurs de La Cinquième, qui émet entre 6 heures et 19 heures, font partie des classes moyennes et populaires, et sont intéressés par des émissions de découverte, de service ou familiales. Le soir, les inconditionnels d'Arte sont réputés plus parisiens et plus élitistes.

Ceux qui travaillent au rapprochement entre les deux chaînes estiment que l'homogénéisation des deux programmes passera par un aménagement de la grille en fin d'après-midi. Les producteurs s'interrogent sur l'avenir des émissions, d'histoire par exemple, qui existent sur les deux antennes et abordent des sujets proches.

Tous savent aussi que les modifications de cette nature se heurteront à la loudeur du fonctionnement de La Sept/Arte. Avec ses quatre cents personnes, cette chaîne n'est en effet que la partie française d'un ensemble franco-allemand régi par un traité signé entre les deux pays. Celui-ci prévoit notamment que les programmes doivent être avalisés par la conférence des programmes, composée de quatre Français et de quatre Allemands, qui se réunit une fois par mois à Strasbourg.

« On a réussi à renouer le dialogue avec le monde enseignant. Cela a été fructueux dans les deux sens. Cela a montré aux éditeurs l'exigence de rigueur du monde enseignant, qui n'est pas celle du monde de la télévision », remarque Alain Brunet, conseiller du président de La Cinquième. Cette originalité de La Cinquième se retrouve notamment dans sa banque de programmes et de services (BPS), qui permet de stocker des émissions en provenance d'autres chaînes et des services qui peuvent ainsi être utilisés à tout moment par ceux qui en ont besoin. Selon ses responsables, le développement de cette *« bibliothèque cathodique »* exigera *« quelques moyens et beaucoup d'énergie »*.

SCHIZOPHRÉNIE

Cette fusion, que ses détracteurs considèrent comme de la schizophrénie, aura aussi des conséquences sur le statut du personnel. Les deux chaînes ont en effet des accords d'entreprise différents. A La Cinquième, Jean-Marie Cavada avait voulu favoriser les bas salaires et la promotion des métiers, alors que les salariés de La Sept/Arte disposent de garanties plus classiques, inspirées de la convention collective de l'audiovisuel. *« On défendra nos avantages »*, annoncent les représentants syndicaux des deux chaînes.

A la fin de l'année, les deux entreprises seront voisines. La Sept/Arte va quitter le 16e arrondissement pour s'installer dans un immeuble d'Issy-les-Moulineaux, en face de celui de La Cinquième. Comme dans toute fusion, les services administratifs seront les premiers à faire des économies d'échelle et à subir éventuellement des compressions d'effectifs. Certains de ces points ont déjà été évoqués lors des réunions qui se sont déroulées avec des représentants des deux chaînes au service juridique et technique de l'information (SJTI), qui dépend du premier ministre.

Il reste à savoir ce qui sortira des débats parlementaires. Le gouvernement avait refusé aux sénateurs la mise en place de directeurs généraux trop indépendants pour chaque chaîne. La commission des affaires culturelles de l'Assemblée nationale veut, elle, créer un directoire assisté d'un conseil de surveillance.

« Si le débat s'éternise et si l'inquiétude du personnel s'accroît, je demanderai la nomination d'un administrateur provisoire », prévient M. Cavada. Il dit *« laisser une partie de son cœur à La Cinquième »*, mais il a déjà la tête à RFO, dont il a été nommé président, à « La Marche du siècle », qu'il continue d'animer, et peut-être aussi à la mission sur les nouvelles technologies que doit lui confier le premier ministre.

Françoise Chirot

Les bienfaits du GIE

La création en 1995 d'un Groupement La Sept-Arte/La Cinquième a déjà permis aux deux chaînes de mener des actions communes dans divers domaines. Malgré le peu d'affinités entre Jérôme Clément (Arte) et Jean-Marie Cavada (La Cinquième), qui se sont partagé sa *présidence*, le GIE a sensiblement amélioré la gestion du cinquième réseau, notamment par la négociation du contrat avec Télédiffusion de France (TDF) et l'extension à de nouvelles villes.

Les deux entreprises ont aussi cherché ensemble de meilleurs moyens de mesurer leurs audiences respectives. Les membres du GIE ont réfléchi à l'amélioration de l'information des téléspectateurs, notamment la manière d'assurer la transition à 19 heures entre les programmes des deux chaînes. Le GIE avait aussi conclu des contrats d'achat et de coproduction pour plusieurs émissions, notamment des documentaires. L'organisation de « journées communes » a été envisagée sur certains sujets d'actualité ou la commémoration de grands événements.

Hervé de Charette, ministre des affaires étrangères

« Il nous faut une conception offensive de la diffusion de la culture française »

LE MINISTRE des affaires étrangères, Hervé de Charette, a installé, lundi 17 mars à Paris, le comité stratégique de l'action télévisuelle extérieure de la France. Cet organisme est chargé de conseiller le ministre sur la réforme de la télévision en direction de l'étranger.

« Quels sont les motifs qui vous ont incité à réformer l'audiovisuel extérieur dans l'urgence ?

– Cela fait un an et demi qu'on en parle, l'urgence est donc relative. Il était temps qu'on sorte de l'éparpillement. Aujourd'hui, deux pôles distincst sont créés – radio et télévision –, deux métiers différents qui sont regroupés sous l'autorité d'un seul président, Jean-Paul Cluzel.

» L'installation du comité stratégique de l'action télévisuelle extérieure de la France constitue un pas décisif dans cette réforme. Celle-ci a lieu alors que se joue une

HERVÉ DE CHARETTE

grande bataille télévisuelle, à la fois sur le plan technologique et sur le plan de la présence politique, économique et culturelle de la France dans le monde. L'issue de cette bataille dépendra de notre capacité à être présent sur les écrans partout dans le monde.

– Quel sera le rôle de ce comité ?

– Dans ce domaine, où la technologie évolue très rapidement, l'administration ne peut pas rester fermée sur elle-même ; il faut qu'elle bénéficie des apports, des propositions et des conseils des professionnels.

» Ce pôle télévisuel extérieur, maintenant qu'il est constitué, doit s'organiser. Il comporte une forte implication de l'Etat (51 %) ; il sera adossé à France Télévision, dont les potentialités en matière de programmes et de journalistes sont très importantes, et comprendra aussi dans son capital le futur ensemble Arte-La Cinquième. RFO, sans avoir vocation à faire partie du pôle extérieur, y contribuera aussi. Il s'agit maintenant de faire jouer les synergies. Les propositions de Jean-Paul Cluzel sur la « chaîne vitrine » de la France devraient m'être rendues à la fin du mois d'avril ; je les soumettrai ensuite au comité stratégique qui donnera son avis avant l'été.

– Quel rôle joueront Canal France International (CFI) et TV5 dans le pôle télévisuel extérieur, Téléfi ?

– Je ne peux dire ce qu'il en adviendra, mais il n'est pas question que les choses restent en l'état. CFI comme TV5 sont appelés à jouer un rôle important, mais il faudra voir comment ces deux chaînes s'ajustent. Nous avons choisi une solution prudente, qui n'est pas celle de la fusion, mais il est important qu'une autorité les coiffe et les dirige, rôle qui a été dévolu à Jean-Paul Cluzel.

– Quelle cible sera visée ? Les francophones, ou un auditoire plus large, auquel on s'adresserait dans d'autres langues que le français ?

– Il nous faut avoir une conception offensive de la diffusion de la langue et de la culture françaises dans le monde. Il ne s'agit pas seulement de diffuser des images et du son en français, mais de séduire des publics qui ne parlent ni ne comprennent notre langue. Les images françaises, qui défendent l'image de la France, doivent les attirer. Mais je crois qu'il vaut mieux additionner ces publics que les opposer. L'exemple du Brésil, où TV5 et TV Globo viennent de signer un accord qui comporte des images sous-titrées en portugais, est une des hypothèses.

» Nous sommes dans un monde menacé par l'uniformisation de la culture et des modes de pensée. Une langue unique, c'est très déstabilisateur. Nous sommes les premiers, nous, Français, à en prendre conscience : le monde ne peut pas être fondé sur des images qui sont les mêmes pour tout le monde. Dans cette bataille, si la France veut être présente, elle le sera par ses entreprises et par les images qu'elle offrira. Il s'agit d'un enjeu de civilisation primordial.

– Que sera la future télévision « vitrine de la France » ? Une « CNN à la française », comme l'a évoqué Philippe Douste-Blazy ?

– La formule « CNN à la française » est une formule commode, tout le monde la comprend, mais elle est réductrice et peu adaptée. Je ne crois pas qu'il faille se focaliser sur un modèle unique et s'inspirer nécessairement de CNN. Il faut par exemple proposer une télévision et des journaux plus ouverts sur l'international : présenter la diversité de notre pays, mais aussi les questions qui préoccupent la société mondiale, par le biais de documentaires et de magazines. En outre, nous n'en sommes pas au point où nous pouvons disposer d'un réseau de journalistes dans le monde entier, comme c'est le cas de CNN.

– Cette nouvelle politique audiovisuelle extérieure exigera-elle forcément un budget plus important ?

– Nous consacrons 1,2 milliard de francs à l'audiovisuel extérieur en 1997. C'est une somme importante, mais qu'il convient de relativiser, car c'est à mon avis très insuffisant. Il faut toutefois s'assurer que cette somme est bien utilisée ; aujourd'hui, je ne crois pas que nous ayons atteint l'efficacité maximale. Il faudra aussi que l'audiovisuel trouve des ressources, *via* le mécénat ou la vente de programmes à l'étranger.

» Pour l'instant, compte tenu du nécessaire redressement des finances publiques, nous devons travailler dans le cadre de l'enveloppe définie. Mais je suis persuadé qu'à partir du moment où nous aurons remis de l'ordre dans la maison, optimisé l'emploi de nos fonds et finalisé la politique audiovisuelle extérieure française, les enjeux de ce formidable combat apparaîtront.

» Et nous serons mieux outillés pour faire valoir ensuite l'importance de ces enjeux. »

Propos recueillis par Jean-Jacques Bozonnet et Yves-Marie Labé

Un comité de dix membres

Le comité stratégique de l'action télévisuelle extérieure est présidé par Francis Balle, professeur à Paris-II, ex-membre du Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) et directeur de la chaîne civique et parlementaire. Il se compose de neuf autres membres : Pierre-Henri Arnstam, conseiller du président de France Télévision ; Jérôme Bellay, directeur de l'antenne d'Europe 1, créateur de France-Info ; Roland Faure, ex-membre du CSA ; Alain Grangé-Cabane, vice-président délégué général de l'Union des annonceurs (UDA) ; Bochko Givadinovitch, ex-président de TF 1 Publicité ; Frank Soloveicik, producteur ; Guy Sorman, universitaire et écrivain, chargé de mission auprès du premier ministre, Alain Juppé ; Marc Tessier, ex-directeur général de Canal Plus et président du Centre national de la cinématographie (CNC) ; Monique Villa, directrice du développement de l'Agence France-Presse.

Poursuite des négociations à RFI

LA POURSUITE de la grève déclenchée mercredi 12 mars par l'ensemble des personnels de Radio-France Internationale (RFI) contre la précarisation de l'emploi et l'« arbitraire » de la direction, devait être décidée en assemblée générale, lundi 17 mars. Dans la nuit de dimanche à lundi, le projet de protocole d'accord relatif à l'intégration, sur trois ans, de trente personnes exerçant des tâches de réalisation était sur le point d'aboutir. Le document portant sur les objectifs de la numérisation et les garanties sur l'emploi s'y rapportant était encore discuté ainsi qu'un nouveau texte de réforme des émissions en langues étrangères.

En revanche, le texte relatif au recrutement des journalistes posait encore des problèmes dans la matinée du 17 mars : un contrat à durée déterminée de journaliste à la rédaction française n'était toujours pas renouvelé, et la question des concours, notamment pour les journalistes ayant déjà fait leurs preuves à l'antenne, restait entière.

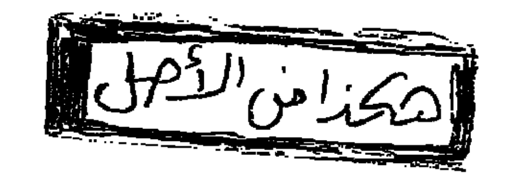

Ratages *par Alain Rollat*

« LE MONDE devient-il idiot-visuel ? » La question ne manque pas de pertinence. Mais Franz-Olivier Giesbert s'est trompé d'adresse. S'il voulait vraiment en débattre, au cours de son deuxième « Gai savoir », dimanche, sur Paris Première, ce n'est pas à Jean-Pierre Elkabbach et Claire Chazal, juge et partie, qu'il devait la poser. Il aurait dû inviter Pierre Bourdieu, dont sa chaîne, ce même dimanche, rediffusait, à une heure trop tardive, les leçons « Sur la télévision », devenues un best-seller en librairie. Il n'eût pas fallu remonter loin dans l'actualité pour illustrer leurs décapantes démonstrations sur la propension de la télé à organiser de faux débats et à privilégier *« les spécialistes de la pensée jetable »*.

Samedi, sur Canal Plus, Michel Field a raté, lui aussi, l'occasion d'un vrai débat. Il avait pourtant eu un bon réflexe en confrontant Alain Juppé à l'image de cette *« jolie passante »* qui lui cria *« Mort aux cons ! »* dans une rue de Bordeaux. Elle s'appelle Marie et a de l'humour à revendre bien qu'elle vive une galère. C'est bien dommage que sa réplique au premier ministre ait été simplement enregistrée. Si cette femme persiste à dire *« Non à la connerie ! »* après avoir lu et relu *Entre nous*, la réponse littéraire que lui a faite M. Juppé, et si M. Juppé a encore *« beaucoup de choses »* à lui confier, pourquoi nous faire lanterner ? Un face-à-face en direct s'imposait.

Autre question tendant à confirmer que la télévision nous prend pour des idiots : pourquoi l'armée française continue-t-elle de nier que ses premiers essais nucléaires, réalisés au Sahara de 1960 à 1962, ont provoqué des morts par contamination ? Pourquoi faut-il que ce soit un documentaire de la Télévision suisse romande, diffusé par « La 25e Heure », dimanche, à 2 heures du matin, sur France 2, qui mette enfin en images des faits et des témoignages déjà révélés par *Le Canard enchaîné* en 1995 ?

Il paraît que le général de Gaulle et les membres de son gouvernement *« ont ri »* (c'est Alain Peyreffitte, alors ministre de l'information, qui le dit) quand Pierre Messmer (qui se porte comme un charme) et Gaston Palewski (mort de leucémie) ont raconté le sauve-qui-peut du 1er mai 1962, le jour où le deuxième essai souterrain de la bombe « A » a si bien réussi, au lieudit In Ecker, que la montagne a explosé en provoquant *« une pollution extrêmement grave »*, de l'aveu même de M. Messmer... Il paraît, de source officielle, qu'il n'y a eu *« aucun accident »* à Reggane, le 28 juin 1962, le jour où l'explosion d'une cuve de plutonium a irradié six appelés du contingent...

On a revu avec plaisir le micro-trottoir conduit de main de maître, dans les rues de Paris, le jour de l'explosion de la première bombe « A », par un reporter de la RTF qui s'appelait Michel Péricard. Si c'est bien le même qui préside maintenant le groupe RPR de l'Assemblée nationale, il se fera forcément un devoir de lui donner une suite, dès cette semaine, dans les travées du Palais-Bourbon...

Six mois de voyage au Soleil

Eric Darmon a filmé les répétitions du « Tartuffe » de Molière, mis en scène par Ariane Mnouchkine. Un travail extraordinaire, une troupe et une femme hors du commun

BEAUCOUP l'approchent, peu l'amadouent : Ariane Mnouchkine n'est pas une personne facile. Si elle n'hésite pas à intervenir dans la sphère politique et sociale, elle protège « son » Théâtre du Soleil de toute intrusion. On sait par ceux qui y sont passés, comme Philippe Caubère, ce qui se trame, se construit, se vit et se joue dans la troupe de la Cartoucherie de Vincennes, qui n'a jamais totalement renoncé à son utopie communautaire. Mais, jusqu'alors, on n'avait jamais vu l'intérieur du Soleil. En tout cas pas à la façon dont Eric Darmon et Catherine Vilpoux en rendent compte dans *Au Soleil même la nuit*.

C'est un film rare, déjà dans sa conception. Il repose sur le regard d'un caméraman, Eric Darmon, formé à l'école de l'ethnologie. En 1994, il avait réalisé un reportage sur *La Ville parjure*, d'Hélène Cixous – spectacle bâti autour de l'affaire du sang contaminé –, et rencontré Ariane Mnouchkine. C'est elle qui l'a contacté, quelques mois plus tard, quand il s'est agi de tourner un film pour Arte sur la préparation du *Tartuffe*, de Molière. Ainsi, le cameraman s'est retrouvé à la Cartoucherie, le 12 décembre 1994. Il allait y passer six mois, tous les jours, jusqu'à douze heures d'affilée parfois, à filmer tout ce qui l'intéressait, du plateau aux coulisses. Ariane Mnouchkine, pour sa part, a accepté de porter un micro-cravate branché en permanence. De ce voyage au Soleil, Eric Darmon a rapporté cinq cent quatre-vingts heures de bobines,

qu'il a confiées à une fée du montage, Catherine Vilpoux. Son tri a fait merveille.

Au Soleil même la nuit ouvre sur le dernier soir du tournage : celui de la première représentation publique du *Tartuffe*, en mai 1995. Dans la salle encore vide, Ariane Mnouchkine vise une dernière fois les éclairages. Pendant ce temps, des comédiens lavent le sol. A 18 h 25, tout est prêt. Dans le hall d'entrée, des fleurs disposées sur les tables attendent les spectateurs. Ariane Mnouchkine ouvre la grande porte d'entrée. Elle accueille le public, déchire les billets : *« Bonsoir, bonsoir. »* Sa chevelure blanche brille dans la nuit. D'une certaine manière, *Tartuffe* ne lui appartient plus.

C'est avant ce moment toujours émouvant – le premier rendez-vous avec le public – que le film se joue. Construction des décors, création des costumes, signature des contrats, répétitions : au Soleil, la suprématie de la scène ne fait pas la loi. Chacun met la main à la pâte, où il faut, quand il faut. *« Le théâtre*, dit Ariane Mnouchkine, *est un terrain vague sublime. »* Et une école de la vie. Les comédiens répètent *Tartuffe* sans savoir quel rôle ils joueront – s'ils en ont un. *« Molière parlait aux gens de son temps. On va parler aux gens de notre temps. »* Donc, de l'intégrisme qui, à travers *Tartuffe*, se glisse dans un odorant jardin méditerranéen, un jour de soleil charnel.

SCÈNES D'ANTHOLOGIE

Il faut voir Ariane Mnouchkine travailler. Avec ses gros pulls, ses lunettes fichées dans les cheveux, ses coups de gueule, sa tendresse et sa force : femme de plateau, chef d'entreprise, maîtresse de maison, elle fait tourner le Soleil jour après jour, nuit après nuit. Les rouleaux de Sopalin, les discussions de contrats, les tiraillements dans la troupe, elle règle tout.

On le savait avant de voir le film. Mais Eric Darmon porte un regard extraordinaire sur son monde. Il met au jour la force de la troupe – une forme de jeu expressionniste, dans la lignée du cinéma muet, qui éclate ici dans toute sa splendeur. En outre, le caméraman signe quelques scènes d'anthologie : la rencontre d'Ariane Mnouchkine avec Bernard Faivre d'Arcier, l'engueulade avec Myriam Azencourt, la colère d'un jour où rien ne va sur le plateau. Ne sachant plus comment faire avancer *Tartuffe*, Ariane Mnouchkine suspend la répétition et dit aux comédiens : *« Allez ! venez, on va militer. »* Merveilleuse Ariane !

Brigitte Salino

★ **« Comedia » :** ***Au Soleil même la nuit*****, Arte, mardi 18 mars, à 21 h 40.**

LUNDI 17 MARS

TF 1

20.45

CLARA ET SON JUGE
Téléfilm de Joël de Santoni, avec Jean Rochefort, Elodie Navarre (105 min). 556185
L'adolescente et le juge à la retraite. Un regard sensible sur l'inceste.

22.30

LE DROIT DE SAVOIR
Magazine présenté par Charles Villeneuve (85 min). 1845302
23.55 Football : Ligue des champions. (35 min). 1773920
0.30 et 1.35, 2.15, 3.50 TF 1 nuit, Météo.
0.40 7 sur 7. Magazine. Invité : Jacques Delors (rediff., 55 min). 8203012
1.45 Cas de divorce. Série. Morel contre Morel. 2.25 La Face cachée de Christina. Téléfilm d'Olivier Storz, avec Iris Berben, Gerd Böckman (rediff., 85 min). 54600050 4.00 et 4.30, 5.15 Histoires naturelles. Documentaire (rediff.). 5.00 Musique. Concert (15 min).

France 2

20.50

▶ MARION DU FAOUËT
Téléfilm de Michel Savart, avec Carole Richert, Laurent Malet. [1/2] (115 min). 621524
Au XVIIIe siècle, Marion était la chef d'une bande de brigands qui écumaient la Bretagne.

22.45

C'EST À SUIVRE
Magazine. Euro-auto-boulot (100 min). 4606185
0.25 Journal, Bourse, Météo.
0.40 Le Cercle de minuit. Magazine. Littérature. Invités : Morgan Sportes, Philippe Forest, Anne Lasserre, Pierre Assouline, Christine Daure-Serfaty (75 min). 2051401
1.55 Histoires courtes. Court métrage. La vie parisienne. 3.00 D'un soleil à l'autre. Magazine. Reprise France 3. 3.30 24 heures d'info. 3.40 Météo. 4.45 Don Quichotte. Série. [3/5] (50 min).

France 3

20.50

L'INSPECTEUR NE RENONCE JAMAIS ■
Film O de James Fargo, avec Clint Eastwood (1976, 100 min). 279185
« Dirty Harry » est aux prises avec une bande de terroristes...
22.30 Journal, Météo.

23.05

MAIS QU'EST-CE QUE J'AI FAIT AU BON DIEU POUR...
Film de Jan Saint-Hamont, avec Robert Castel, Michel Boujenah (1979, 85 min). 7586291
Le comique pied-noir s'enlise dans la vulgarité.
0.30 Lignes de mire. Magazine présenté par Jacques Chancel (rediff., 55 min). 6041944
1.30 Matlock. Série. [1/2] Le député. 2.20 Musique graffiti. Magazine. Soirée jazz. Invités : Jacques Mailhot, Jean-Claude Dreyfus (25 min).

Arte

20.45

CACTUS ■ ■
Film de Paul Cox, avec Isabelle Huppert, Robert Menzies (1986, 90 min). 494017
Film étrange et poétique sur la solitude des gens privés de la vue, et sur le véritable sens de l'amour. Admirable interprétation d'Isabelle Huppert.
22.15 Kinorama. Magazine.

22.25

SEXE, MENSONGES ET VIDÉO ■ ■
Film de Steven Soderbergh, avec James Spader, Andie Mac Dowell (1989, v.o., 95 min). 5722543
0.00 Court-circuit. Sensin, c'est toi !, court métrage de Fatih Akin (1995), avec Fatih Akin, Sükrye Dönmez ; Un certain dimanche, court métrage de Dan Zeff (1994), avec Alan Cumming, Minnie Driver (30 min). 9418
0.30 Le Piège de Vénus ■ Film de Robert van Ackeren, avec Myriem Roussel (1988, v.o., 100 min). 4049383
2.10 Scorpio Rising. Documentaire de Kenneth Anger (1962-1964, rediff., 30 min). 3458166

M 6

20.45

LES COMPLICES
Film de Charles Shyer, avec Julia Roberts, Nick Nolte (1994, 140 min). 171543
Il est journaliste au Chicago Chronicle *et cavaleur. Elle travaille au* Globe *et lui fait concurrence.*

23.05

AFFAIRE NON CLASSÉE
Téléfilm O de J.S. Cardone, avec John Beck (110 min). 5534746
La découverte du corps d'une jeune femme relance une affaire criminelle non résolue et vieille de quinze ans.
0.55 Jazz 6. Magazine. Lucky Peterson (55 min). 3476654
1.50 Mode 6. Magazine. Emanuel Ungaro et Yohji Yamamoto (rediff.). 1.55 Best of. 2.55 Fréquenstar. Magazine. Vanessa Paradis (rediff.). 3.45 Movida opus 1. Documentaire. 4.35 Girls de Saint-Tropez. Documentaire. 5.30 Fan de. Magazine (rediff.). 5.55 Turbo. Magazine (rediff., 25 min).

Canal +

20.35

LES ANGES GARDIENS
Film de Jean-Marie Poiré, avec Gérard Depardieu (1995, 105 min). 304524
Scénario confus, influences mal digérées de Gérard Oury et Francis Veber.
22.20 Flash d'information.

22.30

CHAMANE ■
Film de Bartabas, avec Igor Gotsman (1995, v.o., 93 min). 9255271
Un violoniste et un chamane du peuple iakoute s'évadent d'un goulag sibérien. Beau sujet et belles images.
0.05 Dans la nature avec Stéphane Peyron. Revoir Anna, Kemperé, Ologolaï... quatre ans après (rediff., 60 min). 6211166
1.05 XY Film de Jean-Paul Lilienfeld (1995, ♦, 100 min). 1501215

Radio

France-Culture
20.30 Le Grand Débat. Faut-il éteindre sa télé ?
21.30 Fiction : Parole donnée. Le Champ des enfants bleus et La Statue mutilée, de Tennessee Williams, lus par Bernard-Pierre Donnadieu.
22.40 Toit ouvrant.
0.05 Du jour au lendemain. Antonio Tabucchi (*La tête perdue de Damascino Monteiro*). 0.48 Les Cinglés du music hall. 1.00 Les Nuits de France-Culture. (rediff.).

France-Musique
20.30 Concert. Donné en direct de la cathédrale Sainte-Marie, à Riga, par le Chœur de la radio lettone et l'Orchestre de Chambre de la Philharmonie Lettone, dir. Sigvarts Klava : Messe op. 86, de Dvorák ; Musica dolorosa, de Vasks ; Messe (première), de Maskats : Aivars Kalejs, orgue.
22.30 Musique pluriel.
23.07 Entre les lignes.
1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique
20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Sandor Vegh, violon et chef d'orchestre.
22.45 Les Soirées... (Suite). Œuvres de Schubert, Beethoven. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

TV 5
20.00 Thalassa. Magazine (France 3 du 14/3/97).
21.00 Enjeux - Le Point.
21.55 Météo des cinq continents.
22.00 Journal (France 2).
22.35 Les Lumières de Paris.
23.30 A nos profs bien-aimés. De Marie-François Desmeuzes et Christophe de Ponfilly (France 2 du 15/9/96).

Planète
20.35 Ladies and Gentlemen, Mr Leonard Cohen.
21.20 Suisse, cinq cent mille pauvres.
22.00 J'ai huit ans.
22.15 Encore Paris.
23.05 A Danku, la soupe est plus douce.
23.35 Silences à vaincre. Paroles de transfusés.

Animaux
21.00 Monde sauvage. Huit bras tentaculaires.
21.30 Le Vagabond. La roue tourne.
22.00 Le Royaume des éléphants.
23.00 Des loutres, des ours.
23.30 Ballenas.
0.00 Monde sauvage. Des religions de guillemots.

Paris Première
20.00 et 0.35 20 h Paris Première. Invitée : Juliette Binoche.
21.00 My Left Foot ■ Film de Jim Sheridan (1989, v.o., 100 min). 31357104
22.40 Le J.T.S.
23.10 Sounds of the Cities : Dublin. De Christopher Weldon (55 min). 7926586

France Supervision
20.30 Alan Stivell. Concert (80 min). 26538104
21.50 Rory Gallagher. Concert (105 min). 19689388
23.35 Liam O'Flynn. Concert (75 min). 66009901

Ciné Cinéfil
20.30 Un grand seigneur. Film de Gilles Grangier et Georges Lautner (1965, N., 90 min). 7901949
22.00 Le Testament d'Orphée ■ Film de Jean Cocteau (1959, N., 80 min). 32099272
23.20 L'Amazone aux yeux verts ■ Film d'Edwin L. Marin (1944, N., v.o., 90 min). 7321949

Ciné Cinémas
20.30 L'Incorrigible ■ Film de Philippe de Broca (1975, 95 min). 8876659
22.05 La Flèche brisée ■ ■ Film de Delmer Daves (1950, v.o., 95 min). 12611036
23.40 Le Froussard héroïque ■ ■ Film de Richard Lester (1975, 95 min). 55609494

Série Club
20.45 Un ours pas comme les autres. Née de la dernière pluie.
21.45 et 1.30 La Chambre des dames.
22.30 Le Choix de... Gower Champion. Un jour pas comme les autres.
23.00 Au-delà du réel, l'aventure continue. Les déprogrammeurs.
23.45 Chapeau melon et bottes de cuir. Ne m'oubliez pas.

Canal Jimmy
20.00 Mister Gun. Amour d'acrophobie.
20.30 Souvenir - Numéro un. Claude François.
21.40 New York Police Blues. Surf sur la neige.
22.30 Chronique de la route.
22.35 Voyage au bout de l'enfer ■ ■ Film de Michael Cimino (1978, 175 min). 70889982

Festival
20.05 La Baby-sitter. Arrête ton cinéma.
20.30 Natalia ■ Film de Bernard Cohn (1988, 115 min). 44020253
22.25 Les Noces de Lolita. De Philippe Setbon (25 min).

Téva
20.25 Téva mode.
20.30 et 23.30 Téva interview. Invitée : Jeannie Longo.
20.55 Extrême jalousie.
22.30 Murphy Brown. Le chevalier servant.
23.00 Téva débat. Invités : Christine et Olivier Orban.
0.00 Téva spectacle (90 min).

Eurosport
17.00 Rugby.
18.00 Football.
19.00 Speedworld.
21.00 Boxe.
22.00 Sumo. Tournoi Basho au Japon (5e partie).
23.00 Eurogoals.
0.00 Snooker (90 min).

Voyage
19.00 Rough Guide. Rajasthan.
19.55 et 23.25 La Chronique de Michel Polac.
20.00 et 23.30 Suivez le guide.
22.00 A l'horizon. Dubaï.
22.30 L'Heure de partir (55 min).

Muzzik
19.00 L'Invité. André Ceccarelli.
20.00 Eclat, Pierre Boulez. De Frank Scheffer.
21.00 Boris Godounov. Opéra en un prologue et en quatre actes de Moussorgski, enregistré au théâtre du Bolchoï de Moscou. Avec Yevgeni Nesterenko (Boris Godounov), Neyla Lebedeva (Xenia), Tatyana Yerastova (Feodor) (175 min). 79707982
23.55 Ornette Coleman à Montréal. Concert (65 min). 6443443
1.00 Le Journal de Muzzik.
1.30 La Fête du violon avec Charlier et Caussé. Concert (65 min). 4899215

Chaînes d'information

CNN
Information en continu, avec, en soirée : 20.00 et 23.00 World Business Today. 20.30 et 22.00, 2.00 World News. 21.00 Larry King Live. 22.30 Insight. 23.30 World Sport. 0.00 World View. 1.30 Moneyline. 2.30 The Most Toys.

Euronews
Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : 19.15 et 22.15 Economia. 19.45 et 21.15 Eurobusiness - Agrinova. 20.10 et 22.50 International. 20.15 No Comment. 20.25 et 22.20 Europa. 20.45 et 23.45 90° Est. 21.40 et 0.10 Analysis. 21.45 Cinéma. 21.50 Media. 23.15 Visa. 23.20 Ecologia. 0.15 Eurobusiness. 0.20 Agrinova. 0.40 Artissimo.

LCI
Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : 19.16 et 23.16 Guillaume Durand. 20.13 et 20.45 Le 18-21. 20.30 et 22.30 Le Grand Journal. 21.10 et 22.12 Le Journal du Monde. 21.17 et 22.19, 22.44 Journal de l'Economie. 21.26 Cinéma. 21.42 Talk culturel. 0.15 Le Débat.

Signification des symboles :
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

Ces Hurons de Français

Adam Gopnik, correspondant du « New Yorker » à Paris, brosse un tableau spirituel et voltairien des effets de la crise sur nos concitoyens

AVEC le recul que procurent le rythme du journalisme hebdomadaire et une façon très fine de regarder vivre les Français, le correspondant à Paris de la revue américaine *The New Yorker*, Adam Gopnik, s'amuse de la manière dont les grands médias internationaux ont récemment dramatisé le malaise français. *« Il est facile de dramatiser l'étendue de la crise française*, admet-il : *les Français le font tout le temps. »*

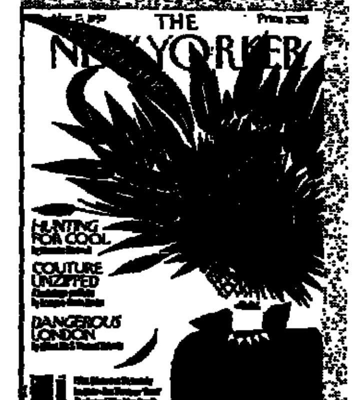

Et de brosser un tableau plutôt cocasse des déboires des Français aux prises avec la mondialisation. Où les employés séquestrent leur patron avec autant d'aisance que les patrons américains licencient leurs employés, au nom du *« downsizing »*. Où l'on s'embrase pour un essai, *L'Horreur économique* de Viviane Forrester, qui, sans s'encombrer d'arguments scientifiques, *« décrète que la logique de la mondialisation aboutira à un Auschwitz des chômeurs »*. Où les intermittents du spectacle infligent à un public d'enfants de cinq ans une harangue sur leurs problèmes de retraite avant de les régaler d'une pastorale de Rameau à la Cité de la musique. Où la retraite à cinquante-cinq ans apparaît comme une panacée : *« Ces temps-ci*, observe le *New Yorker, une solution très en vogue à la crise économique est que tout le monde s'arrête de travailler. »*

Ce débat permet au correspondant du *New Yorker*, le magazine de l'intelligentsia de la Côte est depuis 1925, dont les articles, souvent longs de plusieurs dizaines de pages, sont illustrés de poèmes ou de dessins humoristiques, de souligner les différences dans la manière dont Français et Américains abordent la retraite : en France, *« la retraite ne fait pas peur »*, alors qu'aux Etats-Unis *« c'est l'anti-chambre de la mort »*. *« En France, il n'y a pas la même angoisse, et pas de goulag pour vieux comme la Floride. Paris est plein de gens âgés qui ont l'air vieux : ils sont voûtés, ils s'appuient sur une canne, mais ils dînent, ils déjeunent et prennent l'air en promenant leur chien comme tout le monde. Ils ne connaissent pas les humiliations infligées aux vieux aux Etats-Unis, habillés comme des enfants de six ans, en shorts, T-shirts et baskets. »*

C'est alors que, *« au milieu du marasme, Bill Gates est arrivé »*. Le *New Yorker* relève que *« le culte français pour Bill Gates »*, *« qualifié tantôt de père de l'Internet, tantôt de créateur de l'informatique populaire, c'est-à-dire de tout sauf de ce qu'il est, le chef d'une firme gigantesque »*, n'a d'égale que la passion des intellectuels pour le philosophe allemand Jürgen Habermas, avocat de la *« communication sociale »*. A ce stade-là, plus rien n'étonne l'observateur américain des mœurs françaises : *« On se prend vaguement à espérer*, constate-t-il, *que, entre Habermas qui vous dit que tout ce dont vous avez besoin est de vous connecter et Gates qui vous vendra le logiciel pour le faire, une nouvelle théorie sociale globale est en train de voir le jour. »*

Sylvie Kauffmann

DANS LA PRESSE

FRANCE-INTER
Dominique Bromberger
■ Il y avait dans le spectacle du roi Hussein agenouillé devant des parents israéliens éplorés quelque chose de profondément émouvant. La démarche ne manquait pas de grandeur. Il y a des moments où de telles actions peuvent aider à faire l'Histoire. Hussein peut être demain assassiné par un fanatique pour s'être comporté ainsi, mais il a échappé à tant d'attentats qu'il s'en soucie sans doute peu. Il a réussi à renouer les liens du dialogue entre Benyamin Nétanyahou et Arafat. Il ne reste plus beaucoup de temps au premier ministre israélien. Les semaines à venir nous diront s'il a l'étoffe d'un homme d'Etat ou s'il n'est que le reflet virtuel de forces qui le dépassent.

BFM
Philippe Alexandre
■ A un an tout juste des élections législatives, la majorité est entrée en campagne avec un moral d'enfer. Feu à volonté contre le Front national et le Parti socialiste. Sur le papier, c'est un bon plan de campagne : le gouvernement retrouve un peu de confiance, le Parti socialiste piétine et les perspectives économiques reverdissent doucement. Dans la pratique, cette guerre sur deux fronts est plus aléatoire. On a vu ce qu'elle a donné à Vitrolles. Il y a beaucoup de circonscriptions électorales, au moins une centaine, où le FN est en position de force, en mesure de brouiller et les cartes et les électeurs. Donc où l'on risque d'assister à des tractations secrètes, des marchandages ténébreux, toute cette cuisine pestilentielle dont les effluves donnent la nausée aux citoyens.

LIBÉRATION
Jacques Amalric
■ Il n'y aura pas d'Europe sociale digne de ce nom si les syndicats ne se battent pas pour la créer peu à peu. L'Europe sociale ne sera pas miraculeusement octroyée par des patrons européens qui ont bien vite compris les avantages qu'ils pouvaient tirer du grand marché et des disparités européennes. Elle ne peut être qu'imposée par des syndicalistes auxquels il arrive encore de chanter *l'Internationale* mais qui se sont le plus souvent comportés, jusqu'à Vilvorde, comme de frileux adeptes du protectionnisme, du statu quo, bref d'une sorte d'égoïsme national.

LA CHAÎNE INFO
Pierre Luc Séguillon
■ Le terme d'*« euro-manifestation »* utilisé pour désigner le défilé de protestation de Bruxelles ressort de plusieurs contresens. La composition même de cette manifestation était davantage franco-belge qu'européenne. C'était là une occasion pour Robert Hue et Lionel Jospin (...) de faire oublier leurs divergences de fond. C'était là aussi pour les syndicats français, dont on sait les discordances et la fragilité, une chance de faire oublier leur grande faiblesse nationale. En second lieu, la cible même de cette manifestation était moins européenne que libérale. Enfin, l'appel à une Europe de la législation sociale relevait moins de son absence que de sa non-application. Car contrairement à ce qui s'est dit, cette législation existe, fût-ce imparfaitement. La direction de Renault l'a enfreinte avec d'autant plus de brutalité qu'elle voulait manifester le caractère irréversible de sa décision.

EN VUE

■ L'Hôtel Van Gogh, à Veenord, en Hollande, sera démoli pour laisser la place à de nouveaux immeubles. Cette décision de l'administration du district de Sleen a soulevé de vives protestations aux Pays-Bas. Le peintre, qui séjourna dans ce village pendant trois mois, en 1883, y peignit de nombreux tableaux. Il les laissa en partant aux mains des aubergistes, qui s'en servirent de combustibles. *« Ça brûlait très bien »*, ont-ils précisé par la suite.

■ Le château du Courbat, en Touraine, la maison de santé des policiers, accueille de plus en plus de dépressifs, constate **Lionel Brieude**, directeur de l'établissement. *« Un mal de vivre que mettent en évidence les soixante-douze suicides "officiels" qui ont marqué la profession en 1996 »*, ajoute M. Brieude. Les trois quarts des policiers qui viennent se « retaper » au château sont soignés pour des surdoses de médicaments et des abus de boisson.

■ Une commission disciplinaire, réunie au ministère de l'éducation nationale, vient de confirmer la décision du maire (DVG) d'Autun, **Gilles Pacaud**, de relever de ses fonctions **Didier Martinet**, le conservateur d'Etat du Muséum d'histoire naturelle de la ville. Le 10 janvier, M. Martinet et une dizaine de sympathisants, reprochant au maire un *« manque d'ambition politique »* et lui donnant des noms d'oiseaux, avaient occupé le muséum pour défendre les collections de nodules fossilifères, selon eux, menacées.

MARDI 18 MARS

TF 1

17.10 Melrose Place. Feuilleton. Libérée sous caution.
18.00 Papa revient demain. Série.
18.30 Jamais deux sans toi...t. Série. Le retour des bikers.
19.00 L'Or à l'appel. Jeu.
19.50 et 20.40 Météo.
20.00 Journal, L'image du jour, Tiercé.

20.45

JURASSIC PARK ■
Film O de Steven Spielberg, avec Sam Neill, Laura Dern (1993, 130 min). 309437
Ce film, inspiré d'un roman de Michael Crichton, a connu un succès phénoménal, et fort exagéré. Effets spéciaux impressionnants mais l'action traîne pendant une heure.

22.55

LE MONDE DE LÉA
Magazine présenté par Paul Amar (105 min). 795760
0.40 et 1.20, 2.20, 3.20 TF 1 nuit.
0.50 Reportages. Ces messieurs en habit vert (rediff., 30 min). 4278398
Portraits des « hommes verts » de la Propreté de Paris qui travaillent, de jour comme de nuit, pour garder la capitale propre.
1.30 *Le Quintette de cuivres Magnifica*. Concert. 2.30 et 3.35, 4.25, 5.10 Histoires naturelles. Documentaire (rediff.). 4.55 *Musique. Concert (15 min).*

France 2

17.30 Le Prince de Bel Air. Série. Mauvais procès.
17.55 Hartley, cœurs à vif. Série.
18.50 Qui est qui ? Jeu.
19.25 et 2.10 Studio Gabriel. Invitée : Patricia Kaas.
19.55 Au nom du sport.
20.00 Journal, A Cheval, Météo.

20.55

MANON DES SOURCES ■ ■
Film de Claude Berri (1986, 115 min). 7375708
Une seconde partie au ton dramatique.
22.50 Les films qui sortent le lendemain dans les salles de cinéma.

23.00

LE SEIGNEUR DU TEMPS
Téléfilm de Geoffrey Sax, avec Paul McGann, Eric Roberts (90 min). 47147
0.30 Journal, Bourse, Météo.
0.50 Le Cercle de minuit. Cinéma. Invités : Andrezj Zulawski, Carole Bouquet, Aurore Clément et Anne-Marie Mieville, Gérard Lefort (80 min). 4282384
2.40 *Un pays, une musique*. Documentaire. Porto Rico. 3.25 24 heures d'info. 3.35 Météo. 4.40 Aux marches du palais. Documentaire. Petiot. 4.55 Chip et Charly. (30 min).

France 3

17.45 Je passe à la télé.
18.20 Questions pour un champion. Jeu.
18.50 Un livre, un jour. *L'Art du Japon*, de Miyeko Murase.
18.55 Le 19-20 de l'information.
20.00 Météo.
20.05 Fa si la chanter. Jeu.
20.35 Tout le sport.

20.50

SPÉCIALE FA SI LA CHANTER
Jeu présenté par Pascal Brunner. Paroles et musiques. Invités : Nicole Croisille, Catherine Allégret, Jean Roucas, Salvatore Adamo, Tri Yann, Nanette Workman, Fred Blondin (120 min). 888505
22.50 Journal, Météo.

23.25

▶ VU DE PRÈS
Documentaire. Naître, des histoires banales mais belles (55 min). 3777499
Quelques instants de la vie de la maternité de Port-Royal.
0.20 Cinéma étoiles. Magazine. *Le Secret de Rohan Inish* de John Sayles ; *Donnie Brasco* de Mike Newell et *Un amour de sorcière* de René Manzor (25 min). 28548
1.20 Matlock. Série. [2/2] Le député. 2.10 Musique graffiti. Magazine. Musique de chambre. *Sonate K526* de WA Mozart par Raphaël Oleg et Gérard Wyss (25 min).

La Cinquième

18.20 *Le Monde des animaux*. Haute montagne : les rongeurs des Rocheuses. 18.50 50 jours pour 50 Palmes. *Rétrospective du Festival de Cannes [1/50].*

Arte

19.00 La Panthère rose. *Dessins animés.*
19.30 7 1/2. Magazine. La colère noire des mineurs en Allemagne. Mode : l'Espagne.
20.00 Archimède. Magazine (30 min). 4944
20.30 8 1/2 Journal.

20.45

LA VIE EN FACE : ONCLE BRUNO, IRMCHEN ET LA DERNIÈRE SÉANCE
Documentaire de Hans-Jürgen Haug (1997, 55 min). 6738873
A Berlin, les exploitants d'une salle de cinéma de quartier sont contraints, par le propriétaire, de quitter le « Palais du cinéma Schlüter » après trente années d'une passion sans égale. Dernière séance prévue le 30 juin 1997...

21.40

COMEDIA : AU SOLEIL MÊME LA NUIT
Documentaire d'Eric Darmon et Catherine Vilpoux. Avec la troupe du Théâtre du Soleil (1997, 160 min). 33001418
Pendant huit mois Eric Darmon a eu la possibilité de filmé toute la préparation du Tartuffe *de Molière par Arianne Mnouchkine, dans les coulisses du Théâtre du Soleil.*
● Lire page 30.
0.20 Musica : Faire kifer les anges. Documentaire de Jean-Pierre Thorn (*1996, rediff.*, 90 min). 3620451
1.50 Palettes. Documentaire d'Alain Jaubert. Jean-Dominique Ingres (1780-1867) (rediff., 30 min). 3103155
2.20 La Panthère rose (rediff., 25 min).

M 6

19.00 Loïs et Clark. Série. Robot crime.
19.54 Six minutes d'information.
20.00 Mode 6. Magazine. Vivienne Westwood.
20.05 Notre belle famille. Série. Règlement intérieur.
20.35 *E = M 6 junior.* Magazine. Les tornades.

20.50

LES AVENTURES FANTASTIQUES DE TARZAN
Téléfilm de Brian Yuzna, avec Joe Lara, Andrew Divoff. Tarzan et la malédiction. Tarzan et la Grande Prêtresse (110 min). 838789

22.40

LES MOTS DU CŒUR
Téléfilm de Gabrielle Beaumont, avec Jill Eikenberry (100 min). 8485645
Une mère divorcée qui élève seule ses deux filles apprend qu'elle souffre d'un cancer qui ne lui laisse que quelques mois à vivre.
0.20 Capital. Magazine (rediff.).
2.15 Mode 6. Magazine. Vivienne Westwood (*rediff.*). 2.20 *Culture pub.* Magazine (rediff.). 2.45 Hot forme. Magazine (rediff.). 3.10 Movida opus 4. *Documentaire.* 4.00 Jazz 6. Magazine (rediff.). 4.55 Mister Biz. Magazine (rediff.). 5.20 Coulisses. Documentaire. Patricia Kaas. 5.45 Fan de. Magazine (rediff., 25 min).

Canal +

15.10 Le Vrai Journal (rediff.).
15.55 XY. *Film de Jean-Paul Lilienfeld* (1996, 100 min). 8498302
17.45 Pas si vite (rediff.).
17.50 Drôles de monstres. Dessin Animé.
▶ En clair jusqu'à 20.30
18.35 Nulle part ailleurs. *Magazine.* Invitée : Sapphire.

20.15

FOOTBALL
En direct. Coupe de l'UEFA. 1/4 de finale retour : Monaco - Newcastle ; *20.30 Coup d'envol, à la mi-temps, le* Journal du foot (135 min). 4299586
22.30 Flash d'information.
22.35 Caméra sauvage (rediff., 45 min). 3165654

23.20

LA FOLIE DU ROI GEORGE ■ ■
Film de Nicholas Hytner, avec Nigel Hawthorne, Helen Mirren (1994, v.o., 108 min). 7597418
En 1788, George III règne sur l'Angleterre depuis plus de trente ans. Ce film historique très soigné (beaux décors, beaux costumes, reconstitution exacte) ne traite que la première d'une partie de la maladie qui déséquilibra le trône d'Angleterre.
1.10 Le Cri de Tarzan ■ Film de Thomas Bardinet (1995, 109 min). 2542695

Radio

France-Culture

20.30 Archipel science. L'éléphant nain.
21.32 Parler français (rediff.). Le français en Flandre.
22.40 Nuits magnétiques. Théâtre en prison. 1. A la Santé : Anouste lève l'ancre.
0.05 Du jour au lendemain. Etienne Balibar (*La Crainte des masses*). 0.48 Les Cinglés du music hall. 1.00 Les Nuits de France-Culture. (rediff.).

France-Musique

20.00 Concert de musiques traditionnelles. Mélodies et chansons Yiddish. Donné en direct du studio Charles Trénet, à Radio-France.
22.30 Musique pluriel.
23.07 Atout Chœur. Marcus Creed et le Chœur de Chambre de la radio de Berlin. Chants chorals sacrés et profanes, de Brahms ; Messe (extraits), de Mozart.
0.00 Des notes sur la guitare. Œuvres de Bach, Weiss, Heinze. 1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Les compositeurs français et la Grande Guerre.
22.30 Les Soirées... (Suite). Concert. *Enregistré le 30 juin 1996, en l'Abbaye* de Royaumont. Les Chants polonais de la Passion des XIIIe et XVIe siècles, par l'Ensemble *Studio 600 et Dorota* Kozinska. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

TV 5

20.00 Envoyé spécial (France 2 du 13/3/97).
21.30 Perfecto.
21.55 Météo des cinq continents.
22.00 Journal (France 2).
22.35 Bouillon de culture. *Magazine. L'alphabet du silence ou le cas Jean-Dominique Bauby (France 2 du 14/3/97).*
23.50 Viva.

Planète

20.35 *Vertical.* [4/6] Les gros porteurs.
21.30 Les Aquanautes. *Une nuit sous la mer.*
22.20 Une biographie politique de Sartre. [1/2] On a le droit de se révolter : vers l'engagement.
23.15 Ladies and Gentlemen, Mr Leonard Cohen.
0.00 Suisse, cinq cent mille pauvres.
0.45 J'ai huit ans.
0.55 ▶ Encore Paris (50 min).

Animaux

21.00 Monde sauvage. Javas, terre secrète.
21.30 La Vie des zoos.
22.00 Rumeurs de la jeune montagne.
23.00 Dune.
23.30 Gull City.
0.00 Monde sauvage.

Paris Première

20.00 et 0.20 20 h Paris Première.
21.00 Le Gai savoir. Magazine.
21.50 Le J.T.S. Magazine.
22.20 L'Avare ■ Film de Jean Girault et Louis de Funès (1979, 120 min). 24254383

France Supervision

20.45 Novo Fado, une reconquête musicale. D'Yves Billon et Frédéric Touchard.
21.35 La Femme et le Pantin ■ Film de Julien Duvivier (1958, 95 min). 88889012
23.10 Les Bastides. De Pascale Granel et Marc-André Batigne.
23.40 La Vénus de Milo.

Ciné Cinéfil

20.30 Riff-raff ■ Film de Ted Tetzlaff (1947, N., v.o., 80 min). 47637073
21.50 La Taverne du poisson couronné. Film de René Chanas (1946, N., 100 min). 25592963
23.30 *Pas d'amour pour Johnny* ■ Film de Ralph Thomas (1960, N., 110 min). 34732895

Ciné Cinémas

20.30 Quatre New-Yorkaises ■ *Film de Beeban Kidron* (1992, 115 min). 6408925
22.25 Quatre mariages et un enterrement ■ ■ Film de Mike Newell (1994, v.o., 115 min). 47668924

Série Club

20.45 Buck Rogers. *La Légion Noire.*
21.35 et 1.30 La Chambre des dames.
22.30 Le Choix de... Fred Zinnemann. Markheim.
23.00 Un ours pas comme les autres. Née de la dernière pluie.
23.50 Chapeau melon et bottes de cuir. *Jeux.*
0.40 Médecins de nuit. Hélène (50 min).

Canal Jimmy

21.00 ▶ Spin City. Episode Pilote.
21.25 Le Fugitif. L'enlèvement.
22.15 Chronique de la route.
22.20 Dancing in the Street. De David Espar. [2/10] Be my Baby.
● *Le Monde* daté mercredi 19.
23.25 *Star Trek :* The Next Generation. Un trop court moment (v.o.).

Festival

20.15 Doudou perdu.
20.30 Maîtres et valets.
22.15 Une qui promet.
23.50 La Baby-sitter. Recette miracle (25 min).

Téva

20.25 Téva mode.
20.30 et 23.30 Téva interview.
20.55 L'Ile de la passion.
22.30 Murphy Brown. Le stagiaire.
23.00 Téva débat. Invités : Pascale Roze, Eric Orsenna.
0.00 Téva spectacle (90 min).

Eurosport

13.00 Patinage artistique. *En direct. Championnats du* monde. Figures imposées de danse sur glace, à Lausanne (Suisse) (210 min).
17.55 Patinage artistique. *En direct.* Championnats du monde. Cérémonie d'ouverture, à Lausanne (Suisse) (35 min). 1871012
18.55 Patinage artistique. *En direct. Championnats du* monde. Programme court couples, à Lausanne (Suisse) *(215 min).* 80704741
22.30 Football.
0.30 Equitation (60 min).

Voyage

19.00 Rough Guide. Trinidad et Tobago.
19.55 et 23.25 La Chronique de Jacques Lanzmann.
20.00 et 23.30 Suivez le guide.
22.00 A l'horizon. L'Inde du sud.
22.30 L'Heure de partir (55 min).

Muzzik

19.35 Concerto brandebourgeois nº 6. Concert (25 min). 840789
20.00 et 0.15 L'invité. Valery Gergiev.
21.00 Tchaïkovski. *Concert (70 min).* 4182708
22.10 Natalie Dessay à Vienne. De Claire Alby et Andy Sommer.
22.45 Les Instantanés de la danse.
23.00 Jazz 625 : Clark Terry Quintet. Concert (30 min). 9147
23.30 Requiem pour Mozart. Concert (45 min). 81708
1.00 Simply Mozart. Concert (65 min). 4878722

Chaînes d'information

CNN

Information en continu, avec, en *soirée : 20.00 et 23.00 World Business* Today. 20.30 et 22.00, 2.00 World News. 21.00 Larry King Live. 22.30 Insight. 23.30 World Sport. 0.00 World View. 1.30 Moneyline. 2.30 The Most Toys.

Euronews

Journaux toutes les demi-heures, *avec, en soirée : 19.15 et 22.15, 0.10* Economia. 19.45 et 21.15, 0.20 Correspondent. 20.10 et 21.40, 0.15 Analysis. 20.15 No Comment. 20.25 et 22.20 Europa. 20.45 et 23.45 Europeos. 21.45 Artissimo. 21.50 Media. 22.50 International. 23.15 Eurobusiness. 23.20 Agrinova. 0.40 Odeon.

LCI

Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : 19.16 et 23.16 Guillaume Durand. 20.13 et 20.45 Le 18-21. 20.30 et 22.30 Le Grand Journal. 21.10 et 22.12 Le Journal du Monde. 21.17 et 22.19, 22.44 Journal de l'Economie. 21.26 Cinéma. 21.42 Talk culturel. 0.15 Le Débat.

LES CODES DU CSA

○ Accord parental souhaitable.
△ Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans.
□ Public adulte ou interdit aux moins de 16 ans.

Les films sur les chaînes européennes

RTL 9

20.30 The Philadelphia Experiment II. Film de Stephen *Cornwell (1993, 105 min). Avec Brad Johnson. Fantastique.*
22.15 Les Cavaliers. Film de John Ford (1959, 120 min). Avec John Wayne. *Western.*
0.30 *Le Gorille vous salue bien. Film de Bernard Borderie* (1957, N., 100 min). Avec Lino Ventura. *Suspense.*

TMC

20.35 Trapèze. Film de Carol Reed (1956, 110 min). Avec Burt Lancaster. *Drame.*

TSR

20.35 My Father, ce héros. Film de Steve Miner (1993, 95 min). Avec Gérard Depardieu, Katherine Heigl. *Comédie.*

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble et du satellite sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi.
Signification des symboles :
▶ *Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».*
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.
◆ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

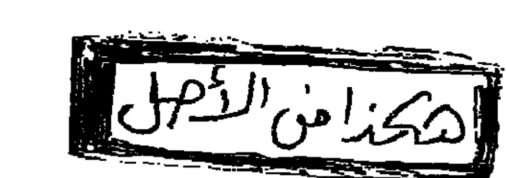

Le Monde
MARDI 18 MARS 1997

L'alibi

par Pierre Georges

EST-IL bien nécessaire de rendre service au Front national ? En saccageant jeudi, au Salon du livre, le stand de la Société anonyme de *National Hebdo,* c'est pourtant très probablement ce que viennent de faire les membres du commando qui ont jeté par terre ouvrages et revues de cette officine d'extrême-droite.

A preuve, le communiqué, pour ainsi dire de victoire, des responsables de *National Hebdo* après leur retrait forcé. Ils indiquaient, en termes presque tactiques, « *quitter la position, la tête haute et les mains propres et n'avoir pas voulu céder à la provocation* ». Position, tête haute, *mains propres, tout est dit.*

La culture est un combat, *dans l'idéologie du Front national*, et cette agression contre leur « position » lui fournit une magnifique occasion de « *victimisation* ». Que reproche-t-on à ce parti lorsqu'il met ses idées en application dans les municipalités qu'il contrôle ? D'interdire des publications, des livres, des journaux. D'imposer aux bibliothèques l'achat d'ouvrages conformes à son idéologie. De couper vivres et subventions aux associations culturelles présumées en opposition à ses idées. Que lui fait-on, par la mise à sac et la mise hors-salon, sinon lui fournir un alibi à ses propres excès ?

Les idées, les ouvrages, les publications du Front national nous sont, cela va sans dire, totalement étrangers. Et même insupportables lorsqu'ils charrient des théories et des élucubrations aussi inadmissibles que le révisionnisme, le racisme, l'exclusion. Mais combat-on le feu par le feu, la *censure* par la censure, l'interdit par l'interdit ?. On ne brûle pas les livres. Même moralement. Et faire au Front national le cadeau de l'exclusion culturelle, c'est en quelque sorte jouer son jeu, aller sur son terrain, être soi-même victime d'une « lepénisation » comportementale. Sauf à tomber sous le coup de la loi, un livre reste un livre. Et une liberté de penser, d'écrire, de publier, une liberté.

Bien sûr, on sait, en écrivant cela, devoir provoquer de vives réactions. Le débat est vieux comme la démocratie aux prises avec les ennemis de la démocratie. Ou comme la liberté accordée ou non aux ennemis de la liberté. *Mais l'exaspération qui monte contre le Front national et qui se manifeste ici et là, de façon de plus en plus radicale, sert plus l'objet* de cette colère qu'elle ne le menace. Le Front national et les maisons alliées excellent à tirer bénéfice des condamnations et interdits qui lui sont faits.

Cela écrit, deux remarques : la première tient à la violence des interventions policières contre les manifestations anti-Front, manifestations légales, autorisées. A Marseille notamment, les forces de l'ordre ont réagi avec une brutalité inouïe. Les images de télévision l'ont largement prouvé. Et le moins serait que le ministère de l'intérieur ouvre une enquête sur ces comportements.

La seconde remarque a trait aux propos tenus ce week-end par François *Léotard. Le* président de l'UDF a souligné que son mouvement n'aurait « *aucune complaisance ni pour le Front populaire, ni pour le front national.* » Cette comparaison-là *n'est vraiment pas raison !*

Quatre morts dans un attentat contre un café de Bruxelles

Deux engins explosifs lancés d'une voiture ont mis le feu à l'immeuble

AU MOINS quatre personnes ont été tuées et cinq autres blessées, dont quatre enfants, lundi matin 17 mars, à la suite d'un attentat contre un café, tenu par deux Marocains, d'un quartier populaire à forte densité immigrée de Bruxelles. Ce bilan, jugé provisoire, était donné en milieu de matinée par les pompiers et la police de la capitale belge. Le bâtiment s'est effondré après l'incendie provoqué par l'attentat. Huit personnes ont été entendues par la police qui se refusait encore dans la matinée à spéculer sur les *mobiles possibles de l'agression.* La radio belge RTBF a indiqué que *l'attentat avait été perpétré* vers 4 heures du matin contre le bâtiment *abritant le café*, un immeuble de quatre étages, situé dans le quartier de Molenbeek.

Deux engins explosifs, « *vraisemblablement des cocktails Molotov* », a rapporté la police, ont été lancés à partir d'une voiture contre la façade du café. Selon la RTBF, l'établissement était connu dans le quartier de Molenbeek, une des dix-neuf communes de Bruxelles, pour être un lieu « *à problèmes* » où la drogue circulait et des jeux d'argent avaient libre cours. Mais la radio privée Bel-RTL croyait savoir que le café servait également à des réunions politiques.

HYPOTHÈSES

Molenbeek partage avec Schaerbeek le plus haut taux de population immigrée, environ 40 % des communes de la capitale belge. Cette dernière se compose essentiellement de Marocains et de Turcs. Les problèmes de chômage y sont très préoccupants et risquent de s'accroître encore avec *la fermeture annoncée d'une* partie de la brasserie Gueuze Belle-Vue, *jadis fleuron industriel* de Molenbeek. Son bourgmestre, Philippe Moureaux, vice-président du Parti socialiste francophone, est le chef de file de l'aile gauche de ce parti. C'est lui qui fut à l'origine, lorsqu'il était vice-premier ministre, au début des années 90, des lois réprimant les propos racistes. Son frère, le député socialiste Serge Moureaux, fut, dans les années 60, l'avocat des membres du FLN algérien réfugiés en Belgique.

D'après les pompiers, les corps de quatre personnes ont été retrouvés dans les décombres : une mère de famille de trente-trois ans et ses quatre enfants de treize, onze, dix et quatre ans ont été sauvés de l'incendie qui a suivi l'attentat.

Les représentants du parquet de Bruxelles qui se sont rendus sur place n'ont fait aucune déclaration quant aux *mobiles possibles* de l'attentat. Les enquêteurs *semblaient, cependant, privilégier*, au premier abord, l'hypothèse d'un *réglement de comptes*, étant donné les antécédents des propriétaires. Ceux-ci ont déjà eu maille à partir avec la police. Cet attentat intervient une semaine après les obsèques de la petite Loubna Benaïssa qui avaient révélé un vaste mouvement de compassion et de solidarité de la population belge envers une famille immigrée victime des agissements criminels d'un pédophile. – *(AFP, Reuter, AP)*

Toyota pourrait construire une usine à Lens

TOYOTA, premier constructeur japonais d'automobiles, étudie la possibilité d'ouvrir une usine à Lens. Selon le *Financial Times*, qui a dévoilé cette information dans son édition du lundi 17 mars, cette usine aurait une capacité de 200 00 véhicules par an et nécessiterait un investissement de 1,6 milliard de dollars (8,5 milliards de francs). *Elle permettrait la création* de 2 000 emplois dans le Nord-Pas-de-Calais.

Le conseil d'administration de *Toyota discutera* de ce projet le 10 mai. D'ici à l'an 2 000, Toyota veut accroître ses ventes européennes à 600 000 unités par an, dont 60 % seront produites localement. L'an dernier, le japonais a vendu 412 000 véhicules en Europe, dont 117 000 sont sortis de ses usines britanniques. Le constructeur nippon a, par ailleurs, déjà planifié des investissements pour accroître ses capacités en Grande-Bretagne. Chez Toyota, on reconnaît qu'un certain nombre de possibilités sont à l'étude, mais qu'aucune décision n'a encore été prise.

Accès de faiblesse à la Bourse de Paris

LE MOUVEMENT de reprise opéré par les valeurs françaises au cours de la séance de vendredi n'a pas tenu. En repli de 0,52 % au début des échanges, l'indice CAC 40 perdait lundi, à la mi-journée, 0,94 %, à 2 620,74 points.

Quelques heures plus tôt, la Bourse de Tokyo a terminé la séance en hausse mais sous ses plus hauts niveaux du jour. L'indice Nikkei a gagné 129,86 points, soit 0,72 %, à 18 053,50 points, après avoir atteint en séance un plus haut niveau de 18 084,05 points. Les opérateurs notent toutefois que l'orientation du marché reste indécise, et la progression de la cote a surtout été le fait de rachats à bon compte et de rattrapages sur des valeurs éprouvées au cours des dernières séances.

Sur le marché des changes européens, le dollar s'inscrivait en baisse à 5,7177 francs et 1,6945 deutschemark contre respectivement 5,7246 francs et 1,6968 deutschemark à la veille du week-end. En revanche, il progressait à 123,72 yens contre 123,38 yens dans les échanges interbancaires de vendredi soir.

Le contrat notionnel du Matif, qui sert à mesurer la performance des emprunts d'Etat français, était en hausse de 6 centièmes à 130,76.

VALEURS LES PLUS ACTIVES

SÉANCE, 12 h 30	17/03 Titres échangés	Capitalisation en F
Eaux (Gle des)	156129	116680190
Elf Aquitaine	196523	110329528
Air Liquide	85070	75437023
Lafarge	177479	69094177,10
Michelin	200043	68069917,70
Axa	180509	67334098
Alcatel Alsthom	97815	60249834
Carrefour	16298	57073877
L'Oreal	28017	55286586
Accor	60128	49226995

BOURSE TOUTE LA BOURSE EN DIRECT 3615 LEMONDE

Cours relevés le lundi 17 mars, à 12 h 30 (Paris)

FERMETURE *DES PLACES ASIATIQUES*

Tokyo Nikkei	17923,60	+0,13	−6,75
Honk Kong index	12736,50	−1,40	−5,31

Tokyo, Nikkei sur 3 mois

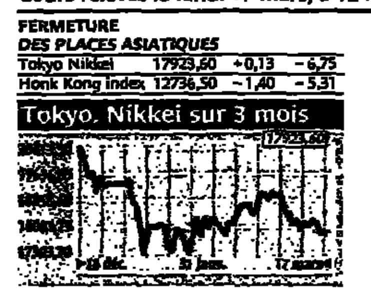

OUVERTURE *DES PLACES EUROPÉENNES*

	Cours au 14/03	Var. en % 13/03	Var. en % fin 96
Paris CAC 40	2645,62	+0,51	+14,25
Londres FT 100	—	—	+5,91
Zurich	—	—	+16,83
Milan MIB 30	1115	−0,80	−1,41
Francfort Dax 30	3339,51	−0,31	+15,60
Bruxelles	—	—	+12,42
Suisse SBS	—	—	+13,83
Madrid Ibex 35	—	—	+9,06
Amsterdam CBS	—	—	+16,23

MARCHÉ DES CHANGES À PARIS

DEVISES	cours BDF 14/03	% 13/03	Achat	Vente
Allemagne (100 dm)	337,5100	+0,03	325	349
Ecu	6,5525	+0,05	—	[illegible]
États-Unis (1 usd)	5,7586	+0,73	5,4400	6,0400
Belgique (100 F)	16,3620	+0,05	15,8200	16,9200
Pays-Bas (100 fl)	299,9900	+0,06	—	[illegible]
Italie (1000 lir.)	3,3860	+0,09	3,1500	3,6500
Danemark (100 krd)	88,4300	+0,02	82,2500	92,2500
Irlande (1 iep)	8,9780	+0,43	8,5200	9,3600
Gde-Bretagne (1 L)	9,1955	+0,41	8,7400	9,5900
Grèce (100 drach.)	2,1450	+0,02	1,8500	2,3500
Suède (100 krs)	73,7500	−1,44	69	79
Suisse (100 F)	392,1700	−0,43	379	403
Norvège (100 k)	83,7200	−0,55	79	86
Autriche (100 sch)	47,9560	+0,03	46,4500	49,5500
Espagne (100 pes.)	3,9745	+0,05	3,7000	4,3000
Portugal (100 esc.	3,3350	−0,75	2,9500	3,6500
Canada 1 dollar ca	4,2169	+0,44	3,9100	4,5100
Japon (100 yens)	4,6527	−0,20	4,4500	4,8000

PARITES DU DOLLAR	17/03
FRANCFORT : USD/DM	1,7015
TOKYO : USD/Yens	123,8600

LES TAUX DE RÉFÉRENCE

TAUX 14/03	Taux jour le jour	Taux 10 ans
France	3,12	5,64
Allemagne	3,05	5,73
Grande-Bretagne	—	7,28
Italie	6,95	7,67
Japon	—	2,95
États-Unis	—	6,69

MATIF

Échéances 14/03	volume	dernier prix
NOTIONNEL 10 %		
Mars 97	—	130,74
Juin 97	—	129,30
Sept. 97	—	127,84
Déc. 97	—	96,86

Tirage du *Monde* daté lundi 17 mars 1997 : 558 794 exemplaires

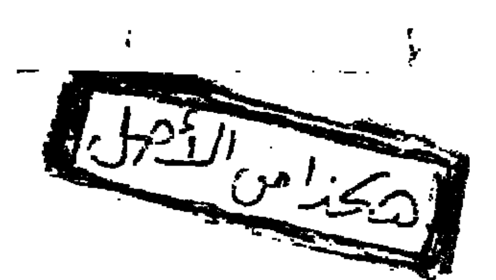

ONJONCTURE
e Venezuela
auvé et perdu
ar le pétrole
age IV

IDÉES
France,
où sont
tes inventeurs ?
page V

Le Monde
ECONOMIE
ENJEUX ET STRATÉGIES

FORMATION
Les filières
multimédias
peinent à suivre
l'évolution rapide
du marché
page VI

INITIATIVES

ANNONCES CLASSÉES
de la page VII
à la page XVI

MARDI 18 MARS 1997

Petites entreprises pour grands marchés

DOSSIER

Il ne faut pas que nos exportateurs aient comme objectif de rentrer dîner chaque soir chez eux », déclarait Jacques Chirac, le 26 février, alors que venaient d'être rendus publics les nouveaux records du commerce extérieur. Pourquoi battre sa coulpe quand la France, quatrième exportateur mondial, affiche un excédent de 122 milliards de francs en 1996 ? Parce que ces bonnes performances masquent au moins deux lacunes. Primo, les exportations vers les pays émergents – dotés d'un fort potentiel de croissance – sont mauvaises ; secundo, les ventes à l'étranger sont concentrées sur un nombre trop restreint d'entreprises, notamment de PME. Or ce sont elles qui créent les emplois.

Actuellement, les PMI de moins de 500 salariés réalisent un petit tiers des exportations françaises en volume (29 %). Mais ces résultats restent limités aux entreprises les plus dynamiques puisqu'ils sont réalisés pour l'essentiel par 40 000 sociétés sur un total de plus de deux millions (y compris les filiales de grands groupes). Le reste est le fait d'environ 140 000 firmes dont les exportations sont occasionnelles ou marginales. Des performances insuffisantes au regard de celles de nos voisins allemands ou italiens.

Le cas italien est édifiant. Les entreprises de moins de 100 salariés réalisent 60 % des exportations du pays. Et, alors que les parts de marché mondial de la France sont grignotées (5,6 % en 1996 contre 5,8 % en 1995), celles de l'Italie progressent (4,9 % en 1996 contre 4,6 % en 1995). L'offensive est particulièrement sensible sur les marchés émergents. *« Dès 1991, les Italiens ont très vite réagi aux répercussions de la guerre du Golfe,* explique Jacques Fayette, professeur au centre franco-italien de management international (IAE de l'université Lyon-III). *Sentant que les marchés européens étaient moins porteurs, ils sont allés attaquer les marchés lointains. »*

▼ Exportations

Les résultats des PME françaises, malgré les bons chiffres du commerce extérieur, restent insuffisants comparés à ceux de l'Allemagne ou de l'Italie

Deux exemples : les parts de marché de l'Italie en Amérique latine sont passées de 2,3 % en 1985 à 3,5 % en 1996, celles de la France ont reculé de 3,9 % à 3,7 % pour les mêmes années ; dans les pays d'Asie en développement rapide, les parts de marché italiennes sont passées de 1,5 % en 1985 à 2 % en 1996, quand celles de la France reculaient de 2,2 % à 2 %. La dévaluation de la lire entre 1992 et 1995 n'explique pas à elle seule cette percée. Jacques Fayette avance, entre autres raisons, la structure de coopération entre les PME italiennes, qui donnerait, selon lui, de meilleurs résultats que l'appui du gouvernement et des chambres de commerce dont bénéficient les entreprises françaises. *« Le consortium à l'exportation, qui regroupe une vingtaine d'entreprises d'un même secteur, est une structure juridique italienne tout à fait intéressante,* explique-t-il. *Elle se situe entre la société de gestion agréée et le groupement d'intérêt économique, et permet de prendre en charge la logistique, l'intendance, la prospection à l'étranger, tandis que les patrons peuvent s'occuper de la production. »*

Et puis, il y a la réactivité propre aux entreprises italiennes. Au lendemain de la signature de l'accord de paix entre Itzhak Rabin et Yasser Arafat le 13 septembre 1993 à Washington, des bataillons de PME ont débarqué à Beyrouth. Avec comme résultat de hisser l'Italie à la première place des fournisseurs du Liban.

Martine Laronche

Lire la suite page II

CHRONIQUE

par Erik Izraelewicz

Où va le monde ?

L'économie mondiale est-elle à la veille d'une profonde récession ou entre-t-elle, au contraire, dans l'une de ces périodes, longues, de forte croissance ? A lire la presse française et étrangère, une évidence s'impose: les circonstances locales jouent un rôle déterminant dans la réponse que les uns et les autres apportent à cette interrogation. En France, par exemple, où la croissance peine depuis 1990, les magazines annoncent le retour des années 30, celles de la grande crise. Aux Etats-Unis, où la croissance galope depuis six ans au moins, ils comparent les années 90 aux années 60, celles du grand boom.

Cette divergence de vues se retrouve dans la réflexion des économistes. Ceux d'Europe continentale semblent aujourd'hui se passionner pour l'analyse des grandes crises économiques du passé, alors que ceux du monde anglo-saxon travaillent davantage sur les théories de la croissance. Les uns et les autres scrutent l'histoire pour tenter de comprendre le présent. L'exercice est passionnant, mais il débouche sur des conclusions bien différentes. Tel est en tout cas le sentiment que l'on peut avoir à la lecture de quelques-uns des livres les plus récents.

Pourcentage de variation par rapport à l'année précédente

7, 6, 5, 4, 3, 2, 1, 0, -1, -2

6,8 · 2,5 · 2,3 · 2,9 · 3 · 2,7 · 3,5 · 0,1 · -2,1 · -1,0 · -0,5

1981 · 84 · 86 · 88 · 90 · 92 · 94 · 96*

ÉTATS-UNIS — UNION EUROPÉENNE

Source : OCDE · * prévisions

Produit intérieur brut (en volume)

En France, deux ouvrages symbolisent, chacun à sa manière, l'approche catastrophe. Le premier, édité par Yves Breton, Albert Broder et Michel Lutfalla, réunit des travaux de plusieurs chercheurs et s'intéresse à *La Longue Stagnation en France, l'autre grande dépression, 1873-1897* (Economica). *« Comparaison n'est pas nécessairement raison »* : l'avertissement des auteurs de cet ouvrage appelé à faire référence incite le lecteur à opérer quelques rapprochements entre la fin du siècle passé et celle du siècle présent. Dès la fin des années 1860, la France devait compter avec la mondialisation de l'économie, l'arrivée de nouveaux concurrents (l'Allemagne et les Etats-Unis à l'époque) et des tensions à la baisse sur les prix. Des conditions que l'on retrouve aujourd'hui.

L'autre livre, un essai de deux économistes, l'un journaliste, Jean-Louis Gombeaud, l'autre consultant, Maurice Décaillot, est plus explicite encore – et plus sombre aussi. Il annonce, dans son titre comme dans sa thèse, *Le Retour de la très grande dépression* (Economica). Les auteurs proposent un audacieux parallèle entre le déclin de l'empire romain, la fin des temps seigneuriaux et l'actuelle situation de l'économie mondiale. Ils sont convaincus que *« notre monde est entraîné dans un mouvement dépressif d'ampleur planétaire, qui touche les activités, les échanges, les structures productives et financières et les équilibres économiques »*. Amorcée dès le début des années 70, cette profonde dépression devrait atteindre, selon MM. Gombeaud et Décaillot, son point bas dans la seconde moitié du prochain siècle ! Les analystes sous influence anglo-saxonne ont des préoccupations bien différentes. Ils s'intéressent non pas aux plus sombres périodes de l'histoire économique mondiale, mais à son « âge d'or », aux années de l'après-guerre en Europe, en particulier.

Deux livres, édités par le Cambridge University Press, tentent ainsi de dégager les facteurs décisifs à l'origine de la croissance dans la période 1950 à 1973. Le premier de ces deux ouvrages – *Quantitative Aspects of Post-War European Economic Growth,* de Bart Van Ark et Nicholas Crafts – propose une approche chiffrée du phénomène et souligne, à cette occasion, les difficultés que les statistiques posent aux chercheurs. Ils ne travaillent pourtant ni sur l'empire romain, ni sur la fin du XIXe siècle !

Le second ouvrage – *Economic Growth in Europe since 1945,* de Nicholas Crafts et Gianni Toniolo – s'intéresse davantage aux déterminants structurels de la croissance, insistant sur l'importance du changement technologique, de l'investissement et du capital humain. Il met aussi en évidence le rôle décisif de la libéralisation des échanges et du « contrat social » entre le capital et le travail dans toute cette période de la reconstruction européenne.

Alors, où va le monde ? Est-il déjà plongé dans une « très grande dépression », selon la version française, ou découvre-t-il, au contraire, une « nouvelle économie », faite de croissance régulière et créatrice d'emplois, selon l'analyse américaine ? L'opposition n'est pas aussi simple. Aux Etats-Unis, malgré l'euphorie ambiante, un autre courant intellectuel se fait de plus en plus entendre. A l'instar du journaliste William Greider (*One World Ready or Not, the Magic Logic of Global Capitalism,* éditions Simon and Schuster), il s'interroge sur les risques pour l'économie mondiale d'un retour au capitalisme sauvage, estimant, comme MM. Gombeaud et Decaillot, que *« trop de marché tue le marché »*.

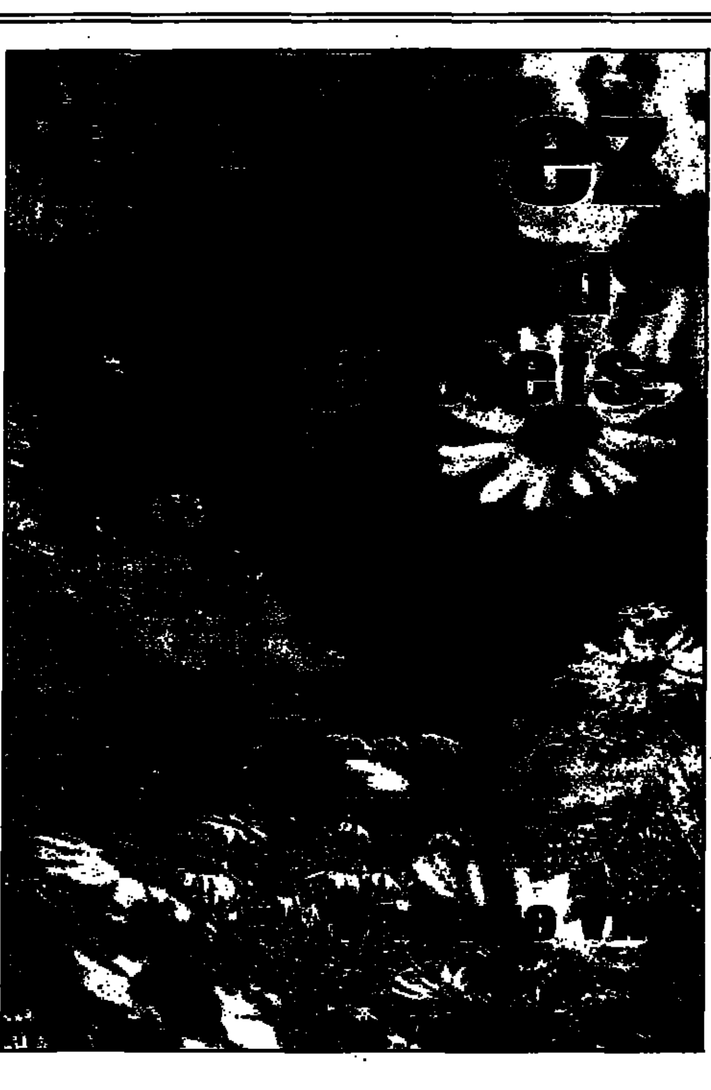

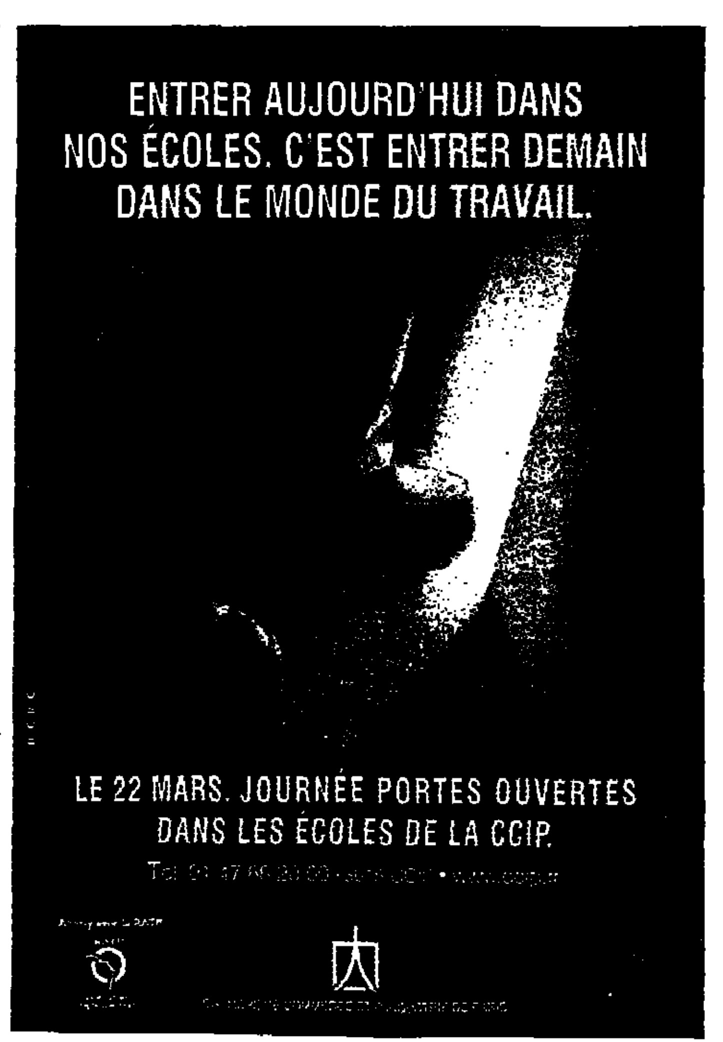

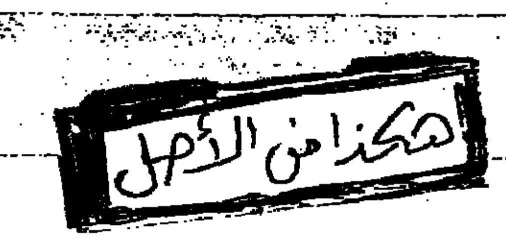

Claude Vimont, consultant-conseil, emploi, formation

« La balance en emplois du commerce extérieur est excédentaire »

Ancien professeur à l'Institut d'études politiques de Paris, Claude Vimont est l'auteur de plusieurs ouvrages sur l'emploi et sur le commerce extérieur. Le plus récent est *Concurrence internationale et balance en emplois*, écrit avec François Farhi, directeur associé du cabinet de conseil CM International.

« Vous démontrez, dans votre livre, que le commerce extérieur a permis, en 1995, la création nette de 116 000 emplois. Comment arrivez-vous à ce résultat ?

– Nous avons analysé l'évolution des emplois créés par les exportations de 1988 à 1995. Parallèlement, nous avons calculé les emplois potentiellement perdus en France pour la même période du fait des importations. Nous n'avons pas intégré l'agro-alimentaire, car nous nous sommes attachés aux échanges de produits librement localisables qui ne peuvent bénéficier d'un effet de rente, comme la vente de whisky écossais. Et nous n'avons pu, pour des raisons statistiques, intégrer le secteur des services.

» Selon nos calculs, les exportations de la France ont permis la création de 3,3 millions d'équivalents-emplois en 1995. L'équivalent en emplois « détruits » des importations a été de 3,2 millions. Soit un solde positif de 116 000 emplois. La balance en emplois du commerce extérieur est donc excédentaire en 1995, ainsi que les deux années précédentes.

– Ce calcul n'est-il pas faussé du fait de la faible croissance en France qui limite les importations et entraîne un décalage conjoncturel ?

– Il faut prendre en compte deux phénomènes : le mouvement des exportations et celui des importations. En 1988, les exportations ont correspondu à 2,5 millions d'équivalents-emplois ; sept ans plus tard, ce chiffre est passé à 3,3 millions. Cette évolution a été affectée par la crise en 1993 mais, hormis ce point bas, nous sommes sur une tendance ascendante. Il est vrai qu'une partie de nos excédents s'explique par une conjoncture molle et la faible progression des achats de la France à l'étranger. Ce décalage conjoncturel entre la France et les pays avec lesquels elle commerce bénéficie à la balance commerciale. Toutefois, cela ne joue pas sur le montant des exportations et sur le fait que nous avons créé 800 000 équivalents-emplois de plus en 1995 qu'en 1988.

– Vous allez à l'encontre d'une idée répandue selon laquelle la mondialisation serait, avant tout, destructrice d'emplois...

– Si nous considérons, par exemple, nos échanges avec les pays du Sud-Est asiatique, ils ne se font pas à notre désavantage. Prenons la Corée du Sud. Alors que nous perdions 15 000 équivalents-emplois dans notre commerce avec ce pays en 1988, la balance-emploi est quasiment à l'équilibre en 1995. Au total, sur la région des sept dragons du Sud-Est asiatique, les choses vont plutôt bien. Nous sommes passés d'un déficit de 43 000 équivalents-emplois à un excédent de 47 000. Pourquoi ? Tout simplement parce que ces pays ont une croissance très rapide, une population relativement faible avec, par conséquent, un niveau de vie qui croît vite.

» A une exception près, nos échanges avec la Chine. Nous lui achetons de plus en plus de produits, tandis que ses importations de produits français sont faibles. Ce déséquilibre se traduit, en équivalents-emplois, par un solde négatif de 56 000. Et ce n'est qu'un début. Le marché chinois représente un danger considérable du fait du contrôle de l'Etat sur les importations et de l'importance de sa taille par rapport aux dragons asiatiques. Si la Chine entre dans le jeu du commerce international de tout son poids, elle en changera les données. D'autant qu'il existe un problème de normes du travail. Il faut que cette nation accepte les règles qui régissent les conditions de travail.

» Le cas de l'Inde doit également être regardé avec attention. Ce pays est, lui aussi, doté d'un très fort potentiel de croissance qui peut à terme constituer une menace si nous ne développons pas nos échanges avec ce pays.

» D'une manière générale, la France doit être vigilante à développer ses parts de marché dans le monde qui ont, depuis 1990, tendance à s'éroder.

– Pensez-vous que l'importance de nos échanges avec les pays de l'Union soit une force ou une faiblesse ?

– L'importance de nos échanges de l'ordre de 60 % avec l'Union européenne est, à mon sens, un atout important. Même si nous sommes, là encore, déficitaire en équivalents-emplois, les choses s'améliorent. Nous sommes passés de – 293 000 emplois en 1988 à – 80 000 en 1995. Je considère que c'est une force d'avoir une majorité de nos échanges avec les pays de l'Union. Cet avantage découle de la réalisation du marché unique et franchira un pas supplémentaire avec la création d'une économie européenne intégrée grâce à la monnaie unique. Cette étape devrait être pour nous un facteur de croissance. Je vous rappelle que nous nous sommes assez plaints des Etats-Unis et de l'avantage qu'ils tiraient d'un marché intérieur énorme.

– Quels sont les secteurs les plus créateurs d'emplois ?

– Nous avons étudié les balances en emplois les plus significatives par produits en 1995. L'aéronautique avec un solde de plus de 144 000 équivalents en emplois, ainsi que la construction automobile et la parachimie avec respectivement près de 74 000, sont en tête. A l'inverse, les secteurs les plus destructeurs sont l'industrie de l'habillement (– 58 000), la fabrication des machines de bureau (négative de près de 40 000).

» Le poids de l'aéronautique, considérable, nous rend vulnérables car cela suppose qu'il faut tenir le rythme. Quant à l'automobile, elle crée autant d'emplois dans des branches sous-traitantes que dans son propre secteur. Il faut remarquer que les secteurs qui " rapportent " le plus d'emplois sont parmi les plus exposés à la concurrence. Résultat : si vous ne modernisez pas votre appareil de production, vous ne pouvez pas maintenir vos positions sur les marchés extérieurs.

– Quelles sont les catégories d'emplois créés ?

– Nous importons surtout des produits qui nécessitent du travail peu qualifié et exportons des biens entre le moyen et le haut de gamme, ce qui se retrouve dans les catégories socioprofessionnelles. Du fait des importations, nous " perdons " des équivalents-emplois d'ouvriers non qualifiés, mais en nombre plus faible que prévu. Ce solde négatif a reculé de 90 000 en 1988 à environ 60 000, sept ans plus tard. En revanche, on crée des emplois qualifiés, principalement chez les cadres supérieurs et chefs d'entreprise (+ 31 000 en 1995), les professions intermédiaires (+ 80 000), les ouvriers qualifiés (+ 50 000). La catégorie des employés est assez peu représentée.

» Au final, nous avons voulu montrer que le commerce extérieur est un instrument de développement dont les Français ne sont pas suffisamment conscients. »

Propos recueillis par Martine Laronche

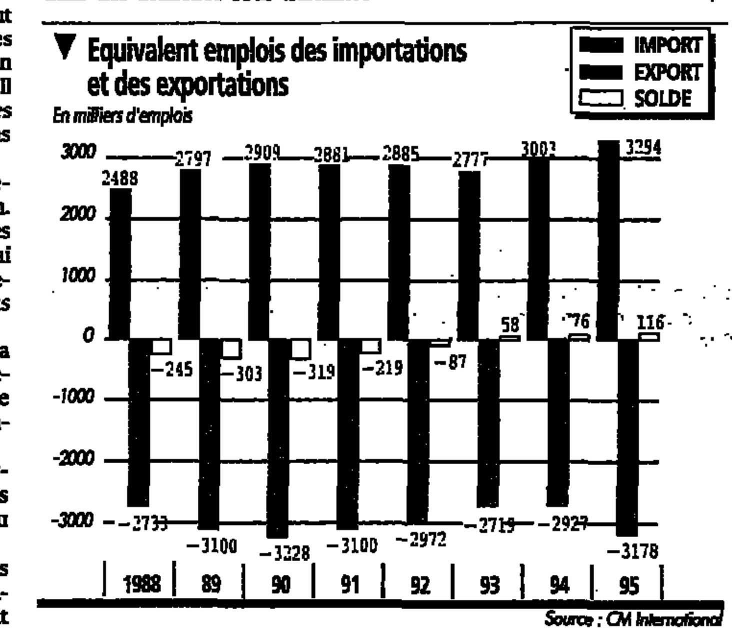

▼ Equivalent emplois des importations et des exportations
En milliers d'emplois
Source : CM International

EXCÉDENT ET INVESTISSEMENTS

Questions-réponses

1 Faut-il se réjouir de l'excédent du commerce extérieur ?

Les résultats du commerce extérieur français, avec un excédent de 122 milliards de francs, doivent être analysés avec prudence. Premier point, les échanges avec les DOM-TOM sont inclus dans le commerce extérieur et contribuent pour environ 30 milliards de francs à ce résultat.

Deuxième point, la France souffre d'un décalage de conjoncture avec ses principaux partenaires. En d'autres termes, la faiblesse relative des importations contribue à gonfler nos résultats. Ainsi, les exportations ont crû de près de 4 % quand les importations n'augmentaient que de 2,2 %, en 1996. Selon les calculs effectués par les experts du ministère qui a en charge le commerce extérieur, la fraction imputable au différentiel de conjoncture serait de 20 à 30 milliards de francs. Déduction faite des DOM-TOM et du décalage conjoncturel, l'excédent de la France serait donc compris entre 62 et 72 milliards de francs. Dans le meilleur des cas.

2 Les PME qui exportent se portent-elles mieux que les autres ?

Dans une France à croissance molle, il semblerait que les PME-PMI exportatrices s'en sortent plutôt mieux que celles qui campent sur le marché hexagonal. C'est du moins ce qui ressort de l'enquête annuelle de conjoncture réalisée par UFB-Locabail auprès de 6 000 PME-PMI de 6 à 200 salariés. On y voit que tous les indicateurs (de volume d'affaires, de carnets de commandes, de rentabilité, de trésorerie...) sont meilleurs si les entreprises vendent à l'étranger. Cet écart de performance entre PME exportatrices et PME non exportatrices ne se retrouve pas dans le secteur de l'industrie, où le marché intérieur, tiré par l'automobile, a avantagé les entreprises non exportatrices.

Les indicateurs de l'enquête sont des soldes d'opinions positives ou négatives. Par exemple, si, pour 39 % des entreprises, le volume d'affaires a été, en 1996, en hausse par rapport à 1995 et si, pour 32 % d'entre elles, il a baissé, l'indicateur de volume d'affaires vaudra 39-32, soit + 7. En 1996, l'indicateur du volume d'affaires s'est élevé à + 16 pour les entreprises exportatrices, quatre fois plus que pour les PME non exportatrices. L'indicateur emploi est, lui aussi, meilleur (+ 6 contre – 3).

3 Faut-il aider les entreprises à investir à l'étranger ?

Les investissements à l'étranger sont souvent perçus comme des délocalisations, soit autant d'emplois qui échappent à la France. C'est vrai pour une partie d'entre eux dont le but est de réduire le prix de revient des produits par une main-d'œuvre bon marché et des réglementations moins contraignantes. Mais certains investissements (parfois les mêmes) répondent à une autre logique, qui consiste à prendre pied sur ces marchés.

Au cours des onze premiers mois de 1996, les entreprises françaises, surtout les grandes, ont investi 103,6 milliards de francs à l'étranger contre 75,3 milliards pour la même période en 1995. En dépit d'une progression en Asie (7,6 % en 1996 contre 2,9 % deux ans plus tôt), les investissements restent principalement localisés dans les pays de l'OCDE (près de 80 % en 1995). Les investissements directs étrangers en France se sont, quant à eux, stabilisés à 85 milliards de francs en 1996.

Dans un rapport intitulé « Pour un développement des investissements français à l'étranger » (janvier 1997), la chambre de commerce et d'industrie de Paris propose une série de mesures pour améliorer l'investissement des PME hors de France. D'abord, un accroissement des aides régionales à l'implantation. Ensuite, une révision des structures de financement de l'investissement, trop complexes. La CCIP propose d'offrir aux sociétés *« un véritable service d'ingénierie financière qui consisterait à déléguer, à des établissements financiers, la gestion des aides publiques, à l'investissement, à charge pour eux de les compléter par des financements purement bancaires »*. Enfin, la CCIP réclame une simplification des conditions d'applications de l'avantage fiscal consenti aux entreprises qui investissent.

Petites entreprises pour grands marchés

Suite de la page I

Alors, qu'est-ce qui ne va pas dans le système français ? Nicolas Forissier, député PR de l'Indre, a décrit dans un rapport au premier ministre *(L'exportation, un enjeu national*, 2 août 1996) les points faibles du dispositif. Premier point, les intervenants sont beaucoup trop nombreux et cloisonnés. Une PME novice peut facilement se perdre dans l'entrelacs des réseaux consulaires, des relais nationaux en région, du réseau de la Coface qui garantit les exportations à risque, des services des conseils régionaux pour l'international, des services de la commission au travers des euro-info-centres, etc.

Bref, une information abondante, mais désordonnée, éclatée, trop souvent indigeste. Et, pourtant, *« le cœur du problème, c'est la façon dont va être gérée l'information disponible*, explique Jacques Seguin, consultant à Nord-Sud Export Conseil. *Le chef d'entreprise a besoin d'une véritable intelligence économique, d'une mise en perspective de l'environnement du projet qui passe par l'analyse du risque-pays. Il lui faut savoir sur quel taux de marge il peut compter, les délais avant d'obtenir un retour sur investissement... »*

Conscient de la cacophonie ambiante, le gouvernement, en la personne d'Yves Galland, ministre du commerce extérieur, a entrepris de restructurer la force de frappe à l'export, avec un effort en direction des PME. Le Centre français du commerce extérieur (CFCE) devrait être recentré sur ses missions d'information et souhaite mieux adapter son offre en faisant davantage de « sur mesure », tandis que l'Agence pour la coopération technique industrielle et économique (Actim), fusionnée avec le Centre français des manifestations à l'étranger (CFME), s'occupera de la promotion. Mais ces trois organismes qui seront regroupés prochainement au sein d'un groupement d'intérêt public doivent gagner en efficacité tout en perdant 20 % de leurs effectifs...

Au niveau départemental, une concertation va s'engager entre les différents intervenants pour favoriser la mise en place d'un guichet unique. Enfin, une sous-direction des PME à la DREE (direction des relations économiques extérieures) vient d'être créée, pour pousser davantage leurs dossiers.

A l'étranger, les postes d'expansion économique bénéficient d'une meilleure réputation auprès des patrons que les organismes d'appui en France. Mais ils sont surtout présents sur l'Europe et l'OCDE, qui représentent près de 80 % de nos exportations (dont 63 % pour l'Union européenne). D'ici à l'an 2000, le ministère du commerce extérieur a entrepris de redéployer ces services vers les pays émergents en faisant maigrir le réseau dans les pays de l'OCDE.

Car cet effort d'organisation ne s'accompagne pas d'un effort financier. Au contraire. Le budget de l'expansion économique (970 millions de francs) a baissé de 3 %, selon le projet de loi de finances initial 1997. Cette année, la DREE doit donc consentir un nouvel effort de réduction des personnels pour la cinquième année consécutive. En quatre années, elle aura perdu 168 emplois, soit 7,3 % de ses effectifs. Il s'agit, selon Olivier Dassault, rapporteur spécial du budget du commerce extérieur, de la plus forte contribution à la réduction des déficits de toutes les administrations françaises. Par ailleurs, les dotations du CFCE, du CFME et de l'Actim de 240 millions de francs en 1997 baissent de 13,2 % par rapport à 1996. Les crédits de l'assurance prospection, qui offre une garantie contre le risque d'échec d'une action de prospection à l'étranger – appréciée des PME –, sont en diminution de 3,6 %, à 400 millions de francs. Seule consolation, l'aide au développement d'implantations commerciales et industrielles à l'étranger (Codex) réservée aux PME est maintenue à 35 millions de francs, après avoir baissé depuis le début de la décennie.

Certes, il est prévu que les protocoles financiers – forme d'aide au développement peu désintéressée, puisqu'il s'agit d'argent que les pays bénéficiaires doivent utiliser pour passer des commandes à des entreprises françaises –, qui concernent à 90 % les grands groupes, s'ouvrent davantage aux PME ; la procédure Codex pourra être accordée à des entreprises dont l'apport en fonds propres est d'un million de francs (contre 4 millions auparavant). Mais les PME continuent de se heurter à *un problème de financement*. D'autant qu'elles ne connaissent pas toujours les aides auxquelles elles pourraient prétendre.

TRÉSORERIE

L'histoire de CMN (Constructions mécaniques du Nord), une PME de Roubaix spécialisée dans les chaudières de dépollution, illustre ces difficultés. Après avoir décroché un marché en Espagne pour le compte d'une société du groupe Chargeurs, cette entreprise a travaillé en Chine pour le même client. Un autre marché a suivi, en Tchéquie. En deux ans, l'entreprise est passée d'un chiffre d'affaires de 20 millions de francs à 32 millions en 1996. Il n'empêche, CMN ne compte pas prospecter pour l'export cette année, faute de fonds de roulement. *« Il nous faut faire une pause*, explique son gérant, Laurent Plouvier. *Les modalités de paiement sur les marchés étrangers ne sont pas du tout les mêmes qu'en France, ce qui nécessite davantage de trésorerie. »*

D'autres obstacles attendent les PME sur place. Paul Salmon, président du groupe Catimini international, une PME textile de 350 personnes, a su déjouer les pièges et réalise maintenant plus de 50 % de son chiffre d'affaires à l'export, dans 48 pays parmi lesquels figurent la Corée, Taïwan ou encore le Mexique. *« Exporter dans les pays émergents est une opération complexe, cela occasionne bien des pénalités, des droits de douane. Il faudra encore attendre cinq ou dix ans pour que ce soit simple »*, explique-t-il. Une fois sur place, il faut savoir s'adapter à la clientèle, car, sauf exceptions, il n'existe pas de produits miracle. Bref, tout cela suppose beaucoup de patience – trois à cinq ans sur les pays émergents –, et de la disponibilité, dont le patron d'une PME ne dispose pas toujours.

Alain-Eric Giordan, conseil en marketing de développement international, martèle depuis des années le même leitmotiv. Il faut convaincre les chefs d'entreprise de se doter des ressources humaines à l'exportation qui leur font défaut. Une étude, réalisée en 1993 avec le concours de la DREE, sur un échantillon de 146 entreprises exportatrices, a montré que 92 % d'entre elles étaient dépourvues de service export ou d'une direction internationale. Alain-Eric Giordan déplore que les gouvernements successifs n'incitent guère au développement d'emplois à l'exportation. *« Chaque année de 20 000 à 30 000 jeunes arrivent sur le marché du travail avec un diplôme qui les prépare à l'international et une partie d'entre eux vont se retrouver au chômage, alors qu'il existe de formidables gisements dans les entreprises »*, explique-t-il, en préconisant la mise en place d'un plan national pour l'emploi-export.

PORTAGE

Actuellement, il n'existe pas de suppressions des charges sociales en contrepartie d'embauche à l'export, mais les entreprises peuvent bénéficier d'une subvention, plafonnée à 200 000 francs. Par ailleurs, les PME qui n'ont pas d'implantation à l'étranger peuvent désormais utiliser des jeunes diplômés effectuant leur service national (CSNE) en les faisant accueillir par des conseillers du commerce extérieur, des grandes entreprises ou les CCI françaises à l'étranger. Reste que le coût d'une telle opération demeure élevé (de 164 000 francs à 210 000 francs pour l'Europe)

Le portage des PME à l'exportation par de grandes entreprises expérimentées constitue une piste de développement. Etudiée en 1994, à la demande d'Edouard Balladur, alors premier ministre, par Olivier Dassault, député (RPR) de l'Oise, l'opération consiste, pour une entreprise qui dispose d'un réseau de compétences techniques ou de connaissances particulières des marchés extérieurs, à aider une PME à se développer à l'export. On pourrait en attendre un gain d'exportations de 10 milliards de francs par an, intéressant 1 500 PME, pour une quizaine de grands groupes porteurs, selon Olivier Dassault. Ce gain pourrait être renouvelé tous les cinq ans, étant entendu qu'à l'issue de cette période les PME seraient capables de voler de leurs propres ailes.

Dans la pratique, les choses sont moins simples. PME et grands groupes ne s'apprécient pas toujours, les « petits » craignant la concurrence des « gros » du fait de la perte de confidentialité de leur produit. Les pouvoirs publics, à travers l'association Partenariat France Entreprises pour l'export, tentent d'encourager de telles initiatives. Mais, sur cinquante-cinq grands groupes partenaires, ceux qui jouent le jeu sont peu nombreux et le font souvent pour améliorer leur image auprès des PME, comme Carrefour ou EDF, ou pour compenser des opérations de reconversion dans des bassins d'emplois menacés, comme Aerospatiale.

« Il manque à nos PME les bases d'atterrissage ou d'envol sur les marchés étrangers que sont les grands cabinets d'avocats américains ou les réseaux internationaux des groupes comme Bechtel ou ABB, note Christine Chauvet, directeur général du CFCE et ancien secrétaire d'Etat au commerce extérieur. *Le portage peut représenter un bon tremplin pour une PME, mais il lui faut être raisonnable et aller sur des marchés où elle peut suivre. »* Car, pour exporter, notamment sur les marchés émergents, mieux vaut avoir les reins solides. *« Le mieux, pour être compétitif dans les pays lointains, c'est encore d'investir sur place, ce qui permet de contourner les barrières »*, estime Paul Salmon, le patron de Catimini.

Le diagnostic est clair. L'exportation, si le risque est bien mesuré, constitue un enjeu majeur pour le développement des PME et de l'emploi. Il s'agirait maintenant de se donner les moyens de leur simplifier réellement la tâche.

Martine Laronche

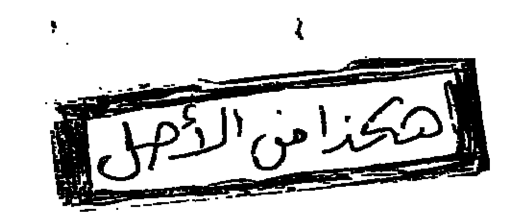

LES INDICATEURS DE L'ÉCONOMIE INTERNATIONALE (données nationales, OCDE, cvs)

	Etats-Unis	Japon	Allemagne	France	Italie	Royaume-Uni	Canada
Production industrielle (en %)	janv.	janv.	déc.	déc.	nov.	déc.	nov.
Dernier mois connu	−0,2	+5,4	+0,6	+0,6	+0,9	+0,2	+1,2
Cumul sur 12 mois	+5,1	+8,5	+3,5	+1,9	−1,1	+1,4	+4,2
Taux de chômage (en %)	fév.	janv.	janv.	janv.	oct.	janv.	janv.
Dernier mois connu	5,3	3,3	11,3	12,7	12,2	6,5	9,7
Un an avant	5,5	3,4	10,3	11,9	12,1	7,9	9,6
Indice des prix (en %)	janv.	janv.	janv.	janv.	fév.	janv.	janv.
Dernier mois connu	+0,3	−0,1	+0,4	+0,3	+0,1	−0,2	+0,2
Sur 12 mois	+3	+0,6	+1,8	+1,8	+2,4	+3,1	+2,2
Solde commercial (en milliards)	déc.	janv.	déc.	déc.	nov.	déc.	déc.
Dernier mois connu (monnaies nationales)	−15	+643,4	+8,3	+ 11,3	+ 6 143,5	−0,8	+2,4
Cumul sur 12 mois (monnaies nationales)	−166	+ 6 804,2	+97,2	+122,6	+67 459,2	−12,5	+34,6
Cumul sur 12 mois (en dollars)	−166	+61,9	+64,6	+ 23,3	+43,7	−19,4	+25,3
Croissance du PIB (en %)							
4e trimestre 1996 (rythme annuel)	+3,9	+0,4 (3e t.)	+0,3	+0,8	−0,6	+3,1	+2,9
Sur 12 mois	+3,2	+3,2	+2,2	+2,1	+0,5	+2,5	+2,3
Solde des paiements courants en % du PIB							
1996 (estimations OCDE)	−2,1	+1,4	−0,7	+1,3	+3,5	−0,1	0
Déficit public en % du PIB							
1997 (prévisions OCDE)	−1,8	−2,6	−3,4	−3,2	−3,7	−3,7	−1,5
1996 (estimations OCDE)	−1,6	−4,1	−4,1	−4,1	−6,7	−4,8	−2,7
Dette publique en % du PIB 1996	64,2	87,4	61,3	55,1	124,4	56,1	100,5

LA SITUATION FRANÇAISE

Ménages		Entreprises		Commerce extérieur (Fab, en mds de F)	
Consommation (en mds de F 1980)		**Investissements de l'industrie**		**Exportations**	
janv. 97	57,95 (+ 1,9 %)	1996 (en volume)	+ 3 %	déc. 1996	129,4
sur un an	+ 2,8 %	prévisions 1997	+ 6 %	cumul depuis le 1/1	1 485,8
Immatriculations de voitures neuves		**Créations d'emplois**		**Importations**	
fév. 1997	133 112	total 1996	− 17 000	déc. 1996	118
fév. 1996	177 378	sur un an	− 0,1 %	cumul depuis le 1/1	1 363,5
Mises en chantier de logements		**Nb de créat. d'entreprises** (janv. 1997)		**Taux de couverture**	
janv. 1997	22 200 (− 15,3 %)	total dont reprises	22 870	déc. 1996	109,6
1996	273 800 (− 4,2 %)	sur un an	273 420	1995	107,3
Taux de salaire horaire		**Nb de défaillances**		**Solde agroalimentaire**	
4e trimestre 1996	+ 0,6 %	oct. 1996	4 879	déc. 1996	+ 5,8
sur un an	+ 2,8 %	janvier-octobre 1996	45 006	cumul depuis le 1/1	+ 57,1
Pouvoir d'achat		**Invest. français à l'étranger** (en mds de F)		**Solde industriel** (hors matériel militaire)	
3e trimestre 1996	+ 0,4 %	sur 9 mois 1996	90,8	déc. 1996	+ 4,4
sur un an	− 0,4 %	sur 9 mois 1995	62,1	cumul depuis le 1/1	+ 61,3
Taux d'épargne		**Invest. étrangers en France** (en mds de F)		**Solde énergétique**	
3e trimestre 1996	12,3 %	sur 9 mois 1996	73,6	déc. 1996	− 7,8
un an avant	14,6 %	sur 9 mois 1995	71,5	cumul depuis le 1/1	− 76,8

Vers un redressement des taux d'intérêt américains et japonais ?

La déposition d'Alan Greenspan devant le Sénat des Etats-Unis, le 26 février 1997, marque sans doute le début d'une nouvelle phase de la politique monétaire américaine. L'objectif de cette dernière, pendant les toutes premières années de la décennie, a été clair : panser les plaies laissées au cœur du système financier américain par les excès de la fin des années 1980. Une fois cette cicatrisation acquise, il s'est agi pour la Réserve Fédérale de faire *« atterrir en douceur »* une conjoncture qui, en 1994, a fini par donner des signes clairs d'emballement. Là encore, l'effort a été couronné de succès. En ira-t-il de même maintenant ?

Au vu de la maîtrise dont la Fed a fait preuve jusqu'à présent, on a peu de raisons d'en douter. La difficulté du problème auquel la Réserve fédérale est aujourd'hui confrontée n'en doit pas moins être soulignée : elle doit freiner un peu une économie dont la croissance est relativement modérée mais qui, selon toute vraisemblance, a déjà atteint le plein-emploi.

La stratégie que la Banque centrale américaine entend suivre a été clairement esquissée par son président : compte tenu des retards avec lesquels la politique monétaire agit sur l'activité, il lui faut intervenir de façon préventive. Or Alan Greenspan sait qu'il peut être dangereux de prendre les marchés à contre-pied : en précisant que la Réserve fédérale pouvait être amenée à resserrer sa politique monétaire même sans inflation manifeste, il a clairement ouvert la voie à d'éventuelles hausses de taux.

Dans une large mesure, pourtant, le diagnostic porté par beaucoup sur la conjoncture américaine reste ambigu : bien sûr, depuis début 1996, le taux de chômage n'a cessé de baisser. Mais le rythme de hausse des prix à la consommation, loin de s'accélérer, vient, sur les derniers mois, de baisser lui aussi ; ce qui, convenons-en, est pour le moins troublant. N'est-il pas tentant dans ces conditions de considérer que le lien entre inflation et chômage s'est évanoui et que, de ce point de vue au moins, *« rien n'est plus comme avant »* ?

▼ Politique monétaire

La Réserve fédérale entend prévenir toute accélération de l'inflation aux Etats-Unis, dont l'économie est proche du plein-emploi

En disant clairement qu'avec un marché du travail aussi tendu, il n'attendrait pas une accélération visible de l'inflation pour monter les taux, Alan Greenspan a rappelé qu'il est des risques qu'une Banque centrale n'aime plus prendre.

Si l'on devait assister au cours des prochains mois à un resserrement de la politique monétaire américaine, le climat financier mondial s'en trouverait sensiblement modifié. D'autant que la politique monétaire japonaise semble, elle aussi, devoir entrer bientôt dans une phase nouvelle.

Même si d'épais problèmes bancaires subsistent, la forte baisse du yen face au dollar a grandement facilité la consolidation de la conjoncture nippone. Cette année, l'activité va croître de façon nettement moindre qu'en 1996. Mais l'explication de ce tassement ne tient pratiquement plus aux comportements propres des agents privés : pour la première fois depuis de longues années, on discerne, tant au niveau de la consommation des ménages que de l'investissement des entreprises, les signes convergents d'un retour à la normale.

Il reste à absorber les effets restrictifs du rééquilibrage des finances publiques. Après avoir, pendant plusieurs années, porté à bout de bras la conjoncture japonaise, le budget central va contribuer à la freiner. Qu'on ne s'y trompe pas toutefois : une fois la réduction du déficit budgétaire acquise, l'activité pourra rebondir et retrouver des rythmes de croissance plus proches de celui du potentiel de production japonais. Le maintien de la politique monétaire « ultra-accommodante » qui prévaut aujourd'hui ne se justifiera alors plus.

▼ **Les taux à court terme**

En pourcentage

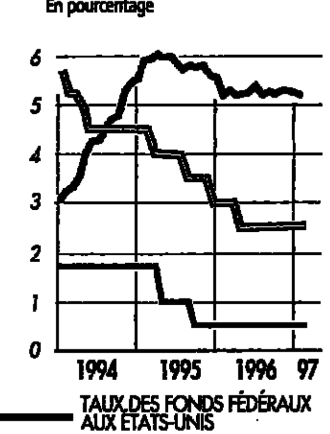

Source : Datastream

La perspective d'un tel resserrement de la politique monétaire japonaise reste cependant lointaine. Elle n'en peut pas moins produire assez rapidement des effets sur les marchés financiers.

Depuis des mois, la faiblesse des taux japonais, jointe à la tendance à la dépréciation du yen, a constitué une puissante incitation à emprunter des yens à court terme pour les investir là où les taux étaient plus élevés : aux Etats-Unis, et en Europe. Les positions ainsi prises, à hauteur de dizaines de milliards de dollars, ont permis aux taux mondiaux de bénéficier du bas niveau des taux japonais. L'arrêt de la baisse du yen, joint à la prise de conscience par les opérateurs d'une nette amélioration du climat conjoncturel dans l'archipel nippon, peuvent conduire à un dénouement brutal de ces opérations dont le rendement est extrêmement vulnérable à toute appréciation de la devise japonaise.

Sur cette toile de fond, les politiques monétaires sont restées, de part et d'autre du Rhin, marquées par la continuité. Certes, la conjoncture donne, en France comme en Allemagne, des signes d'amélioration. En Allemagne, c'est l'investissement des entreprises qui, après les exportations, est reparti. En France, ce sont les enquêtes auprès des entreprises qui laissent attendre une croissance plus soutenue en 1997.

Mais, à la différence de l'économie américaine, l'économie européenne est très loin du plein emploi. Et, à la différence de l'économie japonaise, le niveau de ses taux directeurs n'est pas anormalement bas. Or, sur le Vieux Continent aussi, des politiques fiscales restrictives sont mises en œuvre qui écartent, pour un bon moment, tout risque d'emballement de l'activité. A l'horizon des mois qui viennent, l'Europe devrait continuer de bénéficier de taux d'intérêt propices à une consolidation de la reprise engagée.

Anton Brender
Economiste (CPR)

Le Venezuela sauvé et perdu par le pétrole

En 1997, le pétrole risque d'être encore un bienfait ambigu pour le Venezuela, en le dispensant des efforts nécessaires pour consolider les premiers acquis du programme de stabilisation (« plan Venezuela ») appliqué depuis juin 1996 pour résoudre la crise financière et budgétaire.

Ce programme orthodoxe (augmentation des impôts et des tarifs publics, libération des prix, abrogation du contrôle des changes), mis sur pied en échange d'une aide du FMI, a permis un premier rétablissement. Après les déficits abyssaux de 1994 (13,9 % du produit intérieur brut) et de 1995 (8,3 %), le secteur public a enregistré un excédent qui atteindrait 4,7 % du PIB.

▼ Amérique latine

Caracas doit la légère progression de son PIB l'an dernier à ses exportations de brut

Excédent aussi de 6,5 milliards de dollars de la balance des paiements, après le déficit de 1,1 milliard en 1995, et remontée des réserves de la Banque centrale qui représentaient, à la fin de l'année, l'équivalent de 16 mois d'importations. Le Venezuela a pu régler pratiquement tous ses arriérés de dette envers les pays du Club de Paris. Enfin, après une dévaluation de 60 %, la monnaie nationale, le bolivar, qui « flotte » librement, est restée stable. Tout cela sans provoquer une trop forte contraction de l'activité, puisque le PIB a progressé de 0,5 % l'an dernier.

Le souci immédiat demeure l'inflation, jamais maîtrisée depuis près de dix ans. Après la levée des contrôles et la dévaluation, les prix ont bondi : malgré un ralentissement progressif, on a dépassé les 100 % sur l'année. Pour 1997, les dernières prévisions officielles (30 %) laissent sceptique même le ministre du Plan, Teodoro Petkoff, l'homme de la réforme. Les deux premiers mois de l'année ont été « sages », mais les hausses de rémunération déjà accordées par l'Etat ou par les entreprises, pratiquement égales à l'inflation de 1996, pourraient relancer une course prix-salaires. Pour en limiter les effets, le gouvernement devra recourir à l'arme monétaire et restreindre les liquidités.

En outre, les résultats de 1996 doivent beaucoup à la bonne conjoncture pétrolière – une demande internationale soutenue se traduisant par une hausse des prix du brut vénézuélien approchant 25 % sur l'année. Le bond des exportations de PDVSA, la compagnie nationale (une hausse en valeur de près d'un tiers par rapport à 1995), explique largement l'amélioration des comptes extérieurs.

De même, la maigre progression du PIB l'an dernier recouvre une croissance de 4,9 % du secteur pétrolier et une récession ailleurs (– 5,8 % pour l'industrie manufacturière, – 11,2 % pour le commerce, selon Nord-Sud Export). Cette récession a encore aggravé la situation sociale : hausse du chômage, pour la troisième année consécutive, baisse des salaires réels. Selon le ministère du Plan, depuis 1992 déjà, 80 % de la population vivrait au-dessous du seuil de pauvreté.

C'est au pétrole encore qu'est dû en bonne partie le rétablissement des finances publiques, le relèvement de 60 % de la contribution de PDVSA s'alliant aux profits records de la compagnie. L'Etat n'a fait que contenir ses dépenses, sans les réduire – un progrès, il faut le dire, par rapport aux années précédentes.

▼ **Evolution du PIB**

En %

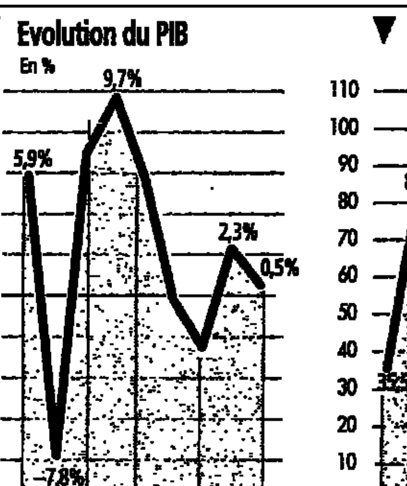

▼ **Evolution des prix**

En glissement et en %

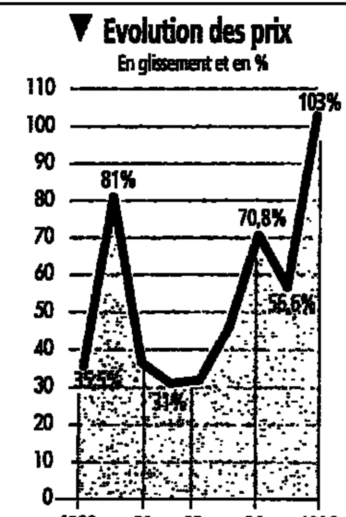

Source : CEPAL et Banque Centrale

Le Venezuela devrait encore bénéficier cette année de prix du brut élevés. De quoi maintenir à un haut niveau les réserves monétaires, aider à la reprise de l'activité (le gouvernement parie sur une croissance globale de 4 % à 5 %), assurer un excédent de la balance des comptes courants (le taux de change va empêcher un redémarrage trop rapide des importations), laisser de l'aisance à l'Etat (le budget 1997 a été construit sur les prix pétroliers de 1995), contribuer au paiement de la dette publique extérieure (grâce à un « fonds de stabilisation » alimenté par une partie du supplément de recettes pétrolières)...

Mais ce confort risque de décourager la poursuite des réformes. Certes, les privatisations, relancées avec la cession de deux banques et surtout des 49 % de la compagnie nationale de télécommunications encore détenus par l'Etat, devraient continuer cette année avec la vente de l'aluminium et de la sidérurgie des Guyanes, déjà approuvée par le Congrès.

Reste à faire le plus difficile. Promises par le ministre du Plan, la réforme fiscale (achever la mise en place de la TVA, notamment), celle de la sécurité sociale en déconfiture, la réorganisation des services de l'Etat n'ont pas avancé. Après son coup d'éclat de mai, le président Caldera est revenu à son hésitation habituelle.

La « polarisation » sur les activités pétrolières risque même de s'accentuer. Avec les contrats signés pour la remise en valeur des gisements en fin de course, les concessions accordées en janvier 1996 pour l'exploration et la production en *« joint venture »* dans huit zones nouvelles (d'autres doivent être attribuées cette année) et l'exploration des pétroles *« lourds »* de l'Orénoque, PDVSA, qui a déjà allègrement dépassé le plafond accordé par l'Opep, veut quasiment doubler sa production d'ici à 2005. Ce programme, qui permettrait aux Etats-Unis, principaux clients, de ne plus être dépendants du pétrole du Moyen-Orient, risque d'accroître la part des exportations pétrolières et d'absorber le plus clair des investissements étrangers. Un signe : le seul projet de réforme fiscale soumis au Parlement jusqu'ici consiste en une détaxation des investissements pétroliers...

Guy Herzlich

UN CHIFFRE

65,6 %

LES PATRONS DE PME QUI S'INFORMERONT SUR L'EURO AUPRÈS DES BANQUES

L'information sur l'euro viendra aux PME par les banques... et gratuitement de préférence. Tel est le résultat d'une enquête menée au printemps 1996, auprès des entreprises de plus de dix salariés, par le cabinet Deloitte et Touche. Pour la plupart des patrons de PME, le passage à l'euro reste encore un événement lointain. Et lorsqu'il conviendra de s'en préoccuper, tous se tourneront massivement vers leur banquier (65,6 %).

Les pouvoirs publics (29 %), les experts-comptables (27 %), les chambres de commerce (25 %) et les syndicats professionnels (9 %) ne viennent que loin derrière. Les patrons de PME – surtout ceux qui exportent – affirment en outre être ouverts aux offres de services des banques étrangères.

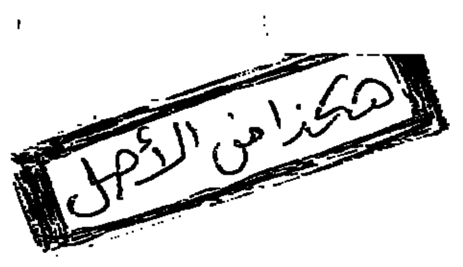

Les PMI réalisent un tiers des exportations françaises

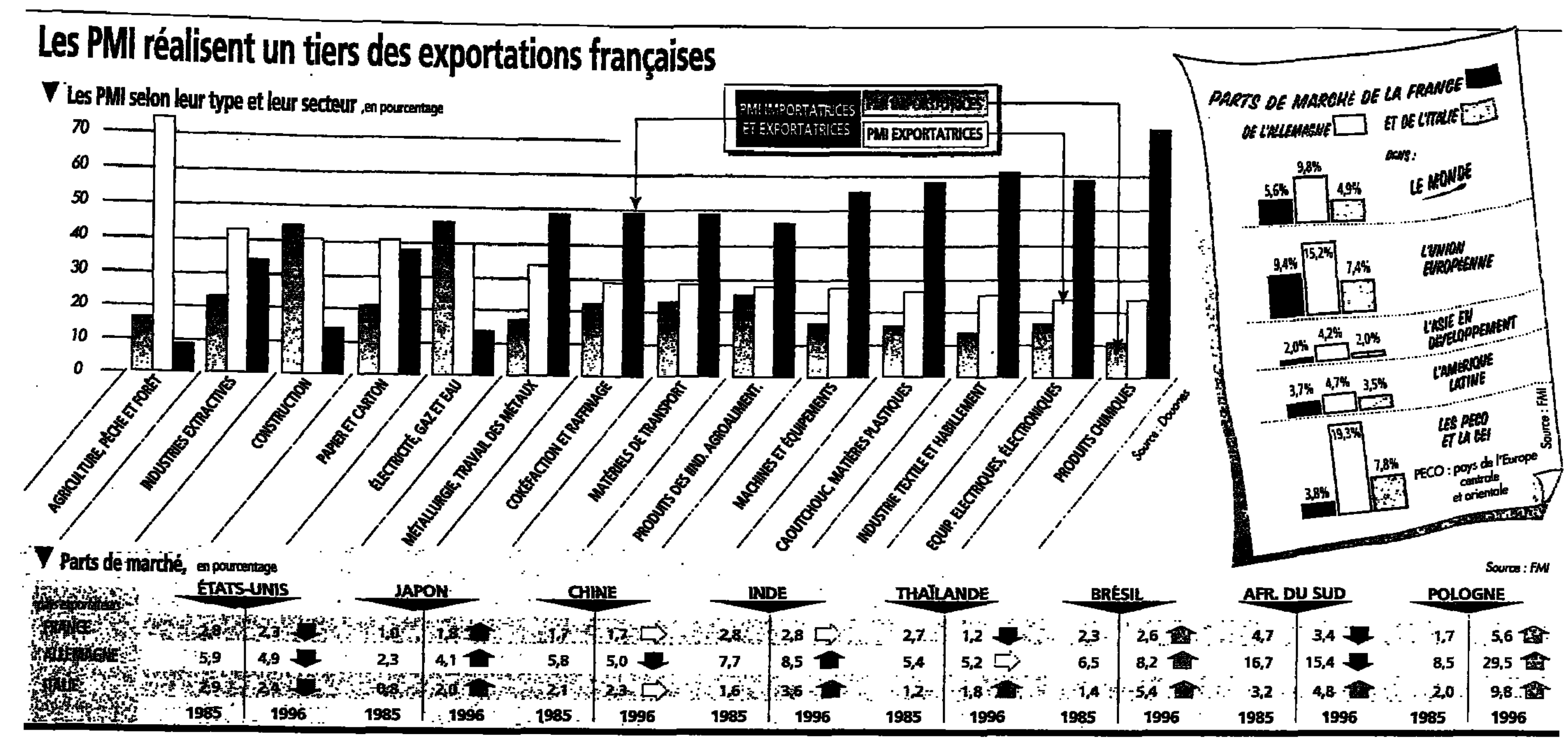

▼ Parts de marché, en pourcentage

pays exportateurs	ÉTATS-UNIS 1985	ÉTATS-UNIS 1996	JAPON 1985	JAPON 1996	CHINE 1985	CHINE 1996	INDE 1985	INDE 1996	THAÏLANDE 1985	THAÏLANDE 1996	BRÉSIL 1985	BRÉSIL 1996	AFR. DU SUD 1985	AFR. DU SUD 1996	POLOGNE 1985	POLOGNE 1996
FRANCE	2,8	2,3 ▼	1,0	1,8 ▲	1,7	1,7 ⇨	2,8	2,8 ⇨	2,7	1,2 ▼	2,3	2,6 ▲	4,7	3,4 ▼	1,7	5,6 ▲
ALLEMAGNE	5,9	4,9 ▼	2,3	4,1 ▲	5,8	5,0 ▼	7,7	8,5 ▲	5,4	5,2 ⇨	6,5	8,2 ▲	16,7	15,4 ▼	8,5	29,5 ▲
ITALIE	2,9	2,4 ▼	0,8	2,0 ▲	2,1	2,3 ⇨	1,6	3,6 ▲	1,2	1,8 ▲	1,4	5,4 ▲	3,2	4,8 ▲	2,0	9,8 ▲

En Allemagne, secteur privé et Etat soutiennent ensemble les PME

COLOGNE
de notre correspondant

Début mars à Moscou, Günter Rexrodt, ministre de l'économie allemand, inaugurait en présence de personnalités et d'hommes d'affaires une « Haus der deutschen Wirtschaft » (Maison de l'économie allemande). Ce projet de 70 millions de francs, réalisé par la Berliner Bank et l'assemblée allemande des chambres de commerce et d'industrie, est le quatrième du genre dans le monde, après Shanghaï, Singapour et Yokohama. Boris Eltsine en personne a envoyé un message d'encouragement à un organisme dont la vocation première est de soutenir l'implantation des petites et moyennes entreprises allemandes sur le marché russe. Du secrétariat aux avocats et traducteurs, en passant par les banques de données et les bureaux, on cherche ainsi à limiter les coûts et les risques d'installation pour des sociétés qui ne disposent pas des mêmes moyens que les grands comme Mercedes ou Siemens. Les représentants des associations patronales et des Länder font également partie des locataires.

▼ Outre-Rhin, les sociétés de moins de 500 personnes sont les acteurs majeurs des ventes à l'étranger

Bien qu'il n'existe pas de statistiques officielles en la matière, on estime que les PME allemandes (entreprises de moins de cinq cents salariés avec un chiffre d'affaires inférieur à 100 millions de deutschmarks, soit 337 millions de francs) réalisent environ les deux tiers des exportations du pays. En 1996, l'Allemagne a exporté pour près de 2700 milliards de francs et réalisé un excédent de 330 milliards de francs.

Traditionnellement, le soutien aux PME exportatrices repose avant tout sur l'action des chambres de commerce et d'industrie installées à l'étranger : un réseau de soixante-dix unités et quarante mille entreprises membres. Les chambres fonctionnent en étroite collaboration avec les associations patronales et les services publics allemands, dont elles reçoivent en général des subventions, mais elles sont issues du monde de l'entreprise.

« Nous offrons une grande gamme de services payants et de publications », explique Giselher Schlebusch, directeur du département communication et formation à la chambre franco-allemande de commerce et d'industrie, à Paris. Sur certains marchés émergents où le volume des échanges ne justifie ni ne permet d'ouvrir une telle institution, le réseau entretient une représentation ou un simple délégué.

« Ces centres offrent une bonne palette de services, reconnaît Stefan von der Heiden, de la fédération allemande des petites et moyennes entreprises, *mais ils sont souvent très chers. Surtout pour une entreprise présente dans plusieurs pays, qui doit multiplier les cotisations. »*

L'Etat fédéral n'est jamais bien loin. A travers les ambassades d'abord, qui disposent d'une section économique plus ou moins fournie. Dans les pays où les chambres n'existent pas, c'est la diplomatie allemande qui prend le relais. Ces dernières années, l'activité de ces services s'est développée, notamment sous la pression des grands industriels. Quitte à agacer son collègue de l'économie, le ministre des affaires étrangères, Klaus Kinkel, est un fervent partisan de l'action économique, *« pilier d'une diplomatie moderne »* selon lui.

Pendant longtemps, les pouvoirs publics se sont bornés à un rôle d'information et de soutien logistique. Ainsi, les quelque deux cent cinquante experts, dont quarante-cinq à l'étranger, de la « Bundesstelle für Aussenhandelsinformation » (Bureau fédéral d'information à l'exportation) constituent une source de renseignements précieuse. Publications et banques de données, appels d'offres et contacts internationaux mis à disposition complètent l'activité des chambres de commerce et d'industrie locales et des associations patronales.

Par ailleurs, une multitude d'aides peuvent permettre aux exportateurs de s'offrir un conseiller, une étude de marché ou un stand sur un salon étranger. Ces dernières années, un programme spécial (100 millions de francs en 1997) a été mis en place pour les Länder de l'ex-RDA, dont les exportations constituent une part infime du total allemand. Le volume de ces aides est plutôt modeste. Beaucoup d'exportateurs rechignent d'ailleurs à les utiliser, par crainte de la bureaucratie.

En revanche, l'Etat limite considérablement les risques financiers, grâce à un système d'assurance-crédit à l'exportation pour les pays ou les partenaires à risque. L'équivalent allemand de la Coface française est joliment placé sous la grâce de Hermès, le dieu du commerce dont il porte le nom !

Autre particularité allemande, les Länder, qui *« jouent un grand rôle »*, selon Stefan von der Heiden. Malgré les réticences de Bonn, les ministres-présidents régionaux se rendent, eux aussi, de plus en plus souvent à l'étranger, avec des patrons de leur région et quelques journalistes. Ils accordent certaines aides à l'exportation, et n'hésitent pas à associer les banques publiques régionales à leurs efforts. La Bavière, qui est d'ailleurs à l'origine de la maison de l'économie allemande de Shanghaï, le Bade-Wurtemberg et la Rhénanie-du-Nord - Westphalie, sont les plus actifs et entretiennent même des bureaux économiques dans les pays les plus porteurs.

Cette action *« entre parfois en concurrence avec celle du gouvernement fédéral »*, estime M. von der Heiden, qui relève *« le manque de transparence et la complexité »* du dispositif allemand. D'autres voix s'élèvent pour réclamer davantage de coordination et de centralisation. Difficile à réaliser en Allemagne, où chacun défend ses prérogatives. D'où l'intérêt des « maisons de l'économie allemande ». Pour le plus grand profit des PME, d'autres projets de ce type sont à l'étude dans des villes comme Pékin et Bombay.

Philippe Ricard

Bibliographie

● **Concurrence internationale et balance en emplois, les échanges de produits industriels**, de Claude Vimont et François Farhi (Economica, 1997, 211 p., 148 F).
● **Risque Pays 1997** (*Le Moniteur du commerce international – MOCI* – avec la Coface, n° 1268, du 16 au 22 janvier 1997, 306 p., 150 F).
● **Carnet d'adresses export 1997** (*MOCI*, n° 1274, du 27 février au 5 mars 1997, 146 p., 150 F).
● **Guide des appuis au développement international des entreprises** (*L'Exportateur*, Centre français du commerce extérieur, mars 1997, 280 p., 295 F).

L'information, une matière première stratégique

A l'insu de beaucoup d'entreprises françaises, le monde de la concurrence internationale change à toute vitesse. L'ingrédient majeur de ce changement, c'est l'information. *« Les patrons de PME n'ont pas encore réalisé que l'information est devenue une matière première stratégique »*, ont constaté les intervenants au Forum sur l'intelligence économique, organisé le 26 février 1997 à l'Assemblée nationale par Olivier Darrason, député des Bouches-du-Rhône.

« Le concept de veille technologique est dépassé, a expliqué Philippe Caduc, directeur général de l'Adit (Agence pour la diffusion de l'information technologique), l'un des hommes qui, en France, s'emploient à sensibiliser les entreprises à ces questions. *« Aujourd'hui, on s'intéresse au contexte juridique, politique, diplomatique des contrats. L'intelligence économique, c'est l'anticipation, la maîtrise des réseaux d'information et de relations, le jeu des influences et des contre-influences »*.

Il rappelle que le Japon est le berceau de l'intelligence économique : l'un des cinq serments des nobles à l'empereur n'était-il pas : *« Nous irons chercher le savoir dans le monde entier »* ? On estime que les entreprises japonaises consacrent 5 % de leur temps de travail à la recherche d'information et que 1,8 % de leur chiffre d'affaires est directement lié à l'intelligence économique. Entre 1980 et 1990, des firmes nippones ont racheté des centaines de petites entreprises de haute technologie et de logiciels aux Etats-Unis à un dixième du prix qu'elles avaient coûté en investissement au gouvernement américain : simple application du dicton *« les idées appartiennent à ceux qui les exploitent »*.

▼ Entre intelligence économique et espionnage, la nuance est parfois mince

Le Japon, fort de cette capacité à capter les connaissances des autres (depuis les années 60, il aurait importé, selon Philippe Caduc, 60 000 technologies étrangères), prône dans les instances internationales comme l'OCDE que la science soit mise dans une sorte de *« patrimoine commun de l'humanité »*. Il a ainsi lancé des programmes mondiaux de recherche dans les sciences de la vie, les nanotechniques (l'infiniment petit) et l'aéronautique hypersupersonique, en mettant les fonds de départ propres à attirer les meilleurs spécialistes de chaque discipline.

Si le Japon a une longue tradition, les Etats-Unis ont, eux, la puissance, les moyens technologiques et, depuis peu, une doctrine de l'intelligence économique à grande échelle. *« On ne soulignera jamais assez le changement de la politique américaine à partir de 1993 avec l'élection de Bill Clinton. Cette grande puissance, soudain privée d'ennemis, s'est remobilisée dans le cadre de la guerre économique. Les démocrates ont mis leur tradition d'interventionnisme au service de la conquête des marchés »*, a affirmé Jean-Louis Gergorin, administrateur du groupe Matra-Hachette.

Ayant pris conscience qu'ils avaient été pillés sur le plan technologique par leurs concurrents asiatiques, les Etats-Unis ont mis en place une stratégie de *« sécurité économique »*, offensive et défensive, qui leur aurait permis de cibler seize grands marchés en expansion et d'engranger, en trois ans, 250 milliards de dollars d'exportations et les 300 000 emplois correspondants (avec, il est vrai, un dollar sous-évalué).

Plusieurs intervenants au forum ont insisté sur la vulnérabilité des firmes européennes face aux nouveaux réseaux informatiques entièrement contrôlés par les Etats-Unis. Oui, toute connexion sur Internet laisse une trace, oui il est sage de coder les informations quand on fait de la recherche de marchés en passant par le réseau des réseaux. Si chacun s'emploie à dissiper la confusion entre intelligence économique et espionnage, il faut bien avouer que la séparation est parfois mince.

Quand les experts décrivent les *« war rooms »* que les autorités américaines ont mises en place pour capter les informations de toute nature, susceptibles de servir leurs intérêts, on se prend à les soupçonner de paranoïa. Un cadre dirigeant d'Eurocopter affirme ainsi que la lettre *« chaîne »* reçue par des milliers de personnes de par le monde, les incitant à envoyer leur carte de visite professionnelle à un petit garçon britannique nommé Craig qui, atteint d'un cancer, voudrait se constituer la plus grande collection de cartes de visite pour entrer dans *le Livre Guinness des records*, n'est qu'un faux... mais un moyen astucieux pour constituer un *Who's who* mondial assorti d'une géographie des réseaux !

Et la France ? Il est faux de dire qu'elle est dépassée, notamment au niveau des technologies et des logiciels qui permettent de s'y retrouver dans le Niagara d'informations tombant de partout, a souligné Jean Guisnel, journaliste au *Point* et auteur d'un ouvrage sur l'intelligence économique (*Guerres dans le cyberespace*, La Découverte).

En matière de technologies de l'information, tout va si vite qu'un retard se prend et se comble rapidement. A condition toutefois d'en prendre conscience et de se donner les moyens d'y remédier. Depuis le rapport de Henri Martre du Commissariat du Plan, en 1994, et celui tout récent du Conseil pour la compétitivité et la sécurité économique que préside Bernard Esambert, le diagnostic est bien posé.

Reste à apprendre aux entreprises les réflexes de l'analyse d'information et de la sécurité. *« Je ne pense pas que les entreprises françaises devraient confier l'audit de leurs comptes, de leur organisation, de leurs systèmes informatiques et de leurs stratégies de marché, demain de leurs procédures d'intelligence économique, à des cabinets d'audit originaires d'un pays qui pratique une politique d'hégémonie »*, a carrément dit un des intervenants. Directement visés, les *« Big Six »* américains de l'audit...

Sophie Gherardi

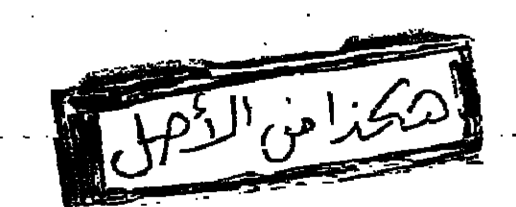

et japonais ?

France, où sont tes inventeurs ?

par Frédéric et Jean-Michel Wagret

La puissance économique d'une nation, au siècle de l'information, réside dans ses acquis technologiques et sa capacité d'innovation ; les brevets en donnent une juste mesure. Les statistiques mondiales traduisent bien l'éclatement de cette production inventive et la compétition acharnée pour la domination du savoir : le nombre d'inventions brevetées annuellement, qui tournait aux environs de 220 000 au début des années 60, dépasse aujourd'hui les 640 000.

Ce chiffre global cache de profondes distorsions entre les pays ; l'accroissement est attribuable essentiellement au Japon et aux Etats-Unis. La production européenne stagne ; quant à la France, elle cultive son exception en désertant assez systématiquement le front des brevets ; face au triplement mondial, les inventions d'origine française (que nous appelons « dépôts de brevets indigènes ») sont tombées de 15 000 en 1960 à 12 500 en 1995.

Le classement des pays inventifs, en se fondant sur le nombre de brevets indigènes annuels par 10 000 habitants, révèle les positions suivantes : Japon : 25 ; Corée : 6,5 ; Etats-Unis : 5,6 ; Australie : 5,5 ; Allemagne : 4,7 ; Suisse : 4,6 ; Finlande : 4,6 ; Suède : 4,5 ; Nouvelle-Zélande : 3,8 ; Grande-Bretagne : 3,3 ; Israël : 3 ; Autriche : 2,6 ; France : 2,1 ; Italie : 1,4. Ainsi la France, qui n'occupait qu'une modeste huitième place dans les années 60, rétrograde aujourd'hui à la treizième.

Si l'on inventorie à l'échelle mondiale les portefeuilles de brevets, à la lumière des dépôts auprès de l'Office européen des brevets (1995), on constate que le premier français (L'Oréal) n'arrive qu'au 28e rang mondial ; le deuxième français, en 47e position, est Thomson Microelectronic (filiale de l'italien SGS).

Notre désaffection a sans doute des racines structurelles : la propriété floue qu'est le brevet s'intègre mal dans notre mélange de tradition terrienne et de modernité positiviste. Mais l'explication est insuffisante, puisque la France de 1929 déposait plus de 13 000 brevets indigènes. La réticence (essentiellement de la PME) résulterait, selon une enquête de l'Office européen des brevets (1994), du coût estimé élevé du brevet pour une efficacité jugée décevante.

En réalité, la rentabilité du brevet apparaît sur le plan macroéconomique. Si en France le nombre d'inventions brevetées régresse, en revanche les grandes entreprises se préoccupent de mieux protéger ces inventions à l'étranger : les extensions de protection vers l'étranger des inventions d'origine française sont passées de 17 000 en 1960 à plus de 55 000 aujourd'hui. Les résultats se traduisent dans les excédents commerciaux et dans une amélioration des termes de l'échange de notre balance des paiements techniques. En contrepartie de 1 dollar de redevances de brevet perçues depuis les Etats-Unis, la France versait 5 dollars de redevances aux Américains en 1960 ; cette contrepartie tombait à 4 dollars vers 1970 et se situe aujourd'hui aux environs de 3 dollars. Preuve que l'investissement brevet porte ses fruits.

Aujourd'hui, une nouvelle invention sur deux est japonaise, une sur quatre est américaine, et seulement une sur huit est européenne

Mais cette politique d'expansion accrue sur l'étranger reste en France le fait des grandes entreprises (2 % des sociétés sont à la source de 60 % des brevets français étendus à l'étranger). L'infanterie des PME françaises affronte la guerre économique à mains nues, ignorant résolument cette merveilleuse encyclopédie à jour des dernières techniques que constituent les publications de brevets de toutes origines, en tant que gisement d'informations technologiques et moyen d'« intelligence économique » (les projets des concurrents, les produits en devenir, les axes de recherche...). L'enquête précitée de l'Office européen des brevets révèle que, sur dix entreprises européennes, plus de la moitié sont ouvertes à la documentation technico-économique par les brevets. Mais les Français, avec une moyenne inférieure à trois entreprises sur dix, restent myopes, se situant au dernier rang avec le Portugal.

L'essoufflement dans la production d'innovations brevetées en Europe contraste avec l'explosion des brevets indigènes dans les pays du Pacifique. Chez nous, le scientifique cherche pour la beauté du savoir, suivant l'exemple de Pasteur, qui fit don de ses brevets au domaine public, et *« c'est une idée reçue qu'un bon scientifique ne s'enrichit pas »* (*New Scientist*, septembre 1996). Tandis que les Américains et les Japonais, eux, s'empressent de faire de l'argent : *la création de richesse en résultant* bénéficie à tous, car, tout comme nos emplettes, *« nos brevets sont nos emplois »*.

Au sein de la triade Europe, Etats-Unis, Japon, qui rassemble plus de 90 % de la production et des échanges d'innovations technologiques, la production d'innovations brevetées des pays composant aujourd'hui l'Union européenne décroît régulièrement, chutant de près de 110 000 brevets annuels vers 1950, à quelque 85 000 aujourd'hui ; dans le même temps, la production américaine passe de 55 000 à 140 000 et celle du Japon de 18 000 à 320 000. *La Corée, inexistante en 1950, fait aujourd'hui* jeu quasi égal en matière d'inventions avec la Grande-Bretagne et la France réunies.

Si, dans les années 50, plus d'une nouvelle invention sur deux dans le monde était européenne, aujourd'hui une sur deux est japonaise, une sur quatre est américaine et seulement une sur huit est européenne. Et ces chiffres globaux cachent de plus une grave dégradation qualitative, constatée par le rapport de l'Office européen des brevets (1994) : *« la position technologique de l'Europe s'affaiblit de plus en plus dans les domaines des industries de pointe »*. Or l'évolution dans la création technologique relève d'un processus cumulatif ; c'est le développement qui crée le besoin nouveau et offre les éléments technologiques de la solution inventive ; ainsi, plus une économie est développée et plus elle est inventive, plus elle est inventive et plus elle se développe...

Le brevet, incitation à la recherche, constitue une prime au premier arrivant ; le système renforce le plus fort et il est sans pitié pour qui se laisse distancer. Or pour la France et l'Europe l'écart se creuse déjà.

Frédéric Wagret est conseil en propriété industrielle.
Jean-Michel Wagret est juriste et expert en brevets.

Assurance-vie contre fonds de pension

par Gérard Athias

« Au nom de quoi peut-on décréter que seul un produit d'épargne qui aboutit à une rente viagère peut permettre aux Français de préparer leur retraite ? » Ces propos tenus à la tribune de l'Assemblée nationale, le 16 avril 1987, sont d'Alain Juppé, alors ministre délégué au budget du gouvernement de Jacques Chirac. Il ajoutait alors : *« Il n'existe aucune règle intangible de ce point de vue sauf, peut-être, chez les compagnies d'assurances, dont on comprend bien les préoccupations professionnelles. »*

Ces paroles de bon sens sont étonnantes pour qui a suivi les débats récents sur les « fonds de pension à la française ». Et il est regrettable que la solution ait abouti à la promotion d'une variante de « rente viagère différée sans contre-assurance », déjà pratiquée au temps du roi Louis-Philippe !

Personne ne conteste la nécessité d'encourager les Français à compléter leurs retraites actuelles, financées par répartition, par une épargne individuelle et volontaire. Mais si la formule proposée est inadaptée, elle ne donnera pas les résultats escomptés, et elle risque de disqualifier définitivement le concept bénéfique, sur le plan macroéconomique, de la capitalisation.

Un contrat de retraite souscrit à vingt-cinq ans pourra perpétuer ses effets pendant plus de soixante-dix ans peut-être, puisqu'on nous affirme qu'il y aura beaucoup de centenaires parmi les jeunes d'aujourd'hui. Au lieu de faire preuve d'imagination et de souplesse, la solution récemment adoptée est rigide, voire surréaliste, quand elle régente des événements qui se produiront au milieu du XXIe siècle. Qui peut imaginer quels seront le mode de vie, l'organisation sociale, les conditions financières ou monétaires dans un demi-siècle ?

Sans remettre en cause la répartition, la capitalisation paraît beaucoup plus ouverte aux probables évolutions. Elle peut compléter la répartition, qualitativement. On a préféré qu'elle le fasse quantitativement, au risque de faire naître chez les partenaires sociaux le soupçon de substitution. En tenant compte de l'expérience française, un choix pouvait être opéré entre deux filières ayant coexisté durant les trois dernières décennies : d'une part, la filière de l'assurance-vie d'épargne, dont le rôle de retraite complémentaire individuelle avait été souligné par la loi du 17 décembre 1966, quand Georges Pompidou était premier ministre. D'autre part, presque à la même époque (en 1967), une autre filière avait été mise en route pour les fonctionnaires ; un système dont les grandes lignes ont inspiré les fonds d'épargne-retraite : le Prefon.

Récemment (en 1994), la loi Madelin a offert aux travailleurs indépendants des possibilités de même esprit. Bien que concernant 5 millions de personnes, fonctionnaires en exercice ou anciens, ainsi que leurs épouses, Prefon ne gère que 15 milliards de francs. Quant à la retraite Madelin, elle n'a récolté en 1996 qu'environ 1,5 milliard de francs.

La solution adoptée pour régenter des événements du milieu du XXIe siècle est rigide, voire surréaliste

La même année 1996, les Français ont placé environ 400 milliards de francs en assurance-vie, portant le total des fonds gérés à plus de 2 500 milliards. Dans cette compétition, la filière assurance-vie a donc suscité un engouement qui ne s'est d'ailleurs révélé que vers le milieu des années 70, grâce à une nouvelle génération de contrats répondant aux aspirations des épargnants.

Décréter que l'épargne-retraite ne pourra se résoudre qu'en une future rente viagère, dont le montant est actuariellement impossible à fixer dès maintenant, est contestable pour de multiples raisons. Les formules modernes d'assurance-vie d'épargne ont lancé avec succès la *« retraite libre par retraits libres »*. De quoi s'agit-il ? Les retraites professionnelles par répartition formant le socle du financement de la vieillesse, il suffit de puiser librement chaque année dans son accumulation d'épargne-retraite en fonction de ses besoins marginaux. Si, au moment du décès, il demeure un capital, la famille en profite sans impôt successoral (dans le cas de l'assurance-vie), alors que le plan d'épargne-retraite supprime l'héritage et frustre les ayants droit en cas de décès prématuré.

En matière d'incitation fiscale, nous sommes en face de deux logiques. L'une consiste à n'imposer les sommes investies qu'au moment de la retraite. Le prix demandé pour ce simple différé, un blocage de l'épargne et sa perte en cas de décès prématuré, n'est-il pas trop lourd ? En fait, les épargnants devront payer, dès le départ, leur future imposition sous forme d'effort d'épargne supplémentaire, à moins qu'ils ne croient à une disparition future des contributions. Ce procédé présente un inconvénient instantané pour les caisses sociales et de retraite (ce qui hérisse les syndicats) et pour le budget de la nation. Est-il sage, dans le contexte actuel, de reporter à une date lointaine et indéterminée la perception de prélèvements qui feront défaut dans l'immédiat ?

L'autre logique, fiscale, est celle de l'assurance-vie : aucune détaxation à l'origine mais guère d'imposition à la sortie. Elle n'entraîne pas de moins-value budgétaire ou sociale immédiate autre qu'un manque à gagner sur une épargne qui ne se serait probablement pas accumulée autrement. Pourquoi donc avoir recours à une *déroutante complexité fiscale*, technique et juridique qui se profile derrière les fonds d'épargne-retraite ?

Si on lui conserve son statut, l'assurance-vie devrait donc continuer à constituer le véritable instrument de complément individuel de retraite. Il faut la préserver en l'actualisant par un toilettage opportun. En particulier en encourageant le déplacement d'une partie des encours gérés vers la Bourse. Les épargnants ont toujours plébiscité la simplicité et le bon sens.

Gérard Athias est président de l'Association française d'épargne et de retraite (AFER).

LIVRES

La drogue saisie par l'économie

par Philippe Arnaud

L'ÉCONOMIE DE LA DROGUE
de Pierre Kopp
La Découverte, « Repères » nº 213, 125 p., 49 F.
A paraître le 2 avril.

En cette fin de siècle où des magistrats lancent un appel en faveur d'un véritable espace judiciaire européen, contre *« l'Europe des comptes à numéros et des lessiveuses à billets »* ; à une époque où 300 milliards de narcodollars du blanchiment de l'argent de la drogue sont réinvestis chaque année dans les pays occidentaux et où le FMI chiffre à plus de 1 000 milliards de dollars le montant de la « caisse noire » planétaire ; alors *que les trafics en tout genre prospèrent sur fond de pauvreté* : drogue, bien sûr, mais aussi armes, médicaments, animaux sauvages, ivoire, organes humains, alcool, cigarettes, Mercedes volées, contrefaçons, nourriture... Voici un petit livre qui tombe à pic.

On ne trouvera pas ici d'analyse géopolitique ou géostratégique de l'économie de la drogue. L'auteur, professeur d'économie à l'université de Reims, s'est concentré exclusivement sur les aspects économiques du trafic. Il pose une question d'importance : quelle est l'efficacité des politiques publiques de lutte contre le trafic de drogue ? Pierre Kopp est également l'auteur, avec Christophe Palle, chercheur auprès du CNRS, d'un rapport récent, effectué à la demande de l'Observatoire français des drogues et des toxicomanies (OFDT), *qui tente d'évaluer le coût budgétaire de la lutte* contre la drogue.

Plusieurs raisons permettent d'expliquer l'investissement récent de la science économique dans ce domaine. D'abord l'explosion du trafic de drogues au cours des années 80. Les productions mondiales d'héroïne et d'opium ont doublé entre 1986 et 1993. Ensuite le peu de statistiques dont nous disposons en Europe sur le sujet, et la nécessité de combler un retard, notamment sur les Etats-Unis. Enfin, dans certains pays, les profits tirés du narcotrafic irriguent l'ensemble de l'économie, et modifient la nature des pouvoirs en place. Pierre Kopp estime, par exemple, que les revenus du trafic de drogue représentent environ 10 % du PIB de la Colombie.

La drogue (et son économie secrète) est surtout intéressante parce qu'elle est un symptôme. Symptôme d'un monde qui ne va pas très bien, véritable casse-tête pour les autorités ; elle est aussi le symptôme d'une société qui oscille en permanence entre laisser-faire et pulsions répressives à répétitions, attitudes opposées certes, mais aussi solidaires.

Voilà un domaine où les préjugés idéologiques menacent en permanence l'édification rationnelle et patiente d'un discours sensé. Ainsi du problème de la lutte contre les narcotrafiquants. La question est de savoir si l'économie de la drogue est dynamisée par la répression. Le débat oppose « libéraux » et « interventionnistes ». Pour Milton Friedman, qui se classe dans la première catégorie, le crime organisé se nourrit de la répression en justifiant ainsi des *prix élevés. Ce qui justifie des arguments en faveur d'une politique* de libéralisation. L'auteur diverge nettement de cette thèse.

On trouvera également une casuistique assez fine sur la justification théorique de l'interdiction des drogues. *« L'interdiction pure et simple de la drogue,* remarque l'auteur, *trouve sa justification normative dans l'imperfection de l'information des consommateurs, plutôt que dans leur prétendue irrationalité. »* D'où la médicalisation extrême du discours actuel sur la question. Ou comment le refus de toute norme transcendante aboutit à une recherche de normalité rampante... Michel Foucault, on s'en souvient, a beaucoup écrit sur cette moderne ruse de la raison. Le propos ici est toujours rigoureux, parfois austère. L'économie n'est-elle pas à sa juste place lorsqu'elle joue son rôle d'aide à la décision, avec humilité ?

PARUTIONS

● *LA DYNAMIQUE DE LA RETRAITE, UNE MENACE POUR L'EUROPE*, **de Didier Pène.** Plutôt que d'invoquer une fois de plus les taux d'intérêt, les cours de change, ou l'indice des prix, Didier Pène explique le chômage et la fracture sociale par la montée en âge de la population. Le ralentissement économique que nous vivons pourrait donc être d'abord corrélé à la montée en puissance des retraites et des dépenses de santé plutôt qu'à toute autre question. Remarquablement bien informé, l'auteur analyse avec distance la crise des systèmes de financement actuels, ainsi que les solutions préconisées par les différents lobbys. (Economica. 205 p., 125 F).

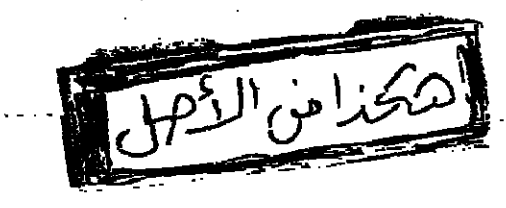

Les filières multimédias peinent à suivre l'évolution rapide du marché

▼ Formation

L'Institut national de l'audiovisuel recense plus de deux cents organismes en Europe

Les formations multimédias poussent comme des champignons, alors que le marché du travail est peu lisible à court terme. Même le volume actuel de l'emploi échappe aux observateurs ! Ainsi, le Syndicat des éditeurs de logiciels de loisirs (SELL), qui représente quarante-cinq entreprises, soit 95 % du chiffre d'affaires du secteur, ne peut chiffrer avec précision le nombre d'emplois sur le marché des CD-ROM. Surtout, le multimédia, comme toute nouvelle technologie, est soumis aux modes et aux engouements passagers.

« Il y a deux ou trois ans, tout le monde se ruait vers les CD-ROM. Aujourd'hui, tout le monde veut créer un site web », observe-t-on au Centre international de technologie et éducation (CITE) qui coordonne les Masters of art de dix écoles ou universités européennes, et dont la moitié des diplômés trouvent aujourd'hui à se placer dans les services en ligne.

Le SELL, peut-être dopé par les déclarations de Jacques Chirac, qui a promis, la semaine dernière, de diminuer la TVA sur les CD-ROM, reste confiant : *« Beaucoup d'entreprises ont dû faire des plans sociaux l'an dernier, mais, compte tenu de la forte croissance du secteur, il y a des perspectives d'emploi dans les petites structures. »* Certes, mais le jeune frais émoulu de l'école n'y a pas forcément sa place. *« Comme nous évoluons très vite, nous n'avons pas toujours le temps de former les débutants »*, reconnaît-on dans ce studio de création multimédia qui prévoit de doubler son chiffre d'affaires cette année.

Pendant ce temps, l'offre de formation grossit à vue d'œil. L'Institut national de l'audiovisuel (INA) recense deux cent trente-cinq écoles ou universités dans dix-huit pays d'Europe, dans son guide 1997 *Où se former en multimédia en Europe*, envoyé gratuitement aux étudiants sur demande, et repère soixante-dix-neuf nouveaux lieux de formation par rapport à l'année précédente. Classées par pays, les listes d'organismes décrivent brièvement le contenu des programmes et signalent aussi le nombre d'ordinateurs par élève, un paramètre à considérer avant d'arrêter son choix.

Persuadé qu'il existe un réel potentiel d'emplois, à condition de rapprocher l'offre de la demande, l'INA met à disposition une bourse à l'emploi et aux stages sur son serveur Internet (http://ina.fr) qui contient en permanence une centaine d'offres d'emplois. Enfin, l'organisme public souhaite lancer une étude sur l'adéquation des formations multimédias au marché du travail.

De son côté, le SELL vient de se doter d'une commission formation et l'université Saint-Denis-Paris-VIII est en train de créer un Observatoire international des hypermédias qui assurerait notamment une fonction de veille des métiers. La question de l'emploi est donc au cœur des préoccupations de tous ! De manière légitime, certains s'interrogent sur la pertinence d'une formation spécialisée en multimédia. Les grands noms du CD-ROM n'ont-ils pas fait leurs armes sur le terrain ? Au-delà de leur formation initiale, tous s'avèrent être des mordus de l'informatique et des créatifs à l'aise dans des univers imaginaires. Certains sont peintres ou sculpteurs à leurs heures perdues. Un jeune chef de projet confie qu'il a suivi une formation uniquement pour obtenir le diplôme, alors qu'il avait déjà une certaine pratique du métier. *« Il faut se méfier du discours de certains dirigeants, dans les salons étudiants, qui nient l'utilité d'un diplôme pour attirer une main-d'œuvre à bon marché »*, avertit ce professeur.

D'autres considèrent les formations multimédias comme le complément d'un diplôme de base ou d'une première expérience professionnelle. Les profils des étudiants sont variés : *« Dans notre troisième cycle, nous accueillons aussi des danseurs, des musiciens, des jongleurs, car souvent ils ont une vision intéressante de l'espace et du mouvement »*, observe François Mellet, directeur de l'unité de formation et de recherche « Langages, informatique, technologie » et maître de conférences à l'université Saint-Denis (Seine-Saint-Denis). *« On peut former de bons professionnels à partir du niveau bac + 2 »*, poursuit-il en soulignant l'importance d'une bonne culture générale.

L'université Saint-Denis a misé, dès le début des années 80, avec l'arrivée du Minitel, sur la création d'un pôle de recherche et de réflexion, et d'un DEA en 1984, pour prendre du recul. Lorsque le marché lui a paru mûr, au début des années 90, l'équipe pédagogique a lancé une maîtrise scientifique et technique (MST) d'information et communication, avec une option multimédia ; puis, en 1996, un troisième cycle de réalisations multimédias et édition électronique. *« La prochaine étape sera le développement de la formation continue »*, poursuit François Mellet, conscient de faire grincer des dents en faisant de l'université le lieu de stages pratiques.

Le réseau CITE, situé à Londres, a décidé de créer un diplôme plus souple que le Master of art traditionnel. *« Ce diplôme est un titre protégé dont la moindre modification enclenche une procédure de contrôle et de validation laborieuse qui peut prendre jusqu'à trois ans »*, explique Tom Evans, à l'origine de l'alliance entre les universités européennes. Les responsables pédagogiques ont donc mis au point un diplôme comprenant des modules autonomes, The European Media Master of art, chacun pouvant évoluer séparément, sans remettre l'ensemble en cause. Cet exemple constitue d'ailleurs l'un des rares cas où les organismes de formation œuvrent ensemble.

Si le parcours des étudiants en multimédia semble être moins linéaire que celui des études classiques, les profils recherchés sur le marché du travail témoignent aussi d'une certaine évolution si l'on en juge à la lecture des annonces de l'INA visant la production et l'édition de CD-ROM. Pour certains postes, il est fait référence exclusivement à des connaissances pratiques, mais aucun niveau de diplôme n'est requis : ainsi le scénariste doit témoigner d'une expérience dans l'écriture de scénarios multimédias, tandis que le développeur doit maîtriser tel ou tel logiciel, etc.

Mais ce qui frappe surtout c'est le « flou artistique » des informations relatives à la durée du contrat de travail – *« selon projet »* – et au salaire – *« selon expérience »* – particulièrement pour les postes de créatifs et d'infographistes. *« Cela fait partie du métier, et c'est plus enrichissant pour eux de graviter autour de différentes structures »*, assure un professionnel, qui ajoute, cynique ou sincère : *« Salariez un scénariste, et il ne produira plus rien au bout de six mois. Il s'étiolera. »*

Clarisse Fabre

Ulrike, de fille au pair à chef de projet CD-ROM

Une touche d'histoire de l'art, un brin de sciences sociales, des études spécialisées en multimédia entrecoupées de travaux professionnels : le parcours d'Ulrike Hansen, vingt-huit ans, aurait pu être qualifié de chaotique, si ses objectifs professionnels n'avaient été clairs depuis le début. Ou presque. Cette jeune Allemande, chef de projet chez Index +, une société de production et d'édition de supports multimédias (CD-ROM), est un témoin privilégié des premiers balbutiements des formations multimédias.

En 1989, bac en poche, elle vient passer six mois à Paris comme jeune fille au pair, pour perfectionner son français et décompresser avant d'attaquer ses études. *« J'aimais les maths et l'informatique, mais je cherchais une formation qui laisse libre cours à la créativité. Un ami m'a mise en contact avec le mastère des beaux-arts de Paris qui venait d'ouvrir ses portes et le concept m'a séduite »*, explique cette jeune femme trilingue qui maîtrise aussi l'anglais. Un seul problème : l'admission à ce mastère d'un an se fait à partir de bac+4 ! Qu'importe, Ulrike est néanmoins sélectionnée. Elle suit le cursus comme les autres et effectue son stage de fin d'année. Surtout, elle noue des contacts avec certains enseignants professionnels.

Elle entame ensuite sa deuxième année d'études à la Sorbonne, en histoire de l'art. Mais d'anciens intervenants lui proposent de participer à la conception d'une série de CD-ROM sur les « Grands Hommes ». *« Le projet était trop tentant et, ne pouvant faire deux choses à la fois, j'ai finalement abandonné les cours »* : Léonard de Vinci, Napoléon et Einstein seront ses compagnons virtuels durant ces années. *« Un travail intense, parfois même le week-end. Je n'étais pas très bien payée par rapport au travail fourni, mais l'expérience m'a beaucoup servie »*, reconnaît-elle.

Soucieuse d'ajouter un diplôme supplémentaire à son mastère, Ulrike s'inscrit en maîtrise scientifique et technique « Information et communication », option multimédia, à l'université de Saint-Denis. *« Cette fois, je me suis arrangée pour mener de front mes études avec le travail sur les CD-ROM. »* Dispense d'UV, autorisation d'absences, la fac s'est adaptée. Même organisation pendant son année de DESS en ethno-méthodologie (diplôme de sociologie). Nous sommes en 1995, et Ulrike, jusque-là employée en contrat à durée déterminée, est embauchée en CDI. Elle n'y restera pas longtemps car, un an plus tard, Jacqueline Lebot, directrice éditoriale et de développement chez Index +, lui propose de rejoindre l'équipe pour assurer le lancement d'un CD-ROM sur les impressionnistes en tant que chef de projet.

Comme d'autres sociétés, Index + recrute des individus de nationalités différentes et Ulrike est venue diversifier une palette de collaborateurs italiens, anglais, chinois, etc. Pour la première fois, elle suit le produit de A à Z : elle participe à la conception, travaille l'interactivité avec l'architecte multimédia, gère le budget... Elle s'est même chargée de dénicher l'acteur qui racontera l'histoire sur le CD-ROM. Surtout, elle a constitué l'équipe avec le directeur de création. En clair, il s'agit d'organiser le défilé des compétences nécessaires à l'élaboration d'un CD-ROM : scénaristes, musiciens, infographistes, développeur... *« Les recrutements pour une mission ponctuelle concernent surtout les métiers de la création ; le chef de projet est sans doute une position plus stable. »*

C. F.

COURRIER

A propos du dossier « Le « big bang » des fonds de pension », paru le 4 mars.

Retraite par répartition

Votre étude du 4 mars sur le remplacement au Chili des régimes de retraite par répartition par des fonds de pension privés fonctionnant en capitalisation m'a intéressé. L'éventualité d'une transposition à d'autres pays me surprend et m'inquiète. Je m'explique : dans un système de répartition, les actifs payent les retraites ; c'est un contrat intergénérations, une forme de solidarité ; il n'y a pas de constitution de réserves. La capitalisation part du principe inverse : chacun pour soi ; les cotisations constituent des réserves personnelles qui, placées, créeront des droits à pension individuelle.

Remplacer la répartition par la capitalisation revient à faire payer par les actifs à la fois les retraites à servir aux anciens et la constitution des réserves. On peut aller plus ou moins vite, mais dans l'ensemble la cotisation aura toujours été doublée en final. Dans son rapport du 26 mai 1994 à la commission des finances de l'Assemblée, Jean-Pierre Thomas en exprime le souhait ; John Major en fait la base de son programme de reconquête électorale. C'est bien ce qui s'est passé au Chili, comme dans les pays d'Amérique latine qui ont suivi, avec un alourdissement de charges insupportable. Le niveau de vie de la population est bas, les retraites visées sont des minima faibles, plus de la moitié des salariés ne sont pas à jour de leurs versements (...).

On raconte partout que nous sommes en régime de répartition (...). La répartition n'existe qu'entre ce qu'on appelle les caisses complémentaires, sur lesquelles joue une compensation et dont le niveau de recettes est défini par des cotisations patronales et salariales déterminées ; les dépenses sont constituées par des services de rentes définies en points et par les frais de gestion : ainsi, le nécessaire équilibre est obtenu par la détermination des valeurs des points.

En dehors, existent les régimes spéciaux dont les recettes proviennent de cotisations – uniquement salariales dans le cas des fonctionnaires – assorties, pour le comblement de leur déficit structurel, d'apports du budget ou même d'une compensation à sens unique sur les caisses complémentaires : ce n'est pas de la répartition, mais un détournement, ou, si vous préférez, une solidarité, dont le coût n'est pas calculé.

Pierre Despoisse
Paris

A propos de l'article « Pour l'impôt d'exploitation », d'Hervé Beaudin, publié le 18 février.

Moduler l'impôt sur les sociétés

(...) Puisque la motivation finale d'un chef d'entreprise est le profit dégagé par sa société, il faut trouver un système tel que le profit après impôt soit d'autant plus élevé que la masse salariale est plus importante. La solution préconisée par Hervé Beaudin (*Le Monde* du 18 février), l'impôt d'exploitation, va dans ce sens. Il préconise de substituer l'impôt d'exploitation, consistant en un *« prélèvement sur l'excédent brut d'exploitation affecté d'un taux d'imposition fonction inverse du niveau de la masse salariale »*, aux cotisations sociales employeur, l'impôt sur les sociétés restant inchangé. Pour ma part, j'avais pensé à une solution du même type, mais différente : il s'agirait de moduler l'impôt sur les sociétés en fonction du rapport masse salariale/valeur ajoutée de l'entreprise (...). Avec un taux minimum pour un rapport élevé, c'est-à-dire pour une entreprise distribuant le maximum de salaires pour réaliser son activité, et un taux maximum pour un rapport faible, c'est-à-dire pour une entreprise distribuant le minimum de salaires.

Rappelons que la valeur ajoutée, par exemple dans sa définition prise en compte pour le calcul de la taxe professionnelle, est égale à l'excédent, hors taxe, de la production de l'entreprise sur ses consommations de biens et de services en provenance de tiers. La modulation devrait être déterminée de telle façon que l'impôt sur les sociétés donne un rendement équivalent au rendement actuel au niveau de la nation.

Il est clair qu'elle aurait un impact important sur les décisions d'investissement des entreprises car elle favoriserait les entreprises de main-d'œuvre au détriment des entreprises capitalistiques. Afin de minimiser les risques de délocalisation, il serait souhaitable que la France ne la mette pas en place de façon isolée. Cela pourrait constituer une première approche d'harmonisation de l'impôt sur les sociétés au niveau européen.

Yves Suquet
Cadre préretraité

A propos du dossier « Le nouveau partage monétaire », paru le 4 février.

Monnaie royale

Dans l'article intitulé « La monnaie unique, une histoire vieille comme les empires », Vanessa Ragot laisse entendre que pour la première fois, en parlant de l'euro et de l'Europe, la monnaie créera l'empire. Très modeste historien local, très attiré par les multiples rôles de la monnaie, je me suis bien rendu compte qu'une province très repliée sur elle-même comme le Rouergue – l'Aveyron d'aujourd'hui – s'est d'autant plus sentie française que la monnaie du royaume lui devenait familière.

Très réticent tout d'abord à cette monnaie royale, préférant conserver ses divers circuits monétaires régionaux ou locaux, le Rouergue voit peu à peu émerger cette monnaie royale au détriment des autres. L'on ne dit plus « aller en France » dès que la monnaie royale s'est complètement imposée. Je pense que la France s'est faite en grande partie par la monnaie royale.

Oui (...), je suis persuadé que l'Europe se fera insensiblement par sa monnaie, suffisamment forte pour capter la confiance des Européens et s'imposer sur les marchés mondiaux.

André Maury
Saint-Georges-de-Luzençon

Rectificatif

● Une erreur s'est glissée dans le dossier sur les fonds de pension en date du 4 mars. Les retraites des fonctionnaires ne sont pas financées par les cotisations des salariés du secteur privé, mais par leurs propres cotisations et par l'impôt.

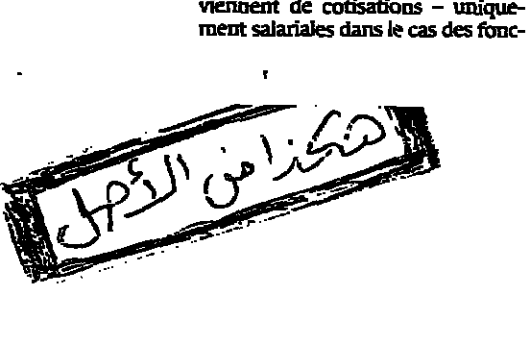

ution rapide du marc

Secteurs de Pointe

RETROUVEZ TOUTES LES ANNONCES DU MONDE SUR :
INTERNET http://www.cadresonline.com MINITEL 3615 cadresonline (2,23 F/mn) MINITEL 3615 LEMONDE (2,23 F/mn) INTERNET http://www.lemonde.fr/emploi

---

Société Internationale leader sur son marché, réalisant un chiffre d'affaires de 5 milliards de FF, recherche pour sa Direction des Systèmes d'Information, un :

Responsable de Domaine

Au sein de la Direction des Systèmes d'Information, vous serez chargé du développement des applications de support (type Infocentre, EIS), et comptables.

Vous assurerez l'analyse des besoins des utilisateurs, la définition dune *architecture technique pour* l'ensemble des unités françaises, et veillerez à l'adéquation des solutions proposées.

Vous assurerez le transfert de connaissances vers les filiales étrangères. Vous veillerez au maintien de la cohérence des applications support et comptables, avec le système d'information Société.

De formation supérieure (BAC + 4 ou 5), vous avez une bonne connaissance des outils de type Infocentre, et disposez d'une expérience de 4 à 5 ans minimum.

La maîtrise de l'anglais est indispensable.

Merci d'adresser votre dossier de candidature complet sous la référence 7253/LM à : SYN'AXIS, 6 passage Lathuile 75018 PARIS qui transmettra.

SYN'AXIS

Une société automobile italienne, leader mondial, cherche à pourvoir les postes suivants pour son département compétition basé en Italie :

Responsable dessin composites ... réf. : LM/CDL

Le candidat à ce poste aura une experience de cinq ans minimum en dessin de structures en matériaux composites ainsi qu'une expérience spécifique en compétition.

Métallurgiste ... réf. : LM/M

Le candidat à ce poste aure une expérience de trois ans minimum, en particulier en mise au point de traitements thermiques et de traitements de surface et en analyse des modes de défaillance.

Ingénieur dynamique véhicule ... réf. : LM/VD

Le candidat à ce poste aura une expérience de trois ans minimum dans la modélisation de systèmes mécaniques.

Ingénieur calculs composites ... réf. : LM/CS
Ingénieur calculs mécaniques ... réf. : LM/MS

Les candidats à ces postes auront une expérience de trois ans minimum en modélisation et *calculs sur ordinateur. Une bonne connaissance des* codes NASTRAN ou I-DEAS est déterminante.

Projeteur composites ... réf. : LM/CDE
Projeteur mécanique ... réf. LM/MDE

Les candidats à ces postes auront une expérience de trois ans minimum en CAO. Une bonne connaissance de CATIA sera particulièrement utile.

Pour tous ces postes, une bonne connaissance de l'italien ou de l'anglais est impérative.

Merci d'adresser votre dossier de candidature complet en précisant sur l'enveloppe la référence du poste choisi à : Autographe, 24 rue du général Leclerc, 94220 CHARENTON, qui transmettra.

TRAPIL

SOCIÉTÉ DES TRANSPORTS PÉTROLIERS PAR PIPELINE

Filiale de grands groupes pétroliers, notre société exploite, avec un effectif de 860 personnes, les réseaux français de transport par pipeline de produits pétroliers raffinés.. Pour faire évoluer et compléter nos logiciels de calcul et d'optimisation servant à la planification des transports, nous recherchons

INGENIEUR OPTIMISATION DES TRAFICS
(CENTRALE, MINES, INPG...)

Rattaché à la direction exploitation, vous analyserez les différents flux à travers les réseaux pour les modéliser en intégrant hydraulique, énergétique, thermique, automatismes... Vous établirez les cahiers des charges pour le développement des logiciels par la division informatique industrielle.

Agé de 25/28 ans, débutant ou ayant une première expérience, vous avez de bonnes connaissances en hydraulique, l'expérience de projets informatiques, la maîtrise des mathématiques appliqués à la modélisation. Rigueur, capacité de travail en équipe pluridisciplinaire, assureront votre succès dans ce poste puis votre évolution vers des responsabilités informatiques, techniques ou opérationnelles.

Merci d'adresser CV, lettre manuscrite, photo et rémunération souhaitée sous référence IOT/LM à JEAN GOUTHIÈRE CONSEIL 30 rue Cambacérès - BP 386 - 75008 PARIS.

CURRICULUM

Membre de syntec

JEAN GOUTHIÈRE CONSEIL
Recherche et Sélection de Cadres et Dirigeants

Nous sommes une Société d'Ingénierie, filiale d'un grand Groupe, spécialisée dans la maîtrise des risques industriels

Nous recherchons un

Consultant Senior
Management du Risque Industriel ou Management de l'Environnement

Au sein de notre Département "Sécurité Environnement Sûreté", vous aurez la responsabilité commerciale et technique de l'activité "Management Sécurité Environnement", dans le domaine de la chimie, du gaz et du pétrole.

Ingénieur diplômé, vous justifiez d'une dizaine d'années d'expérience dans une Société de Consultants ou dans une Société de Service en Sécurité/Environnement.

Une parfaite connaissance du domaine industriel de la Chimie, du Gaz ou du Pétrole, ainsi qu'une bonne maîtrise de l'anglais sont indispensables.

Ce poste est à pourvoir en Région Parisienne.

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite et CV) sous référence 9081 au:

Monde Publicité
133, avenue des Champs-Elysées
75409 Paris Cedex 08
qui transmettra

INGÉNIEUR
RESPONSABLE GÉNIE AÉRODYNAMIQUE ET CLIMATIQUE

Le Centre Scientifique et Technique du Bâtiment est un Centre de Recherche et d'Essais unique en Europe dans le domaine du bâtiment.

Merci d'envoyer lettre manuscrite de motivation et Cv détaillé à : Jean-Noël ANDRÉ Service des Ressources Humaines CSTB 4, avenue du Recteur Poincaré 75782 PARIS CEDEX 16.

Établissement de NANTES

Vous avez 35-40 ans environ et vous êtes diplômé Ingénieur avec DEA ou doctorat. Vous avez une double compétence scientifique et commerciale (10 années en R & D par exemple). Vous parlez bien l'anglais et vous êtes mobile. La connaissance d'un secteur industriel de pointe et en particulier celui de l'automobile serait appréciée.

Avec la Soufflerie Climatique Jules Verne, sans équivalent mondial (Etablissement de Nantes) le CSTB vous propose un environnement à la mesure de votre motivation tant dans le domaine du Bâtiment que dans ceux de l'automobile, de la Défense ou de l'Industrie.

Directement rattaché au Chef de Service, vous serez responsable du développement de l'Ingénierie Aérodynamique et Climatique à partir de l'utilisation de la Soufflerie Climatique Jules Verne.
Votre sens de la négociation, vos capacités de communication, de conduite de projets scientifiques et techniques et votre créativité vous permettront de réussir dans cette mission.

CSTB
le futur en construction

MILLÉSIMES

Sercel

Important groupe leader d'audience internationale spécialiste de la géophysique appliquée à la recherche pétrolière recrute 3 ingénieurs

De formation ingénieur diplômé grande école, débutant ou première expérience.

Réf. IGR • Vous aurez pour mission de développer des logiciels et matériels d'équipements de communication mobile. Connaissances technologie GSM appréciées. Anglais courant nécessaire.

Réf. IGS • Vous devrez développer des logiciels dans le domaine des calculateurs embarqués. Connaissances VXWORKS appréciées. Bonne maîtrise de l'anglais technique.

Réf. IGH • Vous aurez en charge le développement hardware dans le domaine de l'analogique bas niveau et de l'ASIC numérique. Première expérience appréciée. Bonne maîtrise de l'anglais technique.

Ces trois postes sont basés à NANTES.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions en précisant la référence du poste choisi à : SERCEL - Direction des Ressources Humaines 16, rue de Bel-Air - BP 439 - 44474 CARQUEFOU Cedex.

CALOR. ROWENTA. SEB. TEFAL

Dans le cadre de l'expansion de son service PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE, *le Groupe SEB recherche un*

INGÉNIEUR BREVETS CONFIRMÉ 2 A 5 ANS
LYON

Votre mission principale consistera en la realisation d'études de liberte d'exploitation, la rédaction de demandes de brevets et le suivi de procedures auprès des offices des brevets (INPI, OEB...)
Ce poste requiert :
- une formation de base en mécanique, électromécanique ou physique.
- *des aptitudes à travailler dans un environnement fortement informatisé* (par exemple : consultation de CD-Rom ou de bases de données).
- de très bonnes connaissances linguistiques en anglais et en allemand.
- *le diplôme du CEIPI serait apprécié.*

Merci d'envoyer lettre manuscrite, CV, photo et prétentions, sous référence PI/LM, à J. Planel, Groupe SEB, BP 172, 69132 Ecully Cedex. Tél. : 04 72 18 16 50

MEDIA SYSTEM

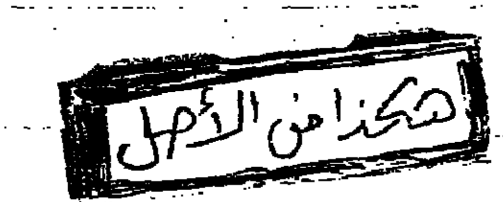

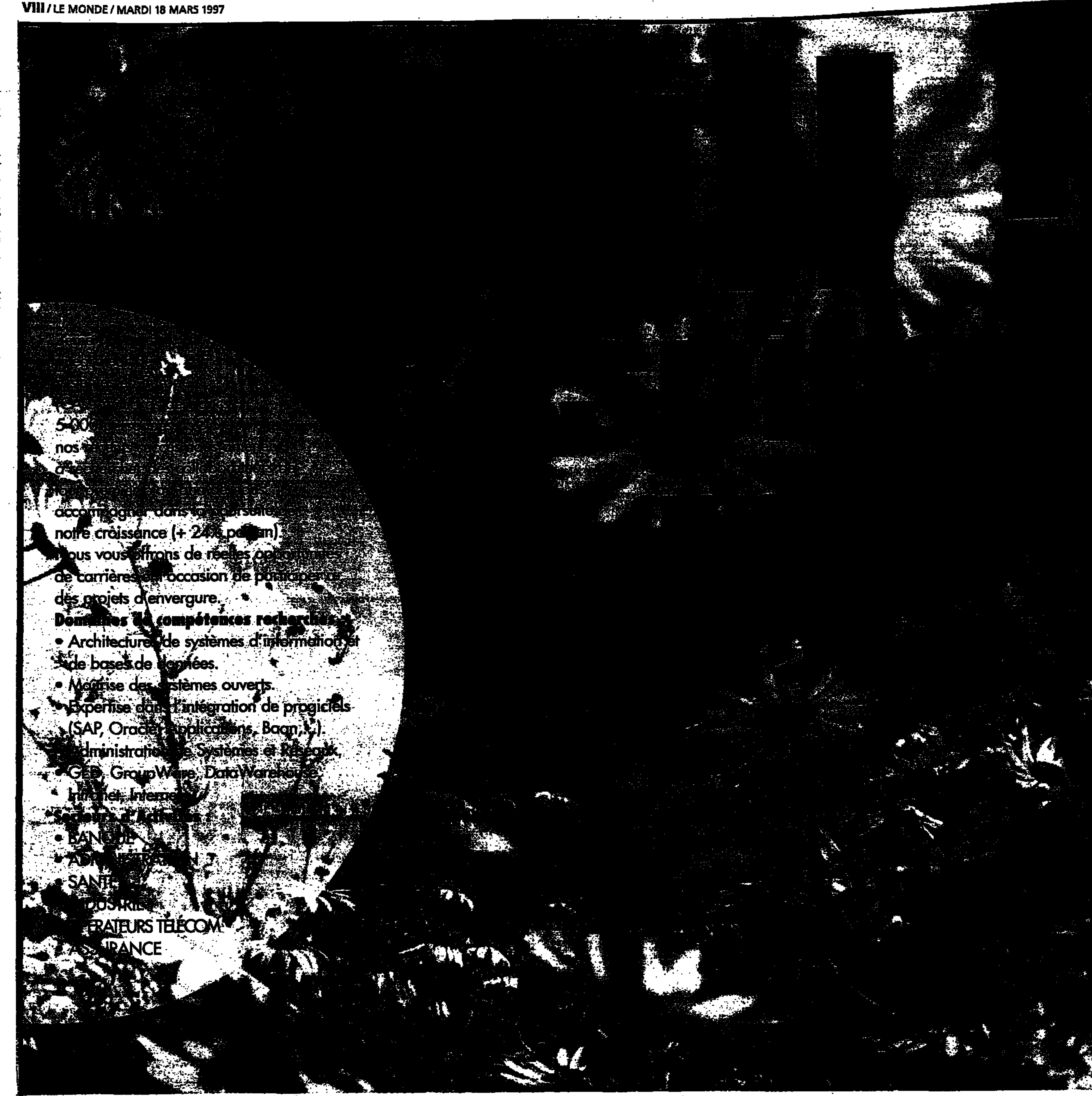

Directeurs de Projets

A la tête d'une équipe de 10 à 200 personnes, vous êtes en prise directe avec nos clients et le véritable garant de la conception et de la réussite des projets qui vous sont confiés, en France et à l'international. Vous intervenez, en avant-vente, dans l'analyse du besoin des clients, la construction de la solution, sa mise en oeuvre, la rédaction des offres techniques, jusqu'à la concrétisation des projets en validant, par votre expertise technique les propositions commerciales. Vous coordonnez le pilotage des partenaires, la mobilisation des ressources, le bon déroulement des projets signés, en assurant *notamment* l'interface entre nos équipes et le client. Enfin, vous garantissez le respect des cahiers des charges (délais, qualité, coûts...).

Profil recherché : • Ingénieur Grande Ecole + 10 ans d'expérience de gestion de projets. • Expérience validée à la tête de projets de plusieurs millions de francs en SSII. • Connaissances sectorielles demandées (Banque, Administration, Industrie, Santé...). • Aptitude à la négociation, sens de l'exigence et du résultat. • Forte capacité d'écoute et de conseil. • Capable de gérer simultanément des projets complexes. **Réf. 70216/LM**

Chefs de Projets

Sous la responsabilité d'un Directeur de Projets, à la tête d'une équipe de 5 à 10 personnes, vous contribuez, dans votre domaine d'expertise, à l'élaboration des spécifications et des offres et assurez le suivi relationnel auprès de vos clients. Vous garantissez, le bon déroulement de la réalisation technique du projet signé, en vous aidant des outils de la gestion de projets et de l'assurance qualité en veillant au respect du cahier des charges (délais, coûts et qualité). Et vous participez à la recette du projet et à sa prise en main par le client.

Profil recherché : • Ingénieur Grande Ecole + 5/10 ans d'expérience de réalisation de projets informatiques. • Connaissance de l'Administration des systèmes et Réseaux, ISM, Télécom, Java, Internet, Base de données, Décisionnel, Intégration de progiciels (SAP, Baan). • Capacité d'écoute et de management d'équipes. • Bon relationnel. **Réf. 70217/LM**

Réseaux et systèmes d'information

Bull

Consultants sectoriels/fonctionnels

Sous la responsabilité des Directeurs de Projets ou de Managers de secteur, vous contribuez à la réalisation des missions d'études préalables, d'assistance à maîtrise d'ouvrage et maîtrise d'oeuvre sur des projets d'intégration de progiciels (SAP, Baan, Oracle, Sigagip), de forfaits applicatifs, de TMA, de passage à l'AN 2000... sur sites informatiques. Vous effectuez des missions de conseil et des diagnostics de haut niveau et contribuez à l'élaboration des offres et au développement de nos activités en accompagnant les clients dans la définition de leurs besoins par des préconisations de solutions techniques innovantes.

Profil recherché : • Ingénieur Grande Ecole + 5/7 ans d'expérience significative et réussie comme consultant en SSII. • Connaissance approfondie d'un secteur d'activité comme la Banque, la Santé, l'Industrie, les Télécom, l'Administration et l'Assurance, ou d'un domaine fonctionnel (Ressources Humaines, Finance,...) • Sens commercial développé et aptitude à la négociation. **Réf. 70219/LM**

Tous ces postes sont à pourvoir à Paris et en Province.

Merci d'adresser votre dossier de candidature complet et rémunération actuelle sous référence choisie à N.B.S. 44 rue du Colisée, 75008 PARIS.
E.mail : NBS_France@compuserve.com
Fax 01 42 56 90 60

NBS

LBW Photo HOA-QUI

Informatique - Secteurs de pointe

Sur tous les continents, nous poursuivons notre croissance en restant réactifs et proches de nos clients. *Dans ce cadre, nous recherchons :*

1,4 milliard de francs de chiffre d'affaires dont la moitié à l'international, acteur important dans plusieurs domaines d'activités (paiement par carte à puce, billetterie aérienne, produits et systèmes de télécommunications, multimédia), DASSAULT AUTOMATISMES ET TELECOMMUNICATIONS, filiale de DASSAULT ELECTRONIQUE, met sa maîtrise des technologies de pointe et sa capacité à fédérer de grands projets au service du secteur tertiaire : opérateurs des télécommunications et de l'audiovisuel (réseaux d'accès, téléphonie mobile, décodeurs), distribution (paiement électronique), opérateurs de transport (billetterie automatique), groupes bancaires (gestion des transactions électroniques).

ACTIVITE PAIEMENT ELECTRONIQUE
Ingénieurs commerciaux export
(Europe, Asie)

Chargés de développer le flux d'affaires en collaboration étroite avec un réseau de partenaires locaux qu'ils contribueront à animer.
Ils travailleront en relation privilégiée avec les services de développement technique et marketing avec lesquels ils adapteront les produits aux marchés visés.
Ces postes s'adressent à de jeunes diplômés de grandes écoles commerciales, possédant une première expérience internationale, acquise dans un secteur de pointe.

Réf. Europe : 4169/M
Réf. Asie : 4170/M

ACTIVITE TELECOMMUNICATIONS
Ingénieurs commerciaux export
(Europe, Asie)

Chargés de la prospection commerciale pour des produits et systèmes du réseau d'accès filaire et de la boucle locale radio auprès des opérateurs, distributeurs, intégrateurs ou grands comptes.

Ces postes s'adressent à des ingénieurs commerciaux, possédant une solide expérience à l'exportation, acquise notamment auprès des opérateurs de télécommunications européens ou asiatiques.

Réf. Europe : 4171/M
Réf. Asie : 4172/M

ACTIVITE SERVICES *(France)*
Ingénieur commercial maintenance

Responsable de la commercialisation des services de maintenance et tierce maintenance dans les différents domaines d'activités de la Société.
Ce poste s'adresse à un Ingénieur possédant une expérience commerciale dans la vente et le montage d'offres de services maintenance "système". *Réf. 4173/M*

Ingénieur commercial
ingénierie des services

Responsable de la prospection et négociation d'offres de déploiement de réseaux mobiles auprès des opérateurs de télécommunications.
Ce poste s'adresse à un jeune Ingénieur Commercial possédant une première expérience dans ce domaine. *Réf. 4174/M*

La connaissance de la langue anglaise et d'une 2e langue (Allemand, Espagnol) est indispensable pour les postes EXPORT.

Les dossiers de candidature (lettre + C.V. + photo) sous la référence du poste choisi sont à adresser à DASSAULT A.T. - DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES - B.P. 13 - 78373 PLAISIR CEDEX / e.mail:101657.1013@compuserve.com

DASSAULT AT

P A R I S - H O N G - K O N G - A T L A N T A - M A D R I D

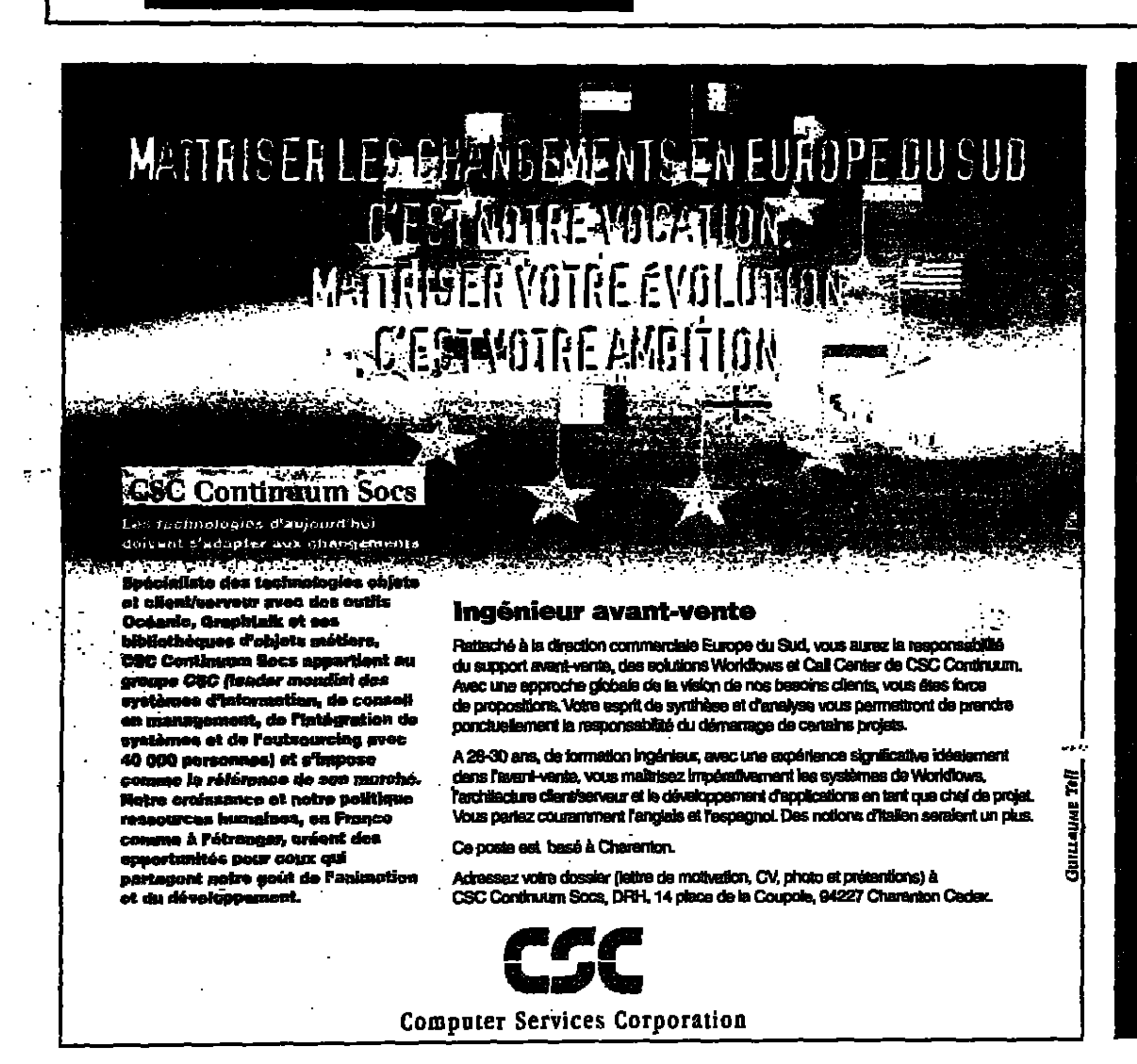

Donnez de la matière à votre carrière

Le département des Minéraux Industriels, l'une des trois branches d'activité d'IMETAL, est constitué d'un ensemble de sociétés françaises et étrangères, décentralisées et organisées par lignes de produit. Leur caractéristique commune est de fournir des matières premières pour l'industrie dans des domaines divers, entre autres : - réfractaires, - céramique fine, - céramique technique, - électrochimie, - industrie lourde (papier, pétrochimie, ciments, verrerie).
Pour construire le futur de ce Groupe et développer ses managers de demain, les Minéraux Industriels ont pour objectif prioritaire de recruter de jeunes ingénieurs, à fort potentiel, d'une nationalité européenne, pour occuper des postes dans les différentes fonctions de l'entreprise.

Ingénieurs débutants ou 1ère expérience

POLYTECHNIQUE - CENTRALE PARIS
MINES DE PARIS - ARTS ET MÉTIERS

Vos premières affectations, pour partie consacrées à notre culture et à la connaissance de nos métiers, à savoir l'exploitation minière, la transformation *des minéraux, la recherche et développement* liés à l'application ainsi que les études d'adéquation produits/marchés.
Pour réussir parmi nous, vos qualités essentielles devront être le sens des relations et de l'organisation, le goût des contacts humains et la volonté de comprendre en permanence les besoins du marché.
Parfaitement bilingue français/anglais, *la connaissance d'une troisième langue* est souhaitable.
Une *mobilité géographique,* essentiellement au niveau européen, est nécessaire.

Si vous désirez rejoindre notre Groupe, nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature (lettre de motivation, CV) à Press Emploi, *Réf 42046*, 26 Rue Salomon de *Rothschild*, 92150 Suresnes qui transmettra.

Minéraux Industriels | IMETAL

MEDIA SYSTEM

IBM

CGI Informatique
IBM Global Services

REJOIGNEZ LA PREMIÈRE OFFRE MONDIALE DE SERVICES INFORMATIQUES

Mettre l'informatique au service des hommes et des *organisations. C'est depuis toujours la vocation de CGI.*
C'est l'activité quotidienne de ses équipes d'Ingénieurs chargées de concevoir et de mettre en œuvre des systèmes d'information dans les grandes entreprises qui constituent sa clientèle.
Aujourd'hui, CGI fait partie d'IBM Global Services, et nos Ingénieurs découvrent de nouvelles perspectives de conquêtes. De nouveaux domaines à explorer, de nouvelles ambitions à réaliser.

INGÉNIEURS GRANDES ÉCOLES UNIVERSITAIRES SCIENTIFIQUES

Nous vous proposons de rejoindre nos équipes et de participer aux grands projets que nous conduisons.
Il vous y *faudra de la maîtrise technique*, celle que vous pourrez acquérir dès votre intégration et tout au long de votre carrière dans notre Groupe. Il vous y faudra aussi de la curiosité et de l'intelligence. Pour enrichir en permanence vos compétences et vos responsabilités, pour *mobiliser autour de vous les énergies nécessaires aux* solutions que nos clients attendent.

Vous êtes diplômé d'une grande école d'Ingénieurs ou équivalent, débutant ou ayant une première expérience. Vous êtes attiré par nos activités et nos métiers. *Vous pensez posséder les qualités qu'ils exigent et vous êtes* intéressé par les carrières auxquelles ils préparent.

Merci de nous adresser votre candidature (lettre manuscrite et C.V.), sous la référence IG/397, à

CGI Informatique - Direction du Recrutement - 30, rue du Château-des-Rentiers - 75640 Paris Cedex 13

Analyste marchés fournisseurs

Pour contribuer à l'optimisation de ses coûts d'achats, Renault V.I. a mis en place une nouvelle organisation internationale réunissant la branche européenne et la branche américaine, Mack Trucks.
C'est en sélectionnant les meilleurs fournisseurs mondiaux, notamment pour leur capacité d'innovation, leur qualité de service et en les intégrant le plus en amont de la phase de conception, que nous pourrons accroître notre compétitivité au plan mondial.
Cette refonte de notre Direction des Achats nous conduit à intégrer de nouveaux collaborateurs.

Dans le cadre d'une équipe pluridirectionnelle visant à améliorer la performance de nos Achats, vous collectez les données du marché fournisseurs au plan mondial et recherchez parallèlement les informations internes à l'entreprise (achats, études qualité...). Vous croisez l'ensemble de ces éléments afin d'en réaliser une analyse critique qui vous permette d'apporter des recommandations. Jeune diplômé d'une Grande Ecole d'Ingénieurs ou de Commerce, votre aisance relationnelle fera de vous un négociateur potentiel. Mais dans un premier temps, c'est votre goût des chiffres, votre esprit d'analyse et votre capacité à vous intégrer à une équipe qui feront la différence. Vous intervenez pour nos branches Achats Europe et US et à ce titre vous maîtrisez parfaitement l'anglais et si possible une autre langue.
Ce poste est basé à Lyon.
Merci d'adresser votre dossier de candidature (CV, lettre de motivation) en précisant la référence AMF à Renault V.I., Service Recrutement des Cadres, 40 rue Pasteur, 92150 Suresnes.

RENAULT

RENAULT V.I.

MEDIA SYSTEM

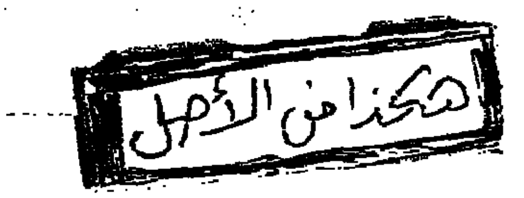

Secteurs de Pointe

RETROUVEZ TOUTES LES ANNONCES DU MONDE SUR :
INTERNET http://www.cadresonline.com MINITEL 3615 cadresonline (2,23 F/mn) MINITEL 3615 LEMONDE (2,23 F/mn) INTERNET http://www.lemonde.fr/emploi

FINANCE - LOGISTIQUE - PRODUCTION

Avec notre avance technologique, propulsez votre expertise métier à son zénith.

Premier fournisseur mondial de logiciels et de services pour la gestion d'informations, ORACLE est un acteur de premier *plan dans l'offre de* progiciels applicatifs destinés aux entreprises souhaitant améliorer en permanence leurs processus de gestion. *Fort de nos 3 500 partenaires, de nos ressources et de nos compétences* indispensables au développement rapide de solutions de gestion adaptées au besoin des clients, nous intervenons dans les domaines de la Finance, de la Production et de la Logistique, en environnement Unix. *Avec un chiffre d'affaires de 1,1 milliard de francs et 910 collaborateurs en* France, Oracle vous permet de valoriser vos compétences métiers en vous appuyant sur la technologie la plus *innovante.*

CONSULTANTS PROGICIELS APPLICATIFS

Interlocuteur privilégié de nos clients utilisateurs grands comptes, vos qualités d'écoute alliées à votre parfaite connaissance de l'un des domaines fonctionnels suivants : Finance, Production ou Logistique vous permettront de conseiller au mieux nos clients et d'accompagner le développement des solutions applicatives les plus adaptées à leurs attentes. Sachant intégrer dans votre démarche la dimension projet, *vous jouerez un rôle majeur dans l'analyse des besoins et dans leur* traduction en solution progiciel.

Ingénieur de formation, vous justifiez d'une expérience de 5 ans minimum qui fait de vous un spécialiste reconnu de l'un de nos trois domaines *d'application et avez déjà mis en œuvre des progiciels. La connaissance* de l'anglais serait un plus.

Votre engagement, votre sens de l'initiative et votre ténacité seront des atouts déterminants pour votre progression au sein d'un groupe qui, par *sa politique active de formation continue, vous permettra d'évoluer au* rythme de la technologie.

Pour ces postes à pourvoir sur Paris, la mobilité géographique est indispensable. Merci d'adresser votre dossier de candidature à Oracle France Service Recrutement - 65, rue des Trois Fontanot - 92732 Nanterre Cedex.

Enabling the Information Age™

INGENIEUR BE CONFIRME

Génie civil - Innovation marquante des dernières décennies dans le domaine du génie civil, le procédé Terre Armée a été utilisé dans la construction de milliers d'ouvrages dans le monde entier. Organisation internationale, le groupe Terre Armée est capable de proposer à ses clients une gamme complète de services couvrant la conception et le dimensionnement des ouvrages, la fourniture et le contrôle des matériaux ainsi que l'assistance technique à la réalisation des ouvrages. Pour étoffer le bureau d'études de sa filiale française, elle recherche un ingénieur structures confirmé ayant également des compétences en mécanique des sols. Obligatoirement ingénieur diplômé (ENPC, ESTP ou équivalent), le candidat possède une expérience d'une dizaine d'années acquise en bureau d'études d'entreprise. A moyen terme, des possibilités d'évolution sont ouvertes. Ecrire à Philippe LESAGE en précisant la référence R/3910M - **PA Consulting Group - 114, avenue Charles de Gaulle - 92522 NEUILLY Cedex - Tél. 01.40.88.79.75.**

Groupe TAI
Terre Armée

PA Consulting Group
Creating Business Advantage

BUREAU VAN DIJK

Pour développer son activité de conseil dans le domaine de la GED et de la documentation technique, le BUREAU VAN DIJK recherche :

Consultant

Ayant 3 à 5 ans d'expérience professionnelle dans ce domaine

Profil : • Formation ingénieur ou troisième cycle scientifique.
• Connaissance des nouvelles technologies de l'information et du traitement du document.
• Connaissance de l'anglais et/ou d'une autre langue UE. • **Poste à pourvoir immédiatement.**

Envoyer Curriculum-Vitæ et lettre de candidature avec prétentions à :
BUREAU VAN DIJK, 57 Boulevard de Montmorency, 75016 PARIS.

Venez guider nos clients dans leur choix en progiciel de gestion !

Nos comparatifs, publications, séminaires et missions de conseil aident les entreprises dans leur démarche de choix de progiciels et d'évolution des systèmes d'information. Associés au cabinet américain META Group, nous développons nos activités à l'international et nous renforçons nos équipes de

Consultants

Vous apportez aux clients les *méthodes et expertises pour :* fixer les critères de choix de progiciels de gestion adaptés à leurs besoins, faciliter leur acquisition et leur mise en place. Vous réalisez des études, check lists et catalogues qui feront référence. Vous organisez et animez des séminaires qui eux aussi traduisent *notre connaissance du monde* des progiciels et de ses acteurs.

De formation bac+5, depuis 3 à 5 ans dans un cabinet de conseil, en SSII, chez un éditeur ou un utilisateur, vous maîtrisez un ou plusieurs domaines fonctionnels (finance, commercial, logistique, production...) et vous avez participé à la définition des besoins et à la mise en place de progiciels majeurs du marché (si possible d'ERP). Vous souhaitez valoriser vos qualités d'expression dans un environnement qui conjugue initiative et rigueur. Poste basé à Paris. Fréquents déplacements. Anglais impératif. CPIM apprécié.

CXP
Information et Conseil en Choix de Progiciels

Merci d'adresser un dossier complet à notre conseil Denis Bellocq, SIRCA, 20, avenue de l'Opéra, 75001 Paris, sous référence 155 817 M.

BERNARD JULHIET / BJ CONSEIL

IMPORTANTE SOCIÉTÉ SPÉCIALISÉE DANS LA VIDÉO PROFESSIONNELLE, NOUS DÉVELOPPONS UNE GAMME DE PRODUITS LIÉS AUX RÉGIES FINALES : MÉLANGEURS, ROBOTS ET AUTOMATES DE DIFFUSION, INTERFACES AVEC LES SERVEURS VIDÉO.
AFIN DE RENFORCER NOS ÉQUIPES, NOUS RECHERCHONS UN :

Chef de produit
RÉGIE FINALE

Vous assurez le marketing de nos produits : définition, coordination du développement, promotion. Pour cela, *vous réalisez les études de marché, les business plans* ainsi que la définition d'offres génériques systèmes.

De formation supérieure en gestion/marketing, vous possédez impérativement une expérience de 5 à 10 ans en marketing appliqué aux produits high tech, qui vous a permis de développer votre culture technique. La connaissance du marché broadcast et des régies finales serait appréciée. L'anglais courant est indispensable.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre de motivation, CV, photo et prétentions) sous réf. 9057 (à préciser sur l'enveloppe) à EURO RSCG Futurs - 2 rue de Marengo - 75001 Paris, qui transmettra.

membre de syntec

Responsable du système d'information

Notre réussite depuis plusieurs années soutient notre ambition de devenir, par l'excellence de nos prestations, la référence des parcs de loisirs à thème. Ayant décidé de renforcer la contribution de l'informatique à la qualité et à la réactivité de nos services, nous créons le poste de **Responsable du Système d'Information**, en charge de l'évolution et de l'optimisation de notre site.

Vous avez pour mission la mise en œuvre de la nouvelle architecture applicative et technique de notre système d'information : choix et intégration de progiciels, harmonisation des systèmes. Vous garantissez la fiabilité et la qualité du fonctionnement de l'informatique, proposez les évolutions nécessaires répondant aux besoins et aux enjeux du Parc. A la tête de votre équipe (3 pers.), *dont vous organisez et structurez* l'activité, vous assistez les Directions utilisatrices, en validant et formalisant leurs demandes, et vous coordonnez les interventions des prestataires.

Ingénieur de formation (Centrale, INSA,...), vous avez une trentaine d'années et une expérience professionnelle acquise de préférence en SSII. La diversité de vos missions et de vos acquis vous permet d'être une *force de proposition réaliste et convaincante.* Vous avez impérativement une expérience concrète de l'intégration de progiciels. Le sens de l'entreprise, la capacité et le goût pour une *fonction d'organisation et de coordination, le pragmatisme, l'aisance* relationnelle (170 permanents, plus de 1.000 pers. en saison) sont les qualités pour assurer la maîtrise d'ouvrage de notre informatique. Anglais souhaité. **Poste basé à Plailly (60).** Merci d'écrire s/réf. C.362/M à notre conseil Catherine Charvet, 49 rue Saint Roch, 75001 PARIS.

membre de syntec

Oberthur Consultants

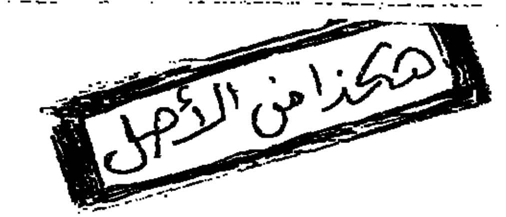

Informatique - Réseaux Télécommunications

Opérateur télécom mondial de premier plan recherche, dans le cadre de la poursuite du développement en Europe de son propre réseau :

POUR UN GRAND PROJET EUROPÉEN D'INFRASTRUCTURE FIBRE OPTIQUE

Chef de Projet Adjoint

Secondant le chef de projet, vous êtes plus particulièrement responsable de la coordination et du suivi du planning, du suivi des contrats passés avec l'ensemble des sous-traitants et de la consolidation mensuelle des dépenses du projet.

A 28-38 ans environ, ingénieur ou équivalent, vous possédez une expérience internationale avec des responsabilités de coordination et de suivi de planning sur un projet d'infrastructure, de préférence lié aux télécoms. **Réf. CPA**

Responsable Coordination de la Documentation du Projet

Vous mettez en place les outils de gestion et d'accès à la documentation du projet. Vous validez l'exhaustivité et la qualité de cette documentation et mettez en œuvre les actions correctives nécessaires. Vous supervisez la réalisation des essais. L'ensemble de ces activités s'effectue en relation avec la direction des opérations.

De formation technique télécom, possédant une expérience de mise en service de réseaux, votre expérience du terrain vous permet d'appréhender la documentation globale nécessaire au succès d'un grand projet télécom. **Réf. RCDP**

POUR LE GROUPE CENTRAL DES OPÉRATIONS EUROPE

Responsable Statistiques et de l'Analyse des Performances

Vous réunissez les différents indicateurs chiffrés mesurant la performance du réseau, les capacités, les aspects budgétaires, des principales villes européennes connectées, afin d'en réaliser une synthèse opérationnelle.

Vous possédez une première expérience d'acquisition et d'exploitation de données sur système informatique, de préférence dans un environnement télécoms ou high tech. **Réf. RSAP**

Responsable des Nouveaux Produits et Services

En liaison avec le département Engineering, vous générez la documentation et les procédures opérationnelles pour l'utilisation de nouveaux équipements télécoms destinés à développer de nouveaux services. Vous coordonnerez l'implémentation et l'exploitation de ces produits.

De formation technique télécom, votre expérience dans l'ingénierie de solutions et/ou dans l'exploitation d'un réseau télécom, vous a permis de maîtriser les équipements de télécommunication (transmission, SDH, ATM, multiplexage...). **Réf. RNP**

Responsable de la Documentation Technique Opérationnelle et de la Formation

Vous réunissez et organisez la documentation existante (installations et équipements du réseau européen) afin d'en faciliter l'accès et l'exploitation opérationnelle. Vous organisez et planifiez les formations aux nouveaux matériels pour les équipes opérationnelles.

De formation supérieure, vous possédez une expérience dans la rédaction de documentation technique dans un environnement high tech (réseaux, télécoms, informatique...). **Réf. RDOF**

POUR LA DIRECTION DES OPÉRATIONS FRANCE

Responsable du Service Installations

Rattaché au directeur des opérations, vous êtes responsable d'une équipe assurant sur le terrain la connexion des clients au réseau, l'approvisionnement et la gestion du stock de l'ensemble des équipements nécessaires, la maintenance des installations périphériques (énergie, climatisation ...). Vous possédez une expérience similaire chez un fournisseur et/ou un opérateur. **Réf. RSI**

Responsable du Centre des Opérations de Supervision et de Maintenance du Réseau

Rattaché au directeur des opérations, vous êtes responsable d'une équipe chargée de configurer les équipements pour les installations clients, de gérer la capacité (bande passante, équipements...), de qualifier les pannes sur le réseau et de définir et contrôler les procédures d'intervention.

De formation technique, votre expérience en informatique et/ou télécoms, vous a permis de bien connaître les architectures réseaux, les installations télécoms privées et les équipements de l'opérateur public. **Réf. RCO**

Ces postes sont basés à Paris et demandent une excellente maîtrise de l'anglais.

Merci d'adresser votre lettre manuscrite + CV + photo + rémunération souhaitée sous référence choisie à Bruno LAVASTE.
RH PARTNERS, 365 rue de Vaugirard,
75015 PARIS.

RH PARTNERS

Le Crédit Lyonnais, c'est aujourd'hui 4 millions de clients, 2 400 points de vente en France. Ces chiffres résument à eux seuls l'importance des systèmes d'information et les enjeux stratégiques qu'ils représentent au sein du Crédit Lyonnais.
Pour répondre aux demandes de nos directions maître d'ouvrage, nous renforçons nos équipes en recrutant des

Chefs de projets expérimentés

Nos besoins concernent une dizaine de postes dans des domaines fonctionnels variés (banque à distance, CRI, marketing commercial, valeurs mobilières, ...) et des environnements techniques de pointe (client/serveur, groupware, workflow, Internet, ...) ou plus classiques mais mettant en jeu des budgets élevés.

Désireux de vous investir sur des projets d'envergure, vous serez le maître d'oeuvre responsable de vos projets de la conception à la réalisation.

Diplômé d'une grande école d'ingénieurs, vous avez l'expérience réelle de la conduite de projets informatiques (3 à 8 ans) en milieu bancaire de préférence. Vous aimez la technique, le travail en équipe et êtes doté de bonnes qualités relationnelles et d'écoute.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite et CV) au **CREDIT LYONNAIS, DCTI/Ressources Humaines**, 92081 Paris la Défense Cedex 10.

LBW

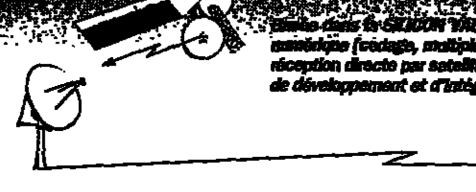

dans la SILICON VALLEY, cette importante société américaine, leader mondial des systèmes de télévision numérique (codage, multiplexage, décodage), propose également des systèmes de télévision clefs en main pour la réception directe par satellite et par câble. Afin de renforcer sa présence en Europe, elle recherche pour son centre de développement et d'intégration système à RENNES et pour son QG européen à PARIS

PARIS ET RENNES

Directeur de Centre de Développement et d'intégration

De formation Bac + 5, vous possédez 7 ans d'expérience. Véritable manager, vous assurez la direction des projets, l'interface clients, la mise en place d'une stratégie produits et partenariats. Une expérience similaire et la connaissance de la télévision numérique sont un plus. Poste basé à Rennes. **Réf. DC**

Ingénieur Commercial

De formation Bac + 4 minimum, vous possédez 3 ans d'expérience. Vous serez responsable de la vente des prestations clés en main et des produits de la société en France et en Europe. Vous participez également à l'animation des partenaires et distributeurs. Forte autonomie technique souhaitée. Expérience système est un plus. Poste basé à Paris. **Réf. IC**

Ingénieur d'Affaires

De formation Bac + 5, vous possédez 5 ans d'expérience. Vous assurez le support technique avant-vente des commerciaux ainsi que le suivi et la gestion des affaires jusqu'à la phase finale des projets. La connaissance de la télévision numérique et des réseaux informatiques et télécoms est un plus. Poste basé à Rennes. **Réf. IA**

Technicien Support

De formation Bac + 2, vous possédez 2 ans d'expérience. Vous assurez le support technique des commerciaux lors des démonstrations clients, de la mise en place des projets et des missions d'après-vente en France et en Europe. Votre expertise des réseaux (PC, ATM, ...) vous permet d'être totalement autonome. Poste basé à Paris. **Réf. TS**

Chef de Projet Logiciel

De formation Bac + 5, vous possédez 5 ans d'expérience. Manager d'une équipe de développement ou d'intégration, vous réalisez des projets logiciels à fort contenu Réseaux (WAN, LAN, TCP/IP, SNMP) sous Windows NT en langage C++. Poste basé à Rennes. **Réf. CPL**

Ingénieur de Développement Logiciel

De formation Bac + 2 minimum, vous possédez 2 ans d'expérience. Rattaché au chef de Projet, vous réalisez des projets logiciels en environnement Windows NT, C++, avec une forte connotation réseaux (Ethernet, TCP/IP, SNMP). Poste basé à Rennes. **Réf. IDL**

Chef de Projet Hardware

De formation Bac + 5, vous possédez 5 ans d'expérience. Vous assurez, avec votre équipe, le développement et l'amélioration des produits de la société (cartes électroniques additionnelles pour PC, modules électroniques, ...) dans le cadre des projets de développement et d'intégration système. L'expérience de spécification produit est un plus. Poste basé à Rennes. **Réf. CPH**

Ingénieur de Développement Hardware

De formation Bac + 4 minimum, vous possédez 2 ans d'expérience. Vous maîtrisez le développement des cartes électroniques additionnelles pour PC ou modules électroniques. La connaissance des cartes de communication ou multimédia pour PC et/ou cartes PC avec utilisation des Bus PCI est un plus. Poste basé à Rennes. **Réf. IDH**

Ces postes nécessitent une parfaite maîtrise de l'anglais. Une formation aux Etats-Unis est prévue. Les entretiens auront lieu à Paris et à Rennes.
Merci d'adresser votre lettre manuscrite + CV + rémunération souhaitée sous référence choisie à notre Conseil en Ressources Humaines,
RH PARTNERS, 365 rue de Vaugirard, 75015 PARIS *et de consulter la définition de fonction sur le 3617 RHPARTNERS (3,48F/mn).*

RH PARTNERS

OEC

Dynamique Société de TÉLÉCOMMUNICATIONS PROFESSIONNELLES
leader dans le domaine de brasseurs et multiplexeurs hauts débits
recherche

un INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN CHEF DE PROJET

Vous serez responsable de l'étude, du développement et de la réalisation de sous-ensembles de télécommunications, à base de microprocesseurs, VLSI spécialisés et composants programmables.

et un INGÉNIEUR LOGICIEL TEMPS RÉEL CHEF DE PROJET

Vous serez responsable de l'étude et du développement des logiciels embarqués, temps réel, sur micro-processeur Motorola 16 ou 32 bits.

Vous êtes ingénieur confirmé avec au moins trois années d'expérience effective. Vous maîtrisez l'anglais, vous avez le goût de réalisations de haute technologie et le sens du travail autonome.
Nous vous proposons au sein de notre équipe R & D un poste à fort potentiel et à des conditions très attractives.

Merci de nous adresser votre dossier de candidature. Confidentialité assurée.

Société CASTOR Informatique
2, rue du Kéfir, Senia 343, 94537 Rungis

INGENIEURS TELECOMS

BOSCH TELECOM, (21.000 personnes dont 1000 en France) est un acteur majeur des télécommunications en Europe. En France, nous concevons, fabriquons et commercialisons des produits et systèmes de communication privée et publique.

Au coeur de nos produits, le logiciel.

Pour y parvenir, nous vous proposons de rejoindre nos équipes qui, en réseau avec celles basées en Allemagne, développent des logiciels applicatifs destinés à nos systèmes.

Au sein d'une équipe organisée autour d'un projet, votre mission vous permettra de maîtriser le cycle de développement, de l'analyse à l'intégration.

De formation Ingénieur Telecoms (ENST, INT), ou Grandes Ecoles avec spécialisation Télécoms, vous bénéficiez d'une première expérience qui vous a déjà orienté vers l'un de ces deux domaines :

DEVELOPPEMENT LOGICIEL (Réf. L701)

Connaissance de la signalisation (couches hautes), des réseaux intelligents, de la téléphonie et des compléments de service.

DEVELOPPEMENT MICROLOGICIEL (Réf. L702)

Connaissance des protocoles de type RNIS et de la signalisation (couches basses).

Langages C, Pascal, Assembleur. Anglais indispensable, allemand apprécié.

Merci de transmettre votre lettre manuscrite et votre CV en précisant la référence du poste choisi à BOSCH TELECOM, Catherine Husson, Service Recrutement, 36/38, rue de la Princesse, BP 37, 78433 LOUVECIENNES Cedex.

BOSCH TELECOM

OEC

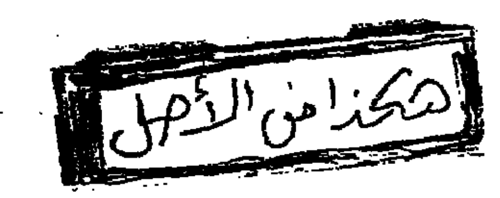

Informatique - Réseaux Télécommunications

PLASTIC OMNIUM (7,2 Mds de CA dont 49% réalisés hors de France - 8 700 personnes) parmi les leaders européens dans la transformation des matières plastiques, partenaire des constructeurs automobiles, des collectivités locales et des industries de pointe recherche

Chef de Projet SAP R/3

Présentant une compétence fonctionnelle forte en gestion financière, vous possédez une expertise de la mise en place des modules FI et CO de SAP R/3 en environnement multinational.

Expert en conduite de projet, vous intervenez au sein d'équipes composées d'organisateurs et d'utilisateurs. Outre le prototypage et la rédaction des procédures, vous formez les utilisateurs sur les nouveaux applicatifs.

Agé de 30 ans environ et de formation supérieure, vous justifiez d'une expérience réussie en entreprise ou en cabinet qui vous a permis d'implémenter SAP à l'international. Vous avez notamment managé des équipes de plusieurs personnes.

Un anglais courant est impératif pour ce poste.

PLASTIC OMNIUM

Merci d'adresser CV + photo + n° de tél. + rémunération actuelle à **Stéphane Lehideux, Michael Page Informatique,** 3 bd Bineau, 92594 Levallois-Perret Cedex ou de taper votre CV **sur 3617 MPage** *(Cornicle 3,48F/Mn)* sous la référence SLX14622.

Michael Page Informatique
Le spécialiste du recrutement Informatique

Groupe national de 130 personnes, CA 100 MF, nous sommes devenus en quelques années le leader incontesté sur un marché récent et extrêmement porteur, la logistique de communication. Pour soutenir notre très forte croissance, nous recherchons notre

Directeur Informatique

Saint-Ouen l'Aumone (95)

Directement rattaché à la direction générale et membre du comité exécutif, vos missions vous conduiront à :

- ❑ Définir la stratégie d'ensemble du système d'information en fonction du métier de l'entreprise
- ❑ Administrer l'ensemble de l'architecture du site, tant au niveau des réseaux LAN et WAN que de l'optimisation et la sécurité des systèmes,
- ❑ Superviser les développements applicatifs sous-traités (planning, recette, déploiement, etc ...),
- ❑ Conseiller les directions informatiques de nos clients dans l'implantation de systèmes d'automatisation de commandes.

A 35 / 40 ans, Bac + 4/5, vous justifiez de 2 à 3 ans d'expérience dans une fonction similaire, en environnement RS6000/UNIX et ORACLE, avec une bonne connaissance des réseaux LAN (TCP/IP, Ethernet) et WAN (LS, X25).

Votre sens du service sera déterminant dans un contexte particulièrement évolutif.

Merci d'adresser CV + photo + n° de tél. + rémunération actuelle à ***Stéphane Amiot*, Michael Page Informatique**, 3 bd Bineau, 92594 Levallois-Perret Cedex ou de taper votre **CV sur *3617 MPage*** *(Cornicle 3,48F/Mn)* sous la référence *SAM16128*.

Michael Page Informatique
Le spécialiste du recrutement Informatique

MUREX ***Editeur de progiciels, spécialisé en informatique de salle des marchés, recherche pour renforcer ses équipes***

Ingénieurs d'Affaires

réf : XL13285

❑ Intégré dans l'une de nos équipes commerciales, vous assurez l'ensemble des prestations nécessaires à la mise en production de l'un de nos progiciels (Taux d'intérêt, change, actions, matières premières) : installation, configuration, formation des utilisateurs, assistance technique, intégration dans l'environnement du Client. Par la suite, vous prendrez la responsabilité de la relation avec le Client, et de la prospection de nouveaux comptes.

❑ Ingénieur ou diplômé d'une Grande Ecole de Commerce, spécialisé en finance de marchés, vous maîtrisez parfaitement l'anglais à l'écrit comme à l'oral, et vous justifiez d'une expérience professionnelle de 2 à 5 ans, qui vous a fait participer à l'analyse et à la mise en place d'un système d'information dans une salle de marchés.

Ingénieur de Développement

réf : JPS15029

❑ Sous la responsabilité d'un chef de Projet, vous participez à la conception et à la réalisation d'applicatifs de gestion de Front et Back-Office sous UNIX et Windows NT. Vous maîtrisez le langage C et les bases de données.

❑ Ingénieur de formation avec un très bon niveau en mathématiques, vous possédez une expérience de 2 à 5 ans dans un poste similaire, réalisée idéalement en salle des marchés ou au sein d'une société spécialisée en informatique financière.

Votre rigueur et votre goût pour la finance vous aideront à réussir dans ce poste.

Merci d'adresser CV + photo + n° de tél. + rémunération actuelle à **Jean-Pierre Scandella** et **Xavier Logeais, Michael Page France**, 3 bd Bineau, 92594 Levallois-Perret Cedex ou de taper votre **CV sur 3617 MPage** *(Cornicle 3,48F/Mn)* sous la référence choisie.

Michael Page France
N°1 du recrutement français

Société Américaine de service spécialisée dans la location de véhicules recherche pour sa filiale française située à Choisy le Roi (94)

Location de véhicules

Programmeur *Réf. (MCA15468)*

Vous serez chargé, avec les analystes programmeurs et les utilisateurs, de réaliser et de mettre en place les applications de gestion de la société. Vous possédez 2 à 3 ans d'expérience en programmation dont au minimum un an en RPG 400, CL 400, ILE 400 et avez une expérience significative de la programmation micro (WINDOWS, EXCEL, WORD, VISUAL, BASIC, ODBC). Par dessus tout, vous êtes habitué à utiliser des méthodes de développement.
Anglais courant impératif.

Support Hot-Line *Réf. (MCA15917)*

Vous serez chargé du premier niveau de maintenance téléphonique. Doté d'un excellent relationnel et d'un fort esprit d'analyse, vous êtes en contact avec les utilisateurs en agences. Votre objectif sera d'améliorer le cycle des appels en gérant les priorités et les transferts aux niveaux 2 et 3 situés situés en Angleterre. Ce poste s'adresse à un candidat souhaitant acquérir d'excellentes connaissances techniques AS 400 et micro. Votre disponibilité sera récompensé par une rémunération attractive.
Anglais courant impératif.

Merci d'adresser CV + photo + n° de tél. + rémunération actuelle à **Michel Causeret, Michael Page Informatique**, 3 bd Bineau, 92594 Levallois-Perret Cedex ou de taper votre **CV sur 3617 MPage** *(Cornicle 3,48F/Mn)* sous la référence choisie.

Michael Page Informatique
Le spécialiste du recrutement Informatique

La Caisse Nationale d'Assurance Maladie des professions indépendantes recherche un

Analyste de Conception

UNIX/ORACLE

Directement rattaché à un chef de projet études, vous serez en charge de l'analyse des besoins de vos utilisateurs, intervenant essentiellement dans le domaine de la gestion administrative.

A 25/28 ans environ, vous possédez une première expérience de conception fonctionnelle et technique en environnement client/serveur et Merise. Vos qualités relationnelles et votre sens du service vous garantiront une évolution rapide au sein d'une structure motivante.

Pour ce poste, une disponibilité immédiate est impérative.

Merci d'adresser CV + photo + n° de tél. + rémunération actuelle à **Stéphane Amiot, Michael Page Informatique**, 3 bd Bineau, 92594 Levallois-Perret Cedex ou de **taper votre CV sur 3617 MPage** *(Cornicle 3,48F/Mn)* sous la référence SAM15981.

Michael Page Informatique
Le spécialiste du recrutement Informatique

Groupe Cosmétique International
Leader sur son marché recherche son

Responsable Réseaux Telecom

Ouest

Votre mission consiste à être le garant de la fiabilité et de la cohérence de notre architecture réseaux et telecom et de son évolution. Véritable interlocuteur de nos directions utilisatrices, que ce soit en France ou à l'international, vous définissez leurs besoins et veillez à ce que les solutions proposées correspondent aux exigences de notre métier (mise en place de «call center», groupware, internet, intranet, infrastructure LAN & WAN). Vous gérez en ce sens des projets à forte valeur ajoutée.

Pour ce faire, vous négociez avec les différents opérateurs et prestataires de service, en veillant à ce que les projets soient réalisés dans les délais. Vous animez une équipe de cinq collaborateurs. Ingénieur de 30/32 ans, votre sens de la communication aussi bien en langue anglaise que française est une qualité que l'on vous reconnaît.

Vous avez le goût des études complexes que vous aimez mener jusque dans leur phase opérationnelle.
Cette mission à forte valeur ajoutée représente une véritable opportunité.

Merci d'adresser CV + photo + n° de tél. + rémunération actuelle à **Arnaud Bioul, Michael Page Informatique**, 3 bd Bineau, 92594 Levallois-Perret Cedex ou de **taper votre CV sur 3617 MPage** *(Cornicle 3,48F/Mn)* sous la référence ABL16227.

Michael Page Informatique
Le spécialiste du recrutement Informatique

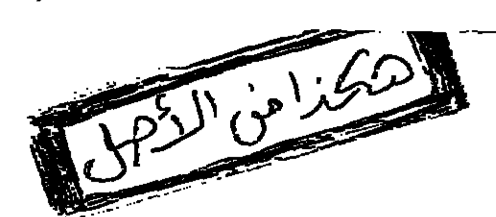

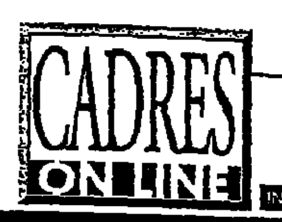

Informatique
Réseaux Télécommunications

Entreprise multinationale, leader dans le secteur de la logistique, recherche pour sa nouvelle organisation française son :

DIRECTEUR INFORMATIQUE & ANALYSTE DE PROCESS
(I.T. manager)

De formation supérieure, vous justifiez d'une solide expérience dans un même poste.

Responsable du développement dans des projets internationaux, vous serez le garant de la fiabilité et de la cohérence de notre système d'information.

Avec votre équipe de programmeurs spécialisés sur UNIX et AS/400, vous serez une véritable force de proposition et chercherez en permanence à apporter les solutions les plus efficaces et les plus évolutives.

Merci d'envoyer votre dossier de candidature, sous la référence 108539, à EURO RSCG Futurs 2, rue Marengo - 75001 Paris, qui transmettra.

EURO RSCG Futurs

MICROSOFT CONSULTING SERVICES

La vocation de Microsoft Consulting Services est d'apporter un conseil à l'ensemble de ses clients (grands comptes et administrations) ainsi qu'à ses partenaires (constructeurs, intégrateurs, SSII) pour bâtir leurs solutions informatiques.
Nos consultants (50 personnes en France), intervenants experts, sont présents dans le monde entier et proposent des prestations de planification, de conception et de mise en œuvre tirant pleinement parti des technologies Microsoft.
Nous renforçons nos effectifs et recherchons des

CONSULTANTS
ARCHITECTES DE SYSTÈMES

Ingénieur de formation, à 30/35 ans environ, vous êtes *un spécialiste de l'architecture* et de la conception de systèmes d'information. Vous maîtrisez les technologies client/serveur et réseaux.
Vous intervenez sur des projets stratégiques de refonte de systèmes d'information et d'architecture.
Reconnu pour votre compétence technique et votre professionnalisme, passionné de l'innovation technologique, *nous vous offrons* la possibilité d'évoluer au sein d'une équipe performante engagée dans la qualité et la réussite de ses missions.
Notre environnement international nécessite un bon niveau d'anglais.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre de motivation, C.V. et prétentions) sous réf. 3141/01 à notre Conseil : **ALPHA CDI** - 20 avenue André Malraux - 92309 Levallois-Perret cedex.

EURO RSCG

Le leader de la mesure d'audience de la télévision et de la radio en France recherche son :

Chef de Projet
"Mesure d'audience des services en ligne"

Futur responsable de cette nouvelle activité, vous serez chargé de la lancer et de la développer (mise au point du projet - prospection - établissement des propositions et vente du service - suivi de l'évolution du service - suivi technique et veille technologique...).

Ingénieur réseaux et télécom, vous avez quatre à cinq ans d'expérience professionnelle acquise dans l'informatique et les télécoms, dont au moins deux ans dans un poste en rapport avec l'Internet (exploitant de site ou éditeur).

Vous connaissez bien l'univers des réseaux TCP/IP, les architectures de réseaux, les OS : UNIX - WINTEL (Windows 3,95 et NT) - MAC syst.7+.

Si vous êtes passionné par les nouvelles technologies de l'information, mais aussi capable de développer de façon autonome une activité, et de commercialiser un service qui, à terme, doit devenir un point fort de notre société, nous vous apporterons les autres bases de la réussite de votre carrière.

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, CV, photo et pretentions) sous la référence MYM à Yves Marie Consultants, 80 rue Cardinet, 75017 Paris.

Yves MARIE Consultants

Responsable des systèmes d'information

TRANSGENE

***TRANSGENE** est une société de biotechnologie dont la vocation est de transformer les gènes en médicaments, en vue de mettre à disposition des patients des produits innovants de thérapie génique pour traiter le cancer, la mucoviscidose, les myopathies et le sida.*
Pour accompagner notre développement, nous recherchons notre

RESPONSABLE DES SYSTEMES D'INFORMATION

Rattaché au Directeur Général Adjoint, vous serez chargé de définir et de mettre en œuvre la politique informatique de la Société. Dans le cadre d'un environnement informatique performant (architecture client/serveur, réseau local avec 150 PC, 9 serveurs SUN/UNIX, Internet et Intranet), vous devrez également veiller à satisfaire nos besoins en informatique scientifique.

De formation supérieure de type **Ingénieur option Informatique**, vous êtes âgé d'environ 35 ans et justifiez **d'une expérience de plusieurs années en tant que Responsable au sein d'une Direction des Systèmes d'Information** au cours de laquelle vous avez acquis une véritable expertise dans un environnement similaire.

Organisé, rigoureux et dynamique, vous gardez un esprit ouvert aux nouvelles technologies et vous avez des capacités relationnelles et managériales reconnues tout en restant très opérationnel. De plus, accompagner le développement d'une société de biotechnologie innovante correspond à votre esprit d'entreprise et à votre goût du challenge.

Habitué à évoluer dans un contexte international, vous maîtrisez parfaitement l'Anglais.

Pour ce poste basé à Strasbourg, merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite et C.V.) à TRANSGENE S.A. - Direction des Ressources Humaines - 11, rue de Molsheim - 67082 Strasbourg Cedex.

ORC

Au service du développement de 45 000 entreprises la

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE NICE COTE D'AZUR

850 salariés, 20 établissements gérés (ports - aéroports - centres routiers - établissements d'enseignement supérieur et de formation) **recrute dans le cadre de la montée en charge des** ***développements multimédia du Groupe un***

CHEF DE DEPARTEMENT MULTIMEDIA

Au sein de la Direction Informatique et Télécommunications et en liaison avec le Directeur, vous définirez la stratégie du Groupe dans ce domaine et prendrez en charge la maîtrise d'œuvre et le pilotage d'importants projets multimédia. Vous assurerez les relations avec l'ensemble des partenaires au niveau national et international, ainsi que le montage des contrats et le suivi des prestataires extérieurs.

De formation Grande Ecole ou équivalent, vous avez une expérience d'environ 10 ans, si possible en SSII, comme chef de projet ou gestionnaire d'affaires. Décideur, à la personnalité vive et réactive, vous avez déjà été confronté à la gestion de projets importants dans le multimédia. Vos dernières expériences se sont déroulées dans ce domaine. Méthodique et organisé vous maîtrisez parfaitement l'anglais.

Merci d'adresser votre dossier de candidature et prétentions sous référence 8308/M à Marie-Françoise ALETTI - CEGOS - Département Recrutement Tour Chenonceaux - 92516 BOULOGNE Cedex.

ORC

Groupe SILICOMP est le holding de SILICOMP INGENIERIE, SILICOMP FORMATION, GEX INFORMATIQUE, SILICOMP AMERICA (Boston), SILICOMP ASIA (Singapour). Création : 1984.

Nos domaines de compétences sont le développement de logiciels, l'intégration de solutions innovantes, la formation et le conseil en informatique industrielle et temps réel. Pour soutenir notre forte croissance, les sociétés du groupe recrutent pour les régions Rhône-Alpes, PACA, Parisienne et l'étranger, des

"Vivez la passion en temps réel"

ingénieurs Grandes Ecoles - Groupe 1

Vous avez 1 à 5 années d'expérience ou vous êtes expert et maîtrisez au moins l'une des techniques suivantes UNIX, HP-RT, WINDOWS NT, Méthode objet, C, C++, ADA, JAVA dans les environnements suivants :

- Informatique, temps réel et embarquée (réf. 01)
- IHM, SGBDR (réf. 02)
- Télécom et réseaux (réf. 03)
- Administration système UNIX et Windows (réf. 04)
- Internet ou intranet (réf. 05)
- Réseaux locaux industriels (réf. 06)

Pour tous ces postes, indiquez-nous vos prétentions salariales, votre préférence géographique et votre disponibilité.

Envoyez votre candidature en indiquant la réf. choisie à GROUPE SILICOMP 195 rue Lavoisier - BP 1 - ZIRST - 38330 Montbonnot St Martin.

Informations Groupe SILICOMP http://www.silicomp.com E.mail : bpa@silicomp.com

ORC

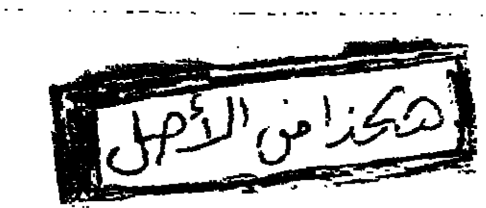

Sciences et Santé

RETROUVEZ TOUTES LES ANNONCES DU MONDE SUR :
INTERNET http://www.cadresonline.com MINITEL 3615 cadresonline (2,23 F/mn) MINITEL 3615 LEMONDE (2,23 F/mn) INTERNET http://www.lemonde.fr/emploi

Ingénieur Biotechnologies Végétales

Centre régional de recherche en biotechnologie pour les cultures légumières et horticoles, nous recrutons un ingénieur pour contribuer au développement de nos prestations de recherche pour le compte des entreprises du secteur végétal.

Vous analysez le marché, prospectez et recherchez nos futurs clients, définissez la politique de prix après analyse des coûts, négociez les contrats. Vous suivez les prestations au cas par cas avec nos chercheurs responsables de projets et assurez éventuellement le pilotage de projets faisant intervenir de multiples partenaires au niveau national ou européen.

De formation bac + 5 minimum en biologie moléculaire, vous possédez idéalement une première expérience en gestion de projets de R & D qui vous ont familiarisé avec les principaux acteurs du monde des biotechnologies végétales.

Merci d'adresser votre lettre manuscrite + CV + photo + rémunération actuelle et souhaitée à notre Conseil en Ressources Humaines, *RH PARTNERS*, BP 1233, 29102 QUIMPER Cedex et de consulter la définition de fonction sur le 3617 RHPARTNERS (3,48 F/mn).

RH PARTNERS

OIC

Institut Pasteur

recherche

INGENIEURS EN BIOLOGIE

Pour l'un de ses laboratoires de services chargé de la réalisation d'expertises de virologie pour le compte de l'industrie du médicament et des biotechnologies (validation de médicaments et mise en oeuvre de projets de R & D). Ces postes (CDI et CDD) s'adressent à des candidats(es) :

- de niveau BAC + 5 en virologie
- titulaires d'un doctorat en virologie ou biologie moléculaire et justifiant d'une première expérience en laboratoire acquise dans le milieu industriel.

Maîtrise de l'outil informatique et de l'anglais indispensable.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions à la D.R.H. - 28, rue du Docteur Roux - 75724 PARIS CEDEX 15.

Responsable achats de production

PHARMACIE

Roche

Nous recherchons pour notre site de Production pharmaceutique et chimique de 670 personnes en région parisienne, Fontenay-sous-Bois (94), un Responsable achats de production.

Ce site est un centre de production d'excellence pour les formes injectables du Groupe. Rattaché à la Direction Logistique du Site, votre mission sera d'assurer l'achat de matières premières (excipients) pour la production chimique et pharmaceutique. Vous assurerez également l'achat d'articles de conditionnement pour la production pharmaceutique.

En relation étroite avec l'Assurance Qualité et la Production, vous serez responsable du choix des fournisseurs. Vous serez chargé de développer des relations de partenariat, dans le meilleur rapport qualité/prix, dans un souci de qualité optimale et de mener à bien les négociations.

Agissant en conformité avec notre *culture et notre stratégie générale* Achats, vous serez le garant des règles et procédures que vous mettrez en place.

De formation supérieure, vous avez, nécessairement, une expérience d'Acheteur Industriel en milieu pharmaceutique.

Vous serez amené, à terme, à prendre la direction d'une équipe.

Manager et négociateur, vous êtes *aussi un homme de terrain*, à l'écoute des réalités de la Production et de la Qualité.

Vous avez un bon niveau d'anglais.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions à Produits Roche, Division Ressources Humaines, Service Recrutement, 52 boulevard du Parc, 92521 Neuilly-sur-Seine Cedex.

UNE VOCATION DE RECHERCHE POUR METTRE *À DISPOSITION DE* NOS PARTENAIRES DES PRODUITS INNOVANTS

DES COMPÉTENCES AU CŒUR DE NOTRE ACTION

UNE ENTREPRISE AU SERVICE DE LA SANTÉ

Parce que la nature ne fait pas toujours si bien les choses.

...BAXTER a su mobiliser l'énergie de ses 30 000 collaborateurs répartis dans 120 pays sur un objectif majeur de santé publique : repousser sans cesse les frontières de la technologie et maîtriser les dépenses. Leader mondial de l'industrie médico-chirurgicale, BAXTER a également su s'imposer comme le véritable partenaire du monde hospitalier grâce à des solutions globales et innovantes.

Nous recherchons pour le Centre de Recherche & Développement mondial de la Division Clintec Parentéral, spécialisée dans les solutés massifs injectables destinés à la nutrition clinique

2 Attachés de Recherche Clinique

Idéalement, Pharmacien ou de formation scientifique Bac + 5 minimum, vous avez, si possible, une expérience dans une fonction similaire. Une connaissance de la nutrition serait un plus.

Vous prenez en charge la mise en place et le suivi des essais cliniques multicentriques de nos produits de nutrition dans plusieurs pays.

Le caractère fortement international de cette mission implique de fréquents déplacements à l'étranger, ainsi *qu'une parfaite maîtrise de l'anglais et* si possible d'une deuxième langue européenne.

Postes basés proche Paris.

Veuillez adresser votre candidature en précisant la référence ARC à Baxter SA - Jean-Noël Thiollier - 6 avenue Louis Pasteur - BP 56 - 78311 Maurepas cedex.

Baxter

E X I G E R   L A   V I E

Publipanel

Le Monde Economie le lundi*

Le Monde Emploi le mardi**

et la rubrique

Le Monde des Initiatives Locales le vendredi***

Trois rendez-vous à ne pas manquer pour vos opportunités de carrière

* daté mardi
** daté mercredi
*** daté samedi

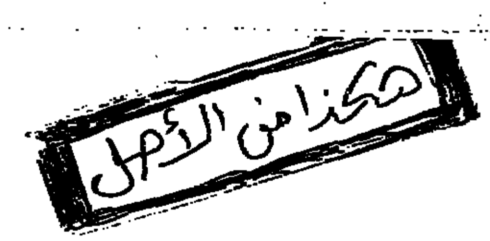

Ingénieurs Commerciaux

RETROUVEZ TOUTES LES ANNONCES DU MONDE SUR :
INTERNET http://www.cadresonline.com MINITEL 3615 cadresonline (2,23 F/mn) MINITEL 3615 LEMONDE (2,23 F/mn) INTERNET http://www.lemonde.fr/emploi

CORNING

Jeune ingénieur commercial

Verre et matériaux spéciaux

Notre société est l'un des leaders mondiaux dans le domaine des verres spéciaux. Aujourd'hui, nous renforçons notre division internationale chargée de commercialiser en Europe des produits verriers, céramiques et autres composants techniquement sophistiqués, fabriqués dans les usines du groupe.

Rattaché au chef des ventes pour l'Europe du Sud, vous avez la responsabilité du développement des ventes de nos produits pour les pays du bassin méditerranéen. Sur des marchés très techniques (optique, optronique, espace...), vous participez aux études de marketing industriel, à l'évolution de nos produits et assurez le suivi de la clientèle, les offres de prix...
A 26/28 ans, de formation ingénieur, vous faites preuve d'une grande ouverture pour des responsabilités commerciales. Vous possédez si possible une première expérience dans une fonction technique ou de marketing industriel.
Ce poste opérationnel implique à la fois une forte curiosité pour les technologies nouvelles et un très bon relationnel. Il doit vous préparer à une évolution dans notre groupe en France ou à l'international. La pratique courante de l'anglais est nécessaire.
Localisation : Fontainebleau.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (*lettre manuscrite, CV, photo et prétentions*) sous référence 40284 à Press Emploi, 26 rue Salomon-de-Rothschild, 92150 Suresnes, qui transmettra.

MEDIA SYSTEM

Filiale d'un grand groupe français, notre société a pour mission d'assurer le transport et la vente de gaz naturel auprès des distributions publiques, et des établissements industriels grands consommateurs de gaz du Grand Sud-Ouest : notre réseau représente à ce jour environ 4000 km de canalisations et 400 points de livraison.
Nous recrutons un :

INGENIEUR h/f
technico - commercial

Vous serez chargé des relations avec la clientèle directe, existante ou potentielle, et plus particulièrement des questions relevant de l'assistance technico-économique à cette clientèle en ce qui concerne l'utilisation du gaz.

Vous êtes titulaire d'un diplôme d'Etat d'ingénieur spécialisé dans les domaines thermique ou énergétique. Une expérience de quelques années dans l'exploitation des matériels thermiques ou en matière de conseil en utilisation industrielle des énergies est requise.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV et photo, en précisant la référence ITC/GSO, à G.S.O, 49 Avenue Dufau, B.P. 522, 64010 Pau Cedex.

MEDIA SYSTEM

Progressez avec nous dans les télécoms de demain

***Groupe international opérant dans le secteur des télécommunications**, nous recherchons, dans le cadre de notre développement :*

Ingénieurs grands comptes

De formation Ingénieur et/ou Grande Ecole de Commerce (Bac + 5/6), vous justifiez d'une expérience significative (5 ans minimum) de négociation à haut niveau auprès de grandes entreprises privées et publiques de la région parisienne, si possible dans le domaine des produits et services télécoms et/ou informatiques. Un bon niveau en anglais est souhaité.

Garants du développement et de la fidélisation de la relation commerciale dans un environnement complexe, fortement concurrentiel et en constante évolution, vous concevez et mettez en œuvre une approche stratégique performante, détectez et identifiez les besoins en produits et services télécoms des principaux acteurs du marché, élaborez et négociez l'offre commerciale adaptée, suivez la réalisation des contrats.

Les postes sont basés à **Paris** et en **région parisienne**.

L'importance de notre Groupe ouvre de larges perspectives d'évolution de carrière aux candidats à fort potentiel.

Merci d'adresser, sous référence IGC, en précisant votre rémunération actuelle, lettre manuscrite et CV à notre Conseil, qui traitera votre candidature en toute confidentialité.

SM Conseil *3, RUE TREILHARD, 75008 PARIS*

MEDIA SYSTEM

Secteurs de Pointe

CADRES ON LINE

RETROUVEZ TOUTES LES ANNONCES DU MONDE SUR :
INTERNET http://www.cadresonline.com MINITEL 3615 cadresonline (2,23 F/mn) MINITEL 3615 LEMONDE (2,23 F/mn) INTERNET http://www.lemonde.fr/emploi

BERTIN, Société de service en technologie (350 personnes) recherche un :

INGENIEUR EN CONSEIL TECHNOLOGIQUE

Vous souhaitez aujourd'hui contribuer activement au développement d'une structure jeune et dynamique.
Une première expérience significative, 3 ans environ, en Conseil (marketing industriel, organisation ou stratégie) auprès ou au sein d'entreprises à forte dominante technique est indispensable.
Vos missions : Le conseil technologique, la gestion de la R&D et de l'innovation.
En responsable de contrats et en parfaite collaboration avec votre hiérarchie, vous êtes directement impliqué dans les missions commerciales : relation avec les prospects, rédaction des offres et participation aux négociations.
De formation ingénieur complétée par un 3ème cycle type MBA, vous êtes bilingue anglais.
Poste basé en région parisienne.

Pour un premier contact, merci d'adresser votre dossier de candidature à Nathalie MORANT
SYMA CONSEIL 5 avenue du Maréchal Juin - 92100 BOULOGNE.

SYMA CONSEIL

CONCOURS

Ingénieurs systèmes d'information

Ingénieur d'études en informatique de recherche pour le département informatique et calcul scientifique (BAP I). Pour ce poste, vous possédez une expérience dans la conception de systèmes d'information pour la gestion, ainsi que des systèmes de gestion de base de données relationnelles (SGBDR) et du langage SQL. Vous êtes diplômé d'un DEA, d'un DESS ou d'un diplôme équivalent à la licence ou qualification professionnelle jugée équivalente

Ingénieur d'études en documentation biologique

pour le département informatique, diffusion, communication (BAP IV). Votre mission est de concevoir, réaliser et maintenir un service documentaire axé sur l'utilisation des nouvelles technologies liées à l'information scientifique et technique dans le domaine de la biologie. Pour ce poste, vous êtes diplômé d'un DEA, d'un DESS ou d'un diplôme équivalent à la licence ou qualification professionnelle jugée équivalente.

Assistant statisticien

Assistant ingénieur en technique quantitative de gestion pour le département gestion scientifique et technique (BAP V).
Sous la responsabilité du chef de bureau, vous êtes en charge de la réalisation complète d'études statistiques sur les carrières des ingénieurs, techniciens et administratifs.
Vous possédez un BTS/DUT, ou diplôme et qualification professionnelle équivalents.

Pour tous ces postes, merci de retirer votre dossier avant le 27 mars 1997 et de le déposer avant le 28 mars 1997 auprès du CNRS, bureau des concours

CNRS

« Ile-de-France », 1 place Aristide-Briand, 92100 Meudon, Renseignements au : 01 45 07 56 50, au 01 45 07 56 65, ou 01 45 07 56 32 ou sur Minitel au 3614 CNRS.

MEDIA SYSTEM

EPITECH
SUMITOMO SITIX GROUP

EPITECH est une société de haute technologie, spécialisée dans la fourniture de plaquettes de silicium épitaxiées pour la fabrication de composants de puissance. La société a connu depuis ses origines, un développement remarquable, et s'adresse aux grands groupes multinationaux du semi-conducteur en Europe, aux USA et au Japon. Filiale aujourd'hui de Sumitomo Sitix, leader mondial, elle dispose d'un extraordinaire potentiel de croissance et envisage la création d'un nouveau site de production. Dans ce cadre, elle recherche :

Rémunération motivante — **Mantes-la-Jolie**

Chef de Projet
Nouvelle Usine

LE POSTE
- Sous la responsabilité du PDG fondateur, vous :
  - dirigez un projet d'investissement considérable (plusieurs dizaines de millions de dollars),
  - coordonnez l'intervention de plusieurs corps de métiers (architectes, bureaux d'études, sociétés d'ingénierie, entreprises de BTP...),
  - veillez à respecter des contraintes de délais, de prix et d'efficacité.

PROFIL RECHERCHÉ
- 40 ans environ, excellente formation supérieure type grande école d'ingénieurs.
- Expérience très significative de la conduite de projets industriels d'envergure, si possible dans l'industrie micro-électronique.
- Votre domaine d'expertise est multiforme mais vous connaissez plus particulièrement les contraintes liées aux processus gazeux.
- Méthode, rigueur, maturité,...et créativité.
- Tempérament opérationnel soucieux des résultats concrets, dans un environnement de PME.
- Une forte culture internationale ainsi qu'une parfaite maîtrise de l'anglais sont impératives.

Merci d'adresser votre dossier de candidature complet et rém. actuelle en précisant sur lettre et enveloppe la réf. 70206/LM à N.B.S., 44 rue du Colisée, 75008 PARIS. E mail : NBS_France@compuserve.com

N B SELECTION LTD
a BNB Resources plc company

Paris - London - Aberdeen - Birmingham
Bristol - City - Edinburgh - Glasgow - Leeds
Manchester - Slough - Madrid

LBW

Secteurs de Pointe

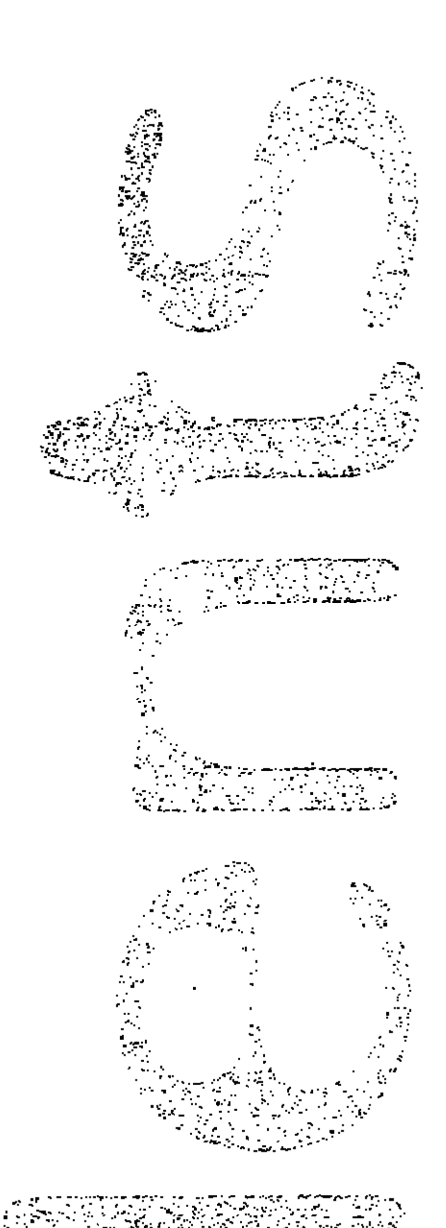
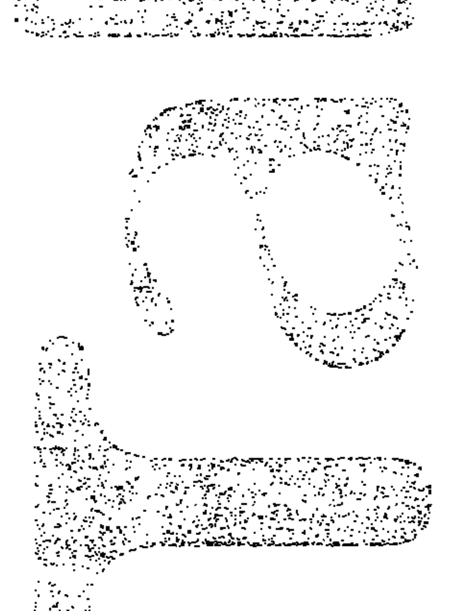

sans frontières

Au-delà des frontières technologiques, géographiques, culturelles et au cœur des progrès les plus spectaculaires dans tous les secteurs d'activités, le talent des 26 000 hommes et femmes de SGS-THOMSON dans le monde, permet de relever chaque jour les défis sans cesse renouvelés de notre métier : la micro-électronique.

Nous, SGS-THOMSON, sommes pour l'impertinence des idées, pour l'expression des talents, pour le risque, pour l'action, pour l'innovation.

Dans un marché mondial en pleine mutation, SGS-THOMSON Microelectronics est reconnu pour sa capacité de réaction et d'anticipation. De ce défi permanent, nous tirons notre force, celle d'être une société qui ne craint ni l'exigence ni les risques.

Nous opérons au sein d'une industrie stratégique qui a enregistré une croissance moyenne de 15% par an au cours des 10 dernières années.

D'une entreprise européenne, nous avons fait une entreprise mondiale.

I N G É N I E U R S , avec vous, le meilleur reste à accomplir. Rejoignez une société qui réussit.

- Pour nos sites industriels, nous souhaitons intégrer des ingénieurs confirmés en management de production, en process de fabrication (technologie, caractérisation, contrôle particulaire), en équipements et automation.
- Pour nos divisions produits (micro-contrôleurs, vidéo, telecoms, puissance, mémoires, smartcards), nous recherchons des ingénieurs spécialisés en conception de circuits intégrés orientés architecture et systèmes, en engineering produits et test, en qualité, planning et marketing.

Si votre ambition rejoint la nôtre, écrivez-nous à la Coordination recrutement, 7 av. Galliéni, BP 93, 94253 GENTILLY Cedex ou par e.mail (CV en format texte) à simone.bernhard@st.com

CURRICULUM

Service et Technologie
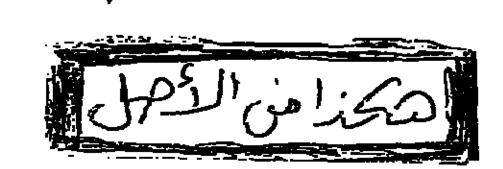
SGS-THOMSON
MICROELECTRONICS